Sans Visa : les Comores

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15141 7 F

SAMEDI 2 OCTOBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'« exception sociale »

LES temps sont durs pour les acquis sociaux. A mesure que progresse le chômage et s'éloignent les chances d'une reprise de la croissance, une seule et unique stratégie paraît s'imposer aux différents gouvernements européens : démonter l'édifice de protection collective patiemment édifié depuis quarante-cinq ans, et qui distingue encore – heureusement – le mode de vie du Vieux Continent.

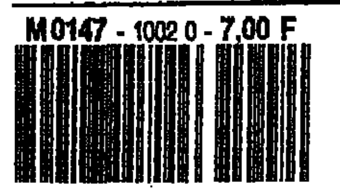
L'Allemagne, pourtant solidement attachée à son modèle d'économie sociale de marché, s'apprête à réduire ses dépenses publiques ; pour la première fois depuis la guerre, le patronat a remis en cause le pacte social en vigueur dans la partie ouest du pays, en dénonçant les conventions salariales. Ce changement de cap est d'autant plus spectaculaire que l'unification allemande s'était engagée sous la bannière de l'Etat-providence, quitte à créer des problèmes aux économies voisines en augmentant les taux d'intérêt. La Suède, dont le taux de chômage est passé de 2 % à 10 %, n'est plus un symbole de la social-démocratie triomphante et les Pays-Bas préparent une sévère cure d'austérité.

L'EUROPE du Sud n'est pas en reste : l'Italie comme l'Espagne mettent leur budget à la diète, malgré les protestations d'un mouvement syndical qui reste influent. La France, quant à elle, suit la même pente, sans pour autant donner le sentiment d'en avoir tout à fait conscience. Pour ne pas trop réduire les services de l'Etat protecteur, le gouvernement d'Edouard Balladur a accru les prélèvements obligatoires, en augmentant les taxes et la contribution sociale généralisée (CSG). Mais, sans guère susciter de réactions, il a également procédé à la réforme – à la baisse – des retraites, réduit la prise en charge des assurés sociaux et s'apprête à instiller une plus grande flexibilité dans le travail.

Pour les gouvernements, ce sacrifice rituel des acquis sociaux sur l'autel de la lutte pour l'emploi est un acte de sagesse collective. Pourtant, les acquis sociaux ne sont pas seulement une ligne budgétaire dans la colonne « dépenses » de l'entreprise Europe. Ils sont un ciment, un élément-clé de la cohésion du Vieux Continent, comme de ses performances. Il est indéniable que certains dispositifs doivent être, au nom de la solidarité, réformés. Mais le démantèlement que l'on voit poindre pourrait bien n'être qu'une fuite en avant dangereuse et inefficace. Certes, les conflits collectifs restent limités. Mais comment ne pas voir que la montée de l'intolérance et de la xénophobie s'alimente de cette course au moins-disant social?

APRÈS avoir fait l'expérience amère des solutions libérales, les Etats-Unis avaient inventé, au milieu des années 30, le « New Deal », qui, dix ans plus tard, avait inspiré l'Europe exsangue. Cette fois, le défi est le même. Plutôt que de défaire les « acquis », il faut mettre sur pied un nouveau contrat social. Cela suppose, notamment, de répartir les inévitables sacrifices pour lutter contre l'exclusion, de faire de l'emploi un véritable objectif, et non pas, comme c'est implicitement le cas aujourd'hui, une variable d'ajustement. Cela suppose aussi un vigoureux effort d'imagination, pour trouver, dans un contexte différend, les instruments qui permettront de préserver et prolonger une « exception sociale » qui a, elle aussi, permis à l'Europe de progresser.

M 0147 - 1002 0 - 7,00 F



La fin des assemblées du FMI et de la Banque mondiale

Les pays du Sud et de l'Est dénoncent l'égoïsme des nations industrielles

L'assemblée générale du Fonds monétaire international (FMI) et celle de la Banque mondiale, qui se sont achevées jeudi 30 septembre à Washington, ont permis de prendre la mesure des critiques adressées aux pays les plus riches à la fois par des nations qui tentent de sortir du sous-développement et par les anciens Etats du bloc socialiste. Les hésitations des pays riches à ouvrir leurs marchés, leur politique du chacun pour soi et la lenteur des négociations du Cycle de l'Uruguay Round, ont été dénoncées.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

L'Est donnant à l'Ouest des leçons sur le libéralisme économique et sur les avantages du libre-échange.

Abondant dans le même sens, le Sud ajoutant une virulente dénonciation du laxisme budgétaire et de la corruption dans les pays du Nord.

Un film étrange se déroulait, cette semaine à Washington, à l'occasion de l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Son titre : « Une économie-monde à l'envers. » C'était comme si, soudain, les rôles avaient été inversés. En économie, *« le monde parle maintenant une même langue »*, se réjouissait Michel Camdessus, directeur général du FMI, jeudi 30 septembre, à l'issue de ces réunions. Certes, mais alors de nombreux dialectes, parfois bien éloignés les uns des autres, subsistent.

Après leur avoir inculqué, pendant des années, les bienfaits de l'économie de marché et les nécessités de la rigueur financière, les pays industriels trouvent finalement aujourd'hui des pays plus vertueux qu'eux, en Europe centrale et orientale, en Asie de l'Est et en Amérique latine. L'égoïsme actuel des plus puissants risque cependant de remettre gravement en cause les profondes transformations qui ont eu lieu dans ces régions au cours des dernières années.

Il menace aussi de rebuter des pays qui rejoignent aujourd'hui la communauté financière internationale, comme le Vietnam, le Cambodge, l'Afrique du Sud ou les pays du Proche-Orient et qui comptent, eux aussi, imiter les nations industrielles en fondant leur développement sur l'exportation et le libre-échange.

ERIK IZRAELEWICZ

Lire la suite page 25

Les présidents diplomates

Philippe Séguin et René Monory mécontentent le gouvernement en invitant le roi d'Espagne et le chancelier Kohl à s'exprimer devant le Parlement

par Gilles Paris et Pascale Robert-Diard

Le roi d'Espagne, Juan Carlos, prononcera un discours devant la représentation nationale, le 7 octobre, au cours d'une séance exceptionnelle. De leur côté, les sénateurs recevront le chancelier allemand, Helmut Kohl, le 13 octobre. Ces initiatives, qui témoignent de la volonté des présidents des deux Assemblées de revaloriser le rôle du Parlement, ne sont pas très bien accueillies à l'Hôtel Matignon et au Quai d'Orsay, où l'on s'irrite de ces empiètements du pouvoir législatif sur les prérogatives diplomatiques de l'exécutif.

Article 20 de la Constitution : *« Le gouvernement conduit et détermine la politique de la nation. »* On ne badine pas avec un principe constitutionnel, surtout lorsqu'il s'agit de diplomatie. L'initiative prise par les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat d'inviter des chefs d'Etat ou de gouvernement à s'exprimer à la tribune de leur assemblée ne pouvait donc pas être considérée à la légère. Lorsque Philippe Séguin soumet cette idée au bureau de l'Assemblée nationale, le 16 juin dernier, on rompt tout d'un coup avec les « réformettes » du travail parlementaire auxquelles chaque président nouvellement élu tient à attacher son nom.

L'enjeu n'est plus de comptabiliser scrupuleusement les temps de parole ou de revoir la présentation des documents de l'Assemblée, mais de *« sortir des confins de la politique intérieure »*, selon la formule de M. Séguin.

Lire la suite page 9

L'enquête publique conclut au redémarrage sous conditions du surgénérateur

Coûteux Superphénix

par Jean-François Augereau

Adrien Mergui n'a guère le choix. Aussi, affiche-t-il une patience tout asiatique et un optimisme de circonstance en espérant que les cieux gouvernementaux lui seront demain favorables. Que pourrait-il faire d'autre, lui qui est aujourd'hui comme un roi sans couronne, président du directoire d'une société, la NERSA (1), chargée d'exploiter la centrale nucléaire à neutrons rapides de Creys-Malville (Isère)... à l'arrêt depuis le mois de juillet 1990.

Les raisons de cette situation ? Elles sont multiples. Techniques d'abord du fait de la défaillance de certains composants (barillet, soudures) et d'une série d'incidents (pollution du sodium, effondrement partiel du toit sur la salle des machines) qui ont conduit les autorités de sûreté à réclamer des modifications sur ce réacteur prototype de 1 240 mégawatts, installé sur le Rhône à une cinquantaine de kilomètres en amont de Lyon.

Politiques ensuite dans la mesure où, le 29 juin 1992, Pierre Bérégovoy, alors Premier ministre, a gelé l'installation et envisagé son éventuel redémarrage sous une triple réserve.

Lire la suite page 10

(1) Sont représentés au sein de la Nersa : Edf (51 %), France ; Enel (33 %), Italie ; SBK (16 %), Allemagne qui regroupe les intérêts de la RWE allemande et, pour une moindre part, de la Sep, Pays-Bas, d'Electrabel, Belgique, de de Nuclear Electric, Grande-Bretagne.



Premiers signes de détente à Moscou

Boris Eltsine a commencé à céder très partiellement, vendredi 1er octobre, aux multiples pressions qui l'appelaient au « dialogue ». Le président a laissé ses représentants conclure un accord avec des envoyés du Parlement, prévoyant une levée du blocus de la « Maison Blanche ». Les députés ont pourtant voté massivement pour rejeter cet accord qui ne prévoyait aucun compromis politique.

Lire page 3

Plus de 20 000 morts dans le séisme en Inde

Plus de 20 000 morts, des dizaines de milliers de blessés et de sans-abri : c'est le bilan – encore provisoire – dressé vendredi 1er octobre par les autorités indiennes après le tremblement de terre qui a frappé le Maharashtra à l'aube du 30 septembre.

Lire page 11

La Bundesbank change de président

Alors que Hans Tietmeyer remplace Helmut Schlesinger à la tête de la Banque centrale allemande, l'efficacité du monétarisme, dont elle s'est faite le champion, est de plus en plus souvent mise en doute.

Lire page 25

Un rapport de M. Devedjian (RPR) contre le protectionnisme

Les délocalisations industrielles ne sont pas responsables de la montée du chômage et le GATT n'est pas un instrument de domination américaine : une mission d'information parlementaire, conduite par le député (RPR) Patrick Devedjian, va publier un rapport favorable au libre-échange.

Lire page 26

Ambitions allemandes

Bonn voudrait un siège permanent au Conseil de sécurité mais ne peut en assumer toutes les obligations

par Daniel Vernet

Vingt ans après son admission à l'ONU – en même temps que feu la RDA – la République fédérale d'Allemagne ne cesse de s'interroger sur son rôle dans l'organisation internationale. Loin de clarifier la situation, la réunification a, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, relancé des questions que la guerre froide et la division du monde en deux blocs avaient pendant quarante ans occultées. Comment les Allemands peuvent-ils assumer cette *« responsabilité politique mondiale »* que Willy Brandt envisageait dès septembre 1973 devant l'Assemblée générale, en précisant toutefois *« sur la base de nos convictions et dans le cadre de nos possibilités »* ?

Aussi longtemps que le protectorat soviétique s'étendait sur la moitié de l'Europe, dont une partie de l'Allemagne, la réponse était simple : la RFA ne pouvait guère agir que sous la tutelle de l'Alliance atlantique ou de la Communauté européenne. Le réalisme rejoignait la morale : l'Allemagne était politiquement incapable de faire ce que son passé lui interdisait.

C'est pourquoi, au début des années 80, Hans Dietrich Genscher, alors ministre des affaires étrangères, avait donné une interprétation très restrictive de la Loi fondamentale concernant la liberté de manœuvre de Bonn dans la politique de sécurité ; selon lui, les articles 24 et 87 n'autorisaient l'utilisation de la Bundeswehr que pour des missions de défense dans le cadre des alliances. Conclusion qui gêne encore aujourd'hui la politique étrangère allemande : la Bundeswehr ne peut pas être engagée en dehors de la zone de l'OTAN. Et conséquence : pour faire sauter cette limitation, il faut une révision de la Constitution.

Lire la suite page 7

AU COURRIER DU Monde

PROCHE-ORIENT

A mes frères juifs

ALORS que, trop souvent encore, les religions sont abusivement utilisées pour tenter de justifier l'injustifiable, les croyants sauront-ils apporter leur contribution au processus de paix au Proche-Orient ? Certes, le dialogue enfin engagé entre Israël et l'OLP comporte bien des incertitudes et bien des risques, mais comment ne pas l'accueillir et le soutenir après tant de souffrances endurées depuis un siècle par la communauté juive et par le peuple palestinien ?

Dans un tel contexte, il appartient aux croyants de se rappeler que les prophètes de la Bible, l'évangile du Christ et les sourates du Coran affirment qu'il ne peut y avoir de paix véritable et durable sans la recherche de la justice. Ils affirment aussi que Dieu nous appelle au pardon mutuel et à la réconciliation.

A cet égard, je sais l'émotion qu'avait causée dans la communauté juive, il y a une dizaine d'années, un texte que j'avais signé au lendemain d'un voyage au Liban, d'où j'étais revenu bouleversé par le spectacle des épreuves endurées par tant d'innocents. Ce texte ne comportait – la justice française l'a clairement établi – aucun passage pouvant être taxé d'antisémitisme, mais il a blessé mes frères juifs et c'est pour cela que je regrette de l'avoir signé. Car, tout en étant proche du peuple palestinien, je suis convaincu que la réconciliation entre chrétiens et juifs est aussi importante que la réconciliation entre chrétiens et musulmans.

La France, pays de liberté, a le privilège d'accueillir sur son sol les trois religions abrahamiques. Elles peut et doit être un des lieux où s'instaurent un dialogue confiant et une coopération exemplaire entre les croyants des diverses familles spirituelles, ainsi qu'entre croyants, agnostiques et incroyants. C'est là, pour notre pays, une des façons d'être fidèle à sa vocation et d'assumer sa responsabilité internationale.

Père MICHEL LELONG
Communauté des Pères blancs, Maisons-Alfort.

TURQUIE

On n'enlève pas que les touristes...

IL a beaucoup été question des touristes enlevés l'été dernier en Anatolie. J'étais alors dans le village syriaque de Midine (en turc, Ogünduk, à 20 km de la Syrie), où l'enlèvement du *malphono* (Lahdo Borinc, 24 ans), le professeur de syriaque, le 22 février 1993, par un groupe islamiste kurde armé, n'a guère eu d'écho extérieur. Les ravisseurs ont réclamé aux villageois l'équivalent d'un demi-million de francs.

Cette petite communauté de cinquante familles chrétiennes paysannes, l'une des dernières du pays, a été déstabilisée par l'enlèvement du garant de son identité culturo-linguistique (le syriaque ou araméen était la langue du Christ). D'autant plus que, en août, le métropolite syriaque de la région (3 000 fidèles contre 30 000 il y a vingt ans) a été avisé, selon une vieille pratique locale, que le *malphono* s'était converti à l'islam et demandait son épouse et sa fillette de dix-huit mois... Consternation accrue chez les villageois, qui n'ont cependant pas cédé.

Les explications demandées à Ankara par la Commission des droits de l'homme de la CEE et par l'Autriche, alertées par des immigrés syriaques, se sont terminées par l'arrivée des gendarmes turcs chez le maire et le curé de Midine, pour leur faire signer une déclaration de *« non-problème »* ... Autre vieil usage. Midine est de toute façon mal vu par les autorités, pour avoir refusé les armes que celles-ci lui proposaient contre les irréguliers *« laïcisants »* du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Pris entre deux et même trois feux, les Midinois, la mort de l'âme, comme tant de leurs coreligionnaires avant eux, songent maintenant à l'exil, tandis que le *malphono* reste incarcéré dans les montagnes. La nuit, de temps en temps, les gendarmes tirent sur les alentours de Midine, pour le *« protéger »*, causant peur et dégâts. En outre, à Midyat, chef-lieu de la région, deux syriaques émigrés, détenteurs de passeports allemands, ont été assassinés lors d'une visite au sol natal. Tout cela se passe à nos portes, en Turquie, régime parlementaire, membre du Conseil de l'Europe et de l'OTAN, associé à la CEE. Mais l'Europe ne s'émeut que lorsqu'on touche à ses touristes ...

EDOUARD VALLERY-RADOT
Le Creusot (Saône-et-Loire)

ADMINISTRATION

L'Europe en marche

VOILA deux ans, j'achetais une voiture neuve française dans un garage français avant de m'installer en Grande-Bretagne, où ma voiture reçut des plaques anglaises. Je viens de revenir en France et, pour obtenir une immatriculation française, j'ai dû fournir, en plus des pièces habituelles : un certificat d'acquisition délivré par la recette principale des impôts, un certificat d'immatriculation britannique, une demande de réception à titre isolé, un timbre fiscal de 200 F (pour qui ? pourquoi ?), une facture, deux enveloppes timbrées à 2,80 F, une attestation de conformité (pour une voiture achetée en France et qui avait déjà reçu une carte grise française), un certificat d'émission de CO_2.

Ce dossier a été ensuite envoyé aux services des Mines, où j'ai été convoquée avec mon véhicule, qui a ensuite envoyé mon dossier à la préfecture. J'attends toujours mes plaques françaises...

A chaque demande de justification auprès des employés concernés, la réponse a été la même : *« C'est le règlement. »* Un règlement qui coûte du temps et de l'argent.

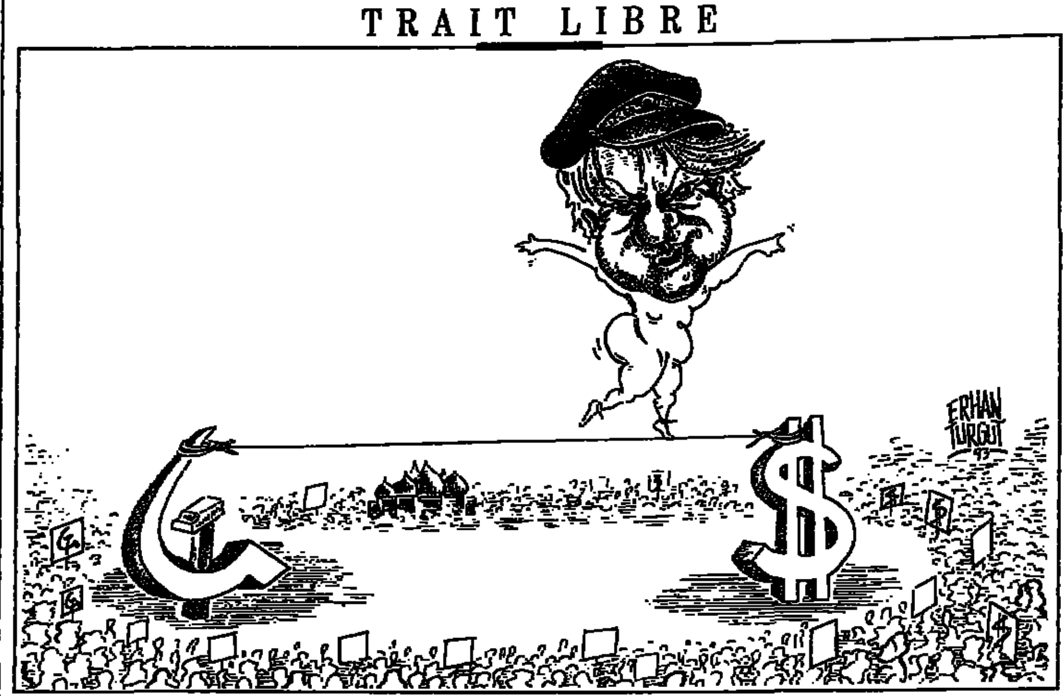
J'ai également été obligée en Grande-Bretagne de demander un permis britannique, et pour cela de donner mon permis français. A mon retour, j'ai demandé si je pouvais récupérer mon permis auprès de la préfecture qui l'a délivré. Le coût de l'opération aurait été de 5,60 F et les manipulations limitées, puisque je connais la date d'obtention et le numéro de mon permis.

Mais là encore « le règlement l'interdit ». Je dois donc faire une demande de duplicata avec photos d'identité, déplacement à la préfecture, fiche d'état civil, enveloppe timbrée au tarif recommandé et un chèque de 324 F. Coût de l'opération : 342,80 F (sans les photos), sans compter le temps perdu et les employés qui ont contrôlé le dossier.

C'est probablement ce qu'on appelle l'efficacité de l'administration française. Heureusement, nous sommes en période d'économie !

FRANÇOISE IDELOVICI
Idron (Pyrénées-Atlantiques)

TRAIT LIBRE



RÉVOLUTION

Soljenitsyne entre 1789 et 1917

J'AIME profondément Soljenitsyne, tant l'écrivain que le chrétien. Je le tiens non seulement pour un homme d'un rare courage, mais pour une intelligence d'une entière liberté et d'une peu commune lucidité. Il n'est l'homme d'aucun clan ni d'aucun slogan. Aussi je souffre de sa participation aux cérémonies organisées par Philippe de Villiers pour le deux centième anniversaire de l'insurrection vendéenne.

Il me paraît s'aventurer là sur un terrain qu'il connaît mal et céder curieusement à une imposture typiquement bolchevique. Combien de fois les communistes n'ont-ils pas dit que la révolution d'octobre 1917 était le couronnement de la Révolution de juillet 1789 ! Soljenitsyne ne remet pas en cause ce postulat et, remontant de la fille à la mère, rejette en bloc les deux révolutions.

Le mensonge est d'autant plus grave qu'on le caresse volontiers de nos jours en Occident. Sans doute est-il salutaire qu'on ne mythifie plus la Révolution française. De ce point de vue, la célébration du Bicentenaire a paradoxalement favorisé une désacralisation opportune. Qu'il s'agisse de la constitution civile du clergé, de l'insurrection vendéenne ou de la terreur jacobine, il est maintenant admis que, beaucoup plus que des bavures, se manifestait là une dérive totalitaire.

Doit-on confondre pour cela la Déclaration des droits de l'homme avec la dictature de la vertu chère à Robespierre ? On juge un arbre à ses fruits. Durant tout le dix-neuvième siècle, où a-t-on vu les disciples de la Révolution française établir systématiquement l'oppression des consciences et ne songer qu'à entraver les libertés individuelles ? Il y a eu bien sûr la querelle avec l'Église, mais l'intolérance était réciproque.

Comme tout cléricalisme, le laïcisme a enseigné un catéchisme étroit et parfois aveugle. Mais transcendant ces limites, il a communiqué à de multiples générations d'écoliers républicains le sens de la justice, le goût de la vérité et le souffle de la liberté. Il n'en a pas fait des hommes couchés ou cyniques, mais des citoyens responsables. J'en suis témoin et, devenu chrétien, je n'ai rien eu à changer à ces dispositions-là, sauf à en découvrir la racine dans le Christ.

Je sais bien que, dans l'histoire russe, il n'y a pas eu de révolution des droits de l'homme et qu'il y a eu par contre une révolution du mépris des droits de l'homme. Je demande à Soljenitsyne de ne pas mélanger les deux ou du moins de reconnaître que la seconde a hérité de la première non le meilleur, mais le pire.

JEAN BASTAIRE
Meylan (Isère)

SOCIALISTES

Retour à la démagogie

LE PS *« principale force d'opposition »* serait bien aise de prendre un peu le temps de réfléchir avant de se lancer dans des critiques toutes plus idiotes les unes que les autres. De nouveau, nous pouvons constater à quel point la situation d'opposant fait perdre à ceux qui l'occupent toute capacité de penser. Il en est ainsi de Michel Rocard, qui se laisse aller aux « petites phrases » qu'il avait lui-même combattues lorsqu'il était premier ministre, ou de Lionel Jospin, à propos du préaccord de Blair House, que les socialistes avaient peu critiqué, attendant le retour de la droite pour lui « refiler » le bébé.

La démagogie est l'une des principales tares des socialistes en mal de gouvernement, après une cure que l'on aurait pu croire bienfaisante et régénératrice, mais qui ne fut que le moyen de revenir à d'anciens « tics » politiques dignes des années 60 et 70.

Espérons que cette opposition saura retrouver les chemins de la critique intelligente et constructive, car la France en a besoin si elle veut éviter les dérives droitières et réactionnaires, voire petites-bourgeoises ou individualistes auxquelles pourraient nous conduire les Pasqua, Séguin et de Villiers.

PATRICE CHÉRY
Le Mans (Sarthe)

EMPLOI

Jeune pilote sans avion

MON fils, passionné d'aviation et voulant en faire son métier, a fréquenté très tôt les aéroclubs. Au prix de sacrifices personnels (travail en usine, petits boulots le week-end), il se payait des heures de vol.

Aujourd'hui, à vingt-trois ans, voici sa situation : bac A, deux cent cinquante heures de vol, tour de France aérien des jeunes pilotes, brevet théorique de pilote de ligne, service militaire accompli, brevet de pilote professionnel dans un mois. Le voilà, comme ses camarades, à la recherche d'un premier emploi ou d'un contrat de qualification dans une compagnie aérienne.

Que ce soit du côté des grandes compagnies aériennes ou des petites, les mêmes échos nous reviennent : les pilotes sont employés bien au-delà des heures normales, à la limite – reconnaissent-ils – de leur fatigue et de leur santé. Ces heures supplémentaires sont largement payées.

Mon fils, qui a dû faire un emprunt de 80 000 francs pour passer son brevet de pilote professionnel, cherche désespérément une embauche. Les compagnies suremploient leurs pilotes, et les jeunes s'entendent répondre « il n'y a pas d'embauche » quand ils frappent aux portes. Mais des compagnies recrutent des pilotes qui touchent une retraite de l'armée de l'air.

C'est une situation inacceptable pour les jeunes qui veulent et doivent travailler, et pour nous parents. Je n'ai ni fortune, ni « piston ». Que dire à ces enfants pour éviter qu'ils se révoltent contre la société, se désespèrent ou se déouragent ?

YVONNE ROUX-LARROQUE
Romorantin (Loir-et-Cher)

SPORT

L'amateurisme et le spectacle

LE système sportif continue à confondre les genres : le sport et le spectacle.

La dérive des principes de base de l'amateurisme a conduit au système actuel : des sportifs que l'on continue a vouloir tenir pour modèles pour la jeunesse mais qui utilisent leur pratique pour gagner leur vie comme n'importe qui dans n'importe quelle entreprise, sans avoir le droit d'utiliser les mêmes moyens que les autres actifs pour se maintenir en forme, alors qu'il leur est demandé d'être à leur meilleur niveau à chacune de leurs prestations.

La dérive est venue avec la montée du besoin de spectacle par les médias, télévision en tête.

A partir du moment où le spectacle doit se vendre, il faut qu'il soit bon. Puisqu'il y a concurrence entre spectacles proches, chacun cherche à être meilleur que les autres, quitte à utiliser des méthodes parfois contestables dans le but d'affaiblir la concurrence. Il a donc fallu augmenter les salaires des uns, professionnels reconnus, et chercher le moyen d'inciter les autres, amateurs, à passer davantage de temps à leur préparation pour améliorer leurs performances. Les gouvernements eux-mêmes ont suivi et suivent encore cette logique.

Face à cela, le pouvoir sportif a dû s'adapter et mettre de côté une grande partie de ses principes, quitte à faire disparaître le terme « amateur » du serment olympique. Afin de capter l'attention des médias sur leur discipline, certaines fédérations se sont même mises à créer des épreuves et à distribuer des titres. Elles se sont mises à faire du sport-spectacle elles-mêmes, participant à l'étalonnage des sportifs qui reçoivent ensuite, lors de prestations en meetings, des primes de participation déterminées par les titres et records officiels qu'ils peuvent présenter.

Acceptons qu'un certain sport soit devenu un spectacle comme un autre, dont les performances passent par une expression corporelle comme pour un chanteur ou un acteur. Cessons, dans ce domaine, l'hypocrisie de la chasse, toujours perdue d'avance, au dopage : a-t-on jamais contrôlé le cadre qui vient de discuter un contrat, le chanteur qui, après une défaillance remonte sur scène...

Le sport spectacle existe. Reste à rendre vie à l'autre sport, celui que chacun peut pratiquer selon ses capacités, qui aide à la convivialité. Les fédérations doivent faire preuve d'imagination pour qu'une rupture nette existe entre amateurs et professionnels.

CLAUDE SOBRY
maître de conférences à l'université des sciences et technologies de Lille

UN LIVRE

Petites personnes en danger

L'ENFANT MALTRAITÉ
ouvrage collectif sous la direction de Michel Manciaux
Fleurus, 708 p., 150 F.

LES éditeurs ne peuvent pas être accusés de négliger le sujet ! Depuis quelque temps, nous sommes saisis d'une montagne de livres sur l'enfance maltraitée. Ce sont, en général, des témoignages, toujours émouvants, mais parfois ambigus dans leur objectif et plus encore dans l'intérêt qu'ils provoquent.

Le gros ouvrage collectif établi sous la direction du docteur Michel Manciaux est d'une tout autre nature. Il s'agit d'un livre de référence, abordant de manière intelligente et sereine tous les aspects (médicaux, juridiques, psychologiques et même historiques) de ce drame muet que sont les violences infligées aux enfants.

Un premier livre, portant le même titre, avait été publié, il y a dix ans, par le docteur Pierre Straus, pionnier dans ce domaine, disparu en 1992. C'est à sa mémoire que ses collaborateurs (Michel Manciaux, Marceline Gabel, Dominique Girodet, Caroline Mignot et Michelle Rouyer), aidés par une douzaine d'autres auteurs, ont rédigé ce nouvel ouvrage. Une refonte complète s'imposait, en effet, compte tenu de tous les changements intervenus depuis dix ans. Changements dans la structure familiale, avec une multiplication des séparations et des divorces, mais changements surtout dans la manière d'aborder la maltraitance.

Une prise de conscience de l'ampleur du drame a conduit à établir une nouvelle législation en France et, à l'échelle internationale, une convention des droits de l'enfant. Elle s'est accompagnée de la fin d'un tabou : on peut aujourd'hui aborder ouvertement la question des « abus sexuels » dont sont victimes beaucoup plus d'enfants qu'on ne l'imagine généralement.

Mais les auteurs nous mettent en garde contre les chiffres. Aujourd'hui, nul n'est en mesure d'évaluer le phénomène sur le plan national, même de manière approximative. Bien que lancé par les pouvoirs publics il y a quelques années, le chiffre de 50 000 enfants maltraités se fonde sur une extrapolation hasardeuse. On peut tout juste dire que les décès de nourrissons consécutifs à des sévices sont la deuxième cause de mortalité infantile passée la première semaine de vie et qu'avant l'âge de dix-huit ans, une fille sur huit et un garçon sur dix seraient victimes d'un « abus sexuel » au sens large. Le téléphone vert national « Allô Enfance maltraitée » (05-05-41-41), fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre, a reçu en moyenne huit cents appels par jour l'an dernier, mais un grand nombre concernaient des situations imaginaires ou étaient des appels fantaisistes ou injurieux...:

Combattre la maltraitance, c'est d'abord la prévenir, dès la période prénatale. C'est ensuite la dépister, grâce à des structures hospitalières adéquates (qui manquent encore cruellement) et avec l'aide du voisinage (trop souvent sourd et aveugle à la souffrance des petites personnes que l'on torture). C'est aussi intervenir et sanctionner. Là, médecins et assistants sociaux sont écartelés entre la protection de l'enfant, le respect du secret professionnel et le nécessaire rapport de confiance avec les familles. A partir de quel moment y a-t-il non-assistance à personne en danger ?

Combattre la maltraitance, c'est enfin « réparer », avec la participation des intéressés : après avoir été « objets » de sévices, les victimes doivent devenir « sujets » de leur guérison, pour briser le cycle infernal de la violence qui a tendance à se reproduire de génération en génération. Mais cette « réparation » concerne tout autant les auteurs de sévices, parce que quelque chose s'est brisé en eux aussi, et parce que leur concours est parfois nécessaire pour le rétablissement de l'enfant.

Les auteurs de l'ouvrage soulignent la nécessité de *« désenclaver la maltraitance »*, c'est-à-dire d'étendre les actions entreprises à tous les enfants en danger, menacés dans leur développement physique, mental ou social, et dans leur future parentalité. Le combat contre la maltraitance s'inscrit dans un combat plus large, pour la justice et la solidarité.

ROBERT SOLÉ

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

RUSSIE : signes de détente à Moscou

Boris Eltsine accepte une « levée par étapes » du blocus du Parlement

Le Parlement russe a rejeté, vendredi 1er octobre, un accord prévoyant la levée « par étapes » du blocus de la « Maison Blanche » conclu dans la nuit. Cet accord, établi sous la houlette du patriarche Alexis II et des représentants des régions ne prévoyait aucune concession de Boris Eltsine, mais des négociations devaient se poursuivre entre les deux camps.

MOSCOU

de notre correspondant

L'intervention du patriarche, les exigences des régions, les manifestations quotidiennes dans les rues de Moscou, les inquiétudes discrètement manifestées par certains démocrates amis du président, et puis ces très légers froncements de sourcils à Washington : cela commençait à faire beaucoup, et Boris Eltsine a fini par céder à la pression. Au terme de négociations menées dans la nuit de jeudi et vendredi entre représentants du pouvoir et délégués du Parlement, un accord de principe portant sur une levée *« par étapes »* du blocus de la « Maison Blanche » a été conclu.

A ce stade, il ne s'agit à vrai dire que de mesures humanitaires, destinées à soulager les conditions d'existence des occupants de la « Maison Blanche », et de limiter les risques d'affrontement armé : l'électricité, le chauffage et *« quelques lignes téléphoniques »* doivent été rétablies, en échange de quoi, selon l'agence Itar-Tass, les armes se trouvant à l'intérieur du batiment du Parlement seront *« recherchées, stockées »*, et placées *« sous la protection de groupes de controle »* constitués de membres *« d'unités du ministère de l'intérieur et de la garde du Parlement »*.

Dans un deuxième temps, il est prévu de mettre un terme au *« face-à-face armé »* : les *« groupes de protection »* du Parlement doivent quitter la « Maison Blanche », tandis que les troupes du ministère de l'intérieur disposées autour du bâtiment seront retirées. Il ne semble pas que l'accord de retrait mutuel concerne la garde officielle du Parlement, qui dispose d'armes de service.

L'arrangement, qui a reçu un commencement d'exécution vendredi à l'aube (le courant électrique a été rétabli à la « Maison Blanche »), est donc de portée limitée. Il n'est en rien question d'un quelconque compromis politique entre les deux camps et, peut-être pour cette raison, la première réaction des députés a été négative : vendredi en fin de matinée, ils ont même désavoué leurs négociateurs et voté à une forte majorité contre l'accord, au risque de montrer que lorsque le président esquisse un pas pour sortir de l'impasse, eux-mêmes s'y enfoncent. Reste que, pour la première fois depuis dix journées marquées par une escalade constante, de réels signes de détente, fût-elle provisoire, sont apparus.

Des heurts place Pouchkine

Il était grand temps. Jeudi, le dispositif policier, déjà colossal, avait encore été renforcé par la mise en place d'une douzaine de blindés. L'hotel Ukraine, situé sur la rive opposée à la « Maison Blanche », avait été réquisitionné par les forces de l'ordre. Dans la rue, les policiers faisaient preuve d'une brutalité croissante, chargeant à la moindre ébauche de manifestation : il y a eu des heurts violents jusqu'à la place Pouchkine, à la sortie du métro. Une femme âgée a eu une jambe cassée, et plusieurs personnes avaient le visage en sang. Même un quotidien aussi pro-eltsinien que les *Izvestia* semblait se demander si le pouvoir ne faisait pas fausse route, du moins à en juger par son titre : « Cela vaut-il la peine de transformer en héros les occupants de la « Maison Blanche » ? La *Pravda* titrait, elle, sans remords ni complexe sur « Le Goulag au centre de Moscou ». L'école secondaire américaine, située dans le périmètre interdit, de même que les domiciles de nombreux diplomates américains, restaient fermés, et surtout les habitants du quartier commençaient à trouver la situation vraiment insupportable. A l'intérieur de la « Maison blanche », les députés tombant de sommeil avaient organisé à la chandelle un petit concert pour célébrer le dixième jour de leur résistance. On a entonné en chœur des chants traditionnels, déclamé des poèmes.

Les exigences des régions

Un soldat de la division Djerjinsky, passé, avec quelques camarades, du côté des défenseurs du Parlement, s'est adressé par haut-parleur à ses collègues qui assiégeaient le bâtiment. Et le général Routskoï, en survêtement, pistolet mitrailleur en bandoulière, affichait une détermination intacte, tout en se disant disposé à négocier par l'intermédiaire du patriarche. En apparence, c'est d'ailleurs bien cette offre de services d'Alexis II qui a permis de débloquer la situation. Le patriarche, qui avait écourté un séjour aux Etats Unis pour venir prêcher le « dialogue », a été reçu jeudi au Kremlin par Boris Eltsine, qui pouvait difficilement ignorer les appels du chef de l'orthodoxie russe, après s'être si souvent montré dans les églises depuis son accession à la présidence. Mais la journée avait aussi été marquée par la réunion à Moscou, à l'invitation du président du tribunal constitutionnel, M. Zorkine, de soixante-quatre dirigeants de régions et de républiques autonomes. Les participants – pour l'essentiel des représentants des assemblées locales – après avoir décidé de se constituer en « conseil des sujets de la Fédération » (manière de faire concurrence au « conseil de la Fédération » projeté par Boris Eltsine), ont exigé la levée du blocus du Parlement. Le vice-premier ministre, Serguei Chakhraï, a fait valoir que cette assemblée n'était pas *« légale »*, mais là aussi, il était difficile de ne pas tenir compte de ses exigences, appuyées par des menaces de *« sanctions économiques »* contre Moscou.

Paradoxe parmi tant d'autres, l'un des orateurs les plus actifs et les plus fermes fut le jeune et richissime président de la Kalmoukie, Kirsan Ilioumjinov, qui a pourtant lui-même dissous son Parlement – mais après avoir pris soin de faire modifier la Constitution et de distribuer aux députés une somme substantielle pour leur permettre de suivre son exemple et d'investir dans les affaires...

S'il a accepté de mettre un terme à une escalade qui, visiblement, ne menait nulle part, Boris Eltsine n'a cependant pas cédé sur l'essentiel. Il n'est absolument pas question pour lui de revenir, fût-ce partiellement, sur son décret du 21 septembre, qui lui donne *de facto* tous les pouvoirs. Et M. Eltsine a redit jeudi, au cours d'une réunion avec des représentants de la coalition démocrate, qu'il n'était pas question non plus d'accepter des élections présidentielle et législative, simultanées. Certains de ses interlocuteurs lui ont suggéré qu'il l'emporterait pourtant plus facilement en décembre qu'en juin prochain (ce qui constitue une opinion très largement partagée à Moscou), mais le président, à en croire Interfax, a répondu en ces termes : *« Qui vous a dit que je serai candidat ? Je suis un homme libre, et c'est moi qui en déciderai. »*

JAN KRAUZE

Alexis II, le patriarche « médiateur »

Le patriarche de Moscou et de toutes les Russies Alexis II, devenu le « médiateur » de la crise qui secoue la Russie depuis dix jours, avait déjà rendu des services au pouvir séculier de son pays, avant et après son élection par le Saint-Synode de l'Eglise orthodoxe russe, le 7 juin 1990.

Né le 23 février 1929 à Tallinn, à l'époque capitale de l'Estonie indépendante, Alexis Mikhaïlovitch Ridiger, un Allemand de la Baltique, entre au séminaire de Léningrad en 1949, fait annuler son mariage avec la fille d'un pasteur, est ordonné prêtre en 1950 puis prononce ses voeux monastiques. En 1961, il dirige l'archevéché estonien, devient métropolite de Léningrad et de Novgorod en 1986. Son « activité sociale » lui vaut alors d'être décoré de l'ordre Drapeau Rouge du Travail, de l'Amitié entre les peuples, et Comité soviétique pour la Paix. Lors de son élection, le Patriarche Alexis II s'est repenti de ces « compromis » avec le pouvoir. Mais il a laissé le haut-clergé résister aux révélations qui se sont alors multipliées sur les relations directes entre des membres du Saint-Synode et la 5e direction de contre-espionnage politique de l'ex-KGB.

Depuis, le patriarche a béni Boris Eltsine lors de sa cérémonie d'investiture, au Palais du Kremlin, comme Président élu de la Fédération de Russie quand ce dernier avait juré fidélité, à la fois, à la Constitution de l'ex-République socialiste fédérative de Russie et à la Déclaration de souveraineté russe. Alexis II est ensuite intervenu plusieurs fois dans les affaires politiques, désapprouvant le « putsch » raté d'août 1991 deux jours après son début, appelant à laisser « s'exprimer » M. Gorbatchev quand ce dernier était en butte à la vindicte de M. Eltsine, ou demandant que l'opinion publique internationale modère *« ses jugements anti-serbes »* dans la crise de Bosnie. – *(AFP, Reuter)*

GÉORGIE

Les forces séparatistes abkhazes poursuivent leur progression

Les difficultés ont continué à s'accumuler, jeudi 30 septembre, pour le président géorgien Edouard Chévardnadze.

Sur le front abkhaze, les forces séparatistes ont poursuivi leur progression, contrôlant désormais les quatre cinquièmes du territoire de la « république autonome » d'Abkhazie, dans l'ouest de la Géorgie : après la capitale Soukhoumi lundi, les combattants abkhazes ont pris jeudi Otchamtchira, puis Gali.

Dans un entretien publié vendredi par le quotidien espagnol *El Pais*, le dirigeant abkhaze Vladislav Ardzinba exige le retrait total des forces géorgiennes d'Abkhazie, et souligne que la constitution *« définit l'Abkhazie comme un Etat souverain »*. Il accuse Tbilissi d'avoir voulu utiliser la trêve conclue en juillet aux termes des accords de Sotchi (sous l'égide de la Russie), pour *« diviser l'Abkhazie en deux »* et repeupler Soukhoumi de réfugiés géorgiens. M. Ardzinba estime d'autre part que l'Abkhazie *« doit maintenant trouver une forme de cohabitation étroite avec la Russie, ne serait-ce que parce que nos frères, les peuples du Caucase du Nord, se trouvent en Russie, et il faut empêcher qu'on nous sépare par des frontières »*.

Par ailleurs, l'ancien président géorgien Zviad Gamsakhourdia, revenu d'exil cette semaine, réorganise ses forces contre le pouvoir de M. Chevardnadze. Un député géorgien de retour d'Abkhazie, Gouram Mamoulia, a indiqué à l'AFP que des accrochages se seraient produits jeudi entre éléments « zviadistes » et forces gouvernementales géorgiennes.

Selon plusieurs sources géorgiennes, les récents succès abkhazes ont été favorisés par le mauvais état, psychologique et matériel, des troupes géorgiennes, et par la désorganisation du commandement géorgien, alors que les forces zviadistes, mieux préparées, n'ont pas apporté un réel soutien aux forces gouvernementales. L'absence d'une contre-offensive adéquate a aussi été expliquée par une soudaine alliance entre Tenguiz Kitovani, l'un des chefs du premier corps d'armée géorgien, et le chef des zviadistes Vakhtang Kobalia.

M. Chevardnadze a de nouveau accusé la Russie, jeudi, d'avoir *« activement préparé la violation »* du cessez-le-feu conclu en juillet à Sotchi en fournissant des armements lourds aux Abkhazes, et a affirmé que ces derniers se livraient *« méthodiquement à la purification ethnique »* contre les Géorgiens depuis la prise de Soukhoumi.

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Le rejet par les Musulmans du plan de paix en Bosnie fait craindre un nouvel hiver de guerre

Nouveaux bombardements sur Sarajevo et en Bosnie centrale, alerte générale au sein des forces croates, menaces serbes de revenir sur leurs concessions territoriales, embarras des médiateurs internationaux : le rejet, par le Parlement de Sarajevo, du plan de paix pour la Bosnie-Herzégovine a accru la confusion, jeudi 30 septembre, et a rapproché le spectre d'un nouvel hiver de guerre dans l'ex-République yougoslave.

Bien que le commandant en chef des forces musulmanes, le général Rasim Delic, ait ordonné un cessez-le-feu à ses troupes opposées aux Croates, la tension n'a fait que croître, jeudi 30 septembre, au lendemain du rejet, de fait, par le Parlement bosniaque du dernier en date des plans de paix proposés par la communauté internationale. Ce projet prévoit le découpage de la Bosnie-Herzégovine en trois Républiques à base ethnique (serbe, musulmane et croate) regroupées – provisoirement – au sein d'une « union » aux liens très lâches. Mercredi, les députés musulmans ont accepté le principe de ce plan mais réclamé de nouvelles concessions territoriales.

La réaction a été immédiate : en premier lieu, le « Parlement » des Croates bosniaques, réuni dans la ville côtière de Neum, a décidé de retirer *« toutes les concessions territoriales »* faites aux Musulmans, a annoncé la télévision de Zagreb. La partie croate se refuse également, toujours selon la télévision, à *« toute discussion sur l'établissement d'un protectorat international pour la ville de Mostar »* (sud de la Bosnie-Herzégovine), de même que sur *« l'octroi d'un accès à l'Adriatique pour quelque partie que ce soit »*.

Bihac en ébullition

Le projet de règlement prévoyait de placer Mostar – où s'affrontent Croates et Musulmans – sous protectorat de la CEE pendant une période de deux ans. Il prévoyait également des débouchés maritimes pour les Républiques musulmane et serbe dans le cadre de la future « union » de Bosnie-Herzégovine. A l'initiative du dirigeant croate bosniaque Mate Boban, le « Parlement » a également décidé de *« mobiliser toutes les ressources matérielles et humaines pour la défense »* de la « République croate de Herceg-Bosna » (proclamée unilatéralement), a indiqué la télévision. M. Boban a appelé, selon l'agence officielle croate Hina, tous les Croates bosniaques ayant quitté la Bosnie-Herzégovine à rentrer dans leur pays, faute de quoi, a-t-il averti, *« ils seront considérés comme des déserteurs »*. Par ailleurs, un représentant de l'enclave croate de Zepce (30 000 habitants), en Bosnie centrale, a annoncé que celle-ci proclamerait son *« autonomie »* lundi ou mardi, selon la télévision de Zagreb. Il a invité les autres enclaves croates de Bosnie centrale (sous contrôle musulman) à faire de même.

Quant au chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, il a menacé, jeudi, de revenir également sur toutes les concessions territoriales faites aux Musulmans. *« Lors de la prochaine session du Parlement des Serbes de Bosnie, qui aura lieu probablement vendredi, nous annulerons toutes les concessions qui ont été faites dans le but de trouver un règlement à la crise dans l'ex-Bosnie-Herzégovine »*, a-t-il dit, cité par l'agence Tanjug de Belgrade. *« Lors de cette session, nous lancerons un appel à la communauté internationale et à tous les pays individuellement pour qu'ils lèvent les sanctions injustes pesant sur la Serbie et le Monténégro ainsi que sur la République serbe en Bosnie »*, a encore déclaré M. Karadzic.

De leur côté, les médiateurs David Owen (CEE) et Thorvald Stoltenberg (ONU) ont entrepris des consultations avec le gouvernement bosniaque du président Alija Izetbegovic, les Etats-Unis et la Russie ainsi qu'avec le haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés, afin d'évaluer les implications de la décision du Parlement de Sarajevo, a déclaré leur porte-parole John Mills.

Enfin, dans l'enclave musulmane de Bihac, dans le nord-ouest de la Bosnie-Herzégovine, coincée entre les territoires de Croatie et de Bosnie sous contrôle serbe, des manifestations ont eu lieu en faveur de l'autonomie proclamée lundi par le leader local Fikret Abdic. Des unités musulmanes fidèles au régime du président Izetbegovic sont intervenues, notamment dans la ville de Cazin, pour réprimer ces manifestations. – *(AFP, Reuter.)*

Le président de la commission de l'ONU sur les crimes de guerre a démissionné

AMSTERDAM

de notre correspondant

Le Néerlandais Frits Kalshoven, qui présidait la commission d'enquête de l'ONU sur les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie depuis sa création à l'automne 1992, a récemment démissionné en invoquant des raisons de santé. Dans un entretien au quotidien *NRC Handelsblad*, paru jeudi 30 septembre, il révèle cependant que sa décision était surtout motivée par des *« frictions internes à la commission »* ainsi que par ses *« frustrations »*. Il évoque, outre la lourdeur et la lenteur de l'administration onusienne, l'absence de soutien financier et de coopération active de la part de grands pays européens, tels *« la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et l'Italie (...) qui n'ont même jamais fourni de matériaux d'enquête »*.

« Les pays créent une Commission et puis s'en désintéressent. C'est un scandale qui s'ajoute à nombre d'autres dans ce conflit », ajoute M. Kalshoven.

Ch. Ch.

L'angoisse des Croates de la Krajina

En Krajina, territoire de l'est de la Croatie contrôlé par les forces serbes depuis la guerre de 1991 un petit village, Podlapaca, résiste toujours. Mais peut-être plus pour très longtemps

PODLAPACA (Krajina)

de notre envoyé spécial

Comptant aujourd'hui 117 âmes, toutes croates, contre plus de 200 avant la guerre, ce riche hameau étiré en longueur abrite la plus forte communauté croate vivant encore en « République serbe de Krajina », autoproclamée en Croatie. Mais, depuis que, plus au sud, les Croates ont, début septembre, repris une cinquantaine de kilomètres carrés d'une zone occupée par les forces serbes puis rasé plusieurs hameaux à population serbe, tuant au moins seize personnes en se retirant sous la pression des Nations unies, Podlapaca retient son souffle. Comme si le cycle de la haine et de la vengeance allait s'accélérer.

Plus personne n'ose s'aventurer dans les champs. Le village est encerclé par les forces de défense territoriale serbes qui en interdisent l'accès et la sortie. Officiellement, les soldats serbes sont là pour « protéger » les villageois des extrémistes. *« Mais on se demande ce qu'il font là »*, dit un vieux Croate du village. D'autant plus que les autorités locales serbes ont prévenu les villageois : elles ne peuvent plus assurer leur sécurité. Alors, comme la majorité des habitants du village, Nikola, qui fait office de maire, veut partir. *« On ne peut plus travailler »*, déplore-t-il dans la ferme qui appartient, *« depuis des générations »*, à sa famille.

A Zagreb, les médias croates ont affirmé que cinq résidents avaient été assassinés à la mi-septembre. A tort. Le dernier meurtre d'un villageois remonte à juin dernier. *« Un jeune homme, tué d'un balle dans le dos alors qu'il se lavait les mains après avoir ramassé des pommes de terre »*, précise un vieux paysan célibataire, qui n'a *« rien à perdre »*. Dans la « République » serbe de Krajina, plus de 500 Croates ont été tués et 3 000 expulsés depuis le déploiement des « casques bleus », selon Zagreb. Aucune des quelque 250 000 personnes déplacées en Croatie par la guerre de 1991 n'a pu retourner chez elle comme le prévoyait le plan international de paix pour la Croatie (le plan Vance).

En juin 1992, les forces serbes sont entrées à Podlapaca, ont rassemblé les habitants ; un homme a été tué. Les « casques bleus » déployés en Krajina sont venus et ne sont plus repartis du village. Depuis l'attaque croate de début septembre, les « casques bleus » tchèques ont même renforcé leur présence. Le responsable des affaires civiles de la Force de protection des Nations unies dans l'ex-Yougoslavie (FORPRONU) a prévenu les autorités locales serbes que si les villageois devaient partir, faute de protection, elles risquaient d'être condamnées pour « nettoyage ethnique ».

A l'heure où le mandat des « casques bleus » en Croatie est remis en cause par les autorités de Zagreb qui en contestent l'efficacité, la FORPRONU tente d'éviter un nouveau désastre. Mais, à une trentaine de kilomètres de là, à Licki-Osik, village stratégique du sud de la Krajina, un officier serbe montre les derniers dégâts causés par l'artillerie croate et répond par un seul mot lorsqu'on lui demande quand il remettra ses armes lourdes à l'ONU, comme le prévoit le plan de paix : *« Jamais ! »*.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Embargo contre la Serbie

La Bulgarie et la Macédoine réclament des compensations

La Bulgarie a réclamé, jeudi 30 septembre, des mesures pour compenser les pertes – évaluées par Sofia à plus de 6 milliards de dollars – subies en raison des embargos décidés par l'ONU contre l'Irak ainsi que contre la Serbie et le Monténégro. La Bulgarie n'a, jusqu'à présent, reçu aucune compensation, *« à l'exception de tapes sur l'épaule en guise de consolation »*, a dénoncé le premier ministre bulgare, Ljuben Berov, devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Par ailleurs, Kiro Gligorov, président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, a appelé la communauté internationale à aider économiquement son pays pour compenser les effets des sanctions contre la Serbie et le Monténégro, qui ont entraîné une baisse de 50 % du produit national. – *(AFP.)*

EUROPE

ITALIE : à Palerme et à Naples

La police procède à un important coup de filet contre la Mafia

La police italienne a effectué, jeudi 30 septembre, une trentaine d'arrestations dans le cadre d'une grosse rafle contre la Mafia qui a notamment conduit à l'interpellation de l'un des « parrains » de Palerme, Benedetto Graviano. A Naples, les enquêteurs ont découvert un « trésor » évalué à plusieurs dizaines de milliards de lires.

Benedetto Graviano, le patron présumé du Brancaccio

ROME

de notre correspondante

Benedetto Graviano, le « boss » présumé du Brancaccio, un des quartiers les plus défavorisés de Palerme, a été arrêté, tard dans la soirée du mercredi 29 septembre, alors qu'il regagnait en voiture une villa à la périphérie de la capitale sicilienne.

Benedetto Graviano, dont la cachette était surveillée depuis quelque temps déjà par la garde mobile, serait, avec ses deux frères – Giuseppe, un des tueurs du clan des Corléonais, et Filippo, qui fut condamné avec lui, lors du maxi-procès anti-Mafia de Palerme, à cinq ans de réclusion, – l'un des chefs de la principale « famille » du Brancaccio, spécialisée dans les explosifs. Et même si les enquêteurs restent très prudents, certains n'excluent pas que les frères Graviano aient pu commanditer ou participer à l'assassinat, le 15 septembre, de Don Giuseppe Puglisi, le curé de San Gaetano, dont les activités et les prises de position courageuses avaient irrité la criminalité organisée.

Parallèlement, les divers services spécialisés contre la Mafia ont opéré, jeudi 30 septembre, leur plus beau coup de filet : une trentaine de mandats d'arrêt en tout, dont la moitié en Toscane, près d'une centaine de perquisitions, etc. Au total, les enquêteurs ont pu reconstituer les activités – surtout financières et de recyclage d'argent – menées par les différentes « familles » dans la région. Il s'agit notamment d'un vaste trafic d'armes et de stupéfiants rendu possible, pour « faire du business », par une « paix mafieuse » locale, délibérément consentie entre clans qui, en dehors de la Toscane, continuaient à se faire la guerre. A l'origine de ces découvertes : pour une bonne part, les confessions du repenti Gaspare Mutolo, qui était devenu, semble-t-il, depuis cinq ans un des hommes de référence de la Mafia en Toscane, avant de collaborer avec la justice en 1992.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Le trésor de Naples

ROME

de notre correspondante

A Naples, on ne s'étonne pas facilement. Surtout en ces temps troublés qui ont vu, par exemple, une des gloires locales, l'ex-ministre de la justice, Francesco De Lorenzo, accusé *d'avoir touché de l'argent sur la diffusion* de spots télévisés anti-sida, ou encore les politiciens les plus en vue de la ville, dénoncés pour leurs liens supposés avec la Camorra, l'équivalent napolitain de la mafia sicilienne. Pourtant, la découverte, jeudi 30 septembre, par les enquêteurs de l'opération « Mani pulite » (mains propres), de la gigantesque affaire de corruption qui gangrène le pays depuis des mois, en a laissé plus d'un bouche bée. Il y a de quoi : cette fois-ci, il n'y a ni compte courant, ni caisse noire, ni compte secret, mais une centaine de lingots d'or, dix d'argent, une vingtaine de diamants, des pierres précieuses, un amoncellement hétéroclite d'objets en or, des pièces de monnaies antiques et de collection, y compris des roubles du temps du tsar Nicolas II, sans compter de l'argent provenant d'une centaine de pays, le tout dans un énorme coffre-fort de 1,5 mètre de haut.

Ce trésor, digne des pirates de l'ancien temps, serait celui de Duilio Poggiolini, haut fonctionnaire du ministère de la santé. Actuellement emprisonné à Naples, dans le cadre de l'enquête sur le « scandale de la santé », ce dernier avait été « trahi » par son goût pour les œuvres d'art, notamment un tableau, reçu « en cadeau » de la part de firmes pharmaceutiques. Le coffre était caché sous un panneau de bois dans une villa du quartier résidentiel des Parioli à Rome, appartenant à Mme Poggiolini. Celle-ci a déclaré ne rien savoir du coffre, ni de son contenu. Les magistrats ont mis une dizaine d'heures à répertorier tous les objets. On parle d'une première estimation à 10 milliards de lires environ (30 millions de francs), auxquels s'ajouterait une autre dizaine de milliards sur l'inévitable compte en Suisse.

M-C. D.

ALLEMAGNE : candidat à la présidence de la République

Steffen Heitmann ou l'« erreur » d'Helmut Kohl

En désignant, le mois dernier, Steffen Heitmann comme candidat du Parti chrétien-démocrate à la présidence de la République fédérale, dont l'élection doit se dérouler le 23 mai 1994, le chancelier Helmut Kohl a peut-être commis l'une des rares erreurs majeures de sa carrière politique. Au départ pourtant, ce choix pouvait apparaître comme une nouvelle preuve de son flair, une manifestation supplémentaire de cette aptitude à prendre, d'instinct, la bonne décision au bon *moment*.

La succession de Richard von Weizsäcker, arrivé au terme de ses deux mandats de cinq ans, était délicate à organiser : il fallait trouver, comme président fédéral un homme susceptible de symboliser tout à la fois l'unité profonde du pays et de donner à l'extérieur une image de l'Allemagne nouvelle propre à désarmer les méfiances et les craintes suscitées par sa nouvelle puissance. Une tâche dont Richard von Weizsäcker s'était acquitté avec un brio certain, trop même aux yeux d'un chancelier quelque peu jaloux de ses capacités rhétoriques et de son crédit moral.

Depuis plusieurs mois, Helmut Kohl avait exprimé son souhait de voir accéder à la magistrature suprême une personnalité issue d'Allemagne de l'Est. Il entendait ainsi faire un geste symbolique montrant aux citoyens de l'ex-RDA, en proie à des frustrations multiples, qu'on les considérait à l'Ouest comme des gens dignes d'occuper les plus hautes responsabilités de l'Allemagne unifiée.

Une idée non dépourvue d'arrière-pensées électorales : les études d'opinion montrent que les pertes des chrétiens-démocrates risquent d'être considérables dans les « nouveaux Länder » orientaux, où l'on reproche au gouvernement les promesses non tenues de faire de ces régions un nouvel eldorado.

Il fallait cependant trouver, parmi les hommes politiques locaux, une personnalité vierge de toute compromission avec l'ancien régime et sa police politique, et d'un poids suffisant pour assumer une charge, certes honorifique, mais exigeant tout de même de son titulaire qu'il sache se conduire dans le monde avec la dignité qui sied au plus haut personnage d'une grande nation.

Un conservateur de choc

Helmut Kohl avait cru découvrir l'oiseau rare en la personne de Steffen Heitmann, quarante-neuf ans, ministre de la justice du Land de Saxe. Ce théologien de Dresde avait traversé le communisme sans se signaler, ni comme compagnon de route du régime ni comme dissident ouvert. Il s'était contenté de cultiver, au sein de sa « niche » familiale, les valeurs traditionnelles de l'Allemagne conservatrice.

Après la chute du mur de Berlin, Steffen Heitmann montre un zèle tout particulier à poursuivre les « informateurs » de la Stasi, et contribue à élaborer la nouvelle Constitution du Land de Saxe. Cette activité lui vaut l'estime du ministre-président de Saxe, Kurt Biedenkopf, venu de l'Ouest pour prendre en mains les destinée du Land.

Or, dès qu'il fut placé sous les feux de l'actualité, Steffen Heitmann est apparu comme un conservateur de choc, prenant le contre-pied des valeurs libérales et tolérantes dominantes dans de très larges secteurs de la population, des anciens soixante-huitards jusqu'à la bourgeoisie urbaine éclairée. Pour Steffen Heitmann, la place de la femme *est « aux fourneaux », ce qui fait* hurler la classe politique féminine, y compris au sein de la CDU. La presse de gauche s'est empressée de rapporter une réflexion du candidat-président se promenant dans un quartier de Stuttgart fortement peuplé d'immigrés : *« Est-on vraiment encore chez soi ? »*, un propos jugé, dans cette même presse, de nature à encourager les auteurs d'exactions racistes qui sont la honte de l'Allemagne.

Plus grave, dans un entretien à la *Süddeutsche Zeitung*, Steffen Heitmann affirme qu'il faut *« en finir avec les tabous »* sur des thèmes comme les responsabilités particulières découlant du passé nazi de l'Allemagne. Le président de la communauté juive allemande, Ignatz Bubis, s'est ému de ces propos et, après une conversation en tête-à-tête avec M. Heitmann, est parvenu à la conclusion qu'il ne s'agissait pas d'un malentendu, et que l'attitude de ce dernier revenait à *« rendre l'antisémitisme présentable »*.

Cette offensive anti-Heitmann place le chancelier Kohl dans une situation délicate. Même si son candidat est défendu avec vigueur par la CSU bavaroise et les commentateurs ultra-conservateurs de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* qui dénoncent *le Kulturkampf* mené par la gauche, Helmut Kohl est placé devant un délicat dilemme.

Il peut essayer de faire passer en force Steffen Heitmann devant l'Assemblée fédérale (1), où les chrétiens-démocrates sont arithmétiquement majoritaires, mais il court un risque sérieux de voir son candidat battu par le refus des libéraux du FDP de l'appuyer, et des défections, notamment féminines, dans les rangs de la CDU. S'il renonce à le soutenir, il lui sera difficile de trouver un autre candidat correspondant aux critères qu'il avait lui-même définis.

Tout cela pourrait bien faire l'affaire du concurrent de Steffen Heitmann, le social-démocrate Johannes Rau, ministre-président de Rhénanie du Nord-Westphalie, qui séduit au-delà des rangs du SPD. L'élection présidentielle est *traditionnellement* en RFA un baromètre des changements politiques à venir. Elle pourrait, cette fois-ci, annoncer du gros temps pour le chancelier.

LUC ROSENZWEIG

(1) Le président de la République est élu par une Assemblée fédérale composée des députés au Bundestag et au Bundesrat, ainsi que des délégués des Parlements régionaux.

Le chancelier condamne les injustices commises par le fisc nazi contre les juifs

Le chancelier Helmut Kohl a pour la première fois solennellement condamné, jeudi 30 septembre, les graves injustices commises envers les juifs par la justice fiscale allemande sous le nazisme et souhaité que ces exactions ne soient plus jamais passées sous silence. *« Il est tout à fait opportun de rappeler ce chapitre noir de l'histoire de la cour fiscale »*, a lancé le chancelier, dans un discours prononcé à l'occasion du 75e anniversaire de cette juridiction, qui tranche en dernière instance sur les litiges fiscaux.

M. Kohl a ainsi fait largement écho aux critiques lancées ces derniers jours contre la cour, accusée d'avoir volontairement gommé cette période infamante de son histoire. Il a souligné que *« les membres de la cour avaient failli à leur devoir durant le national-socialisme »*.

Dès 1933, la cour fiscale du Reich avait prononcé des arrêts antisémites, allant souvent au-delà de la législation nazie ; les cimetières juifs furent imposés comme du terrain à bâtir et un impôt spécial sur le patrimoine juif, levé en 1938, fut justifié par la cour comme *« une pénitence pour l'attitude hostile des juifs contre le peuple allemand et son Reich »*. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

En visite à Stockholm

M. Mitterrand a plaidé pour un renforcement des liens avec l'Europe de l'Est

STOCKHOLM

de notre envoyé spécial

M. Mitterrand avait déjà visité la Suède à plusieurs reprises, mais c'est apparemment avec un grand plaisir qu'il a retrouvé Stockholm, jeudi 30 septembre. Officiellement, cette visite d'un jour avait pour objet l'inauguration, au NationalMuseum, de l'exposition Le soleil et l'étoile du Nord qui retrace les relations artistiques entre la France et la Suède du dix-huitième siècle, à l'époque de Gustav III, au temps où l'on parlait le français à la cour de Suède.

Cette exposition, qui sera présentée au Grand Palais, à Paris, à partir du 15 mars, constitue, selon le souverain actuel, Carl XVI Gustav, *« le plus grand projet culturel suédois à l'étranger depuis des décennies »*. Le roi, descendant en ligne directe des Bernadotte, avait répété quelques phrases dans un français impeccable pour lancer solennellement à M. et Mme Mitterrand au début de la cérémonie : *« Je suis fier d'avoir mes racines dans ce beau pays. »*

M. Mitterrand s'est entretenu pendant une heure avec le premier ministre suédois, Carl Bildt. Tout comme la Norvège, la Finlande et l'Autriche, la Suède est candidate à l'adhésion à la CEE. Les négociations en cours avec Bruxelles devraient s'achever dans le courant de l'année prochaine, après quoi un référendum « consultatif » sera organisé. La plupart des partis politiques sont ici favorables à l'adhésion, mais l'opinion est beaucoup plus partagée et les sondages indiquent que le « non », aujourd'hui, l'emporterait.

Lorsque les Suédois entendent parler de projets de réforme des institutions de la CEE prenant en compte l'importance démographique des différents Etats membres, ils bondissent. M. Mitterrand, particulièrement détendu, est resté évasif sur le sujet, en faisant remarquer qu'il ne s'agissait pas *« de réduire l'influence des petits pays, mais qu'il ne fallait pas non plus réduire exagérément l'influence des grands... »*. Il s'est prononcé également en faveur d'un soutien plus actif aux pays d'Europe centrale et orientale, *« en bâtissant, dans les plus brefs délais, un autre système, une confédération, par exemple, comme j'en avais lancé l'idée »*, a-t-il dit.

Sur le dossier du GATT, le président n'était pas ici tout à fait en terre amie. Depuis des mois, la presse locale ne cesse de critiquer sévèrement la position française sur le volet agricole et les risques de blocage qu'elle entraîne pour l'ensemble de l'accord commercial international. Pour répondre à ces attaques, le chef de l'Etat n'a pas haussé le ton, se contentant de faire remarquer que, les intérêts des deux pays étant différents, les prises de position sont différentes. *« Nous devons sauvegarder notre agriculture, nous souhaitons*, a-t-il indiqué, *ne pas avoir à utiliser notre droit de veto, un bon compromis est préférable (...). Il faut espérer que la sagesse l'emportera aux Etats-Unis »*. Quant à son hôte suédois, Carl Bildt, il n'a pas voulu rompre la bonne humeur de cet après-midi d'automne à Stockholm : *« Il est naturel de se battre*, a-t-il dit poliment, *de se battre d'une façon obstinée, pour défendre ses intérêts nationaux. »*

ALAIN DEBOVE

MM. Eltsine et Kozyrev mettent en garde l'OTAN contre un élargissement vers l'est

Le président russe Boris Eltsine et le ministre des affaires étrangères Andreï Kozyrev ont mis en garde les pays occidentaux, jeudi 30 septembre, contre un élargissement de l'OTAN à des pays d'Europe centrale et orientale.

Dans une lettre adressée aux dirigeants américains, français, britanniques et allemands, Boris Eltsine récuse l'idée d'une intégration de pays anciennement communistes à l'Alliance atlantique qu'il juge non conforme à l'accord de 1990 sur la réunification de l'Allemagne. Il propose en revanche que l'OTAN et la Russie assurent conjointement la sécurité de ces pays. Cette mise au point est en retrait par rapport aux déclarations faites par le président russe lors de sa visite à Varsovie, il y a un mois. M. Eltsine avait alors laissé entendre que la Russie ne s'opposerait pas à l'adhésion à l'Alliance de la Pologne, l'un des pays candidats.

Dans un entretien accordé au magazine allemand *Stern*, Andreï Kozyrev recommande à l'OTAN de ne pas isoler la Russie et lui suggère plutôt de resserrer ses relations avec les forces armées russes. *« L'objectif*, dit-il, *doit être d'intégrer la Russie à la communauté internationale. (...) Nous n'excluons pas de rejoindre l'OTAN. »*

ASIE

Alors que la Chine célèbre sa fête nationale

Pékin et Washington souhaitent retrouver des « relations stables »

A l'occasion de la fête nationale chinoise, le premier ministre chinois, Li Peng, a souhaité, jeudi 30 septembre, le maintien de *« relations stables »* et le développement de la coopération avec les Etats-Unis. Cette déclaration intervient alors que Washington s'apprête à prendre une série de mesures destinées à réchauffer des relations sino-américaines actuellement tendues.

PÉKIN

de notre correspondant

Un détournement d'avion en famille, avec pour armes un couteau, du sable et des graines, à destination de Taïwan – le quatrième en cinq mois – au moment même où les dirigeants chinois s'apprêtaient à apparaître en ordre protocolaire pour manifester la permanence du pouvoir chinois à l'occasion de la fête nationale du 1er octobre, cela fait désordre. Le détournement s'est achevé sans drame, selon la procédure désormais habituelle. Le pirate, un chauffeur de taxi de trente et un ans accompagné de son épouse et de son fils, a été fait prisonnier à Taïpeh. L'avion, un Tupolev qui effectuait la liaison entre Jinan, chef-lieu de la province du Shandong, et Canton, dans le sud, a été restitué avec ses passagers aux autorités continentales.

L'incident confirme l'impression donnée par les dernières tentatives de détournement sur les nouvelles consignes pour les équipages continentaux : la sécurité des passagers prime désormais la « face » nationale, ce qui n'est pas nécessairement une mauvaise chose mais risque d'encourager les vocations. Le détournement de jeudi suit de peu l'annonce répétée par la presse officielle d'un renforcement des dispositifs de sécurité dans les aéroports.

Au moment même où se dénouait l'incident, l'atmosphère était plus sérieuse, voire carrément compassée, au Palais du peuple où la direction chinoise et le corps diplomatique écoutaient Li Peng formuler un nouvel avertissement à l'égard de la Grande-Bretagne à propos de Hongkong : *« Quelles que soient les péripéties qui puissent intervenir, le gouvernement et le peuple chinois seront à même de recouvrer la souveraineté sur Hongkong et d'y maintenir la prospérité et la stabilité à long terme »*, a lancé M. Li avant de souligner que les récents propos menaçants de Pékin, s'abritant derrière l'autorité de Deng Xiaoping, *« traduisent pleinement notre détermination »*.

Evoquant les rapports de la Chine avec le reste du monde, M. Li ne s'est intéressé nommément qu'aux Etats-unis, avec lesquels il a souhaité que se maintiennent *« des relations stables »*. Avec Washington, Pékin espère voir *« la confiance mutuelle renforcée, les complications diminuées, la coopération développée et la confrontation écartée »*. Il s'est abstenu de répéter la tirade énoncée la veille par le chef de la diplomatie chinoise aux Nations unies à New-York contre le *« gendarme du monde autoproclamé »* américain.

Peut-être avait-il été averti des gestes conciliatoires que devait annoncer peu après Washington : l'envoi en octobre du représentant pour les droits de l'homme, John Shattuck, pour reprendre un dialogue gelé sur cette question ; la possibilité de réactiver la commission économique conjointe ; l'éventualité d'une levée des sanctions imposées en août interdisant l'exportation de matériel sensible à destination de la Chine ; celle d'une reprise de la coopération militaire gelée depuis 1989 ; enfin et surtout, l'annonce d'une rencontre du président Clinton avec le chef en titre du régime chinois, Jiang Zemin. La rencontre se tiendrait à Seattle en novembre, en marge de la réunion du forum de la Coopération économique de la région Asie-Pacifique (APEC) que le chef de l'exécutif américain s'efforce de transformer en sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres.

Cette esquisse de relance des rapports sino-américains, après le froid tendu de ces derniers mois, résulte apparemment d'une réflexion au sein de l'administration américaine sur les risques de voir Pékin durcir encore son isolement. Reste à savoir si le gouvernement chinois, empêtré dans une mentalité de forteresse assiégée, saura mettre à profit cette main tendue pour réviser une politique qui l'a récemment conduit à proférer quantité de menaces allant de celle de se dédire de ses engagements en matière de non-prolifération militaire à celles qui concernent Hongkong et Taïwan.

Hormis la promesse de Pékin de continuer à participer au mouvement olympique en dépit de la défaite de sa candidature pour l'an 2 000, rien ne permet de l'envisager dans les discours officiels de ce quarante-quatrième anniversaire de la « République populaire ». Ce dernier a été placé sous le signe de *« l'économie socialiste de marché »*, soit la « théorie » de M. Deng sur une dictature néo-capitaliste déguisée, désormais élevée par *le Quotidien du peuple* au rang d' *« innovation d'une grandeur sans précédent »*. Comme il est également d'usage, la fête a été précédée d'une énergique campagne de « nettoyage » dans la pègre, avec près d'une centaine d'exécutions capitales pour crimes divers. La nouveauté en ce domaine, due à la campagne anti-corruption en cours, a été l'envoi *ad patres* d'employés de banque indélicats, coupables de détournements de fonds s'élevant au maximum à 6 millions de dollars.

FRANCIS DERON

AFRIQUE

Angola : l'ONU joue la carte africaine

Le représentant de l'organisation internationale, émissaire de la paix, court les capitales régionales. Mais l'inflexibilité des belligérants obscurcit l'avenir du pays

LUANDA et HUAMBO

de notre envoyé spécial

On ne pourra pas dire qu'Alioune Blondin Beye néglige son dossier. Nouveau représentant des Nations unies en Angola, cet ancien ministre malien des affaires étrangères reconverti dans la diplomatie onusienne a, en quelques semaines, parcouru des milliers de kilomètres pour tenter de trouver un arrangement qui permette de sortir l'Angola du bourbier où il s'enfonce.

Sautant de Kinshasa à Libreville, d'Harare à Abidjan, en passant par Windhoek et Brazzaville, il a rendu visite à tous les chefs d'Etat africains qui, pense-t-il, pourraient l'aider à résoudre le conflit. *« J'ai un plan,* annonce-t-il au cours de ses conférences de presse, *mais si je le divulgue, il est mort. Alors je ne dirai rien. »* Les journalistes en seront pour leurs frais, tout comme les diplomates qui, à Luanda, se gaussent de ce que certains d'entre eux n'hésitent pas à appeler *« du tourisme »*.

Alioune Blondin Beye a choisi de jouer la carte régionale, *« non pas,* précise-t-il, *parce qu'il y a une solution purement africaine à ce conflit, mais parce qu'il faut utiliser le souci de stabilité des Etats voisins, s'en servir comme d'un atout pour faire évoluer les positions »*. La gangrène angolaise menacerait-elle d'embraser toute la région ? On n'en est sans doute pas encore là, même si certains redoutent les retombées que pourrait avoir le conflit sur l'enclave de Cabinda, dont les énormes réserves de pétrole excitent bien des convoitises, ou sur le Zaïre voisin, régulièrement accusé par le gouvernement de Luanda de porter assistance à la rébellion.

« Démarche irréaliste et naïve »

Même si les motifs de ses fréquents voyages n'ont pas été rendus publics, M. Beye s'est montré particulièrement au Zaïre, en Côte-d'Ivoire et au Maroc, comme s'il comptait sur leurs présidents et roi, amis traditionnels de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), pour fléchir un Jonas Savimbi réfugié dans son repaire de Huambo.

L'attirer hors de son fief pourrait, pensent certains, lui permettre de se rendre compte de l'isolement international dont il est l'objet, lui faire admettre la nécessité d'un compromis qui verrait, pendant une période de transition, le président José Eduardo Dos Santos rester chef de l'Etat tandis que le gouvernement angolais s'ouvrirait à plusieurs ministres de l'UNITA. Durant cette période, l'ONU enverrait une force d'interposition pour garantir le désarmement des deux armées. De nouvelles élections seraient ensuite organisées dont, espère-t-on, les résultats seraient, cette fois, respectés.

« Démarche irréaliste et naïve », rétorque, sans appel, le premier ministre angolais, Marcolino Moco. *« Faire sortir Savimbi de Huambo n'est pas la solution. Il veut la guerre, il faut y répondre pour le forcer à accepter la paix. »* En quelques mois, les positions de Luanda se sont sensiblement crispées. Echaudé par les cuisants échecs des pourparlers de paix d'Addis-Abeba et d'Abidjan, en février et en mai, le gouvernement angolais ne croit visiblement plus aux vertus du dialogue même si, officiellement, il continue à le réclamer.

Le principal objectif de Luanda est désormais de susciter une crise à l'intérieur de l'UNITA en l'obligeant à mener une guerre que ses moyens ne lui permettraient pas de poursuivre. Le premier ministre spécule ainsi ouvertement sur la scission que la poursuite des combats ne manquerait pas, selon lui, d'y provoquer, aboutissant à l'élimination de l'aile « militariste » de l'UNITA – avec à sa tête Jonas Savimbi – au profit d'une hypothétique tendance « politique », plus encline à la négociation.

Une telle perspective ne tolère aucun compromis. Luanda qui, ces derniers mois, avait semblé s'assouplir, est revenu à une stricte orthodoxie, appelant au respect pointilleux de l'accord signé le 31 mai 1991 à Lisbonne, qui aurait dû mettre un terme définitif à la guerre, comme à celui des résultats électoraux qui, en septembre 1992, ont consacré la défaite de M. Savimbi.

Or c'est précisément ce que ce dernier juge inacceptable. Non seulement il réfute les élections perdues, selon lui, à cause d'une « fraude massive », mais il juge désormais l'accord de Lisbonne *« dépassé »*. *« Même s'il reste des points valables, l'essentiel a été violé »*, affirme aujourd'hui le chef de l'UNITA, pour qui la reprise des livraisons d'armes au gouvernement de Luanda a rendu tout le processus caduc. Encore plus radical, Geronimo Wanga, gouverneur UNITA de Huambo, un vieux compagnon de Jonas Savimbi, assure que *« l'accord est mort. Nous sommes revenus à la situation antérieure,* ajoute-t-il, *il faut renégocier un nouvel accord global. Tout ce qui s'est passé avant est nul et non avenu »*.

L'impasse paraît donc totale entre un gouvernement qui tient plus que jamais à sa légitimité issue d'élections internationalement reconnues, et un mouvement rebelle qui, outre l'arrêt des combats, exige la formation d'un gouvernement de transition, l'annulation des résultats électoraux et la mise en œuvre d'une *« véritable décentralisation administrative »* qui verrait la police et l'essentiel de l'administration échapper à l'autorité du gouvernement central.

Le temps des colonels ?

« Savimbi cherche la partition du pays », met en garde M. Moco. *« Nous pourrions, à terme, discuter d'une éventuelle fédération »*, rétorque M. Wanga pour lequel, quoi qu'on en dise, Luanda demeurera la capitale de l'Angola.

En attendant la guerre continue et, probablement, durera. Au fil des mois, la méfiance et la haine, nourries par les espoirs déçus, les réminiscences historiques, les médiations avortées et la violence des combats en cours, n'ont fait que s'exacerber, réduisant d'autant la marge de manœuvre des responsables politiques de chaque camp.

Du côté de l'UNITA, les militaires s'affirment convaincus de pouvoir gagner, mais, dit l'un d'eux, *« nous respecterons les décisions politiques de notre direction »*. Curieuse précision qui pourrait laisser croire que tout le monde n'est pas d'accord sur les concessions à consentir en cas de négociations, voire sur le principe même de discussions avec l'adversaire.

Les mêmes réticences sont perceptibles à Luanda où, dans son bureau de l'état-major, le général T ne cache pas le dédain dans lequel lui et certains de ses camarades tiennent leur gouvernement, coupable d'avoir trop longtemps tergiversé face à l'ennemi. *« Un gouvernement d'incapables qui a été impuissant à accompagner nos efforts,* tonne-t-il. *Un gouvernement de corrompus qui a laissé la corruption s'installer jusque dans l'armée. Nous sommes fatigués de ces négociations qui nous coûtent si cher. La situation du pays est grave. Il y a de sérieux risques d'affrontement social. C'est presque plus dangereux que l'UNITA. Personne ne peut continuer à vivre dans ces conditions. »* Le temps des colonels serait-il proche ?

GEORGES MARION

SOMALIE

Un homme d'affaires italien a été arrêté par les forces des Nations unies

Un transporteur italien, Giancarlo Marocchino, travaillant aussi bien pour l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM II) que pour des entreprises italiennes, a été arrêté mardi 28 septembre, pour interrogatoire, officiellement parce que ses employés ont proféré des menaces contre des « casques bleus », selon un porte-parole de l'ONUSOM.

« Il y a quelques jours des soldats de l'ONUSOM sont allés visiter l'un de ses entrepôts afin de voir s'ils pouvaient le louer. Ses employés ont menacé les militaires et il a été arrêté mardi pour être interrogé sur cet incident », a précisé mercredi le porte-parole. *« Nous prenons très au sérieux les menaces proférées contre les troupes de l'ONUSOM »*, a souligné le capitaine McDavitt, se refusant à toute spéculation sur d'autres motifs pour cette arrestation, tels que le trafic d'armes ou d'éventuels liens avec le chef de guerre Mohamed Farah Aïdid recherché par l'ONU.

Le transporteur italien, selon des sources informées, travaille depuis 1984 à Mogadiscio et connaît des *« Somaliens de tous bords »*. Les mêmes sources précisent que l'ambassadeur d'Italie a effectué une démarche à son sujet auprès de l'ONU.

Des Nations unies, à New-York, le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, a évoqué jeudi la *« volonté de revanche militaire »* américaine en Somalie. *« On a perdu de vue les buts politiques de cette opération, et on a assisté à une sorte de volonté de revanche militaire qui ne peut aboutir à rien. Je me réjouis de voir l'administration américaine reparler maintenant de la finalité politique de l'opération »*, a déclaré en direct sur RTL le ministre français.

Par ailleurs, un « casque bleu » pakistanais a succombé jeudi à ses blessures, portant le nombre des militaires de l'ONU tués, depuis le mois de mai, à soixante-cinq (dont sept par accident). – *(AFP, Reuter.)*

□ **ALGÉRIE : arrestation des meurtriers présumés d'un ancien premier ministre.** – Trente-six personnes impliquées dans l'assassinat de l'ex-premier ministre algérien Kasdi Merbah, le 21 août, ont été arrêtées et présentées devant la Cour spéciale d'Alger, ont annoncé jeudi 30 septembre les services de sécurité algériens. Trois des prévenus, des islamistes, ont perpétré le meurtre, avec cinq complices qui sont activement recherchés. Quant aux trente-trois personnes également interpellées, elles constituaient *« le réseau d'information et de soutien »* des criminels. – *(AFP, Reuter.)*

GUINÉE : à la suite de violents incidents qui ont fait dix-huit morts

Le président Lansana Conté critique l'« irresponsabilité » des autorités de Conakry

Les affrontements qui ont opposé, pendant deux jours à Conakry, des manifestants aux forces de l'ordre ont fait 18 morts et 198 blessés, a indiqué jeudi 30 septembre le président guinéen Lansana Conté, qui a interdit *« toute manifestation de rue »* jusqu'au déroulement de l'élection présidentielle du 5 décembre prochain. S'adressant au gouverneur de Conakry et aux élus locaux, le chef de l'Etat a affirmé qu'il était *« prêt à tous les sacrifices »* pour que l'élection présidentielle se déroule à la date prévue. Qualifiant les autorités de Conakry d'*« irresponsables »*, il a ajouté : *« N'oubliez pas que vous êtes responsables de tous les citoyens sans tenir compte de leur appartenance politique. »* Il a aussi annoncé que les forces de l'ordre n'avaient plus le droit de faire usage de leurs armes tout en demandant à la population de *« ne pas les agresser »*.

La police a reconnu que deux manifestants avaient été tués par balles mardi par des membres des forces de l'ordre, qui ont été arrêtés. Les incidents, qui s'étaient poursuivis mercredi, avaient commencé lorsque les forces de l'ordre étaient intervenues pour empêcher un rassemblement convoqué par des partis d'opposition. – *(AFP.)*

CORRESPONDANCE

Les observateurs français au Togo

Nous avons reçu d'Yves Guyon, professeur à l'université Panthéon-Sorbonne, la lettre suivante :

Rendant compte de la récente élection présidentielle au Togo, *le Monde* écrit dans son numéro du 28 août qu'une dizaine de Français, dont j'étais le porte-parole, auraient usurpé la qualité d'« observateurs » desdites élections. Cette affirmation est inexacte. La délégation en question, qui comprenait dix Français et un Espagnol, a été régulièrement accréditée en qualité d'observateur officiel par le ministère des affaires étrangères du Togo et par la commission électorale nationale. Ces personnalités, qui n'avaient aucun lien privilégié avec le gouvernement du Togo, ont visité plus de cent bureaux de vote, choisis librement par elles. On ne voit dès lors pas pourquoi leurs constatations auraient moins de pertinence que celles d'autres groupes, qui n'ont peut-être pas eu une vue aussi complète du déroulement du scrutin.

□ **Le Programme alimentaire mondial va distribuer 10 000 tonnes de vivres aux réfugiés togolais du Ghana.** – Le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé jeudi 30 septembre qu'il allait fournir plus de 10 000 tonnes de nourriture aux *« milliers de réfugiés togolais résidant temporairement au Ghana »*. Le coût de l'opération, qui s'étalera jusqu'à la fin de mars 1994, est évalué à 3,7 millions de dollars. En début d'année, des milliers de Togolais, fuyant les violences politiques, s'étaient réfugiés au Bénin et au Ghana. Au plus fort de la crise socio-politique, 150 000 Togolais s'étaient réfugiés au Bénin et quelque 100 000 autres au Ghana. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Un entretien avec le président du Mozambique

« Il est fondamental de créer une seule armée avant d'organiser des élections », nous déclare Joaquim Chissano

De retour de New-York où il venait d'assister aux débats des Nations unies, le président du Mozambique, Joaquim Chissano, a passé une journée à Paris où il nous a accordé un entretien.

« Le 4 octobre, cela fera un an que vous avez signé, à Rome, un accord de paix avec le chef de la RENAMO, Afonso Dhlakama. Où en est aujourd'hui le processus de réconciliation nationale ?

– L'application de l'accord de Rome connaît un certain retard. D'abord parce que les troupes des Nations unies sont arrivées plus tard que prévu. Aujourd'hui, elles sont sur place, avec sept mille hommes. Ensuite, l'attitude de la RENAMO dans les travaux des différentes commissions a été une autre cause de retard. Tout cela appartient au passé.

Pourtant, à cause de ces retards, le cantonnement et la démobilisation des combattants n'ont pas encore commencé. Les Nations unies ont déterminé les quarante-neuf centres de regroupement disséminés à travers le pays. Trente-cinq sont prêts à accueillir nos militaires et les hommes de la RENAMO.

Mais le mouvement de M. Dhlakama pose aujourd'hui de nouvelles conditions au regroupement de ses forces. Il est évident que le gouvernement ne va pas démobiliser unilatéralement. Il faut absolument qu'il y ait simultanéité. De notre côté, nous sommes prêts à commencer le processus aujourd'hui même.

Le problème posé par la constitution de la nouvelle armée mozambicaine, qui intégrera des soldats des deux camps, n'est pas définitivement résolu. La RENAMO a accepté d'envoyer les cinquante premiers hommes, dans un centre de formation à Nyanga, au Zimbabwe. Mais quand les instructeurs ont demandé qu'on envoie le deuxième groupe, seul le gouvernement l'a fait, pas la RENAMO.

Nous sommes en train de discuter d'un calendrier, préparé par l'ONU, qui devrait nous permettre d'avoir, en octobre 1994, une nouvelle armée nationale et d'organiser les premières élections démocratiques, avec le concours des observateurs des Nations unies. Il nous faut respecter ce délai, car l'ONU n'aura pas les moyens de rester plus longtemps sur place. La résolution de l'ONU sur les élections est très claire : celles-ci doivent avoir lieu avant octobre 1994.

A Maputo, le mois dernier, nous sommes tombés d'accord, M. Dhlakama et moi-même, sur la nécessité de nommer trois conseillers, auprès de chaque gouverneur de province, afin de faciliter la réintégration des zones contrôlées par la RENAMO dans l'administration générale de l'Etat. C'est une concession que nous avons faite et qui n'était pas prévue dans l'accord de Rome. Nous avons aussi accepté, autre concession, d'inviter une unité de police des Nations unies pour contrôler les activités de notre police nationale.

Pour nous, il n'est évidemment pas question de revenir sur les accords de Rome mais seulement de trouver les moyens de les appliquer au mieux.

– Vous exigez une démobilisation complète avant la tenue des élections ?

– Les Nations unies ne nous demandent pas d'organiser les élections présidentielle et législatives avant octobre 1994 coûte que coûte, dans n'importe quelles conditions. Il est essentiel, fondamental, que nous ayons préalablement démobilisé et créé une seule armée, une armée de l'Etat. C'est la position du gouvernement. Nous ne pouvons nous permettre de réaliser des élections, avant que ces conditions, prévues dans l'accord, ne soient remplies.

– Vous avez en tête le fâcheux précédent de l'Angola ?

– Les choses sont différentes en Angola. Là bas, des élections démocratiques ont bien eu lieu. Leur résultat a été reconnu par la communauté internationale mais rejeté par l'une des parties. C'est ce refus d'accepter le verdict des urnes qui a provoqué la reprise de la guerre civile. Ce n'est pas seulement le fait que les deux parties restaient armées.

Au Mozambique, l'ONU fait bien son travail. Nous travaillons selon un plan de paix établi, tout en discutant des problèmes qui surgissent. Les Nations unies ne sont pas chargées d'une médiation – puisque la négociation est terminée – mais de vérifier la bonne application de l'accord.

– Vous venez de rencontrer le président Clinton à New-York, en marge des débats à l'ONU. Vous a-t-il semblé préoccupé par la situation au Mozambique ?

– Notre rencontre n'était pas programmée. Il en a eu l'intitiative à la dernière minute. C'est le signe de son intérêt. Le président Clinton a exprimé sa conviction qu'il ne faut pas oublier l'Afrique, que l'Afrique est un continent qui mérite l'attention du monde, qu'il faut y encourager la démocratisation et le développement économique. Il m'a paru désireux d'aider davantage le Mozambique.

– A Paris, vous avez rencontré notamment Bruno Delaye, conseiller de l'Elysée pour les affaires africaines, et le ministre de la coopération, Michel Roussin. De quoi avez-vous parlé ?

– J'étais venu en visite officielle en France en juillet. Deux mois plus tard, nous avons fait un premier bilan du « suivi ». Ils m'ont indiqué que des délégations gouvernementales françaises se rendront prochainement au Mozambique. Et mon premier ministre viendra à Paris en décembre pour rencontrer des hommes d'affaires. Nous continuons à privatiser l'ancien secteur d'Etat. Cela doit intéresser les milieux d'affaires étrangers. Il leur reste à gagner les concours...

– Que pensez-vous de l'évolution actuelle de l'Afrique du Sud ?

– Elle est positive. Nous avons déjà établi des relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud. Il y a une plus grande liberté de mouvement des personnes mais aussi du point de vue économique et commercial. Nous étudions divers projets de coopération avec nos voisins sud-africains, notamment dans le tourisme.

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC FRITSCHER
et JEAN-PIERRE LANGELLIER

AMÉRIQUES

NICARAGUA

Les méthodes de l'ex-président Daniel Ortega sont contestées au sein du Front sandiniste

Les appels à déclencher *« une bataille populaire de rue »*, lancés par l'ex-président Daniel Ortega dans le cadre de la grève des transports qui s'est terminée vendredi 24 septembre, ont accru le malaise au sein de sa propre formation politique, le Front sandiniste de libération nationale (FSLN).

MEXICO

de notre correspondant

« Daniel et son frère Humberto [le chef de l'armée dont la présidente Violeta Chamorro a annoncé le remplacement en 1994] *ont fait leur temps. Ils doivent partir tous les deux pour permettre au parti de se moderniser »*, n'hésite plus à dire un ancien ministre sandiniste, Carlos Tunnermann. Ce dernier, qui fut aussi ambassadeur à Washington, se considère désormais comme un *« dissident »* au sein du Front sandiniste de libération nationale (FSLN).

M. Tunnermann a été particulièrement choqué par l'attitude du secrétaire général de son parti, au cours des événements qui ont paralysé Managua la semaine dernière et qui se sont soldés par la mort d'une passante et d'un commandant de police, lui-même militant sandiniste. Il a été atteint par une balle tirée par un manifestant lié aux organisations paramilitaires contrôlées par l'ex-président sandiniste.

« Par ses déclarations incendiaires et démagogiques, ajoute M. Tunnermann, *Daniel Ortega a fait dégénérer une grève légitime* [les propriétaires de taxis, autobus et camions s'opposaient à la création d'un nouvel impôt sur les véhicules et à une augmentation du prix de l'essence, deux mesures dont ils ont obtenu l'annulation]. *Il a violé les accords votés en août par l'assemblée sandiniste, qui s'était prononcée contre la violence. »*

Réunion reportée

Le commandant Ortega devait rendre des comptes, au cours du week-end, devant cette assemblée, la plus haute instance du parti entre les congrès, mais il a fait reporter la réunion à novembre. *« Il n'est pas vraiment menacé par un vote de censure au sein de cette assemblée dont il a lui-même choisi la plupart des membres*, poursuit l'ancien ministre. *En revanche, il a perdu du terrain parmi les députés sandinistes à l'Assemblée nationale. »*

Plusieurs personnalités sandinistes ont pris leur distance à l'égard des frères Ortega, estimant que la stratégie de l'affrontement conduira inévitablement leur parti à la défaite aux élections de 1996. C'est la cas du député José Talavera, de l'ancien ambassadeur du Nicaragua à Paris, Alejandro Serrano, de l'ancien vice-ministre des affaires extérieures, Victor-Hugo Tinoco, et du commandant Luis Carrion.

Vers une Assemblée constituante ?

Les déclarations conciliatrices du président du groupe parlementaire sandiniste, l'écrivain Sergio Ramirez, vice-président de la République jusqu'en 1990, ont été également accueillies avec satisfaction par l'aile modérée du FSLN. Les « dissidents » savent cependant que les Ortega peuvent encore compter sur l'appui de la base et disposent de la force armée, devenue le véritable centre du pouvoir sandiniste depuis la défaite électorale de février 1990.

La coalition qui contribua à porter Mme Chamorro à la présidence de la République, l'Union nationale d'opposition (UNO), tente de tirer parti des dissensions au sein du FSLN. C'est pourquoi le vice-président de la République, Virgilio Godoy, a accepté de rencontrer récemment Daniel Ortega, qu'il accuse par ailleurs d'avoir organisé, en août, la prise d'otages d'une trentaine de dirigeants de l'UNO.

Au cours de cette conversation, raconte un proche de M. Godoy, *« Daniel Ortega a donné l'impression d'être en faveur de l'élection d'une Assemblée constituante. Contre toute évidence, il est convaincu qu'il y obtiendrait la majorité et pourrait ainsi contrebalancer la fronde des députés de son parti. »*

L'UNO, qui a été écartée du pouvoir par un accord entre le FSLN et l'entourage de Mme Chamorro, estime également que la formation d'une Constituante permettrait de neutraliser l'Assemblée nationale où elle a perdu la majorité à la suite de manœuvres douteuses. *« La Constituante serait la solution la moins coûteuse politiquement pour sortir la pays de la crise*, affirme M. Godoy. *Beaucoup moins coûteuse qu'une nouvelle guerre civile. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

□ **Reddition de deux cents rebelles.** – Victor Manuel Gallegos, chef du Front révolutionnaire des ouvriers et paysans, composé d'anciens sandinistes rebelles, et ses deux cents hommes, ont déposé leurs armes, mercredi 29 septembre. Ils réintégreront la vie civile, a-t-on appris de source officielle. M. Gallegos avait obtenu la libération de quarante-six de ses hommes arrêtés après qu'ils eurent occupé la ville d'Esteli (nord), en juillet. L'assaut de l'armée avait fait une cinquantaine de morts. – *(AFP.)*

□ **BRÉSIL : un policier condamné à cinq cent six ans de prison pour violation des droits de l'Homme.** – Un policier brésilien a été condamné à cinq cent six ans de prison pour avoir provoqué la mort de prisonniers, asphyxiés dans leur cellule dans une prison de Sao-Paulo en 1989, a-t-on appris, jeudi 30 septembre, de sources judiciaires. Le policier, Celso José Da Cruz, avait donné l'ordre d'enfermer cinquante prisonniers dans une cellule sans ventilation, après une tentative d'évasion. Dix-huit de ces détenus étaient morts asphyxiés. Selon le tribunal, c'est la première fois qu'un policier responsable d'un tel acte est condamné au Brésil. – *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : limogeage d'un haut fonctionnaire lié au cartel de Cali.** – Le procureur général de Colombie a congédié, jeudi 30 septembre, l'un de ses plus proches collaborateurs qui s'était révélé être à la solde du cartel de Cali. Guillermo Villa Alzate a récemment été surpris en conversation téléphonique avec l'un des barons de ce cartel, Miguel Rodriguez Orejuela, auquel il fournissait des informations confidentielles sur la lutte contre le trafic de drogue. Selon des responsables américains, le cartel de Cali contrôle actuellement près de 80 % du trafic de la cocaïne consommée aux Etats-Unis. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

En Cisjordanie

Le président de l'université de Bir Zeït proteste contre l'intrusion de militaires sur le campus

Le président de l'université palestinienne de Bir Zeït en Cisjordanie a protesté contre l'intrusion, jeudi 30 septembre, de soldats israéliens sur son campus, qui ont confisqué la carte d'identité de deux étudiants.

Dans une lettre adressée au premier ministre Itzhak Rabin, Hanna Nasir affirme que *« c'est la première fois que l'armée viole le statut d'immunité durant la période universitaire. Il s'agit d'un dangereux précédent qui doit cesser immédiatement »*. De source militaire israélienne, on affirme que l'armée a poursuivi jusqu'à la cité universitaire une voiture immatriculée dans les territoires occupés, qui ne s'était pas arrêtée à un barrage et *« dont aucun passager n'est étudiant »*. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ARMÉNIE

Le cessez-le-feu est prolongé d'un mois au Haut-Karabak

Lors d'une *« rencontre confidentielle »*, samedi 25 septembre à Moscou, entre le président azerbaïdjanais Gueidar Aliev et le dirigeant arménien du Haut-Karabakh Robert Kotcharian – la première du genre, – un accord pour la prolongation jusqu'au 5 novembre du cessez-le-feu qui expirait le 5 octobre a été conclu.

La rencontre, tenue sous l'égide du ministère russe des affaires étrangères, n'a pas été rendue publique, en raison d'un désaccord persistant sur un cessez-le-feu à long terme, a-t-on indiqué, jeudi 30 septembre, de sources arméniennes. Selon ces sources, M. Aliev a rejeté certaines formulations d'un tel accord, préparé par la Russie avec la participation des Arméniens, après que des diplomates américains ont souligné qu'il ne *« fallait pas donner trop d'importance à la médiation russe »*, dans un conflit arbitré en principe par la CSCE.

Une réuniondu « groupe de Minsk » de la CSCE a parallèlement préparé, du 26 au 28 septembre à Paris, un plan de retrait progressif des forces arméniennes de régions occupées en Azerbaïdjan sous contrôle d'observateurs, et d'ouvertures échelonnées des voies de communication. – *(AFP, AP.)*

ÉTATS-UNIS

La loi sur l'aide à l'étranger a été adoptée

Juste après que le Congrès l'eut définitivement adoptée, le président Bill Clinton a signé, jeudi 30 septembre, la loi 1994 sur l'aide américaine à l'étranger, d'un montant de 13 milliards de dollars, dont 2,5 milliards pour la Russie et les autres pays issus de l'ex-URSS. *« Les événements récents à Moscou soulignent l'urgence d'aider la Russie et les autres Etats de l'ancienne Union soviétique à maintenir leur élan vers la démocratie et la réforme économique »*, a indiqué M. Clinton. Par rapport à l'an passé, le Congrès a réduit de 900 millions de dollars le budget d'aide des Etats-Unis à l'étranger. La Maison Blanche avait demandé au départ 14,4 milliards pour 1994. Les sommes accordées à Israël et à l'Egypte ont été maintenues à leur niveau de 1993, soit respectivement 3 et 2,1 milliards de dollars. Le texte prévoit l'octroi de 25 millions pour des projets de développement palestiniens, une somme dont le montant avait été fixé avant la signature du traité sur l'autonomie à Gaza et Jéricho entre Israël et l'OLP. L'aide à l'exportation est créditée de 1 milliard de dollars ; l'Afrique obtient 784 millions pour son développement et l'Europe de l'Est reçoit 390 millions. – *(AFP.)*

IRAK

Ouverture d'une section des intérêts irakiens à l'ambassade du Maroc en France

Une section d'intérêts irakiens a ouvert ses portes à Paris dans les locaux de l'ambassade du Maroc, a annoncé jeudi 30 septembre, le Quai d'Orsay. Elle regroupe un diplomate et quatre membres du personnel administratif et technique. *« C'est une mesure d'usage courant »*, a indiqué le porte-parole adjoint du ministère qui a rappelé que cela ne modifiait *« aucunement »* la position de la France à l'égard de Bagdad.

Par ailleurs, selon un diplomate britannique, Bagdad a libéré jeudi un Marocain, Ali Qaitout, incarcéré depuis juin dernier, pour être entré illégalement en Irak en compagnie du ressortissant français Jean-Luc Barrière (*le Monde* du 6 août). La demande par Paris de libération de ce dernier a encore été réitérée tout récemment par l'intermédiaire de l'ambassade de Russie en Irak qui représente les intérêts français.

Parallèlement, l'avocat de trois ressortissants britanniques, qui purgent eux aussi des peines de prison pour *« entrée illégale »* en territoire irakien, a annoncé lors d'une conférence de presse jeudi avoir présenté une requête au président Saddam Hussein pour la libération de l'un de ses clients, Paul Ride. Il doit en faire de même pour un autre, Simon Dunn. MM. Ride et Dunn étaient présents à la conférence de presse, alors que le troisième, Michael Wainwright, était absent parce que, selon l'avocat, il était *« un peu surmené »*.

PAKISTAN

Assassinat d'un ancien ministre en chef du Pendjab

Une semaine avant les élections du 6 octobre, l'horizon politique s'est assombri du fait de l'assassinat, mercredi 29 septembre, d'un proche de l'ex-premier ministre Nawaz Sharif. Ghulam Haider Wyne a été tué d'une rafale de mitraillette en revenant d'un meeting par un commando qui a pris la fuite. Il avait dirigé la province la plus riche et la plus peuplée du Pakistan de la fin de 1990 au printemps de 1993. Il était un homme-clé de la Ligue musulmane (PML), le parti de M. Sharif, l'une des deux grandes formations en lice pour les élections avec le PPP (Parti du peuple) de Benazir Bhutto.

Mme Bhutto a condamné l'assassinat, *« commis par les ennemis du Pakistan »*, et mis en cause la capacité du gouvernement intérimaire de Moeen Qureshi à protéger les candidats. – *(AFP.)*

SOUDAN

Amnesty International accuse le gouvernement et les rebelles de sévices contre les civils

Dans un rapport, publié mercredi 29 septembre, Amnesty International a accusé *« les forces gouvernementales soudanaises et toutes les factions du mouvement d'opposition armée connue sous le nom d'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) »* de s'être *« montrées sans pitié au cours de leurs attaques contre la population civile »*.

« Chaque camp a exploité les liens ethniques pour amener les communautés à s'affronter entre elles », indique le rapport selon lequel, les autorités ont également pratiqué, dans les monts de Nubie, une politique de déplacement forcé de la population *« accompagnée de milliers d'exécutions, de viols et d'enlèvements de femmes et d'enfants »*. Des *« exécutions extrajudiciaires »* ont lieu en milieu rural et urbain dans le sud du pays et des *« personnes soupçonnées d'être sympathisantes de l'APLS »*, ont *« disparu »* .

Les factions de l'APLS *« ont commis des exactions tout aussi flagrantes et méprisent tout autant les principes humanitaires »*, dit encore le document, qui accuse les rebelles du massacre de milliers de civils. Amnesty appelle les deux parties à respecter les principes humanitaires et exhorte la communauté internationale à intervenir.

ZAÏRE

La mouvance présidentielle et l'opposition se seraient entendues sur la transition

Réunis depuis le 10 septembre pour tenter de dénouer la crise qui affecte le Zaïre, les négociateurs de la mouvance présidentielle et l'opposition ont déjà adopté un rapport sur le texte constitutionnel de transition, a indiqué jeudi 30 septembre une source autorisée.

Ce rapport prévoit un Parlement de transition de 780 membres, refonte du Haut Conseil de la République (HCR) et de l'ancienne Assemblée nationale, sous l'appellation de Haut Conseil de la République-Parlement de la transition. Libellé « Acte constitutionnel de la transition », le texte régissant la transition reprendra les propositions contenues dans l'acte mis au point par la Conférence nationale (CNS) et la Constitution modifiée de la Deuxième République.

Selon ce rapport, les institutions de transition seront le président de la République, le Parlement de transition, le gouvernement, ainsi que les cours et tribunaux. Les deux parties devaient encore discuter de la neutralité des institutions de transition et sur les conditions de désignation d'un premier ministre. – *(AFP.)*



Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Querelle linguistique à Barcelone

Interdit sous Franco, le catalan s'impose progressivement. Ironie de l'Histoire, quelques groupes minoritaires dénoncent une nouvelle « dictature » et défendent les droits du castillan

MADRID

de notre correspondant

ILS n'étaient pas très nombreux. Seulement deux cents à trois cents personnes, parents et enfants, venus en autocars de Catalogne, vendredi 24 septembre, pour protester dans la capitale. Ils ont déployé tranquillement leurs banderoles devant le ministère de l'éducation : *« Libre choix de la langue »*, *« Catalogne : dictature linguistique »*, *« non à l'imposition du catalan »*. Les responsables de la Coordination des associés de la défense de la langue castillane (Cadeca) sont venus faire part de leurs doléances.

José Ignacio Allué, le président, les a résumées ainsi : *« Nous ne sommes pas anticatalans. Nous défendons le bilinguisme et demandons la liberté de choix des familles. A l'école, il y a un monolinguisme radical, tandis que dans la rue, c'est le bilinguisme. Nous sommes contre la méthode d'immersion linguistique pure et dure et contre le fait que les enfants de trois à huit ans n'aient aucune heure d'enseignement en castillan. »* Les protestataires réclament donc l'application d'une décision du Tribunal suprême de 1985 qui reconnaissait le droit de recevoir l'enseignement en castillan et se déclarent disposés à saisir le Conseil constitutionnel.

Le lendemain, lors des fêtes de la Mercé, la fête de Barcelone, l'archevêque, Ricard Maria Carles et le maire, Pascual Maragall, se sont émus devant le roi et la reine d'Espagne, venus recevoir la médaille d'or de la ville, des attaques contre le catalan. *« Bien que nous acceptions le droit à la différence et à la critique*, s'est étonné l'archevêque dans son homélie, *certaines prises de position récentes et des critiques graves faisant référence à la Catalogne devraient être plus raisonnables et plus mesurées afin qu'elles ne dérivent pas vers un affrontement entre les peuples. »*

« Comme Franco... mais à l'inverse »

Le ton était pour le moins inhabituel de même que les propos du maire en de pareilles circonstances. Pour apaiser les inquiétudes, Juan Carlos a prononcé son discours en catalan afin de bien montrer que cette langue opprimée pendant la dictature franquiste avait désormais pleinement droit de cité. Il y eut bien quelques indépendantistes brandissant des affiches avec ces mots *« les Catalans n'ont pas de roi »* ainsi que des slogans anti-espagnols, mais cette diversion contestataire s'est produite pratiquement dans l'indifférence générale d'une foule importante applaudissant le couple royal.

Ces deux événements à un jour d'intervalle sont-ils les prémices d'une querelle linguistique sous-tendant le vieil antagonisme entre la Catalogne et la Castille prêt à resurgir quand des frictions se produisent ? Pour le moment, la tentative de mettre le feu aux poudres faite par le quotidien conservateur *ABC* s'est transformée en pétard mouillé. Ce journal titrait à la « une », le 12 septembre, sous une photo de Jordi Pujol, président de la Generalitat (gouvernement) de Catalogne : *« Comme Franco, mais à l'inverse : persécution du castillan en Catalogne »*. Un long article en forme de réquisitoire contre *« le processus de normalisation linguistique »* et le système d'*« immersion »*.

Le statut d'autonomie de la Catalogne du mois de décembre 1979 reconnaît comme langues officielles le catalan et le castillan et précise que la Generalitat *« prendra les mesures nécessaires afin d'en assurer la connaissance et créera les conditions qui permettent leur entière égalité... »*. Le 18 avril 1983, une loi de normalisation linguistique a été promulguée avec l'approbation de tous les partis afin de promouvoir cette égalité.

Son article 14 alinéa 2 stipule néanmoins que *« les enfants ont le droit de recevoir le premier enseignement dans leur langue habituelle, qu'il s'agisse du catalan ou du castillan. L'administration devra garantir ce droit et mettre en œuvre les moyens nécessaires à cette fin... »*. Peu après, un plan d'immersion a été mis en place afin de combler le retard incontestable du catalan sur le castillan qui existe encore aujourd'hui. Ce plan inspiré des méthodes utilisées au Québec en 1965 prévoit une imposition graduelle du catalan comme langue de scolarisation.

Le processus d'immersion

Après dix annnées de progression régulière, on estime à la direction de l'enseignement de la Generalitat que le moment est venu de généraliser ce plan. Deux décrets, du 9 mars 1992 et du 28 avril 1992, réglementent la scolarisation en langue catalane afin *« de la faire connaître et utiliser correctement et de manière appropriée autant oralement que par écrit comme langue véhiculaire et d'apprentissage »*, tandis que le castillan devient *« une source d'information et un véhicule d'expression »*, c'est-à-dire *« une langue seconde »* comme disent les linguistes. En principe, d'ici à l'année scolaire 2000-2001, l'essentiel de la scolarisation depuis la maternelle se fera en catalan, ce qui a fait dire à certains détracteurs du retour en force de cette langue interdite par Franco *« immersion = submersion »*.

Les psycholinguistes affirment qu'il faut se cantonner à une seule langue d'enseignement et que le processus d'immersion n'est, paraît-il, pas dommageable pour l'autre langue. Sans vouloir trancher le débat, il est en tout cas clair que les horaires de cours dans les trois premiers cycles de l'enseignement primaire favorisent le catalan mais qu'ensuite le castillan reprend du terrain. Miquel Reniu, directeur de la politique linguistique au département de la culture de Barcelone, estime que *« rien ne se fait sans le consentement des parents, que c'est un processus normal et qu'il s'agit d'une évolution qui permettra aux élèves de bien connaître les deux langues »*.

Toujours est-il que des réticences se sont exprimées sur le thème *« volem castella »* (nous voulons le castillan). Certes, elles sont très minoritaires et ne concernent qu'une trentaine d'établissements sur les 2 730 centres d'enseignement primaire de Catalogne. Beaucoup y ont vu en fait une manœuvre politique au moment où des négociations serrées ont lieu entre le gouvernement socialiste et les nationalistes de CIU (Convergence et Union) au pouvoir en Catalogne pour forger un pacte majoritaire.

Le journal *La Vanguardia* de Barcelone s'en est pris à *« l'irresponsabilité d'ABC »*, estimant que, *« comme la guerre de Troie, la guerre linguistique n'éclatera pas parce que, à l'exception de cas individuels qu'il ne faut pas cacher, le peuple de Catalogne non seulement ne veut pas cette guerre, mais la rejette »*. *El Pais*, de son côté, a dénoncé *« les secteurs d'extrême droite qui manipulent les protestations de quelques douzaines de familles »*, ajoutant que *« la Catalogne a deux langues, veut deux langues et une seule paix, n'en déplaise à certains »*.

La majorité de la population ne refuse effectivement pas ce processus de catalanisation de l'enseignement. Comme le fait remarquer un observateur, sa connaissance est désormais devenue indispensable pour pouvoir s'intégrer dans la société. Le catalan est devenu pour tous les immigrés un objectif qu'ils revendiquent et cherchent à imposer. Pour les autres, sa maîtrise est souvent la condition *sine qua non* d'accession aux sphères du pouvoir politique et économique. *« Le catalan est la langue de la haute bourgeoisie, de la réussite. Il est donc nécessaire de bien la connaître »*, dit-on sans ambages. C'est pour cela qu'il n'est pas facile de recueillir une majorité suffisante dans les centres scolaires pour revenir au castillan comme la loi le permet.

Le gouvernement catalan, après avoir pris le temps de la réflexion, a décidé de contre-attaquer et d'annoncer son intention *« de poursuivre et de renforcer »* l'actuelle politique linguistique, car le catalan est *« clairement en infériorité en Catalogne même »*. Une nouvelle loi d'actualisation et d'ajustement de la normalisation linguistique sera présentée devant le Parlement avant la fin du mois de novembre. Elle a pour but d'assurer l'utilisation du catalan dans les administrations et dans l'audiovisuel en application d'un plan général adopté le 26 juillet par le Conseil social de la langue catalane présidé par Jordi Pujol.

Non seulement les autorités de Catalogne refusent de se laisser intimider par ce qu'elles estiment être des *« provocations grossières »*, mais elles sont bien décidées à aller de l'avant pour que le catalan trouve une place indiscutée dans la société.

MICHEL BOLE-RICHARD

Ambitions allemandes

Suite de la première page

Cette interprétation, contestée par une majorité de juristes, avait été alors adoptée par tous les dirigeants allemands, y compris le chancelier Kohl. Constitutionnellement erronée peut-être, elle n'en était pas moins une réalité politique. Or une réforme de la Constitution suppose une majorité des deux tiers au Bundestag, donc un accord avec l'opposition sociale-démocrate qui, surveillée par une base largement «pacifiste», se perd en querelles byzantines.

Peu de temps après avoir retrouvé son unité, l'Allemagne caressa l'idée d'obtenir un siège permanent au Conseil de sécurité, statut correspondant à sa souveraineté retrouvée, à ses nouvelles dimensions démographiques et économiques, à sa position de troisième contributeur au budget de l'ONU. Les sociaux-démocrates ne furent pas les derniers à avancer cette revendication, d'abord feutrée, puis prononcée de plus en plus fermement. La réaction des cinq membres permanents fut mitigée ; faire entrer l'Allemagne dans ce club fermé signifiait y accepter un vaincu de la deuxième guerre mondiale ; invoquer des raisons économiques ou démographiques, c'était aussi ouvrir la boîte de Pandore de la réforme du Conseil de sécurité et des Nations unies, à un moment où la dissolution du bloc soviétique permettait, pour la première fois depuis 1945, de faire fonctionner le «directoire» mondial.

A ces considérations «externes» s'ajoutent des raisons propres à l'Allemagne. Comment envisager que la RFA puisse siéger en permanence au Conseil de sécurité avec un droit de veto, si elle n'est pas en mesure de remplir toutes les obligations incombant à un membre des Nations unies ? Mais elle ne peut pas se contenter de payer et de prodiguer ses conseils sans prendre sa part de risques. Les dirigeants de Bonn sont parfaitement conscients de cette contradiction, qui explique la prudence avec laquelle Klaus Kinkel a reposé la candidature allemande dans son discours devant l'Assemblée général (*le Monde* du 1er octobre). Sans doute le ministre des affaires étrangères a-t-il assuré ses collègues que son pays était prêt à faire face à toutes ses obligations, mais le débat est loin d'être clos en Allemagne. Il est même plutôt dans une impasse.

Des positions de plus en plus éloignées

Les différents interlocuteurs ont évolué au fil de la discussion, mais loin de se rapprocher, les positions se sont plutôt éloignées. Après avoir été convaincue de la nécessité politique d'une révision de la Constitution, la majorité chrétienne-démocrate s'est durcie face aux réticences du SPD et a tendance à pratiquer la politique du fait accompli, en envoyant des soldats allemands dans les Awacs de l'OTAN qui surveillent l'espace aérien ex-yougoslave, ou en Somalie pour des missions *« strictement humanitaires »*. Ses alliés libéraux, fidèles à la doctrine Genscher, veulent réformer la loi fondamentale en accord avec l'opposition sociale-démocrate. SPD et FDP ont d'ailleurs porté la question devant le Tribunal constitutionnel de Karlsruhe, ce qui ne manque pas de sel puisque le FDP a en quelque sorte attaqué une décision prise par un gouvernement auquel il appartient...

Les juges suprêmes se sont donné le temps de la réflexion et ne rendront pas leur verdict sur le fond avant le printemps prochain, mais ils ont pris une décision provisoire, qui comporte deux points importants : le gouvernement peut laisser les soldats allemands dans les Awacs, sinon les dommages causés à la crédibilité de l'Allemagne seraient trop grands, mais le Parlement doit être associé aux décisions d'engager la Bundeswehr. Le Bundestag doit-il statuer à la majorité simple ou à la majorité qualifiée ? La question n'a pas été tranchée et fait partie du débat en cours actuellement.

L'issue dépend essentiellement du SPD, qui apparaît très divisé sur cette question comme sur d'autres. A l'origine, les sociaux-démocrates étaient opposés à toute révision de la Constitution. Puis ils ont admis que l'Allemagne pouvait participer aux actions strictement humanitaires de l'ONU. Le nouveau président du parti, Rudolf Scharping, avec quelques-uns de ses conseillers, aurait souhaité aller plus loin et ne pas exclure une participation de soldats allemands à des missions de maintien ou de rétablissement de la paix ; *« avec le consensus en train de se dégager au sein du SPD, toutes les activités passées et prévisibles de l'ONU sont politiquement concernées et possibles, à l'exception de la guerre du Golfe »*, écrivait-il début septembre dans *Die Zeit*.

La crédibilité du SPD en question

La condition posée était un vote à la majorité des deux tiers du Bundestag pour chaque décision d'engagement. Mais il a dû faire machine arrière face aux attaques de ses anciens concurrents pour la direction du parti, qui flattent une base plus sensible aux sirènes de l'antimilitarisme qu'aux exigences de la *Realpolitik*.

Car Rudolf Scharping sait bien que, si le SPD veut regagner une crédibilité comme parti de gouvernement, il doit avoir en politique étrangère une position qui ne l'isole pas de ses alliés et partenaires occidentaux. Helmut Kohl ne se fait pas faute de le lui rappeler, alors que la campagne pour les élections législatives de 1994 est pratiquement commencée.

L'opinion allemande est partagée. Sensible aux arguments des adversaires d'une *« remilitarisation »* de la diplomatie allemande, elle était très hostile à l'engagement de la Bundeswehr sur des théâtres lointains. Mais elle a changé ; pas seulement pour des raisons «nationales», mais aussi parce que l'Allemagne démocratique peut avoir un rôle à jouer dans le maintien d'un ordre international pacifique. Comme dans d'autres pays occidentaux, le débat est mené avec des concepts souvent manichéens hérités de la guerre froide ; or des distinctions comme guerre et paix, moyens militaires et moyens non militaires, ami et ennemi, ne fonctionnent plus, constate Winrich Kühne, spécialiste des problèmes de l'ONU à la Fondation des sciences politiques d'Ebenhausen. Dans les conflits actuels, l'agresseur est rarement clairement désigné, les guerres entre Etats ont fait place à des affrontements ethniques ou religieux, l'accord de toutes les parties en présence nécessaire pour l'intervention des «casques bleus» est de plus en plus difficile à obtenir.

La discussion est dominée en Allemagne par l'invocation du passé, utilisé par certains pour justifier une politique d'abstention, par d'autres pour conférer aux Allemands une mission morale particulière, quand il n'est pas tout simplement refoulé au nom d'une «normalité» que personne ne parvient à définir. Mais il est remarquable que cette discussion soit menée ; on connaît d'autres Etats démocratiques – la France notamment – où l'engagement de soldats à l'étranger est rarement l'objet de débats, *a fortiori* de décisions parlementaires. Et qu'elle n'ait pas donné lieu à un débordement de passions ; il en serait tout autrement si, en Somalie, par exemple, des soldats allemands étaient victimes de leur devoir international.

DANIEL VERNET



STUDIO X

Des soldats de la Bundeswehr débarquent sur l'aéroport de Mogadiscio.

TRIBUNE

Pour une intégration économique franco-italienne

par Marcello De Cecco

UN an seulement s'est *écoulé depuis le début* du tremblement de terre monétaire qui a complètement transformé les perspectives ouvertes à Maastricht. En Europe, ceux qui avaient lié leur destin à une union monétaire rapide et complète quittent la scène l'un après l'autre et sont remplacés par des personnages moins directement engagés par des objectifs aussi nobles. Qui plus est, l'intégration commerciale déjà atteinte semble désormais difficile à défendre.

Dans la réalité géopolitique qui a suivi le démantèlement de l'URSS, il est inutile de se cacher la nécessité de repenser radicalement notre idée de l'Europe. En partant de son nouveau centre naturel, l'Allemagne unie.

Jour après jour, dans les informations, transparaît l'orientation néo-gaulliste des dirigeants allemands. La nécessité de se servir de l'Europe comme d'un bouclier ayant disparu, les Allemands goûtent de nouveau les délices d'une politique étrangère nationale tous azimuts. La *conscience de posséder à nouveau* les dimensions suffisantes pour affronter seuls le grand large de la politique internationale réapparaît. Si quelque reste de timidité peut être relevé, il est lié aux difficultés rencontrées pour hisser les *nouveaux Länder au niveau de tout* le pays. Mais celles-ci sont en passe d'être surmontées, grâce aux investissements gigantesques que l'Allemagne a consentis dans ses régions orientales.

Les nouvelles dimensions de l'Allemagne

Face à cette Allemagne qui a retrouvé la mesure d'une activité globale en politique internationale et qui se fait les muscles dans l'impressionnant vide créé en Europe par la disparition de l'URSS, le moment est venu de penser à de nouvelles stratégies d'intégration économique et politique. Il est clair qu'une Europe balkanisée convient parfaitement à la nouvelle Allemagne, avec un niveau d'intégration maximum dans le domaine com*mercial, mais sans la volonté d'im*poser une intégration politique fondée sur la coopération et l'égalité. Point n'est besoin de démoniser quiconque pour croire au caractère réaliste de ces hypothèses. Il suffit de partir du principe selon lequel chacun cherche à obtenir le bien-être maximum avec l'effort minimum.

Quand sera finie l'immense œuvre de modernisation de l'est de l'Allemagne, l'économie allemande, étroitement intégrée à celles de l'Autriche, des Pays-Bas, de la République tchèque, de la Hongrie, de la Slovénie et des cantons alémaniques de la Suisse, aura plus que doublé par rapport à l'Allemagne actuelle. C'est alors seulement que les Allemands seront disposés à reparler des étapes ultérieures de l'unification européenne, du haut de leur nouvelle puissance. Jusque-là, ils figeront tous les efforts visant à réaliser l'Europe de Maastricht, parce qu'ils pensent, à juste raison, que celle-ci était modelée en fonction des anciens équilibres géopolitiques et économiques.

La Communauté européenne s'est créée dès l'origine sur un équilibre global entre les forces économiques des principaux Etats membres. Cet équilibre avait été artificiellement atteint par la division de l'Allemagne. Malgré sa précarité, il nous a apporté plus de trente années de paix, de développement, d'intégration, dans l'Europe à l'ouest de l'Elbe. Depuis 1990, il a commencé à s'évanouir et s'évanouira de plus en plus avec la croissance économique de l'Allemagne unifiée.

Pour que l'équilibre dynamique permettant de donner une nouvelle et décisive impulsion à la construction européenne puisse être retrouvé, il faut qu'apparaisse en Europe une autre entité de dimensions comparables à l'Allemagne. Cette nouvelle entité peut se former seulement à partir d'une intégration économique plus poussée entre l'Italie et la France. En 1949, les deux pays ont déjà signé un traité *d'union économique que leur* grande complémentarité rendait très réaliste. Il fut rendu caduc par l'échec de la Communauté européenne de défense et la création de la CEE.

Maintenir sa personnalité

Il ne serait pas déplacé de reproposer aujourd'hui un objectif semblable. Les choses sont moins faciles qu'en 1949. Les Italiens n'ont plus une main-d'œuvre en surnombre et les Français n'en ont plus besoin. Mais nous sommes encore les meilleurs importateurs de produits agricoles français et nos structures industrielles sont complémentaires. Du point de vue industriel, l'Italie est une Allemagne *à échelle réduite. Mais, là où elle* est faible, l'industrie française est forte.

Entre les deux économies existe une parité des forces qui rend difficile l'intégration. Mais si elle est bien dirigée et si elle réussit, elle n'oblige pas les partenaires à renoncer à leurs spécificités technologiques ou productives, comme ce serait au contraire le cas si l'économie italienne ou l'économie française devaient s'intégrer à celle du géant allemand qui émergera de la restructuration en cours en Allemagne et en Europe centrale.

Une intégration de l'industrie automobile italienne avec la française est possible, comme le sont les fusions italo-françaises dans le secteur de la chimie, de l'aéronautique et de la sidérurgie. Une intégration complète des deux industries textiles est tout aussi réaliste, tandis que celle des produits alimentaires est déjà bien avancée. La *même remarque vaut pour la* machine-outil et l'électronique. A vrai dire, on en parle depuis des années. Il est évident qu'il manque, chez les deux partenaires, mais surtout chez les Français, la volonté politique indispensable pour transformer en réalité ces projets de fusion souvent évoqués.

Malheureusement, cette absence de volonté politique s'est aggravée quand, à partir de 1987, les dirigeants français se sont engagés de toutes leurs forces dans la construction de l'union économique avec l'Allemagne, avec des résultats, en termes de développement et d'emploi, que tout le monde peut constater aujourd'hui. Jamais plus d'ailleurs, après la défaite de Napoléon, la France n'a souhaité une union économique étroite avec l'Ita*lie, à l'exception du traité évoqué* ci-dessus de 1949.

Cesser une concurrence ridicule

Il serait pourtant opportun que nos orgueilleux cousins transalpins, pour lesquels la perspective d'une union avec les Italiens évoque des images négatives de mafiosi et de mangeurs de spaghettis, se rendent compte qu'une intégration plus poussée avec l'économie allemande comporte pour eux, dans les conditions qui prévaudront à la fin du siècle, une renonciation de plus en plus douloureuse à leur individualité économique, tout simplement parce qu'ils n'ont pas l'envergure suffisante pour la conserver, alors que *l'industrie allemande, elle, la possède.*

Ils ne semblent pas avoir encore compris que l'intégration avec l'Allemagne signifie renoncer en grande *partie à leur structure industrielle* moderne, tandis que l'intégration avec l'Italie veut dire faire fructifier les productions de pointe de l'industrie française et en renforcer les points faibles, dans des conditions de supériorité écrasante pour tout ce qui concerne la capacité de construction et de gestion des infrastructures.

La réalisation d'une liaison ferroviaire rapide Turin-Lyon, la gestion en commun des ports de la Méditerranée, qui aujourd'hui se font une concurrence ridicule, des accords entre les sidérurgies de Tarante et de Fos, qui sont les plus modernes d'Europe, la constitution de grands holdings franco-italiens dans l'aéronautique, la chimie, le pétrole et, avant tout, dans le secteur automobile, ramèneraient comme par enchantement *l'avenir de l'Europe* là où elle a vécu son passé le plus glorieux. Seulement alors obtiendrait-on de nouveau cet équilibre économique et politique qui, difficilement créé dans l'espace géopolitique artificiel de l'après-Yalta, a été *détruit par la réunification allemande* et par la dissolution de l'URSS.

L'Allemagne pourrait reprendre sa vocation traditionnelle de facteur d'industrialisation dans l'est de l'Europe, et la nouvelle entité économique latine pourrait dialoguer avec elle d'égal à égal, sans peur et sans complexe, étendant l'espace économique européen de l'Atlantique à l'Oural.

Au lieu de croire cette proposition inspirée par une obsession germanophobe, il faut comprendre que la création d'une entité économique franco-italienne est peut-être l'unique voie pour sauver l'unité de l'Europe, en sauvegardant les acquis des trente dernières années et en *élargissant un horizon qui autre*ment deviendrait de plus en plus inquiétant. Il n'est pas possible de croire, en effet, que les Italiens et les Français se soumettront tranquillement à la nécessité de fermer de plus en plus d'usines dans les deux pays, qui seront, s'ils restent divisés, écrasés par la productivité de l'industrie allemande rénovée, renforcée par les bas salaires des pays de l'Est, dans lesquels les entreprises allemandes sont déjà en train de transférer les productions les plus simples et les plus consommatrices de travail.

En termes de chômage, les conséquences seront tellement lourdes qu'elles en deviendront nécessairement inacceptables pour les dirigeants politiques italiens et français. Il sera alors indispensable de sacrifier le niveau d'intégration déjà atteint en Europe.

L'objectif du projet d'intégration franco-italienne avancé ici est préci*sément d'éviter cette conclusion.* Il n'est pas germanophobe, mais pro-européen, pour une Europe qui ne soit plus artificiellement divisée entre l'Ouest et l'Est.

La traditionnelle capacité visionnaire des dirigeants français ne peut pas rester fixée sur l'axe Paris-Bonn. Il est temps que la France se remette à inventer son avenir et, en liant étroitement son économie à celle de l'Italie, modèle, comme elle l'a toujours fait, l'avenir de l'Europe.

► Marcello De Cecco est professeur d'économie monétaire à l'université La Sapienza de Rome.

PUBLICATION JUDICIAIRE

« Le Tribunal de Grande Instance de NANTERRE, par jugement du 21 juillet 1993, a condamné M. Henri J. NIJDAM, directeur de la Publication du magazine *LE NOUVEL ECONOMISTE* et la société Le Nouvel Economiste, à payer à M. Jean-Louis PETRIAT, président-directeur général de la Garantie mutuelle des fonctionnaires et président du directoire de la société Groupe GMF SA, 100 000 F de dommages-intérêts pour l'avoir fautivement mis en cause par un ensemble de textes parus dans le numéro 896 du *NOUVEL ECONOMISTE* du 28 mai 1993, portant notamment pour titre « L'impunité d'un patron ».

Le jugement du 21 juillet 1993 a été frappé d'appel ; cette publication est réalisée en vertu de l'exécution provisoire ordonnée par le Tribunal de Grande Instance de NANTERRE et poursuivie par M. PETRIAT. »

ARTE en Allemagne : peu reçue, bien perçue

La chaîne culturelle est la petite dernière des vingt ou trente programmes offerts au téléspectateur câblé. Mais elle a déjà su imposer une image de qualité

Le Goethe Institut de Paris, le *Süddeutsche Zeitung* et *le Monde* ont organisé du 29 septembre au 1er octobre un colloque qui a marqué le premier anniversaire de l'arrivée de la chaîne culturelle européenne sur le réseau hertzien en France. Critique de *télévision du quotidien* de Munich, Doris Metz explique comment ARTE est reçue et perçue en Allemagne.

LE programme d'ARTE *« est une des dernières étoiles brillant dans le ciel brumeux de la télévision allemande »*. Des messages comme celui-ci, il en arrive souvent au siège d'ARTE à Strasbourg. La chaîne culturelle franco-allemande reçoit cinq cents à six cents « lettres d'amour » par mois de ses fans allemands. Pourtant, l'attirance pour les étoiles du firmament télévisuel semble être dans l'ensemble du public allemand fort limitée.

Sa chaîne préférée ne s'appelle pas ARTE mais RTL. Le téléspectateur allemand a consacré en août dernier 16,5 % de sa présence quotidienne devant le poste au programme (contrôlé par la CLT et Bertelsmann) volontiers qualifié de « porno », qui a réussi en moins de dix ans à devenir le plus regardé d'Allemagne et le plus gros capteur de publicité en Europe. Les deux chaînes de service public, financées à la fois par la redevance et par la publicité – ARD et ZDF – doivent depuis peu se contenter à tour de rôle de la deuxième et de la troisième place. Alors qu'en juillet ZDF devançait ARD avec 17,7 % contre 16,6 %, ARD avec 17,8 % a battu ZDF (17,7 %) d'une tête le mois suivant. Ce fut une surprise pour beaucoup qu'un programme privé se trouvant à un point tel en délicatesse avec la qualité puisse devenir le numéro un allemand ; car il y a six ans encore, les téléspectateurs ne consacraient que 1,3 % de leur attention à RTL, contre 42 % à ARD et 41 % à ZDF.

La deuxième grande chaîne privée, Sat 1 (controlée par le magnat des médias Leo Kirsch et les éditions Springer), talonne également, avec 15 %, celles qui naguère jouissaient d'un quasi-monopole. Aux places suivantes du carrousel-télé allemand se trouvaient en août la chaîne-cinéma Pro7 (8,4 %) et les troisièmes programmes (régionaux) d'ARD, avec au total 7,9 %. Car, contrairement à ZDF, ARD – dont le sigle veut dire « coopérative des stations de radio de service public de la République fédérale d'Allemagne » – n'est pas une institution centralisée, mais une construction fédérale composée de quatorze stations régionales indépendantes qui, à côté du programme national commun, diffusent chacune un « troisième » programme dans les Länder.

Les difficultés du satellite

*Tandis qu'ARTE ne doit se bat*tre qu'avec quatre concurrents pour s'attirer les faveurs du téléspectateur en France, l'exigeante chaîne culturelle doit affronter une situation autrement plus difficile en Allemagne ; le téléspectateur câblé peut y capter entre vingt et trente programmes.

Outre les offres ambitieuses des stations de service public et des « troisièmes » programmes avec leur traditionnelle orientation pédagogique, deux autres chaînes à vocation culturelle et informative s'offrent aux téléspectateurs allemands, les deux chaînes par satellite d'ARD et de ZDF, 1 Plus et 3 Sat, qui doivent fusionner avant la fin de l'année. Il faut cependant reconnaître que 1 Plus et 3 Sat ont été ces dernières années moins des programmes culturels innovants et créatifs que des supports pour la rediffusion des émissions de leur maison mère respective.

Au-delà de la multiplicité des *concurrents, ARTE doit, sur la rive* droite du Rhin, résoudre encore un problème beaucoup plus grave, qui lui a valu le sobriquet peu flatteur de « chaîne d'aveugle » : il est difficile de trouver et de recevoir ARTE sur les téléviseurs allemands. Bien *que l'aire de diffusion ait été conti*nuellement augmentée au cours des derniers mois et qu'elle atteigne maintenant plus de dix millions de foyers, ARTE est parmi les chaînes culturelles ou les chaînes dites « petites » (celles qui sont unique*ment sur le câble comme la chaîne* d'informations N-TV ou l'autre chaîne d'informations Vox reconvertie dans le sexe et la série policière, ou encore la chaîne sportive de Springer et Kirch – DSF) celle qui a la diffusion la plus réduite.

ARTE ne peut être reçue que par 31 % de l'ensemble des foyers allemands et 62 % des foyers câblés. Plus important encore : on ne peut pratiquement pas capter ARTE par satellite (2 % seulement des Allemands ayant accès au satellite) ; ce qui fait que les téléspectateurs des nouveaux Länder de l'Est, qui dépendent essentiellement du câble sont privés d'ARTE.

Ce handicap pourrait être partiellement surmonté en 1994 grâce au passage d'ARTE sur le satellite Astra. *Encore qu'il ne reste pour* ARTE – *« sauf miracle »*, comme le dit le secrétaire général d'ARTE-Deutschland, Hans Günther Brüske – sur Astra D que la plus défavorable des solutions, puisque, pour capter le programme, les Allemands devront modifier à grands frais les coupoles de réception.

Un public jeune et éduqué

Pourtant c'est justement cette question – *« Quand serez-vous enfin sur Astra ? »* – qui a amené des gens intéressés par ARTE sur son stand de l'Exposition internationale de radio et de télévision à Berlin. On a eu là une confirmation, comme le remarquent les responsables d'ARTE-Deutschland à Baden-Baden, du fait que, contrairement à ce qui est souvent dit, la chaîne s'adresse à un public plus large qu'une couche « pédagogico-élitiste », de tous les âges et de toutes les conditions sociales.

Une étude réalisée à la demande des partenaires allemands d'ARTE va dans le même sens, encore que *« les tranches d'âge jeunes et moyennes ainsi que les gens ayant une formation supérieure soient légèrement sur-représentés »*, et qu'il existe une différence nette Est-Ouest dans la réception, la fréquentation et le degré d'acceptation de la chaîne. Il est remarquable que même les intellectuels allemands, qui contrairement à leurs collègues français n'ont jamais fait mystère de leur rejet du média télévisé, aient adopté la chaîne culturelle franco-allemande. L'écrivain et président de l'Académie des arts, Walter Jens, s'enthousiasmait encore récemment au cours d'une discussion pour son *« programme favori »* – ARTE – et ses *« soirées thématiques qui ouvrent des horizons nouveaux »*.

Seuls les parrains allemands d'ARTE paraissent un peu tièdes par rapport à leur enfant commun. Tandis que l'intendant de ZDF Dieter Scholte ne perd aucune occasion d'exprimer publiquement son scepticisme face à un *« rejeton octroyé par la politique »* et à ses *« ambitions démesurées pour la télé »*, le nouveau président d'ARD approuve plutôt la création d'ARTE. Ce qui n'empêche pas que l'absence d'ARTE sur le satellite Astra C, beaucoup plus intéressant qu'Astra D, est largement due au faible engagement d'ARD et de ZDF, qui ont donné la priorité à leurs programmes principaux, aux « troisièmes » programmes et à 3 Sat.

Le président d'ARD va prendre la présidence du collège le plus important d'ARTE, à savoir l'assemblée des membres du GEIE. Cette accession permettra-t-elle un changement de la politique allemande vis-à-vis d'ARTE ? C'est à voir. On doit cependant ajouter pour être *fair play* qu'ARD et ZDF en tant que grandes chaînes nationales se trouvent dans une situation totalement différente de leur partenaire français, la SEPT, dont l'existence dépend d'ARTE. *« Cependant, après quelques hésitations au début, ARD s'occupe maintenant activement d'ARTE. »* C'est ainsi en tout cas que Michael Schmid-Ospach, chargé de mission pour ARTE au WDR (la station installée à Cologne), décrit le climat interne à ARD.

Pourtant le représentant d'ARD ne laisse aucun doute sur un point : des *« éphémères »* ne sont jamais produites pour ARTE. Toute émission prévue pour ARTE *« doit trouver une place dans le programme ARD ou dans un des troisièmes programmes »*. Michael Schmid-Ospach rejette le reproche entendu du côté français, selon lequel les Allemands n'utiliseraient ARTE que comme *« vache à lait »* pour refinancer leurs propres programmes. L'argent d'ARTE profite certes, dit-il, aux rédactions d'ARD, et on doit en dernière analyse *« veiller à l'économie et exploiter les synergies »*.

Les téléspectateurs aussi attendent beaucoup des effets de synergie à long terme. Les « ARTE-istes » – comme on les appelle aussi en Allemagne – forment un cercle encore extrêmement réduit, chaque soir de vingt mille à deux cent mille Allemands se branchent sur ARTE. Pourtant ARTE a acquis une sorte d'hégémonie en matière de qualité que personne ne peut plus ignorer.

DORIS METZ
(Süddeutsche Zeitung)

Le projet de loi sur l'emploi et l'examen du budget 1994 à l'Assemblée nationale

Le gouvernement et la majorité cherchent un compromis sur la budgétisation des allocations familiales

Jeudi 30 septembre, l'Assemblée nationale a adopté, en les amendant, douze des treize premiers articles (sur un total de cinquante-deux) du projet de loi quinquennale sur l'emploi, texte présenté par le ministre du travail, Michel Giraud, et sur lequel le gouvernement a déclaré l'urgence. L'article premier, portant sur la budgétisation des allocations familiales, a été réservé jusqu'à la fin de l'examen du texte, Matignon, le ministère du travail et la commission des affaires sociales de l'Assemblée travaillant à trouver des formules de compromis.

Piètre spectacle que cette journée de débat parlementaire sur un texte censé être *«essentiel»* aux yeux du gouvernement et tracer les grandes lignes d'une *«loi de société»* pour les cinq ans à venir. Les séances ont traîné en longueur et sombré, souvent, dans la confusion. Le ministre du travail, qui semblait ne pas maîtriser des textes mal ficelés, a demandé, à plusieurs reprises, des suspensions de séance : était-ce pour dialoguer avec Matignon ou pour consulter sa batterie de conseillers, nombreux, trop nombreux?

Le rapporteur, Denis Jacquat (UDF, Moselle), moralement écartelé, abandonnait des amendements que la commission des affaires sociales avait adoptés quelquefois à l'unanimité. Les socialistes les reprenaient alors, parfois, à leur compte. Le gouvernement proposait lui-même des amendements qui compliquaient le texte d'origine ou qui, tantôt, faisaient double emploi avec ceux des députés, tantôt, les contredisaient. Au-dessus de cette pagaille, peu glorieuse vu l'enjeu du débat, trônait, quasiment royal, Philippe Séguin, qui avait l'air de fort s'amuser, distribuant ici des conseils au rapporteur, là des remarques caustiques au ministre ou des réprimandes aux députés, et sachant se montrer patelin avec les communistes.

Véritable arbitre du débat parlementaire devant les hésitations d'un Michel Giraud ou les états d'âme du rapporteur, M. Séguin a su servir de médiateur en remettant de l'ordre dans la longue liste des amendements soumis à discussion et en renvoyant à plusieurs reprises, par des suspensions de séance, les conseillers du ministre et les administrateurs de la commission rédiger des textes plus compréhensibles. Il profitait, alors, de l'occasion pour «griller» une cigarette dans la salle des Pas-Perdus, sa détermination à présider tous les débats le contraignant à de longues heures d'abstinence tabagique.

La journée avait pourtant bien commencé. Au petit déjeuner, le premier ministre avait reçu à Matignon des membres de la commission des affaires sociales, ainsi que les présidents de groupe, Bernard Pons pour le RPR, Charles Millon pour l'UDF. Il avait fait montre d'ouverture dans la discussion, par exemple sur le ticket-service ou l'extension des contrats d'emploi-solidarité, se déclarant favorable à certaines expérimentations. S'il avait opposé un refus à la demande de M. Millon ne pas limiter l'allègement des cotisations patronales d'allocations familiales aux plus bas salaires, il avait prêté une oreille attentive, en revanche, à sa proposition de voir les entreprises bénéficiant d'allègements de charges s'orienter vers des contreparties, soit en termes de formation, soit en termes d'embauche de stagiaires.

Il reste à trouver une formule, sans doute difficile à mettre au point, mais qui justifie que le gouvernement réserve la discussion de l'article premier (portant sur la budgétisation des allocations familiales) jusqu'à la fin de l'examen du texte, pour laisser aux parlementaires et aux services de Matignon et du ministère du travail le temps d'y parvenir.

En dépit d'amendements nombreux – près de mille, dont plus de la moitié émanant de la majorité, – les discussions auraient pu s'engager à un rythme soutenu. Malgré quelques listes d'amendements d'obstruction, les communistes ne se montraient pas très opiniâtres. Comme par un accord tacite ou secret, ni eux, ni les socialistes n'ont demandé beaucoup de scrutins publics, et M. Séguin n'eut pas à subir de nouvelle grogne à ce sujet.

«Chèque» plutôt que «ticket» service

Cependant, comme on s'y attendait, c'est la majorité qui s'est enferrée dans ses propres contradictions et tergiversations, passant des heures à couper les cheveux en quatre, par exemple sur le «ticket-service», titre destiné à rémunérer les services des personnes occupant un emploi auprès de particuliers à domicile, comme les aides ménagères . Certains voulaient l'étendre à la France entière, et le plus vite possible; d'autres prêchaient pour qu'ils soient accessibles aux associations comme aux particuliers.

Seul point d'unanimité : les députés de la majorité, jugeant l'appellation «ticket-service» trop péjorative, avec ses relents de période du rationnement, lui ont préféré celle, plus noble, de «chèque-service». Cela a permis à Muguette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis) une pittoresque évocation de son grand-père allant se faire *«embaucher à la corvée»*. *«A part l'appellation, ce sont des formes de travail qui n'ont rien de nouveau, ni de moderne, monsieur le ministre. Ce chèque-service est une remise en cause même du statut de salarié. C'est un travail à la carte, à la corvée.»*

Bien vite, il est apparu que l'on se perdait dans le détail et que les députés se trompaient de rôle, *«braconnant sur le domaine réglementaire»*, qui appartient au gouvernement, comme l'a dit joliment Patrice Martin-Lalande (RPR, Loir-et-Cher). L'explication était, peut-être, que le gouvernement n'avait pas, lui, fait un bon projet de loi... La commission des affaires sociales, qui se targait d'avoir adopté plus de soixante amendements, ne s'est pas montrée très pugnace quand il s'est agi de les défendre. L'engagement de M. Giraud de transmettre telle proposition à son collègue Alain Madelin, ministre des entreprises, pour créer un statut du travailleur indépendant, ou de communiquer les amendements «famille» de Bernadette Isaac-Sibille (UDF, Rhône) à Simone Veil, qui prépare une grande loi sur la politique de la famille pour la session de printemps, ont eu vite raison de leurs audaces passées. D'autant que, retrouvant de vieilles habitudes, les députés, au troisième jour de session extraordinaire, étaient déjà beaucoup moins nombreux en séance.

CLAIRE BLANDIN

Les principaux articles adoptés

Les députés avaient adopté, jeudi soir 30 septembre, en première lecture, neuf articles du projet de loi quinquennale sur l'emploi :

– l'article 2 prévoit la présentation au Parlement, par le gouvernement, d'un rapport sur les conséquences sur l'emploi d'une modification de l'assiette ou de la suppression des contributions pesant sur les entreprises ;

– l'article 3 proroge et étend les dispositifs d'exonération pour l'embauche d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième salarié, en les étendant à la reprise de petites entreprises, aux zones rurales ou urbaines en difficulté, en métropole comme dans les DOM ;

– l'article 4 institue le chèque-service, permettant la rémunération de salariés occupant des emplois de services auprès de particuliers, y compris dans le cadre d'associations intermédiaires qui fournissent des services aux particuliers comme des aides ménagères ; la mesure sera appliquée de façon progressive dans au moins deux régions – mais toutes les régions volontaires pourront l'expérimenter – et sur un délai de dix-huit mois ;

– les articles 5 et 6 renforcent les aides en faveur des chômeurs créateurs d'entreprises et de la création d'entreprises dans le cadre de l'essaimage ;

– l'article 8 élargit et assouplit le dispositif relatif aux groupements d'employeurs ;

– l'article 10 institue les stages d'insertion et de formation à l'emploi ;

– l'article 11 modifie le régime des contrats de retour à l'emploi ;

– l'article 12 définit les bénéficiaires des contrats emploi-solidarité (CES) – chômeurs de longue durée ou âgées de plus de cinquante ans, handicapés, allocataires du RMI – et les étend, par voie d'amendement, aux jeunes de dix-huit à vingt-six ans *«connaissant des difficultés particulières d'insertion»*.

La commission des finances s'inquiète des sacrifices imposés aux collectivités locales

Le gouvernement aura maille à partir avec les députés sur le dossier des finances locales lors de la discussion budgétaire qui s'ouvre à l'Assemblée le 12 octobre. Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, a pu prendre toute la mesure de cette grogne parlementaire naissante à l'occasion de son audition par la commission des finances de l'Assemblée nationale, jeudi 30 septembre, puisqu'il a dû essuyer les doléances groupées de députés de la majorité comme de l'opposition, unanimes à se plaindre de la réduction des concours de l'Etat aux collectivités locales. Les membres de la commission des finances relaient ainsi le point de vue de Jean-Pierre Fourcade, sénateur (UDF) des Hauts-de-Seine et président du Comité des finances locales, qui avait estimé, le 21 septembre, que le gouvernement, pour *«avoir trop chargé la barque»*, risquait d'*«avoir de sérieuses difficultés au Parlement»* (*le Monde* du 23 septembre).

S'adressant au ministre du budget, Jacques Barrot (UDF), président de la commission des finances, a souligné que *«si la participation des collectivités locales à l'effort de maîtrise des dépenses publiques est nécessaire, les mesures prévues paraissent excessives»*. Les griefs des députés visent notamment la réduction de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de près de 2,6 milliards de francs, le gouvernement ayant estimé que les collectivités locales avaient bénéficié en 1993 d'une DGF – dont le montant est indexé sur la croissance *«prévisionnelle»* – surévaluée en raison d'hypothèses de croissance optimistes.

Les députés se plaignent, aussi, de la réduction de 2,6 milliards de francs des fonds de l'Etat accordés aux collectivités locales au titre de la compensation des abattements de la taxe professionnelle. Ils s'inquiètent de la baisse de 1,26 milliard du remboursement par l'Etat de la TVA dont s'acquittent les collectivités locales, au motif qu'une fraction de cette taxe est perçue au profit de la CEE. Ce manque à gagner s'appliquera aux investissements déjà engagés. M. Barrot a indiqué qu'il s'opposera à une telle *«rétroactivité»*, jugée *«inacceptable»*, car les collectivités locales ignoraient cette baisse de recettes au moment de l'engagement de leurs dépenses.

Conscient de ce malaise, le RPR a reconnu, jeudi, par la voix de Jean-François Mancel, délégué général chargé de la décentralisation et des élus locaux, que de telles *«critiques (...) ne sont pas sans fondement»*. Selon M. Mancel, il est *«indispensable que la majorité parlementaire obtienne de la part du ministre du budget, qui s'y dit prêt (...), des améliorations substantielles»*, notamment sur le dossier de la TVA.

D'autre part, Philippe Auberger (RPR, Yonne), rapporteur général du budget, a contesté après la réunion de la commission des finances l'évaluation officielle de 1,1 % de la hausse réelle des dépenses publiques. Selon ses propres calculs, intégrant des crédits (RMI, contrats emploi-solidarité, etc.) qui auraient été minorés par le gouvernement de Pierre Bérégovoy dans la loi de finances de 1993, l'augmentation des dépenses s'élèverait à 2,47 %, soit un taux supérieur à la hausse prévue de 1,4 % des prix.

FRÉDÉRIC BOBIN

Le débat sur la politique des transports au Sénat

M. Bosson annonce une nouvelle liaison fluviale

A l'issue des deux jours de débats au Sénat consacrés aux enjeux de la politique des transports et à ses nouveaux modes de financement à trouver, Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, a défini jeudi 30 septembre les grands axes de sa politique dans ce secteur, et a annoncé l'ouverture de deux nouveaux chantiers : l'un concerne les voies d'eau navigables et l'autre la réforme des transports publics en Ile-de-France.

M. Bosson a pris l'engagement de lancer *«une nouvelle liaison fluviale à grand gabarit»* qui pourrait être Seine-Nord, projet reliant le bassin de la Seine aux canaux du Nord, et au bassin de l'Escaut. *«Nous choisirons le canal qui coûtera le moins cher, dont la réalisation est la plus rapide et la réussite la plus spectaculaire.»* Si le choix du canal n'est pas *«encore défini, des études sont en cours mais, d'après les premiers éléments, il semblerait que la liaison Seine-Nord réponde le plus aux critères définis»*. *«D'autres pourront être accrochés derrière»*, a précisé le ministre

Pour la réforme des transports publics en Ile-de-France, un projet de loi sera déposé à la session de printemps 1994. Le ministre souhaite réformer le statut du syndicat des transports parisiens (STP), mettre fin au système actuel de l'indemnité compensatrice, et accroître la responsabilité des collectivités locales dans la détermination des tarifs. L'Etat doit aussi *«mettre au point des critères justes pour les subventions versées aux transports urbains de province»*, a déclaré le ministre.

A. B.-M.

Les présidents diplomates

Suite de la première page

«Tout le monde se souvient des discours de François Mitterrand devant la Knesset, à Jérusalem, devant la Diète japonaise ou devant le Bundestag, à Bonn», souligne le président de l'Assemblée nationale à l'appui de sa proposition (1).

Celle-ci bouscule, toutefois, les frontières entre le domaine de la politique intérieure et celui de la politique étrangère. Autrement dit, il y a là une incursion du législatif dans les chasses gardées de l'exécutif. Selon l'interprétation de la Constitution et du règlement de l'Assemblée nationale qui prévalait jusqu'à maintenant, il était interdit aux chefs d'Etat et de gouvernement étrangers de pénétrer dans les hémicycles du Parlement français pour y prendre la parole. Au nom d'un principe simple : on ne saurait accorder à ces dirigeants ce que l'on refuse au président de la République française, qui, depuis la IIIe République, ne communique avec le Parlement que par le biais de messages. Rien, cependant, dans les textes, ne venait expressément fonder cette interdiction. Mieux encore, les archives de l'Assemblée nationale relataient un précédent, l'allocution à la tribune, le 3 février 1919, du président américain Woodrow Wilson.

Le président du Sénat faisait la même analyse. *«Ce n'est prévu nulle part. Tout l'autorise, puisque rien ne l'interdit»*, constatait-on au Palais du Luxembourg. Pour René Monory comme pour Philippe Séguin, qui venaient d'être élus et qui entendaient bien exercer pleinement les prérogatives attachées à leur fonction, l'évidence s'imposait de ne pas laisser inexploitée une possibilité dont le bénéfice politique promettait d'être considérable.

Dès lors, une course de vitesse s'engage entre les deux hommes pour revendiquer cette idée et pour être le premier à la mettre en œuvre. Président du Sénat depuis le 2 octobre 1992, M. Monory profite d'un voyage officiel en Allemagne, en février, pour reprendre une idée de son prédécesseur, Alain Poher, inviter le chancelier allemand Helmut Kohl à rencontrer les sénateurs. Arrivé au perchoir le 2 avril, M. Séguin brûle les étapes en proposant publiquement au premier ministre britannique, John Major, de venir s'adresser aux députés depuis la tribune de l'Assemblée nationale. Mais le projet doit vite être abandonné devant les difficultés politiques qu'affronte M. Major dans son pays.

Course de vitesse

M. Monory reprend provisoirement l'avantage en obtenant l'accord de M. Kohl, et rendez-vous est pris pour le 13 octobre dans l'hémicycle du palais du Luxembourg. M. Séguin ne renonce pas pour autant. Faute de premier ministre, il aura un roi avec, en prime, quelques précieux jours d'avance : Juan Carlos accepte son invitation pour le 7 octobre.

La rivalité continue. De retour d'un voyage aux Etats-Unis, M. Monory envisage déjà d'accueillir son *«homologue du Sénat américain»*, Albert Gore, vice-président des Etats-Unis, et M. Séguin rêve, de son côté, d'un discours devant l'Assemblée de Bill Clinton lui-même, lors d'une éventuelle visite en France. Cette surenchère, qui semble pousser les deux hommes à lancer des invitations diplomatiques pour leur seul prestige personnel, au mépris du respect élémentaire de la séparation des pouvoirs, irrite souverainement l'Hôtel Matignon et le Quai d'Orsay.

«La politique étrangère de la France, c'est l'exécutif qui la conduit, et pas le législatif», rappelle-t-on sèchement dans l'entourage d'Alain Juppé, ministre des affaires étrangères. *«Il est inadmissible que les présidents des Assemblées jouent de la diplomatie pour leur propre compte»*, ajoute-t-on. A Matignon, on est encore plus sévère vis-à-vis de ce que l'on tient pour un *«caprice»* des deux présidents, et l'on est bien décidé à leur signifier qu'il n'est pas question de les laisser s'aventurer trop loin dans la «cour des grands».

Les invitations ont été lancées et largement médiatisées. Cependant, s'il est trop tard pour s'y opposer, il est encore temps de bien les encadrer et de rappeler quelques grands principes. Au président de l'Assemblée nationale comme au président du Sénat, le message du gouvernement est clair : cette procédure, d'une part, doit rester exceptionnelle, et, d'autre part, ne peut se faire qu'en totale concertation avec l'exécutif. Un président d'assemblée ne pourra pas, désormais, prendre l'initiative d'inviter spécialement un chef d'Etat ou de gouvernement à prononcer un discours devant la représentation nationale, et c'est seulement dans le cadre d'un voyage officiel ou d'un voyage d'Etat qu'une étape parlementaire pourra être envisagée.

Invitation à M. Mitterrand

Conséquence immédiate de cette reprise en main, l'Hôtel Matignon fait comprendre à M. Monory qu'il doit renoncer d'office à son idée de faire suivre le discours de M. Kohl d'un débat, toujours dans l'hémicycle, avec les sénateurs. A un moment où les relations franco-allemandes peuvent pâtir des négociations commerciales du GATT, le risque d'un dérapage ne peut être encouru. Le débat, a indiqué M. Monory jeudi 30 septembre, n'aura lieu qu'avec les présidents des groupes et dans la bibliothèque du Sénat, non dans l'hémicycle. Le président de la République et le premier ministre assisteront, ensuite, à une réception offerte à cette occasion au palais du Luxembourg. L'agacement d'Edouard Balladur et d'Alain Juppé est d'autant plus vif, vis-à-vis de Philippe Séguin, qu'il s'appuie sur des rivalités internes au mouvement néogaulliste . Le premier ministre et le ministre des affaires étrangères prêtent, en effet, au président de l'Assemblée nationale, qui est le principal contradicteur de la politique gouvernementale au sein du RPR, l'intention d'user de cette «diplomatie parlementaire» pour renforcer son influence. Déjà difficiles, les relations entre MM. Séguin et Balladur se sont encore détériorées après que le premier ministre eut opposé, en juillet dernier, une fin de non-recevoir au vœu exprimé par le président de l'Assemblée nationale d'instituer une session parlementaire unique de neuf mois. Quant au président de la République, il s'est, jusqu'à maintenant, tenu officiellement au silence, mais un sujet qui touche d'aussi près à son «domaine réservé» ne pouvait pas le laisser indifférent. M. Séguin s'est entretenu de la question avec M. Mitterrand dès son élection, et l'on souligne, à l'Elysée, que le président de la République a toujours été favorable à tout ce qui va dans le sens d'une revalorisation du rôle du Parlement. Dans la mesure où cette initiative parlementaire n'empiétait pas sur les prérogatives de l'exécutif, il ne pouvait que lui apporter son soutien. Il l'a d'ailleurs fait en adressant, en juillet, une lettre à M. Séguin, dans laquelle il donnait expressément son accord à l'invitation du roi d'Espagne.

Moitié sérieux, moitié provocateur, M. Séguin va même plus loin. Au contempteur de la dérive présidentielle des institutions de la Ve République, il se dit prêt à offrir une revanche : *«Maintenant que les chefs d'Etat étrangers peuvent s'exprimer dans les enceintes parlementaires, pourquoi le président de la République française en resterait-il exclu?»* M. Séguin, à qui revient la charge de lire dans l'hémicycle, en sa qualité de président de l'Assemblée nationale, les messages présidentiels, est tout disposé à s'effacer, à la première occasion, devant M. Mitterrand. *«Je l'invite à venir faire part, lui-même, de son prochain message à la tribune. Et pourquoi pas celui de ses adieux?»*

GILLES PARIS et PASCALE ROBERT-DIARD

(1) François Mitterrand s'était exprimé le 3 avril 1982 devant la Knesset, le 16 avril 1982 devant la Diète et le 20 janvier 1983 devant le Bundestag.

Casse-tête protocolaire

Au-delà de l'enjeu politique qu'elle représente, la visite, à l'Assemblée nationale, du roi et de la reine d'Espagne est surtout un vrai casse-tête protocolaire. Depuis plusieurs semaines, les services du protocole de l'Assemblée nationale et du Quai d'Orsay étudient avec leurs homologues espagnols les moindres détails de la cérémonie. Pour cette «première» à l'Assemblée nationale, tout est à inventer. Il a fallu, d'abord, déterminer la composition du cortège qui quittera l'hôtel de Lassay pour rejoindre l'hémicycle. Premier problème, le protocole espagnol précise que le roi et la reine sont «indissociables», mais que cette contrainte peut être partiellement levée lorsqu'ils sont à l'étranger. Ils avanceront donc séparément, le roi devant, accompagné par le président de l'Assemblée nationale, tous deux suivis de la reine et du reste du cortège.

Deuxième question, l'entrée dans l'hémicycle. Qui l'«aboyeur» devait-il annoncer en premier? La règle républicaine l'a emporté. Comme c'est le cas pour les séances ordinaires, le président aura la primauté. Autre interrogation, quelle place devait-on assigner au couple royal? Devait-il être assis au même niveau que M. Séguin, c'est-à-dire au perchoir, ou pouvait-il être installé, sans en être offusqué, quelques mètres plus bas, au pied de la tribune? Là encore, il a été décidé de ne rien changer à l'étiquette républicaine. Il n'est pas apparu convenable, en revanche, de proposer les austères bancs ministériels au roi et à la reine. Ils seront donc installés, avec une partie de la suite royale, dans des fauteuils apportés spécialement et disposés devant les travées. Faute de place à la tribune, le roi se «dissociera» une nouvelle fois de la reine pour prononcer, en français, son allocution.

G. P. et P. R.-D.

SOCIÉTÉ



Après trois ans d'arrêt du surgénérateur

La commission d'enquête est favorable sous conditions au redémarrage de Creys-Malville

LYON

de notre bureau régional

Jean Pronost, président de la commission d'enquête sur l'utilité publique du surgénérateur Superphénix, a remis, jeudi 30 septembre, au préfet de l'Isère, un avis favorable, sous certaines réserves, au redémarrage de la centrale de 1 240 MW de Creys-Malville. Une nouvelle enquête d'utilité publique avait en effet été décidée, fin juin 1992, par le gouvernement de Pierre Bérégovoy, après différents incidents du réacteur.

Cette procédure « lourde » avait été choisie pour donner des gages aux mouvements écologistes qui n'ont cessé de demander l'arrêt de l'exploitation en raison de la nature du combustible – du plutonium, et du fluide caloporteur – du sodium liquide, dont les feux sont redoutés. Sur ce dernier point, le rapport insiste et s'en remet à la vigilance de l'autorité de sûreté. Il précise cependant qu'il ne lui a pas paru que *« la centrale de Creys-Malville pouvait être particulièrement dangereuse ou constituer en elle-même une cause significative d'accroissement du risque de détournement du plutonium »*, et conclut à l'utilité économique de Superphénix pour la maîtrise de la technologie, des futurs approvisionnements énergétiques et de la gestion des déchets des centrales nucléaires. Le personnel de la centrale et les élus locaux devraient bien accueillir cet avis. Les militants écologistes ont tout de même recueilli vingt-cinq mille signatures de personnes s'opposant au redémarrage. La commission Pronost leur en donne acte en recommandant un élargissement du périmètre d'enquête. L'avis favorable et la décision politique attendue à sa suite, pour un redémarrage à la mi-1994, peuvent gêner plusieurs personnalités rhônalpines qui se sont montrées réservées à l'égard de Superphénix, comme Bernard Bosson, maire (UDF-CDS) d'Annecy, Michel Barnier, président (RPR) du conseil général de la Savoie, ou Alain Carignon, maire (RPR) de Grenoble, tous trois ministres du gouvernement Balladur.

Michel Barnier, ministre de l'environnement, a d'ailleurs publié jeudi soir un communiqué commun avec son collègue de l'industrie, Gérard Longuet, pour souligner qu'ils *« exigeront une absolue sécurité »* de l'installation avant d'autoriser son redémarrage et pour rappeler qu'*« un large débat national sur l'énergie et l'environnement aura lieu au premier semestre 1994 »*.

GÉRARD BUETAS

Coûteux Superphénix

Suite de la première page

Il préconisait la réalisation de travaux pour améliorer, en cas d'incendie, la maitrise des feux de sodium pulvérisés, ensuite la conduite d'une nouvelle enquête publique sur cette installation, et enfin, remise par le ministre de la recherche et de l'espace, Hubert Curien, d'un rapport sur les possibilités d'incinérer dans ce type de réacteur de plus grandes quantités de plutonium et d'autres de déchets radioactifs gênants, les actinides mineurs qui, comme le neptunium, le curium ou l'américium, ont l'inconvénient d'être radioactifs pendant des milliers d'années.

En agissant ainsi, le Premier ministre renvoyait la décision de redémarrage aux calendes grecques, ce qui lui a permettait d'apparaître comme le premier défenseur de la sûreté nucléaire dans le pays et de donner à bon compte à la veille des législatives des gages aux écologistes opposés à ce programme. Mais, surtout, il calmait les esprits en faisant jouer un article de loi qui stipule que toute installation de ce type ayant connu une période d'arrêt de deux ans doit êtresoumise à une nouvelle enquête publique.

Ce fut alors la consternation dans les rangs des dirigeants de la NERSA et des personnels de la centrale qui espéraient effectuer les travaux réclamés par les autorités de sûreté pendant que le réacteur fonctionnait à faible puissance.

De fait, le bilan d'exploitation de l'installation était bien modeste, Creys-Malville ayant, à cette date, beaucoup coûté et bien peu rapporté. Plus de 27,7 milliards de francs, en francs courants, dont 7,65 milliards de francs d'intérêts intercalaires, ont en effet été investis dans cette installation prototype qui n'a fonctionné que 7 400 heures depuis son couplage au réseau en janvier 1986.

D'arrêt en arrêt, Superphénix n'a produit que 4,5 milliards de kilowatts/heure, alors que le potentiel de son cœur actuel et de son cœur de rechange, actuellement sur étagère, est de quelque 30 milliards de kw/h. On imagine sans peine le ballon d'oxygène que représenterait la vente de cette électricité même si le prix de revient du kw/h de la centrale de Creys-Malville est 2,3 fois plus cher que celui, 22 centimes, d'un réacteur à eau pressurisée.

Or, même à l'arrêt, l'entretien de Superphénix autour de laquelle gravitent environ 650 personnes coûte cher. *« Si en fonctionnement normal*, affirme le chef de la centrale, André Lacroix, *ces dépenses ne dépassent pas 650 millions de francs par an, elles se sont élevées en 1993 à 750-800 millions de francs. »* C'est dire l'impatience des dirigeants de la NERSA et des personnels de Creys-Malville à redémarrer la centrale. Mais il ne pouvait y avoir de remise en service sans qu'aient été rendues publiques les conclusions de l'enquête publique.

Sans ces recommandations, les autorités de sûreté ne pouvaient boucler leur dossier et les ministres responsables, l'industrie et l'environnement, rédiger l'incontournable décret-de-renouvellement-du-décret-d'autorisation-de-création-de-l'installation sans lequel l'autorisation de redémarrage du réacteur ne peut être accordée. Optimiste, André Mergui espère la signature de ce premier texte pour la fin de l'année et la remise en route du réacteur pour la mi-94.

D'autres, plus prudents, soulignent que, sur un sujet aussi sensible, les autorités de sûreté vont prendre leur temps, examiner à la loupe l'installation et juger de la qualité des 300 millions de francs de travaux accomplis pour prévenir les feux de sodium pulvérisés dont fut victime la centrale solaire espagnole d'Alméria. Comme ces travaux, commencés en décembre 1992, ne devraient être achevés qu'en mars-avril de l'année prochaine, *« Superphénix*, disent-ils, *attendra sans doute son nouveau décret d'autorisation de création jusqu'au printemps. »*

« A partir du mois d'avril, affirme un spécialiste des réacteurs, *Superphénix devrait parfaitement répondre au cahier des charges des autorités de sûreté. Son redémarrage ne sera donc plus dépendant de la résolution de problèmes techniques. La balle sera donc dans le camp des politiques et on serait surpris que le gouvernement ait laissé s'engager de coûteuses modifications pour, finalement, fermer la centrale. Dans ce cas extrême*, s'interroge-t-il, *les actionnaires étrangers de la NERSA ne réclameront-ils pas des dédommagements »*

Cela étant, le gouvernement de M. Balladur autorisera-t-il dans un premier temps un fonctionnement de Superphénix à pleine puissance? *« Même si notre raison d'être est de produire des kw/h*, remarque André Lacroix, *notre premier objectif est la vigilance avant la production. Nous avons d'ailleurs fait nos prévisions en fonction d'une disponibilité de l'installation de seulement 50 % . »* Nul doute en effet que l'exploitant qui, dans le passé, s'est fait sévèrement rappeler à l'ordre par les autorités de sûreté pour son peu de promptitude à annoncer les incidents, ne pratique désormais le zèle absolu pour ne pas prêter le flanc aux critiques.

Car, nombreux sont ceux qui s'interrogent sur les raisons de redémarrer une aussi coûteuse installation (2) et sur cette filière dite surgénératrice, dont on leur avait dit dans les années 70 qu'elle serait la solution à toutes les tensions sur les marchés de l'uranium et du pétrole. Or, l'uranium est au plus bas. Quant au pétrole et au gaz, leurs prix ne sont pour le moment pas assez dissuasifs pour amener une relance de cette filière nucléaire.

L'incinération des déchets

Même les plus fervents défenseurs des surgénérateurs ne se hasardent plus aujourd'hui à vanter les mérites économiques de ce type de réacteur. Superphénix, parce qu'il n'est qu'un prototype industriel, est loin d'être aussi rentable qu'un réacteur à eau pressurisée. Mais demain, c'est-à-dire dans trente ou quarante ans, les besoins en énergie seront peut-être tels que cette filière aura à nouveau sa place? Faire tourner Superphénix permettrait donc, disent ses promoteurs, d'amasser du « retour d'expérience » et de sauvegarder ainsi le savoir-faire et les équipes.

En attendant cet « âge d'or » les promoteurs des surgénérateurs ont proposé de nouvelles applications pour mieux justifier le redémarrage de Superphénix : sa transformation en incinérateur de plutonium et d'actinides. Le rapport Curien demandé par le gouvernement sur ce sujet a confirmé l'intérêt d'une telle démarche (*le Monde* du 30 décembre 1992). Une première expérience a d'ailleurs été menée avec succès en 1986 dans le réacteur prototype Phénix (250 mégawatts) qui a brûlé quelques dizaines de grammes de neptunium. Une deuxième devrait suivre en 1995 en attendant que des quantités plus importantes – un kilo dans trois ou quatre ans et une dizaine de kilos à la fin de la décennie – ne soient incinérées dans Superphénix s'il redémarre.

Selon les experts du Commissariat à l'énergie atomique, Creys-Malville pourrait incinérer ainsi, en l'an 2000, quinze à vingt-cinq kilos de déchets nucléaires par million de kw/h produit. Avec un réacteur optimisé pour cet usage, la capacité pourrait atteindre soixante à quatre-vingt kilos. *« C'est loin d'être à la mesure du problème posé par les dix tonnes de plutonium contenus dans les 1 000 tonnes de combustibles irradiés déchargés annuellement de l'ensemble du parc Edf »*, note le physicien nucléaire Jean-Paul Schapira.

« On constate donc que la transformation de Superphénix en incinérateur n'aurait qu'un impact pratique extrêmement limité. Il est évident que si l'on voulait s'engager dans cette voie, il faudrait logiquement prévoir la construction d'un réacteur de même type pour deux ou trois réacteurs actuels du parc Edf ce qui devrait stabiliser l'inventaire de plutonium et d'actinides. » C'est impensable aujourd'hui. Qu'il redémarre ou non, Superphénix n'aura donc pas de successeurs avant de longues années...

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(2) A titre indicatif, les Américains ont dépensé plus d'un milliard de dollars pour le réacteur de 300 mégawatts de Clinch River dont les bâtiments ne sont jamais sortis de terre. Les Allemands ont investi 23,8 milliards de francs dans leur SNR-300 de 300 mégawatts, construit à Kalkar et abandonné définitivement alors qu'il était sur le point de démarrer. Quant aux Japonais, ils ont déboursé 600 milliards de yens (33 milliards de francs) pour la construction de Monju, leur surgénérateur de 280 mégawatts sur le point d'être mis en service.

En brûler ou pas

Actuellement, Superphénix est surgénérateur. Il fabrique donc plus de plutonium qu'il n'en consomme. Ce phénomène (transmutation) est obtenu grâce au bombardement par les neutrons d'une « couverture » d'uranium appauvri qui enserre le cœur du réacteur. Pour 1 kilo de plutonium brûlé, l'installation en génère 1,2 kilo.

Or, on ne sait que faire de cette matière produite par le parc électronucléaire français à raison d'une dizaine de tonnes par an. Même son utilisation dans les combustibles Mox (uranium-plutonium) destinés aux réacteurs à eau pressurisée ne suffit pas à le consommer totalement. C'est la raison pour laquelle certains ont songé, moyennant quelques petites modifications, à rendre sousgénérateurs les surgénérateurs – à commencer par le plus puissant d'entre eux, Superphénix – de manière à ce qu'ils brûlent ce plutonium aujourd'hui encombrant.

Des tests devraient être menés entre 1996 et 1999 avec le second cœur de Superphénix, dont une partie des couvertures fertiles seront enlevées. L'installation produirait alors entre 0 et 10 kilos de plutonium par million de kWh, contre 40 précédemment. Dans une seconde étape, la totalité de la couverture fertile du réacteur serait retirée et, avec son troisième cœur, Superphénix, devenu cette fois vraiment sousgénérateur, pourrait incinérer de 15 à 25 kilos de plutonium.

J.-F. A.

TOXICOMANIE

Évoquant son souhait d'un « grand débat » sur la dépénalisation

M. Pasqua dénonce la « mystification » des drogues douces

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *l'Express* daté du 30 septembre au 6 octobre, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, s'exprime dans le débat sur la dépénalisation de l'usage de drogue, débat qu'il avait souhaité, en juin dernier, voir s'engager au Parlement. M. Pasqua affirme que, s'il est *« partisan d'un grand débat autour des concepts de dépénalisation de l'usage et même de légalisation du commerce des drogues »*, c'est *« pour qu'éclate au grand jour ce qu'*[il] *considère comme une mystification »*. Il estime qu'il *« n'y a pas de drogues moins dures que d'autres »*, et que *« les prétendument douces sont trop souvent le sas qui conduit aux narcotiques les plus dangereux »*. Au chapitre de la répression du trafic, M. Pasqua confie par ailleurs qu'il étudie la possibilité de *« faire affecter les sommes d'argent confisquées aux narcotrafiquants à un fonds spécial, à disposition des policiers, gendarmes et douaniers qui luttent sur le terrain »*. Cette mesure permettrait, précise M. Pasqua, d'infiltrer les réseaux de trafiquants *« dans des conditions précisément délimitées »*, car, explique-t-il, *« feindre d'acheter des quantités importantes de narcotiques nécessite des moyens financiers énormes »*.

Le ministre de l'intérieur regrette enfin qu'il n'y ait pas, aujourd'hui, de *« politique mondiale de lutte »* contre la drogue. Selon M. Pasqua, l'Organisation des Nations unies – devant laquelle il prononcera, au mois d'octobre, le discours inaugural sur la lutte contre la drogue – *« devrait condamner les pays producteurs »*. *« A terme*, conclut le ministre, *la seule solution sera de frapper les lieux de culture et de production. Cela, seule une armée peut le faire. »*

Interrogée dans ce même numéro de *l'Express*, Mme Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, affirme de son côté que la proposition de débat, *« qui émanait de l'entourage du ministre de l'intérieur »*, lui avait semblé *« prématurée »*. *« Je pense que le problème de la drogue et celui de la dépénalisation sont essentiellement du ressort du ministère de la santé »*, poursuit Mme Veil, ajoutant qu'*« il s'agit non pas d'éviter le débat parlementaire, mais de prendre le temps d'une réflexion de fond »*. Une tâche à laquelle vont s'atteler les futurs membres d'une commission *ad hoc* qui reste à constituer.

L. F.

MÉDECINE

En remplacement de France-Transplant

Un établissement public de la transplantation sera créé avant la fin de l'année

M. Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, a annoncé, jeudi 30 septembre, la création *« avant la fin de l'année »* d'un établissement national public de la transplantation. Placé sous la tutelle du ministère de la santé, cet établissement sera chargé de gérer et de coordonner les greffes d'organes, de moelle osseuse et de tissus. La création de cet établissement entraînera *ipso facto* la disparition de l'association France-Transplant créée le 23 septembre 1969.

L'Etablissement public de la transplantation, qui sera créé par décret, aura pour missions principales de promouvoir le don, d'organiser les prélèvements, d'établir et de gérer les listes d'attente nationales des patients, de régler la répartition des greffons, d'établir des normes sécuritaires cliniques et biologiques, d'évaluer les activités et les résultats de chaque équipe, d'organiser et d'autoriser les « banques de tissus », d'établir enfin les bonnes pratiques concernant la conservation tissulaire.

Selon le ministère de la santé, la création de cet établissement public devrait permettre à l'Etat de se donner les moyens d'un réel contrôle de l'activité de transplantation et des conditions dans lesquelles elle est pratiquée. *« J'ai acquis la conviction*, a déclaré M. Douste-Blazy au cours d'une conférence de presse, *que les pouvoirs publics doivent prendre, en matière de greffes, les responsabilités qui leur reviennent, et cela sans délégation, ni concession »*. Selon le ministre délégué à la santé, *« il ne s'agit nullement de placer les médecins transplanteurs sous une tutelle administrative omniprésente, jalouse et tatillonne »*, mais plutôt d'asseoir l'autorité de l'Etat sur la transplantation avec *« la garantie de l'accès équitable de tous les patients »* à ces soins coûteux.

La création de cet établissement public – un *« Institut »*, a précisé M. Douste-Blazy – conduira à la disparition de l'association de type loi 1901, France-Transplant, créée en 1969 et reconnue d'utilité publique en 1978. Présidée par le professeur Christian Cabrol, France-Transplant a des missions, une activité et un mode de financement définis à la fois par une convention passée avec l'Etat le 20 juillet 1989 et par un arrêté du 24 septembre 1990. Elle est en particulier chargée de gérer les listes nationales d'attente établies par organe, de proposer à l'approbation du ministre des règles nationales de répartition et de participer à l'évaluation de l'activité des différentes équipes de transplantation.

La décision des pouvoirs publics de placer sous la tutelle de l'Etat les transplantations d'organes, de moelle osseuse et de tissus intervient après plusieurs affaires et la rédaction de rapports mettant en cause le fonctionnement du système actuel. Un premier rapport de l'IGAS consacré aux transplantations d'organes, rendu public il y a un peu plus d'un an, avait dénoncé la proportion relativement élevée de greffes réalisées sur des malades étrangers (en particulier Italiens) non résidents en France et l'existence de *« filières de recrutement »* (*le Monde* du 4 juin 1992). Dans ce volumineux document, l'IGAS se posait la question de savoir si le statut juridique de France-Transplant est *« compatible avec l'importance et la nature des missions qui lui sont confiées »* et s'il *« ne conviendrait pas d'envisager un cadre juridique différent permettant d'organiser l'exercice d'un contrôle précis de l'Etat »*.

L'autorité « rassurante » de l'Etat

Un peu plus d'un mois après sa publication, Bernard Kouchner, alors ministre de la santé, annonçait la mise en œuvre d'une réforme du système de transplantation d'organes et de tissus (*le Monde* du 10 juillet 1992). Cette réforme visait à regrouper les différentes associations intervenant dans le domaine des greffes et à les placer sous le contrôle d'un comité de transparence, en liaison directe avec le ministre de la santé. Ce comité, créé par un arrêté du 23 octobre 1992, est présidé par Mme Colette Même.

En juin 1993, un autre rapport de l'IGAS, consacré cette fois au recueil et à l'utilisation des tissus d'origine humaine, dénonçait les conditions de prélèvement des tissus sur les cadavres et se prononçait en faveur de l'élaboration d' *« une charte des prélèvements »* (*le Monde* du 16 juin).

On ne cachait plus, au ministère de la santé, qu'il fallait en finir avec cette situation, fût-ce au risque de froisser quelques susceptibilités. On indiquait que l'Etat devait se donner les moyens d'un réel contrôle de l'activité de transplantation et des conditions dans lesquelles elle est pratiquée, en associant, dans un cadre juridique autre que la loi de 1901, les acteurs de la transplantation et les services de l'Etat.

Le professeur Cabrol, présent à côté du ministre délégué à la santé lors de l'annonce de cette réforme, a déclaré qu'il approuvait la mise en place de cet établissement public . *« L'autorité de l'Etat rassurera le public »*, a-t-il ajouté, *et sous* la « couverture » de la tutelle, les transplanteurs pourront travailler *« libérés et à l'abri des critiques injustifiées »* .

Cette réforme s'inscrit enfin, à la suite de la création de l'Agence française du sang et de l'Agence du médicament, dans un contexte de renforcement de la tutelle de l'Etat sur certains des secteurs sanitaires les plus « sensibles » .

FRANCK NOUCHI

SOCIÉTÉ

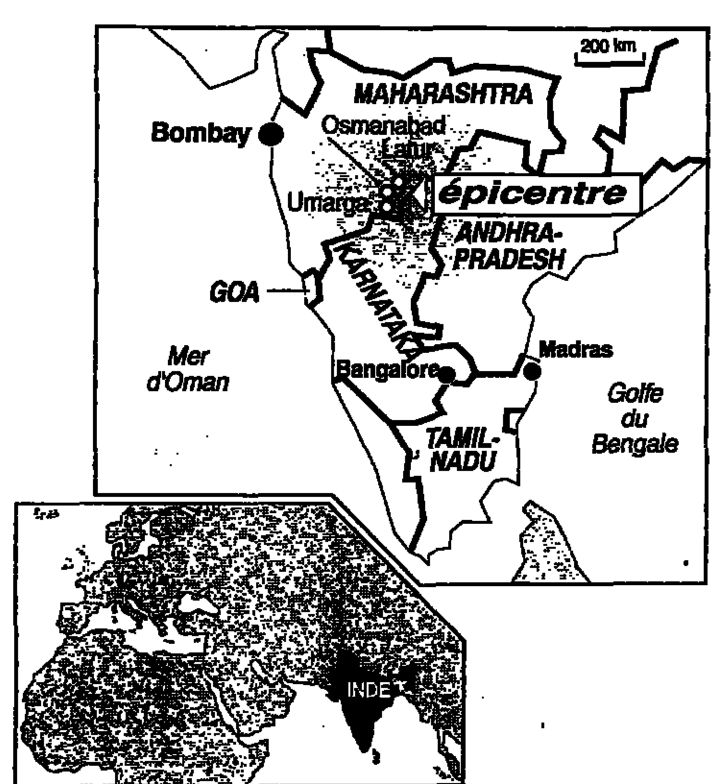
La plus forte secousse enregistrée en Inde depuis près de soixante ans

Le tremblement de terre aurait fait plus de 20 000 morts au Maharashtra

Plus de 20 000 morts, des dizaines de milliers de blessés et de sans-abri : c'est un terrible bilan – encore provisoire – qu'ont annoncé vendredi 1er octobre les autorités indiennes après le tremblement de terre qui a frappé le Maharashtra à l'aube du 30 septembre (*le Monde* du 1er octobre).

Le séisme qui a ravagé l'ouest de l'Inde le 30 septembre est d'une ampleur totalement imprévisible dans une région considérée comme peu sismique. Cette ampleur tient à plusieurs facteurs : tout d'abord, la secousse a été particulièrement violente (entre 6,4 et 6,5 sur l'échelle de Richter). Elle a été ressentie jusqu'à Madras, sur la côte orientale, et à Bangalore, dans le sud. Ensuite, elle s'est produite vers 4 heures du matin, à un moment où tout le monde dort. Et comme la saison chaude est révolue, les habitants dormaient dans leur maison, et non plus sur des lits tirés à l'extérieur, comme c'est souvent le cas pendant les chaleurs. Enfin, les zones les plus touchées comprennent deux villes anciennes (Khillari et Umarga, à 400 km à l'est de Bombay) construites en « dur » – pierre ou brique –, qui sont beaucoup plus vulnérables que les maisons de terre de la campagne ou même que les constructions modernes en béton.

Devant la gravité de la situation, le gouvernement indien s'est mobilisé, à commencer par le premier ministre, Narasimha Rao, qui a dépêché son ministre de l'intérieur sur place et réquisitionné l'armée indienne. Plus de cinq mille hommes ont été envoyés à Latur, le chef-lieu du district le plus sinistré, afin de porter secours aux survivants et d'aider à incinérer les morts. New-Delhi et le gouvernement de l'Etat du Maharashtra ont débloqué 60 millions de roupies (environ 12 millions de francs) pour permettre à l'administration locale de parer au plus pressé.



L'Inde n'avait pas connu pareil tremblement de terre depuis près de soixante ans. En se concentrant sur les districts de Latur et Osmanabad, la secousse a non seulement rasé deux villes et une trentaine de villages, mais aussi touché l'activité industrielle de la région, centrée sur la production sucrière et la construction automobile.

Mobilisation des secours

Partout dans le monde, les secours s'organisent pour venir en aide aux sinistrés du Maharashtra. Des équipes britanniques, russes et suisses se tiennent prêtes à partir. Deux membres de Médecins sans frontières devraient arriver sur place vendredi 1er octobre, suivis par un avion cargo transportant équipement et médicaments. Trois experts de la Croix-Rouge ont été envoyés par le département des affaires humanitaires des Nations unies.

En France, le Secours catholique a déjà débloqué 200 000 F d'aide d'urgence, cependant que son homologue néerlandais, Caritas, a mobilisé 350 000 F. Quant à Caritas India, elle a engagé l'équivalent d'un million de francs. – (*AFP, Reuter, AP.*)

▶ **Secours catholique : CCP 737 G, 106 rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07 (mention : « Inde-Tremblement de terre »).**

▶ **Secours populaire français : CCP 654 37 H, 9-11 rue Froissart, 75340 Paris Cedex 03 (mention : « Fonds d'urgence international »).**

Les séismes les plus meurtriers depuis 1960

– 1960 (29 février), Agadir, Maroc : 12 000 morts (magnitude 5,8);

– 1960 (22 mai), Lebu (Chili) : 50 000 (8,3);

– 1962 (1er septembre), Oazvin (Iran) : 12 000 (7,3);

– 1968 (31 août) nord– est de l'Iran : 12 000 (7,4);

– 1970 (4 janvier), Yunan (Chine) : au moins 55 000 (7,5);

– 1970 (31 mai), Ancash (Pérou) : 66 800 (7,8);

– 1972 (23 décembre) Managua (Nicaragua) : 12 000 (6,2);

– 1974 (10 mai), Chine : 10 000 (7,4);

– 1976 (4 février), Guatemala : 22 800 (7,5);

– 1976 (27 et 28 juillet), T'an– shan (Chine) : officiellement 200 000, officieusement 800 000 (7,8 et 7,4);

– 1978 (16 septembre), Tabas (Iran) : 25 000 (7,3);

– 1985 (19 septembre) Mexico (Mexique) : officiellement 5 000, officieusement, 10 000 à 30 000 (8,1 et 7,3);

– 1988 (7 décembre), Arménie soviétique : 25 000 (6,9);

– 1990 (21 juin), nord– ouest de l'Iran : 40 000 (7,3 à 7,7).

L'histoire moins récente retient également les séismes qui ont ravagé Calcutta (Inde) en 1737 (300 000 morts), Lisbonne (Portugal) en 1755 (60 000), Messine (Italie) en 1908 (84 000), Kanzou (Chine) en 1920 (180 000), Yokohama (Japon) en 1920 (99 000 morts et 43 500 disparus), Kanzou (Chine) en 1932 (70 000), et au Turkménistan en 1932 (110 000). – (*AP, AFP.*)

« Chaque maison a une tragédie à livrer »

La fumée s'échappe de dizaines de bûchers funèbres dans les rues de Khillari, alors que des survivants du violent séisme errent hagards et désespérés dans cette ville pratiquement rasée au sol. Des corps d'enfants serrant encore leur oreillers dans leurs bras gisent parmi les décombres. Des milliers d'habitations d'argile et de pierre se sont effondrées en quelques secondes jeudi 30 à 3 h 56 (mercredi 23 h 26 heure de Paris).

« Nous acheminons des citernes de kérosène pour brûler les morts... Sinon ils vont pourrir sur place », affirme Parveen Pardesi, administrateur du district de Latur, dont dépendait Khillari avant d'être rayée de la carte. Deux jeunes sœurs gisent enlacées dans la rue, revêtues des habits de fête qu'elles portaient pour assister à une cérémonie hindoue. Leur père, blessé lors du tremblement de terre, tente de porter secours à leur mère sans connaissance dont les blessures saignent encore.

2 300 mètres de drap

L'administration civile du district de Latur, dans l'Etat de Maharashtra, a réquisitionné 2 300 mètres de drap de lin pour couvrir les morts. Des camions et du bois ont également été acheminés vers les vingt-cinq villages de la région détruits par le séisme, où 2 500 personnes auraient trouvé la mort, pour la plupart dans l'effondrement de leur maison.

De nombreuses routes ont été coupées, retardant la progression des équipes de secours. *« Aujourd'hui, nous creusons avec nos propres mains. Demain, l'armée amènera des bulldozers et des pelles mécaniques pour fouiller les gravats,* affirme Parveen Pardesi. *Nous sommes en plein cauchemar. Les maisons, les étables, les rues... Tout a été détruit ».*

La fête du dieu de la chance

Les habitants de Khillari étaient rentrés chez eux tard dans la nuit après avoir participé à une cérémonie hindoue dédiée à Ganapati, le dieu de la chance à tête d'éléphant, qui s'était achevée par l'immersion d'idoles dans les lacs et les rivières. *« Nous étions rentrés pour nous endormir rapidement, quand tout le monde est mort... »*, raconte Madhusudhan Pardesi, le fils de l'administrateur, encore sous le choc.

Des dizaines de personnes étrangères à la ville avaient choisi de rester chez des parents à Khillari après la fête. *« Elles dormaient profondément quand le tremblement de terre les a ensevelies »*, affirme Parveen Pardesi. *« Le bilan s'aggrave toute les minutes. Chaque maison a une tragédie à livrer ».*

MADHU NAINAN
(AFP.)

Nouvelles inondations dans le nord du Vaucluse

Une touriste et un viticulteur tués à Valréas

AVIGNON
de notre correspondant

Alors que Vaison-la-Romaine inaugurait, jeudi 30 septembre, un nouveau groupe scolaire, symbole de sa renaissance après la catastrophe du 22 septembre 1992, les intempéries, qui avaient déjà dévasté Pertuis la semaine dernière, se sont une nouvelle fois déchaînées dans le nord du Vaucluse, tuant un viticulteur, écrasé par l'effondrement d'un mur à Valréas et blessant trois autres personnes dans cette même commune où le corps d'une campeuse néerlandaise a été retrouvé vendredi 1er octobre.

Avec Valréas, Bollène a également passé une nuit de cauchemar, après que de gros orages, pas spécialement annoncés, eurent grossi le Lez, la Coronne et l'Hérain. Cette dernière rivière, qui baigne l'enclave des Papes, est sortie de son lit vers 22 heures, jeudi soir, inondant les quartiers bas de Valréas ainsi que Richerenches, Grillon, Visan et Taulignan.

Quelques kilomètres plus au sud, Bollène s'est retrouvée, en pleine nuit, sous près de 2 mètres d'eau. Le Lez, qui n'avait plus eu de telles humeurs depuis la crue catastrophique de 1952, recouvrait alors le tiers de la ville, dont l'hôpital, où deux disparitions étaient signalées, et la mairie.

Ce sont quelque mille cinq cents sinistrés et trois cents personnes évacuées que les sapeurs-pompiers du Vaucluse, renforcés par ceux de la Drôme, du Gard et des Bouches-du-Rhône, ont secourus, à l'aide, notamment, de quinze embarcations et de cinq hélicoptères, procédant à des opérations d'hélitreuillage, certains habitants de maisons de plain-pied ayant dû se réfugier sur les toits.

Environ cent cinquante gendarmes et sapeurs-pompiers restaient mobilisés vendredi 1er octobre, tandis qu'un nouvel orage éclatait dans la matinée et que les services météorologiques se montraient pessimistes pour la nuit à venir.

PAUL SIGNOUD

Un département sensible sans plan d'exposition aux risques

On s'est étonné que le Vaucluse, pourtant département sensible, n'ait mis en place aucun « plan d'exposition aux risques » ou PER, tel que les a institués la loi de 1982 (*le Monde* du 21 septembre). A notre demande, la préfecture du Vaucluse s'en est expliquée, avant même le retour des dernières inondations. Selon elle, *« l'ampleur de la procédure* (obligation d'un décret en Conseil d'Etat en cas d'avis défavorable de la commune ou du commissaire enquêteur) *rend difficile leur mise en œuvre effective ».* Autrement dit, la préfecture du Vaucluse ne veut pas entrer en conflit avec les communes de son département en leur imposant, comme la loi l'y autorise, un périmètre de terrains inconstructibles.

Les services d'Avignon ont préféré s'en remettre au code de l'urbanisme et intervenir à l'occasion des révisions du plan d'occupation des sols (POS) demandées par les communes. En s'appuyant sur les articles L 410-1 et R 111-2, le préfet peut refuser un permis de construire *« si la construction est de nature à porter atteinte à la salubrité ou à la sécurité publiques ».* Mais, jusqu'à présent, la préfecture de Vaucluse s'est contentée de *« geler des zones inondées ou inondables, en l'attente d'études complémentaires »*, notamment pour les communes de Beaumes-de-Venise, Mazan et Velleron. Les *« débats sont en cours »* dans les communes de Pertuis, Avignon, Bédarrides, Vaison-la-Romaine, Apt, Violès, Sarrians et Aubignan. Mais rien n'a encore été prévu à Valréas ou Bollène, dernières victimes des inondations.

R. C.

FAITS DIVERS

Deux assassinats en vingt-quatre heures en Corse

La mort de Dominique Khealaifia, vingt-quatre ans, tué par balle dans la nuit de mercredi 29 à jeudi 30 septembre à Lupino (Haute-Corse), représente le vingt-deuxième meurtre commis sur l'île de Beauté depuis le début de l'année. Le jeune homme rentrait à son domicile en compagnie de son épouse quand un ou plusieurs agresseurs lui ont tiré une balle de gros calibre dans le dos.

Mardi soir 28 septembre, le corps d'un homme criblé de dix-huit balles avait été retrouvé sur le cordon lagunaire de la Marana, près de Bastia. Agé de trente ans, André Muller était connu des services de police. Les policiers du SRPJ d'Ajaccio cherchent à établir si un lien existe entre les assassinats d'André Muller et de Dominique Khealaifia.

SOCIÉTÉ

En marge de l'affaire des fausses factures de Nancy

Justice pour un juge

« La critique de l'institution, je l'aurais admise ; et je n'attendais pas de louanges de M. Gossot. Mais, ici, il ne s'agit plus de critiques mais d'assertions qui font de moi un faussaire qui juge, qui bafoue les droits de la défense et viole la loi allègrement. Et ça, c'est intolérable . »

Devant la 17e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, présidée par M. Jean-Yves Monfort, Gilbert Thiel, substitut à la cour d'appel de Metz, est venu demander justice jeudi 30 septembre. Debout à la barre pendant plus de deux heures, il a expliqué pourquoi le livre *le Maire embastillé*, écrit par M. Jacques Gossot, maire (RPR) de Toul, portait atteinte à son honneur et était diffamatoire. Gilbert Thiel, qui espérait se trouver face à son contradicteur, est resté sur sa faim. M. Gossot s'était fait représenter par Me Jacques Vergès, tandis que Me Patrick Gaultier défendait le PDG des éditions Albin Michel, M. Francis Esmenard. Tous deux sont assignés en diffamation par le juge Thiel.

C'est peut-être la seule fois qu'on évoquera en audience publique l'affaire des fausses factures de Nancy, instruite dès novembre 1987 par Gilbert Thiel. Actuellement pendante devant la cour d'appel de Paris, celle-ci s'est jusqu'ici développée dans le secret des cabinets d'instruction, le huis clos de trois chambres d'accusation successives, sans parler des aller et retour devant la chambre criminel de la Cour de cassation. De ce volumineux dossier, comportant 28 inculpés et portant sur 20 millions de francs de fausses factures, il ne reste plus grand-chose aujourd'hui, sinon les actes accomplis entre novembre 1987 et mars 1988.

Allégations réfutées

C'est à compter de cette date fatidique du 9 mars 1988 que part l'annulation de la procédure concernant tous les actes d'instruction accomplis jusqu'au 13 décembre 1989, époque à laquelle fut inculpé M. Gossot. En mai 1992, les éditions Albin Michel, qui ont déjà publié *l'Enquête impossible* de l'inspecteur Gaudinot, acceptent le manuscrit de Jacques Gossot, où celui-ci relate ses pénibles péripéties judiciaires.

Dans ce livre, qui n'a pas été un grand succès de librairie (1 724 exemplaires vendus sur les 8 000 tirés), Jacques Gossot veut poser le problème de la garde à vue, de la détention provisoire, de l'omniprésence du juge. Celui qu'il vise directement, c'est Gilbert Thiel, qu'il accuse d'être *« un faussaire, un magistrat qui méprise la loi et qui, telle une araignée, tisse un piège dans lequel sa proie va tomber »*.

Il y dénonce la garde à vue éprouvante de cinquante-trois heures, les manœuvres du juge pour le priver de l'assistance d'un avocat lors de sa première comparution, le machiavélisme du magistrat, qui aurait, à travers lui, décidé *« de se faire un RPR »*. Toutes ces allégations, Gilbert Thiel les a réfutées une à une, plaidant sa cause avec fermeté et calme. Le magistrat, assisté du bâtonnier Michel de Metz, a expliqué qu'effectivement, le 13 décembre, M. Gossot avait attendu deux heures après la fin de sa garde à vue. Mais c'est parce que le juge était retenu à un jury de thèse. Puis, avec le sens du détail, comme si la scène était toute fraîche à sa mémoire, il a relaté ses tentatives infructueuses pour trouver un avocat susceptible, dès ce soir-là, d'assister M. Gossot. Avec la même conviction, Gilbert Thiel a rejeté les accusations de *« juges partisans, plus enclins à poursuivre la droite que la gauche »*.

Un peu plus tard, le procureur, Jean-François Chilloux, s'est placé du côté du lecteur moyen pour apprécier le livre et son impact. *« Le lecteur moyen ne pourra pas s'empêcher de penser que ce juge est un tortionnaire sadique, un bourreau raffiné, un démon rusé et habile qui, sous des airs d'innocence, utilise la justice pour ouvrir les portes de l'enfer carcéral. Un juge soumis qui cherche les honneurs et les promotions. »*

Il s'agirait donc d'une insupportable éclaboussure sur la robe de la magistrature que le procureur a demandé au tribunal de sanctionner. De leur côté, les avocats de la défense persistaient à considérer que ce livre *« ouvrait un débat sur les questions judiciaires à partir du témoignage d'un homme qui avait vécu cela de l'intérieur »*.

Le délibéré a été fixé au 28 octobre.

MONIQUE RAUX

Les suites de l'affaire Valenciennes-OM

Jacques Mellick dément avoir modifié sa version de son emploi du temps du 17 juin

Jacques Mellick, député (PS) du Pas-de-Calais et maire adjoint de Béthune, a affirmé jeudi 30 septembre devant la presse qu'il se trouvait *« bien dans le bureau de Bernard Tapie, le 17 juin, jusque au-delà de 15 heures »*. L'ancien ministre de la mer a démenti les informations de source judiciaire (*le Monde* du 30 septembre) selon lesquelles il aurait indiqué au juge Bernard Beffy, lors de son audition du mardi 28 septembre, avoir quitté le bureau de M. Tapie, dans les locaux de Bernard Tapie Finance à Paris, quelques minutes avant 15 heures le 17 juin. C'est à cette heure que Boro Primorac, l'ancien entraîneur de Valenciennes, affirme avoir rencontré M. Tapie dans son bureau, où il aurait, selon lui, été l'objet d'une tentative de subornation. *« Je refuse d'être l'otage d'une machination »*, a déclaré M. Mellick, en lisant une mise au point sans répondre aux questions de la presse.

DÉFENSE

Avant sa nouvelle programmation militaire 1995-2000

La France révèle le coût de certains armements

Dans le dernier numéro de sa lettre trimestrielle d'information *Dialogues*, la délégation générale pour l'armement donne quelques exemples d'estimation – aux conditions économiques de janvier 1993 – du coût des grands programmes d'armement de la France. Il s'agit de coûts dits budgétaires, c'est-à-dire l' « enveloppe » financière liée à la mise en service (études, développement et production en série) d'un matériel dans les quantités prévues par les armées.

Pour l'armée de terre, le programme Leclerc, qui est le char de combat successeur de l'actuel AMX-30, est évalué à 39 milliards de francs pour six cent cinquante exemplaires. Le programme Tigre, qui est l'hélicoptère d'attaque remplaçant la Gazelle, est estimé à 36 milliards pour deux cent quinze « machines ». Pour l'armée de l'air et l'aéronavale, le programme d'avion de combat Rafale représente une dépense totale de 178 milliards de francs pour trois cent vingt exemplaires. Le porte-avions à propulsion nucléaire *Charles-de-Gaulle*, sur lequel embarquera le Rafale-Marine et qui remplacera le *Clemenceau*, coûte 16 milliards de francs.

Dialogues donne enfin le montant de l'investissement requis par la construction de quatre nouveaux sous-marins nucléaires lance-missiles stratégiques, de la classe *le Triomphant*, soit 77 milliards de francs pour l'ensemble du programme.

C'est la première fois que la délégation générale pour l'armement publie de telles évaluations. Ces précisions prennent tout leur intérêt et leur sens, alors que le gouvernement prépare un Livre blanc sur la défense et son projet de loi de programmation militaire 1995-2000 par lesquels il définira sa politique de défense à long terme.

EN BREF

□ **Un adolescent blessé lors d'une rixe entre jeunes à Trappes (Yvelines).** – Un mineur de seize ans a été blessé d'un coup de couteau au poumon – sans que ses jours soient en danger – par un adolescent du même âge, dans la nuit de mercredi 29 à jeudi 30 septembre à Trappes. L'affrontement entre les deux adolescents, qui semble avoir été provoqué par une dispute relative à une bouteille de soda, a été suivi d'une rixe impliquant une vingtaine de leurs amis. Les policiers du commissariat de Trappes ont toutefois pu interpeller l'auteur du coup de couteau, sans que leur intervention suscite des incidents avec les jeunes de la cité. Le commissariat de Trappes avait été attaqué à deux reprises, ces derniers jours, par des groupes de jeunes gens qui avaient lancé des cocktails Molotov contre sa façade (*le Monde* du 28 septembre).

□ **Une opération policière contre la prostitution à Paris.** – Quarante et une personnes, pour la plupart des travestis originaires du Maghreb, ont été interpellées par la brigade de répression du proxénétisme de la police judiciaire parisienne à l'occasion d'une opération anti-prostitution lancée, mercredi 29 septembre en soirée, dans les dix-septième et dix-huitième arrondissements de la capitale. Trente-trois des personnes interpellées sont des étrangers qui, a-t-on indiqué de source policière, devraient faire l'objet d'une décision de reconduite à la frontière.

SPORTS

Après les incidents au Stade-Vélodrome

Sanctions modérées contre l'Olympique de Marseille

La commission de discipline de la Ligue nationale de football (LNF) a décidé, jeudi 30 septembre, de suspendre le Stade-Vélodrome de Marseille pour un match ferme, à la suite des incidents de la rencontre du championnat de France Marseille-Metz, interrompue à la 87e minute, le 24 septembre, après un envahissement du terrain.

Elle a infligé un match de suspension ferme aux joueurs de l'OM – le gardien de but Fabien Barthez et le libero Basile Boli – expulsés lors de cette rencontre.

Dans un souci d'apaisement, la commission de discipline n'a fait que *« révoquer le sursis précédemment accordé à l'OM »* et *« appliquer le match automatique de suspension »* aux joueurs expulsés, comme l'a souligné son président, Me Jacques Riolacci.

Le Stade-Vélodrome avait en effet été suspendu avec sursis après le match Saint-Etienne-Marseille du 1er septembre au cours duquel le gardien stéphanois avait été atteint par un projectile.

□ **FOOTBALL : Nantes, battu à Valence, éliminé de la Coupe de l'UEFA.** – Battu 3-1 après prolongation par les Espagnols de Valence, le FC Nantes a été éliminé, jeudi 30 septembre, de la Coupe de l'UEFA. Tenus en échec sur leur terrain lors du match aller (1-1), les Nantais avaient réussi à refaire leur handicap grâce à un but de Reynald Pedros peu après la mi-temps. Mais ils se sont inclinés lors de la deuxième période de la prolongation, alors qu'ils jouaient à dix, après l'expulsion de Christian Karembeu. Avec l'élimination de Nantes et Auxerre, trois clubs français restent en lice pour le deuxième tour des Coupes d'Europe : Monaco, Paris-SG et Bordeaux.

JUDO : championnats du monde

David Douillet un lourd parmi les grands

David Douillet est devenu le premier judoka français à conquérir le titre de champion du monde des poids lourds (plus de 95 kg), jeudi 30 septembre à Hamilton (Canada). Son exploit a été complété par la médaille de bronze de Stéphane Traineau, en moins de 95 kilos.

HAMILTON

correspondance

Figures de légende du judo, les anciens champions Yamashita, Geesink, Uemura et Saïto, ont assisté en connaisseur jeudi 30 septembre dans le Copps Coliseum de Hamilton à l'intronisation d'un nouveau membre dans leur club très fermé des poids lourds, David Douillet, premier Français couronné dans cette catégorie reine.

Rude affaire. Pour parvenir à cette consécration, David Douillet a dû abattre une montagne, David Khakhaleichvili, un Géorgien installé au sommet de la hiérarchie des poids lourds par un titre olympique conquis l'an dernier. Une sorte de monstre face auquel il avait payé le prix de son inexpérience en mai, en finale des championnats d'Europe.

A vingt-quatre ans, le Français aurait pu trembler devant la réputation de son adversaire. Il ne l'a pas fait, et a su relever le défi. Il a imposé un combat tactique où les adversaires se sont mesurés à eux-mêmes plus qu'ils ne se sont affrontés. A six secondes de l'échéance, le Géorgien, dompté, a renoncé à combattre. Il a regardé son vainqueur et levé le pouce, manifestant son impuissance.

« Etre champion du monde, c'est le rêve que j'ai fait quand j'étais gosse, confessait David Douillet. *Quand je pense aux grands lourds Japonais qui ont fait l'histoire du judo, le fait d'inscrire mon nom après les leurs me procure une joie indicible. J'aimerais être champion du monde aussi souvent que Yamashita, quatre fois titré »*.

Ses entraîneurs sont persuadés qu'il en est capable, et n'hésitent pas à déclarer ouvert un nouveau règne. David Douillet est non seulement aujourd'hui l'un des plus beaux athlètes de sa catégorie (1,96 m pour 131 kilos), mais aussi l'un des plus jeunes. Troisième des Jeux olympiques de 1992, il peut légitimement viser le titre suprême en 1996 à Atlanta.

Grâce à lui, l'Europe du judo a marqué un nouveau point dans le duel qui l'oppose au Japon. En vingt ans, seuls deux titres mondiaux, des lourds et des toutes catégories, avaient échappé aux Asiatiques, qui tenaient plus que tout à ces couronnnes. C'est d'ailleurs la vénération portée par les Japonais à leurs poids lourds, à l'instar du respect qu'ils vouent aux sumotoris, qui a suscité le mythe entourant ces catégories de poids, dans lesquelles le judo pratiqué n'est pourtant pas le plus spectaculaire

GILLES VAN KOTE

□ **Marc Braillon est reconnu partiellement responsable du déficit du FC Grenoble.** – Marc Braillon, l'ancien PDG de la société de travail temporaire RMO, qui présida entre 1983 et 1989 aux destinées du FC Grenoble-Dauphiné, club de football dissous en 1991, a été reconnu partiellement responsable du déficit du club isérois évalué à 32 millions de francs, jeudi 30 septembre, par la sixième chambre du tribunal de grande instance de Grenoble. Il devra payer 10 millions de francs au mandataire liquidateur du club. Le tribunal, qui a fait vérifier la comptabilité pendant une période de sept ans, a retenu *« l'augmentation constante du déficit du club, l'engagement de dépenses importantes sans s'assurer de leur financement et une série d'opérations hasardeuses ou inconséquentes »*, concluant à des *« fautes personnelles »* de Marc Braillon.

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

Je déménage

L'AUTRE jour, un de mes chefs me sonne :

– *Dis donc, où tu vas, là,* avec tes histoires de grands mariages, d'épiceries de village en plein boom ? On t'avait demandé de jouer les Zorro et de prendre la défense des sans-logis, des sans-boulot, des mal-soignés. Qu'est-ce qui se passe ? Ils n'ont plus de problèmes, tes lecteurs ?

– Tu rigoles ? Ils en ont des tas. Ils en ont même tellement que depuis trois, quatre mois, ceux des autres leur cassent le moral et les pieds. Quand je traite d'un cas qui ne les concerne pas, un appart vidé par un huissier marron, un père privé du droit de visite, un licenciement abusif, quand je les plonge dans un dossier compliqué, ils renâclent, ils rouspètent : Tu crois pas que ça commence à bien faire, l'étalage de toutes nos misères ? Alors, tu ranges ton code civil, tu raccroches ta kalachnikov, et t'essayes de nous distraire, OK ? Ils ont besoin – remarque, moi, ça me fait pareil – de se changer les idées, là, en ce moment, c'est clair.

– Merci du renseignement. On s'en doutait un peu, figure-toi. Et on ne t'a pas attendue pour agir dans ce sens. A partir de vendredi prochain on sort un nouveau supplément, un truc épatant, qui...

– Qui va nous permettre de prendre les choses à la légère, de voir la vie en rose ? Ici ? Dans la sévère et vertueuse grisaille du journal ?

– *En rose, je sais pas, en* couleurs, en tout cas. Les couleurs de la vie quotidienne. Voyons, réfléchis : quel est le phénomène marquant de notre époque ?

– Ben, la crise... Le chômage...

– Et puis ?

– *Je vois pas.*

– T'as qu'à te regarder dans une glace : les jeunes vieux, la préretraite. Sans oublier le partage du travail, la semaine de bientôt trente heures et... Par conséquent ?

– J'en sais rien.

– Si tu nous lisais, aussi, au lieu de te vautrer dans ta propre prose, tu saurais : le temps libre. Le temps choisi. Le temps à soi. C'est là-dessus qu'on va s'interroger. Comment ne pas le perdre, en gagner, à quoi le consacrer...

– Des loisirs contraints et forcés, quoi ! C'est pas la joie.

– Mais non ! Des loisirs donnés et acceptés de bon cœur quand les mentalités auront changé. Ça peut aller très vite. Imagine un peu ces millions de touristes bricoleurs en tablier de jardinier, une planche à voile sous les pieds. Toute une *chaude humanité s'ébrouant* dans les tentations du turbin terminé.

– Poétique, avec ça !

– Pratique, au contraire. Et critique. Et caustique. S'agit pas de contribuer au grand barnum consumériste, s'agit d'en ordonner les excès.

– C'est bien ce que je pensais. Si c'est pour *nous faire* encore de la morale...

– Non, c'est pour refléter un nouvel art de vivre. Pour accorder leur vraie place aux objets. Et pour répondre aux questions que se posent les gens.

– Par exemple ?

– Où trouver un bon petit resto pas trop cher ? Quand est-ce qu'on peut aller à Florence ? Quelle bagnole l'an prochain ? Si on changeait le carrelage de la salle de bains ? Faudrait peut-être se remettre au jogging ?...

– Tiens, à propos de jogging, j'ai lu quelque part que c'était une drogue, pareil que l'alcool ou le tabac. Qu'est-ce que tu dis de ça ?

– Et toi ? Tu seras peut-être amenée à donner ton avis là-dessus un de ces jours. De quoi *tu comptais parler, la semaine* prochaine ?

– Ben, justement, j'hésite entre un prof de gym dans un fauteuil roulant repoussé du pied par l'éducation nationale et une jeune accouchée, une primipare victime de... Rien que d'y penser, ça me flanque le cafard.

– Bon, d'accord, tu vas pas les laisser tomber. Tu vas refiler leurs dossiers au service société. Et, si tu en es encore capable, tu vas te fendre chaque semaine, dans ces nouvelles pages, d'un billet un peu enlevé, un peu marrant.

– Sur quoi ?

– Pas sur, à propos de. Attends que je retrouve le sommaire du premier numéro... Tu as le choix entre l'objet d'art contemporain... Non, ça, tu n'y connais rien... La cocotte-minute, l'aviron ou bien...

– Tu te fous de moi ? Je ne vais tout de même pas me mettre à...

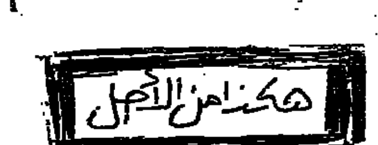
– Pourquoi ? Madame ne veut pas s'abaisser à renifler les odeurs de cuisine ou de hangar à bateaux ?...

– C'est pas ça, mais bon... Vous n'avez pas autre chose en magasin ? Je ne sais pas, moi... Une guêpière ? Un service à thé ? Une couette ? Un chat angora ?

– Non, mais on a des parfums pour homme.

– Ça, j'achète ! En attendant des lendemains qui chantent, le repos c'est la santé, c'est pas parce qu'on se sent mal qu'il ne faut pas sentir bon.







Le Monde

SANS • VISA

Les Comores, îles de légendes

Aux Comores, un proverbe affirme que *« la langue n'a pas d'os »*. Dès lors, tout est prétexte à fables. Des multiples convulsions de son histoire, l'imagination fertile des habitants a tiré, au cours des siècles, une geste où se mêlent le Prophète, les djinns, le roi Salomon, les sultans batailleurs et les princes amoureux.



JEAN DU BOISBERRANGER/AGENCE ERNOULT FEATURES

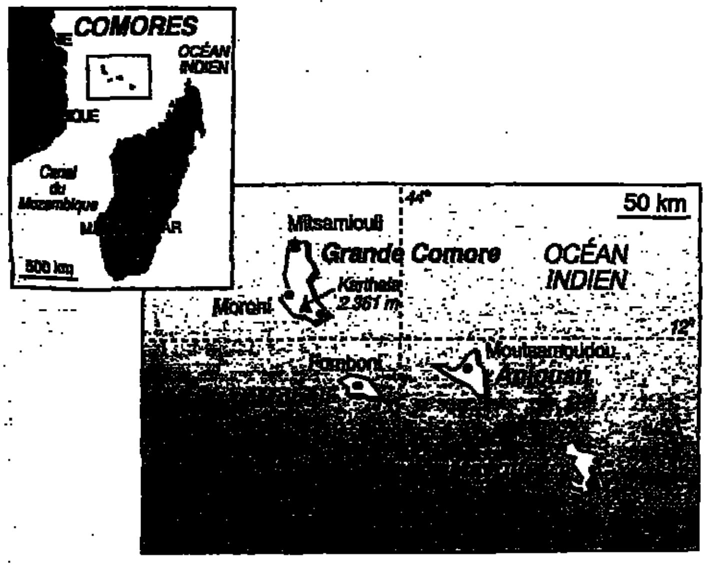
Masque de beauté.

LA nuit tombe vite sous les tropiques et, dans les campagnes où vit encore 80 % de la population comorienne, chacun se hâte de regagner son foyer. Dès que le soleil décline, les pêcheurs hissent sur la plage leurs *galawa*, ces pirogues à balancier d'où ils débarquent sur le sable une cargaison chaque jour plus maigre de poissons. Parfois, un chanceux ramène dans ses filets, ou au bout de son harpon, un mérou ou une raie. Mais la plupart devront se contenter d'une modeste friture. Les familles ne cessent de grandir et la mer, trop sollicitée, n'arrive plus à suivre. Les fonds s'appauvrissent dangeureusement. Seuls les langoustes abondent encore et, vendues en ville, rapportent quelques précieux billets.

Les femmes reviennent des hauteurs, là où sont établies les cultures. Poussant devant elles un maigre troupeau, elles transportent sur leur tête de lourds paniers en palmes tressées, remplis de clous de girofle, de vanille ou de fleurs d'ylang. Ici, on continue, un peu par habitude, à cultiver ces produits d'exportation, bien qu'ils se vendent de plus en plus mal. Ainsi le prix du clou de girofle est-il passé de 40 francs le kilo, il y a cinq ans, à 2 francs seulement, aujourd'hui. Le marché de la vanille est à l'avenant. Quant aux parfumeurs de Grasse, ils dédaignent de plus en plus l'essence d'ylang jugée de mauvaise qualité, passée de mode et trop chère.

Entre le poisson qui disparaît et les prix des récoltes qui s'effondrent, l'argent rentre de plus en plus difficilement. Heureusement, la terre produit en abondance le manioc, l'igname, la banane, le copra, l'arachide et toutes sortes de légumineuses et de fruits exotiques qui forment la base de l'alimentation locale. La pauvreté existe aux Comores mais personne n'y aura jamais faim. Dame Nature pourvoit encore au minimum.

Des vieillards, enveloppés dans des djellabahs blanches, quittent la mosquée après la prière du soir. Ils fêtent le Maulid qui commémore la naissance du Prophète. Musulmans sunnites, les Comoriens ont une pratique assez rigoureuse de la religion et les six cents mosquées de l'archipel (pour 400 000 habitants) attestent de cette ferveur. Sans aller jusqu'à appliquer la charia, la justice s'inspire néanmoins des principes islamiques. Les premières années d'enseignement se font dans des écoles coraniques, l'école publique prenant ensuite le relais pour achever l'éducation des futures forces vives du pays, avec le concours d'instituteurs payés 600 francs par mois. En attendant la rentrée scolaire, la jeunesse partage son temps entre la plongée sous-marine et les travaux des champs. Quelques oisifs discutent sur le bord de la route, attendant un hypothétique taxi-brousse surchargé qui les ramènera chez eux.



La nuit tombe vite et chacun regagne le domicile familial. Le plus souvent, il s'agit d'une case traditionnelle aux murs de terre renforcés par des croisillons de bois et coiffée de feuilles de cocotiers. Mais des maisons en dur poussent aujourd'hui un peu partout qui serviront de dot aux jeunes filles. Sur le pas d'une porte, des joueurs profitent des derniers rayons de soleil pour achever une partie de dominos. Ici, pas d'électricité et si les villes bénéficient d'un confort rudimentaire, dans les campagnes, en revanche, tout reste à faire.

« A partir de 6 h 30, quand l'obscurité se fait, toute la famille est rentrée à la maison. Chacun s'allonge à sa place et alors, dans le noir, la grand-mère commence à raconter les histoires. » Vingt ans après, Papa Claude se souvient de ces moments précieux qui ont charmé son enfance. Le gamin s'est gavé de ces fables et de ces bestiaires où se mêlaient djinns, poissons qui parlent, sultans batailleurs, tortues de mer sans carapace, reine de Saba, princesses amoureuses, éruptions volcaniques et pirates malgaches, sans oublier le Prophète. *« Les Comoriens se sont convertis à l'islam dès les premières années de l'hégire. La religion, loin de contrarier les légendes, a enrichi les récits, en leur donnant une connotation sacrée »*, explique Papa Claude qui, aujourd'hui encore, continue de préserver le savoir de ses ancêtres pour le transmettre à son tour aux visiteurs de passage.

Une tradition orale toujours vivace à laquelle s'intéressent à présent les scientifiques. Elle constitue en effet actuellement la seule véritable source historique. Situé au débouché du canal du Mozambique, un peu à l'écart des grandes routes maritimes, l'archipel n'a jamais vraiment revêtu une importance stratégique ou commerciale. Rien, par conséquent, qui ait pu retenir l'attention des auteurs classiques qui croisèrent dans ses parages. A peine si, dans un conte des *Mille et Une Nuits*, Sindbad le Marin évoque celles qu'il nomme les îles de la Lune. Les géographes arabes, de leur côté, ne mentionneront que succinctement ces terres volcaniques. Quant aux écrits locaux, les premiers datent du seizième siècle et les documents postérieurs seront rares.

Quelques vestiges archéologiques attestent pourtant la présence d'un peuplement ancien et les métissages successifs (bantous, arabes, malgaches, indiens ou indonésiens) témoignent des multiples influences qui ont marqué la région. Aujourd'hui, les chercheurs qui, dans la foulée des premiers travaux réalisés par Alfred Gevrey vers 1870, se penchent sur cette portion de l'océan Indien, n'ont donc d'autre solution que d'explorer ce corpus de contes afin d'en extraire un substrat d'authenticité.

Certes, comme le relève un proverbe insulaire, *« la langue n'a pas d'os »*. Les patientes exégèses des chercheurs n'en révèlent pas moins de précieux fragments du passé. Ainsi les premiers habitants permanents viendraient d'Afrique orientale mais également d'Indonésie. A partir du neuvième siècle, des princes chiraz sunnites, fuyant la Perse après la victoire des chiites, se seraient réfugiés dans l'archipel.

La domination arabe est manifeste à partir du seizième siècle, après une occupation portugaise de six années. Les Comores deviennent alors une escale importante dans la traite des esclaves originaires de Zanzibar. Mais les rivalités entre grandes familles déboucheront sur une longue période d'instabilité. Les « sultans batailleurs » se déchirent et cette sanglante zizanie profitera à d'autres. D'abord aux pirates malgaches qui ravageront les villes côtières avant de s'y installer définitivement. Ensuite à la France qui, à partir de 1840, monnaiera sa protection et finira, en 1912, par annexer officiellement le territoire.

De ces multiples convulsions, l'imagination fertile des habitants tirera, au cours des siècles, une geste incomparable. Mais là où l'historien se doit de démêler le vrai du faux, le voyageur, lui, a tout intérêt à se laisser guider par tous ces fantômes qui hantent l'archipel et y font régner une atmosphère surnaturelle. Grande Comore, Anjouan, Mohéli et Mayotte se métamorphosent par la magie du verbe en autant de forêts de Brocéliande propices à la rêverie.

De notre envoyé spécial
Benoît Hopquin

Lire la suite page 15

Les professionnels du tourisme réunis à Deauville

Alexandre l'exorciste

SALON de rencontres, de travail et d'affaires (pour autant que la conjoncture le permette), le quinzième Top Resa, qui a planté son nouveau chapiteau du 30 septembre au 3 octobre en bordure de l'hippodrome de Deauville, semble devoir être, cette année encore, dans un contexte économique toujours aussi maussade, le lieu de *tous les exorcismes. Si tous les professionnels* du voyage rassemblés à cette occasion sur la côte normande ne sont pas dans une situation désespérée, tous, en revanche, à quelques exceptions près, subissent, plus ou moins fortement, la désaffection qui touche, depuis plusieurs mois, le secteur du tourisme, à l'instar de la plupart des secteurs liés à la consommation. Une consommation en veilleuse qui voit le légitime désir d'évasion de chacun relégué au second rang des priorités. Et des clients frileux et prudents, plus obsédés par l'emploi et l'épargne que par les vacances et la découverte d'horizons lointains.


DAN MERKEL/AGENCE ERNOULT FEATURES

Le paradis enfin abordable.

Cette attitude a continué à conforter la position d'une France (destination d'autant plus appréciée qu'elle a été redécouverte par ceux qui avaient pris l'habitude de la déserter pour leurs vacances) qui, ayant enfin appris à «vendre» ses charmes, a compensé la diminution des visiteurs étrangers (la crise affecte également les pays voisins) par le retour au bercail d'expatriés en quête de vacances plus économiques. En revanche, ce revirement s'est soldé, chez les voyagistes tournés par vocation vers l'extérieur, par des résultats stagnants voire, dans la majorité des cas, en baisse plus ou moins sensible. Un phénomène encore accentué par la vulnérabilité de destinations vedettes (le Maghreb, le Sénégal, l'ex-Yougoslavie, l'ex-URSS, la Turquie, l'Egypte, l'Afrique australe, l'Amérique latine, l'Inde, le Sri-Lanka, la Chine et aujourd'hui la Floride), victimes, selon les cas, d'une instabilité chronique, d'une insécurité latente ou d'un manque de fiabilité, autant de facteurs peu propices à un développement harmonieux de l'activité touristique. Un «déficit» qui, en termes de marché, est loin d'être compensé par les engouements récents de la clientèle bourlingueuse à l'égard de régions certes séduisantes (l'Europe centrale ou la péninsule indochinoise, par exemple) mais handicapées par des capacités d'accueil inexistantes, insuffisantes ou insatisfaisantes.

Face à l'adversité persistante, les professionnels du voyage ont adopté, au pire, une position attentiste (faire le gros dos, limiter les dégâts et les dépenses, notamment les budgets de communication), au mieux une attitude plus pugnace visant notamment à s'adapter aux nouveaux comportements issus de la crise actuelle, qu'il s'agisse de réactions «à chaud» (décisions tardives, succès des «vols secs» et des produits soldés, voire bradés, avec le risque de voir le client s'habituer à ne plus payer le juste prix des prestations fournies) ou d'évolutions plus durables : montée en puissance des voyages «à la carte» et des voyages culturels, exigence accrue de professionnalisme à l'égard des prescripteurs en général et des agences de voyages en particulier. Reste, facteurs globalement démobilisateurs, une récession persistante et un climat général plus favorable à la morosité et à la déprime qu'à l'esprit d'initiative et de conquête.

On comprend, dans ces conditions, le soulagement et l'espoir suscités par l'affirmation de Jean-François Alexandre (patron d'un salon qu'il a cédé en 1989 au groupe Bleinheim, leader mondial en la matière) dans un entretien paru dans l'hebdomadaire professionnel *Tour hebdo*, selon laquelle *«ce quinzième Top Resa sera celui de la reprise»*. «Reprise», un mot magique destiné, assurément, à réchauffer le cœur des 5 000 exposants (370 stands représentant 920 marques (1) et des quelque 7 000 visiteurs et agents de voyages venus à Deauville, les uns présenter, les autres découvrir, la collection automne-hiver 1993-1994 concoctée par les producteurs de voyages. Vœu pieux, méthode Coué, expression d'un optimisme impénitent ou diagnostic fondé sur un récent sondage IFOP-Tour hebdo, selon lequel les Français auraient retrouvé le goût des vacances nottament à l'étranger. Fin du tunnel ou, plus modestement, *«ébauche d'esquisse de fin de morosité»* ? *«J'ai le sentiment,* insiste Jean-François Alexandre, *que la période de désespoir ou d'angoisse absolue est derrière nous.»* A preuve la présence *«d'exposants moins frileux, plus professionnels, ayant renoncé à l'épate au profit de manifestations plus ciblées, de rencontres plus utiles et qui se préoccupent davantage, aujourd'hui, de la décoration de leur stand»*. Conscients que c'est effectivement *«quand les temps sont durs qu'un salon prend tout son sens»*.

La reprise ayant ainsi été décrétée, au moins pour quatre jours, par le général en chef, les visiteurs pourront se pencher, l'esprit rasséréné, sur une production caractérisée, cette saison, ainsi que le relève *l'Echo touristique*, par une grande stabilité. En vedette, pour les destinations moyen-courriers, l'Europe, et plus particulièrement les capitales des pays de l'Est, espace privilégié des «formats» à la mode, week-ends et courts séjours, notamment culturels. Au Moyen-Orient, Jordanie, Syrie, Yémen et Oman continuent de susciter un intérêt marqué parmi les voyageurs en quête de lieux insolites et de sites antiques. L'Egypte, quant à elle, reste convalescente mais elle devrait bénéficier du climat de réconciliation né de l'accord entre Israël et l'OLP. Mieux encore, le lancement envisagé d'un «tourisme de paix» à l'échelle de la région. A l'image de la promotion commune menée depuis un certain temps déjà par l'Egypte et Israël, au profit de régions frontalières aux deux pays.

Parmi les destinations long-courriers, l'Indochine (malgré un Cambodge instable) et l'Afrique australe (pour certains l'Eldorado touristique de demain, mais où les incertitudes politiques freinent toujours le décollage touristique d'une Afrique du Sud qui pourrait un jour sérieusement concurrencer le Kenya) occupent toujours une place privilégiée dans le cœur des globe-trotters tandis que quelques pays d'Amérique latine essaient, avec plus ou moins de succès, de surmonter l'image négative que leur vaut une insécurité affectant des zones plus ou moins étendues, notamment au Brésil et au Pérou. Résultat mécanique d'une substantielle baisse des tarifs aériens, la percée de la Polynésie se confirme (un exemple dont pourrait s'inspirer bientôt la Nouvelle-Calédonie), de même que la bonne tenue de la destination «Caraïbes» en général. Enfin, conséquences du marasme actuel, le repositionnement de nombreux voyagistes (dans le *cadre d'une politique* de diversification imposée par les fluctuations du marché) et la raréfaction des nouveaux produits qui, pour répondre à une demande précise ou, simplement, pour faire parler d'eux, fleurissaient chaque année à pareille époque pour disparaître dès la saison suivante.

Exit les «danseuses». Retour aux valeurs sûres. Dictature des prix, facteur déterminant dans le choix du client. Telle pourrait être la nouvelle règle de trois appliquée par les voyagistes qui, encouragés par l'oracle normand, espèrent que 1994 verra enfin sonner l'heure de la sortie du tunnel.

Patrick Francès

(1) Ne sont pas présents à Deauville les grands voyagistes disposant d'un réseau de distribution intégré : Nouvelles Frontières, Club Méditerranée, Forum Voyages, etc.

Week-ends au pressoir, au cœur de la Normandie, dans le pays d'Auge (180 km de Paris), du 9 octobre au 13 novembre, le long de la «Route du cidre». Dans ce paysage parsemé de maisons à colombages, une vingtaine de producteurs proposent des stages de deux jours et demi (850 F par personne sur la base d'un couple avec deux nuits en ferme-auberge, repas et douze bouteilles de cidre par famille) pour ramasser les pommes, assister au pressage des fruits et déguster le jus qui sort des pressoirs. Brochure auprès de Calvados Tourisme, place du Canada, 14000 Caen, tél. : 31-86-53-30. Inscriptions au syndicat d'initiative de Cambremer, rue Pasteur, 14340 Cambremer, tél. : 31-63-08-87.

Le marché européen du tourisme du troisième âge, thème d'un séminaire organisé le 25 octobre par l'Association internationale de l'hôtellerie et la commission européenne du tourisme, dans le cadre du Salon Equip'Hôtel, porte de Versailles, à Paris. Au programme, la présentation des caractéristiques de ce marché, de l'évolution des motivations de voyages des personnes âgées, du tourisme routier et des stratégies de commercialisation, une étude de l'IFOP et diverses tables rondes sur le sujet. Renseignements auprès de Mme Ellen Mollay, 80, rue de la Roquette, 75011 Paris, tél. : (1) 47-00-84-57.

En attendant Indiana Jones

Parmi les nouveautés présentées cet automne à Euro Disneyland (une aire de jeux vidéo interactifs inédits, une grande petite roue tournant au rythme des ailes d'un moulin, la galerie de la Belle au bois dormant au premier étage du château, la reconstitution d'un fort de l'Ouest et une nouvelle gare sur la ligne circulaire parcourue par quatre trains à vapeur), la plus spectaculaire, victime d'un rodage prolongé, manque toujours à l'appel. Il faudra donc patienter encore quelque temps avant d'embarquer à bord des deux wagonnets qui, après avoir dévalé une pente de 18 mètres, remonteront pour redescendre en vrille, avant d'effectuer un looping complet, une «première» dans l'histoire des parcs Disney. Emotions fortes et frissons garantis, surtout pour ceux des huit aventuriers qui prendront place à l'arrière du convoi. Baptisée «Indiana Jones et le Temple du péril», cette attraction, située dans *Adventureland, se dresse dans un* décor où un campement d'archéologues déserté côtoie des ruines majestueuses avec un escalier gardé par deux cobras sculptés. Supporté par des échafaudages précaires, menacés par des blocs de pierre en équilibre instable, un enchevêtrement de rails métalliques sur lesquels s'élancera bientôt, à la lueur vacillante des torches, un convoi au parfum de chasse aux trésors. Quant aux héros d'*Aladdin*, le dernier grand film d'animation des studios Disney (sortie le 10 novembre), ils *offriront, dès le 2 octobre*, un spectacle quotidien sur la scène du Théâtre du Château, en avant-première de leur grande arrivée dans le parc, en janvier.

Un an après l'ouverture du parc à thèmes, l'objectif est, certes, d'innover, mais aussi d'assurer une meilleure répartition des visiteurs entre les trente-cinq attractions du site, la multiplication et la fréquence accrue des animations visant à diminuer les temps d'attente. Sans oublier les leçons tirées de la première année d'exploitation. Ainsi les prix d'entrée du parc et les tarifs hôteliers varient désormais selon les saisons (actuellement, le parc est accessible de 10 heures à *18 heures pour, jusqu'au* 1er novembre, 225 F par adulte et 150 F par enfant), les formules et les prix (en baisse) de la restauration ont été adaptés aux demandes des visiteurs, qui peuvent aujourd'hui consommer vin et bière dans cinq des restaurants du parc offrant un service à table. Euro Disney est accessible en voiture (sortie 14 de l'A4 vers Nancy-Metz) et en RER (ligne A jusqu'à Marne-la-Vallée/Chessy). Renseignements au 64-74-30-00.

Les soldes du ciel

A l'approche de la basse saison (octobre et novembre), la guerre des tarifs à laquelle se livrent les compagnies aériennes s'intensifie. Pour remplir leurs avions, les transporteurs cassent en effet les prix à coups de promotions ponctuelles qui s'ajoutent à la gamme normale des tarifs réduits, commercialisés dans les agences de voyages. Au nombre des organismes spécialisés dans les «soldes aériennes», Any Way (cinq ans d'existence et quelque 30 000 passagers par an) propose, en permanence, grâce à un système informatique très *performant, près de 4 000 tarifs* aériens sur les vols réguliers de 35 compagnies aériennes. Les promotions, affichées chaque jour sur un grand tableau blanc, sont également communiquées par téléphone au 46, rue des Lombards, 75001 Paris, tél. : 40-28-00-74 ou sur Minitel 3615 ROUTARD. On annonce la couleur : *«Un Paris-New-York?»*, et la réponse fuse : *«2 090 F et 1 990 F à partir du 7 octobre, plus 190 F de taxe, sur vol régulier Air France, départs les mardis et mercredis, arrivée à l'aéroport de Newark.»* Principe de base : savoir saisir sa chance au vol. Ainsi, en octobre, on vous propose, au départ de Paris et avec la compagnie Air Outremer (AOM) de rallier Bangkok (pour 3 500 F), Saïgon (5 790 F), Singapour (4 850 F), Djakarta (5 100 F) ou Bali (5 450 F) avec la Garuda. Ou bien encore de vous rendre aux Antilles pour 2 690 F avec AOM. On peut aussi louer une voiture et réserver une chambre d'hôtel en bénéficiant de prix alléchants : 500 F, par exemple, pour une chambre double, en trois-étoiles, dans les principales villes américaines. Ne reste plus ensuite qu'à confirmer ses réservations, par téléphone, avec une carte de crédit, puis de passer chercher son billet d'avion, les envois postaux, peu fiables, étant évités.

Fl. E.

Bordeaux et bastides

GIRONDE

DANS le Bordelais, la vigne est à deux pas du perron des maisons. Elle est aussi dans toutes les conversations. Pourtant, en Gironde, il n'existe pas, à proprement parler, de route des vins. Ce n'est pas nécessaire. Les quarante mille hectares plantés de mille et un bordeaux supérieurs s'imposent d'eux-mêmes. Où qu'il aille, le promeneur tombe toujours, au détour d'un chemin, aux alentours d'un village, au bord d'une forêt, sur un château ou une propriété viticole. Mieux vaut donc être au parfum et savoir qu'en Gironde il faut d'abord aimer le vin et savoir l'apprécier avec raffinement, élégance et respect. On vous y invite d'ailleurs sans jamais vous le dire. Tout se passe dans le geste, le regard et la façon de boire. Visiter la région, c'est donc passer par cet apprentissage aristocratique de la dégustation. C'est ensuite aller au hasard des églises romanes, des villages et des châteaux... ou *encore choisir certains circuits*, comme celui des bastides.

Aux treizième et quatorzième siècles, l'Aquitaine est partagée entre le royaume d'Angleterre et le comté de Toulouse. Les seigneurs anglais et français se disputent donc le terrain. Conscients que structurer l'arrière-pays, organiser l'occupation du sol, regrouper les populations, sont autant de nécessités, Anglais, Béarnais et Armagnacs construisent des bastides dont la structure ne ressemble en rien aux villes déjà existantes. Répondant à un schéma quasi constant – un quadrillage de rues à angle droit entourant l'église et une place publique à arcades (avec une halle ouverte), – la bastide obéit à un plan géométrique rigoureux qui épouse le relief du terrain. La place et l'église forment le symbole même de cette «ville nouvelle», véritable point de rencontre de la vie commerciale et religieuse. Edifiées jusqu'au milieu du quinzième siècle, les bastides, considérées par les souverains comme des points d'appui stratégiques, furent souvent fortifiées.

En partant de Bordeaux, le circuit peut commencer par Libourne, bastide du treizième siècle, fondée par le roi anglais Edouard Ier et Jean de Grailly mais achevée par Roger de Leyburn, qui lui donnera son nom. Aujourd'hui, quelques pans de muraille, la porte du Grand Port et la place Abel-Surchamp, avec ses passages sous arcades, constituent l'essentiel de ses vestiges. Se rendre ensuite à Créon, bastide fortifiée construite au début du quatorzième siècle par Amaury de Craon, puis à celle, tout aussi exemplaire, de Sauveterre-de-Guyenne. Castelmoron-d'Albret, Monségur et Saint-Macaire, la perle de la région, termineront, en beauté, un circuit qui invite à quelques beaux détours. Celui, par exemple, qui mène au château de Malromé, propriété de famille des Lautrec et où le peintre passa les dernières années de sa vie. Et puis, en remontant sur Bordeaux, comment éviter le château féodal de Montesquieu, à La Brède, où d'élégantes passerelles, joliment baptisées «ponts dormants», permettent d'accéder aux donjons, aux tours, aux pièces intérieures et à la somptueuse bibliothèque qui contient les sept mille volumes de la collection personnelle de l'auteur.

De notre envoyée spéciale
Véronique Canhapé

Guide

● **Y aller.** Par air, Bordeaux est reliée régulièrement avec une quarantaine de villes françaises et européennes. En train, le TGV Atlantique met la ville à trois heures de Paris. En voiture enfin, sachant que Bordeaux est à 546 km de Paris, à 840 km de Lyon et à 250 km de Toulouse.

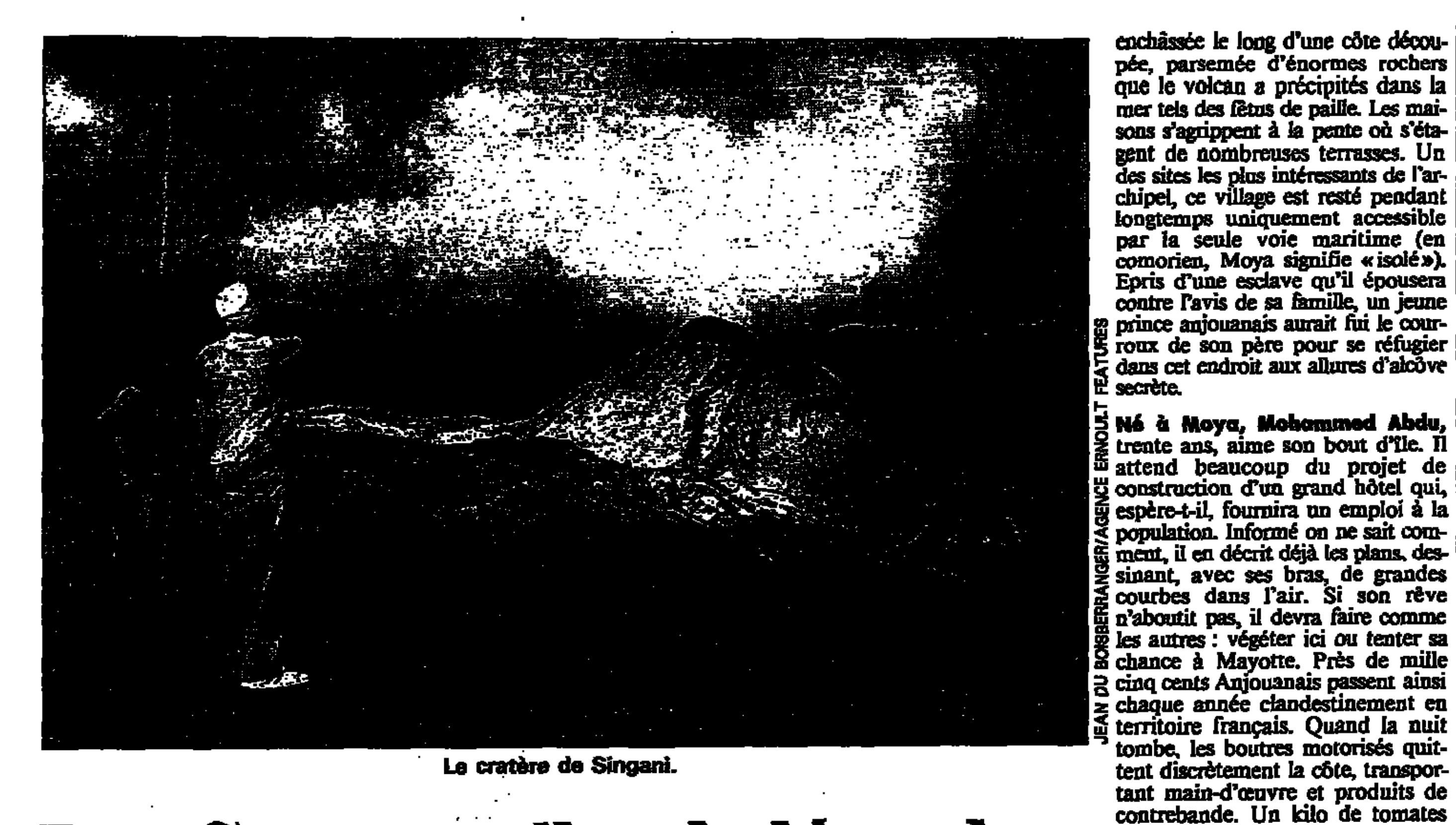
S'y restaurer. L'embarras du choix. Mais on peut citer quelques adresses. A Bordeaux, le Port de la Lune (59, quai de Paludate, tél. : 56-49-15-55) où, dans une ambiance de bis*trot bon enfant, on déguste* huîtres et produits de la marée. Au Chapon fin (5, rue de Montesquieu, 56-79-10-10), c'est Francis Garcia qui règne sur le plus ancien restaurant de Bordeaux et l'une des meilleures tables de la ville. Dans la région, l'Abricotier (à Saint-Macaire, 56-76-83-63), installé dans une maison traditionnelle, offre une cuisine inventive et d'une grande finesse où brillent les petits gris aux pieds de porc confits, le flan d'asperges aux langoustines, le tronçon de merlu aux mousserons, les aiguillettes de canard au fumet rouge et l'alose grillée. A Bazas, le restaurant des Remparts (56-25-95-24) vaut le détour pour sa très belle vue sur la brèche de Bazas, son accueil chaleureux et sa cuisine riche en spécialités, parmi lesquelles le bœuf de Bazas et le chapon de Grignols. Enfin, à la ferme-auberge Les Barthes (à Mongauzy, La Réole, tél. : 56-61-70-39), on savoure, dans un cadre familial et calme, une cuisine paysanne de belle tenue qui fait cohabiter sur la carte poule au pot, civet et lamproie.

Se renseigner. Au Comité régional de tourisme d'Aquitaine, rue René-Cassin, 33049 Bordeaux Cédex (56-39-88-88) et à la Maison du tourisme de la Gironde, 21, cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux (56-52-61-40). Pour tout ce qui concerne le vin et l'organisation de visites du vignoble, s'adresser au Syndicat viticole régional des appellations contrôlées bordeaux, Maison de la qualité (56-72-90-99). Beychac-et-Cailleau (33750 Saint-Germain-du-Puch), à 15 km de Bordeaux, sur la RN 89, en direction de Libourne.

Consulter. Côté guides, le Guide Bleu *Aquitaine* et le Routard *Sud-Ouest*, riche de bonnes adresses (Hachette), le guide Vert *Pyrénées-Aquitaine* (Michelin), le *Guide du Bordelais* (La Manufacture) et le *Bordeaux* de la série City/Guide du Petit futé (Olivier Orban). A déguster, *le Guide des vins de Bordeaux* (Albin Michel). A savourer, *Toulouse-Lautrec, les plaisirs d'un gourmand* (éditions Scala). Et pour en savoir plus, *l'Aventure des bastides*, de Gilles Bernard (Privat). ●







JEAN DU BOISBERRANGER/AGENCE ERNOULT FEATURES

Le cratère de Singani.

Les Comores, îles de légendes

Suite de la page 13

Ceux qui, le souffle court, ont escaladé les pentes raides du Karthala, le regard rivé sur ce sommet coiffé en permanence de nuages qui, là-haut à 2 361 m, semblait les défier, auront appris l'histoire de Salomon, roi d'Israël, qui aurait emprisonné, sur l'île de la Grande Comore, des esprits malins. Pour se venger, ces djinns lui déroberont l'anneau nuptial qu'il avait offert à la reine de Saba et le jeteront sur le sommet de la montagne. Un immense cratère en résultera. Depuis, la population ne cesse d'expier ce maléfice et quelque cent vingt éruptions ont secoué ce volcan très capricieux. Qui gravit le chemin qui mène au sommet, saisit vite la toute-puissance de ses humeurs à la vue des larges saignées de lave solidifiée qui dévalent les pentes pour se jeter dans la mer, lacérant la forêt sur leur passage. Voilà un volcan qui sait, tour à tour, donner et reprendre, fécondant généreusement les sols puis détruisant tout d'une subite colère.

C'est avec le même respect mêlé d'appréhension que le promeneur contemplera les reflets vert émeraude du lac Salé. Autrefois, un village l'aurait occupé jusqu'à ce qu'une vieille femme, malade et affamée, s'y présente un jour et implore l'aide de ses habitants. Ces derniers l'ayant chassée à coups de pierres, la victime demandera réparation à Dieu et le village sera enseveli sous les eaux. Dieu qui punit mais qui accorde aussi sa clémence. Peut-être guidera-t-il ainsi le voyageur vers cette petite crique, encastrée entre des plages de sable fin et protégée par deux pitons rocheux qui la rendent invisible du large, et vers laquelle il aurait autrefois conduit des princes chiraz poursuivis par des pirates portugais. Les rescapés se rappelleront alors que, pourchassé par les polithéistes d'Arabie, Mahomet s'abrita lui aussi dans un site identique. Y voyant comme un présage, ils baptiseront ce havre, le Trou du Prophète, et lui assureront une célébrité qui lui vaut aujourd'hui de multiples visites.

Avant de repartir, on ne manquera pas d'observer sur la rive une sobre bâtisse blanche agrémentée d'une élégante varangue : l'ancienne villa de Moustapha Madhjou, alias colonel Bourgeaud, alias Bob Denard qui, à la tête de la garde présidentielle, régna sur ces lieux de 1978 à 1989, date à laquelle fut assassiné le président Abdallah et engagé le processus démocratique.

Le flâneur ne manquera pas de se rendre également à Iconi pour y observer les femmes vêtues de pièces de coton de couleurs vives et dont le visage est recouvert d'un masque doré confectionné à partir de poudre de santal et destiné à les protéger des excès du soleil. Signe de coquetterie qui ne doit pas faire oublier la détermination qui peut se cacher derrière ce maquillage ainsi qu'en témoigne le sacrifice de celles qui, en 1805 et alors que les défenseurs du village succombaient, après une résistance héroïque, aux assauts de pirates malgaches, se jetèrent dans les flots, du haut des remparts, préférant la mort à l'esclavage.

En s'embarquant pour l'île d'Anjouan, le visiteur aura rendez-vous avec de nouveaux souvenirs guerriers en parcourant les ruines de la citadelle de Moutsamoudou ou les vestiges des remparts de Domoni. Partout, pillages, rapines, guerres intestines mais aussi histoires d'amours.

Moya est une plage de sable fin enchâssée le long d'une côte découpée, parsemée d'énormes rochers que le volcan a précipités dans la mer tels des fêtus de paille. Les maisons s'agrippent à la pente où s'étagent de nombreuses terrasses. Un des sites les plus intéressants de l'archipel, ce village est resté pendant longtemps uniquement accessible par la seule voie maritime (en comorien, Moya signifie « isolé »). Epris d'une esclave qu'il épousera contre l'avis de sa famille, un jeune prince anjouanais aurait fui le courroux de son père pour se réfugier dans cet endroit aux allures d'alcôve secrète.

Né à Moya, Mohammed Abdu, trente ans, aime son bout d'île. Il attend beaucoup du projet de construction d'un grand hôtel qui, espère-t-il, fournira un emploi à la population. Informé on ne sait comment, il en décrit déjà les plans, dessinant, avec ses bras, de grandes courbes dans l'air. Si son rêve n'aboutit pas, il devra faire comme les autres : végéter ici ou tenter sa chance à Mayotte. Près de mille cinq cents Anjouanais passent ainsi chaque année clandestinement en territoire français. Quand la nuit tombe, les boutres motorisés quittent discrètement la côte, transportant main-d'œuvre et produits de contrebande. Un kilo de tomates acheté ici 4 francs sera revendu là-bas cinq fois plus cher.

Mohéli, l'autre île déshéritée, attend également, comme une providence, son grand hôtel. Un groupe international a prospecté un des huit îlots inhabités, au large de Nioumachoua. Mais le site avait aussi été choisi pour y créer un parc naturel. C'est en effet une zone importante de ponte pour les tortues de mer, animal auquel les Comoriens vouent un grand respect même s'ils ne résistent pas, à l'occasion, à en goûter la chair. Pour la première fois peut-être, les Comoriens vont être obligés de choisir entre la légende et la réalité.

De notre envoyé spécial
Benoît Hopquin

Guide

● **Y aller.** Air France assure deux vols hebdomadaires (le mercredi et le dimanche) pour Moroni. Avec sa filiale Air Outremer, la compagnie nationale propose également un vol quotidien Paris-Mayotte via la Réunion (8 280 à 12 900 F) et, avec sa filiale Air Austral, un vol hebdomadaire Paris-Nairobi-Mayotte (8 280 à 10 000 F).

Se loger. L'infrastructure touristique est encore sommaire. Grande Comore compte un grand hôtel, presque incontournable et présent dans les brochures des voyagistes : le Galawa, qui appartient à la chaîne Sun International (12, rue de Castiglione, 75002 Paris, tél. : 42-61-22-66). Ce complexe de luxe a annexé deux des plus belles plages du nord de l'île où il programme de multiples activités sportives.

A Moroni, outre le Ylang Ylang (750 F la demi-pension pour deux personnes), deux adresses plus modestes, le Mousaka (340 F) et le Karthala (220 F). Contacter Tourisme Comore International qui centralise les réservations (tél. : 19-269-73-07-28).

A Mohéli, un seul hébergement possible, le modeste Relais de Singani, à Fomboni (270 F, tél. : 72-04-25). A Anjouan, guère plus de choix avec le Al-Amal (400 F) à Moutsamoudou et le Moya Beach Hôtel (160 F, tél. : 71-14-33). Dans chacun de ses hôtels, la demi-pension pour deux personnes varie entre 220 et 300 francs.

Mayotte dispose de sept hôtels dont trois en bordure de plage : Trevani Village (tél. : 60-13-83), Mtsangabeach (tél. : 62-17-50), le Jardin Mahoré (tél. : 60-14-19). Comptez tout de même entre 530 et 650 francs la demi-pension pour deux personnes.

Se déplacer. Les communications aériennes entre Grande Comore, Anjouan, Mohéli et Mayotte sont assurées par les vétustes Fokker d'Air Comores (entre 300 et 600 F le billet simple) : les avions sont surchargés et il est indispensable de réserver sa place au moins un mois avant le départ. Des bateaux spartiates font également la navette entre les îles à des horaires irréguliers (environ 400 F).

A Grande Comore, Avis est présent à l'hôtel Galawa (à partir de 300 F la journée) et TSC organise des excursions dans toute l'île. A Mayotte, trois agences de location de voitures sont présentes (environ 300 F la journée). Ailleurs, la seule possibilité est de réquisitionner un taxi-brousse : tout dépendra alors de votre capacité à négocier...

Avec qui ? Le Galawa Beach, à Grande Comore, est programmé par Africatours (9 695 à 16 926 F pour sept nuits en demi-pension pour une personne, tél. : 44-37-21-24), par MVM (9 900 à 16 220 F ; tél. : 40-47-08-08), par Kuoni (9 690 à 17 190 F, tél. : 42-82-04-02) et par Jet Tours (11 450 F, tél. : 42-99-27-97.) MVM propose des séjours au Trevani, à Mayotte (9 130 à 10 670 F pour six nuits), des circuits-trekking dans l'île (six nuits, de 10 720 à 12 380 F ; 13 nuits, de 13 790 à 15 710 F) et des combinés Mayotte/Grande Comore (onze nuits, de 15 510 à 21 500 F ; treize nuits de 17 600 à 22 710 F).

Une formule originale, celle de Jet Tours qui propose sept nuits (avec quatre nuits d'hôtel au Galawa et trois nuits de croisière pour 12 400 F) ou douze nuits (à partir du 1er avril), avec cinq nuits d'hôtel au Galawa et sept nuits de croisière à bord du voilier *French Line,* un cotre ultramoderne de 20 mètres. Une formule qui permet une grande autonomie, le bateau étant incontestablement le meilleur moyen de transport pour découvrir l'archipel.

A lire. Le guide Arthaud *Madagascar Comores* (100 F), *Les Comores aujourd'hui* de Jean-Claude Klotchkoff (éditions du Jaguar, 130 F), un ouvrage très complet et qui rapporte de nombreuses légendes comoriennes, et *les Comores* d'Hervé Chagnoux et Ali Haribou (PUF, collection « Que sais-je ? », 40 F).

Se renseigner. Ambassade de la République islamique et fédérale des Comores (tél. : 40-67-90-54). Demander Saïd Bakar. ●

Maurice à l'heure créole

LE Prix du livre Jet Tours (filiale tourisme d'Air France) a été attribué le 19 septembre, à l'île Maurice, à l'ouvrage de l'écrivain antillais Raphaël Confiant *Ravine du devant-jour* (Gallimard). Décerné par un jury composé de journalistes spécialisés dans le tourisme, ce prix succède au Prix Jumbo (autre filiale du groupe), qui, depuis une dizaine d'années, distingue une œuvre invitant au voyage. Un critère auquel s'ajoutait, cette année, celui de la francophonie. Ainsi les auteurs en lice traitaient-ils tous de régions du monde où la langue française reste dominante. Tel est le cas de Maurice, cette île de l'océan Indien voisine de la Réunion (une ancienne possession française, conquise par les Anglais en 1810, indépendante depuis 1968 et république depuis mars 1992) où le français demeure, avec le créole, la langue majoritaire, comprise de toutes les communautés ethniques locales. Un lien idéal pour délibérer, d'autant plus que l'île accueillera, du 16 au 18 octobre prochains, le sommet annuel de la francophonie.

Né en 1951 à la Martinique (il habite à Vauclin, un village sur la côte atlantique), Raphaël Confiant, déjà auteur de plusieurs livres (1), retrouve, avec *Ravine de devant-jour (lire le feuilleton que Pierre Lepape lui a consacré dans « le Monde des livres » du 18 juin)*, son thème favori : la créolité. Un monde inconnu, secret, mystérieux, révélé avec tendresse, humour et réalisme, et exploré à travers les souvenirs d'enfance d'un jeune « chabin » (un Noir à la peau blanche, aux prunelles claires et aux cheveux roux), terme oublié qui, en vieux normand, désignait une variété de moutons à laine rousse. Un récit brillamment mis en scène, dans une langue imagée, truffée de néologismes et de mots poétiques. Créole francisé ou français créolisé ? Une chose est sûre, le plat est savoureux.

Figuraient également parmi les auteurs sélectionnés Daniel Vaxelaire, dont le roman *Cap Malheureux* (Phébus), s'inscrit dans la suite de *Grand Port* (l'action se situe à Maurice, en 1810, lors de la prise de l'île par les Anglais), l'Américain Paul Theroux avec *les Iles heureuses d'Océanie* (Grasset), récit acide, incisif et un brin insolent (franchement francophobe au chapitre des Marquises) d'un vrai voyageur, et Gerald Durell qui, dans *le Aye-aye et moi* (Hoëbeke) – le titre anglais, *The Aye-aye and I*, sonne mieux à l'oreille, – raconte la capture de ce petit lémurien, à Madagascar, et son expédition vers le zoo de Jersey.

De notre envoyée spéciale
Marie-Noëlle Hervé

(1) *Le Nègre et l'Amiral* (Grasset), *Eau de café* (Grasset). Avec Patrick Chamoiseau et Jean Barnabé, *Eloge de la créolité* (Gallimard) et également avec Patrick Chamoiseau, *Lettres créoles* (Hatier).

Paradis de la plongée sous-marine, Hourghada, au bord de la mer Rouge, est réputée pour ses eaux transparentes et le spectacle des milliers de poissons qui les peuplent. Le voyagiste Rêv'Vacances propose d'y séjourner huit jours pour 3 600 F par personne en chambre double et pension complète, prix comprenant le transport aérien Paris-Louqsor A/R, les transferts et dix plongées incluant bouteilles, bateau et moniteur. Renseignements au Supermarché Vacances, 46, bd de Sébastopol, 75003 Paris, tél. : 48-87-55-78.

Tortillas Express

L'express qui relie Chihuahua au Pacifique traverse plaines et montagnes en douze heures... théoriquement. Le séjour dans l'univers clos du tortillard laisse en effet largement le temps de profiter du spectacle.

CHAQUE matin à l'aube, ils sont une centaine à « faire » le départ du train. Des gosses qui vendent leurs boîtes de Coca-Cola à un dollar, leur père qui ploie sous des paniers de tortillas ruisselantes et des mâles, regards indolents avant que le ciel ne s'embrase, simplement là pour mater les jambes bronzées des touristes en short. Pour tout ce petit monde, l'express qui relie Chihuahua au Pacifique est une aubaine. Ses voitures climatisées sont en effet des « premières spéciales » où ne s'installent que des voyageurs qui ont les moyens. Coup de sifflet. Ultimes tractations entre le chef de gare et un contrôleur à la casquette fatiguée, et c'est parti pour douze heures de plaine et de montagne, depuis les hauts plateaux de l'intérieur jusqu'au bord de la mer.

Douze heures, c'est ce qu'annonce l'horaire officiel... Mais chacun sait que, dans l'année, les jours sans retard se comptent sur les doigts d'une main. Mieux vaut donc s'organiser et prévoir une halte pour la nuit, à mi-parcours. Et choisir entre Creel, la cité de nulle part aux rues de sable, ou Cabanas-Divisaderos, dont l'hôtel solitaire surplombe le « canyon du cuivre », en plein territoire des Indiens tarahumaras. On optera pour la nature en cinémascope. Ce sera donc Cabanas.

Très vite, dans cet univers clos, on apprend à tromper le temps. Premier séjour au wagon-restaurant où, avec cérémonie, les serveurs posent leur bière sur des nappes blanches qui ont déjà beaucoup servi. Long travelling sur le paysage qui, depuis les faubourgs de Chihuahua, demeure désespérément plat, seulement ponctué par des troupeaux de chevaux en quête d'improbables pâturages. Coup d'œil sur les voisins, prêts, de toute évidence, à lier connaissance. Un couple de Texans en lune de miel, une jeune fille du pays qui rentre chez elle, à Los Mochis, après avoir eu la curiosité de passer ses vacances à Chihuahua, un groupe de bonnes sœurs en transit, un coopérant toulousain en poste à Mexico et bien décidé à tout voir. On somnole.

Le train ralentit et les Texans, nez collé à la vitre et guide en bataille, s'agitent. Il convient, en effet, de se réveiller pour saluer le clocher blanc du petit village de San-Andres : Pancho Villa s'y est marié ! Nous voici au cœur de la légende du Mexique, au pays du libérateur même. On dit que lui *aussi aurait participé* à la construction du train. Le projet en avait été lancé en 1872 par Albert Kinsey Owen, un utopiste américain qui rêvait de relier directement Kansas-City à l'Etat de Sinaloa, au Mexique. Mais qui avait tout simplement oublié qu'il faudrait des dizaines de ponts et de tunnels pour franchir les montagnes. La construction du train prit donc pratiquement un siècle et entraîna la mort de plusieurs milliers d'ouvriers. Finalement, la liaison ne sera achevée qu'en 1961. A l'époque, les raisons économiques étaient prioritaires, la plupart des mines situées le long de la voie étant alors en pleine activité. Depuis, les touristes, qui viennent ici en prendre plein les yeux, ont pris la relève. Encore modestement, pour l'instant.

Le train traverse des vergers dont les guides précisent qu'ils sont cultivés par des mennonites, émigrants, allemands pour la plupart, qui, au nom de la tradition, restent fidèles à des pratiques ancestrales. Il longe ensuite un village de western, écrasé sous la chaleur et l'ennui. Pistes de sable, baraques de bois et chevaux attachés aux barrières de l'unique bar. A l'approche des premières vallées encaissées, les visages se plaquent aux fenêtres. Inutilement : le grand frisson, ce sera pour demain. La nuit tombe. Crissement des freins, odeur des tacos tenus au chaud sur des barils transformés en braseros, grouillement des *Indiens qui*, agrippés aux portières, proposent des colliers de haricots secs.



GILLES RIGOULET

Indienne de la tribu tarahumara.

Bien sûr, ces membres de la tribu tarahumara ont vendu leur âme à la civilisation. Traditionnellement, leurs frères vivent, selon la saison, au fond ou en bordure des canyons. Ils font partie, dit-on, des Indiens qui ont su le mieux préserver leurs rites et leurs coutumes. Mais quelques-uns se sont sédentarisés et établis à proximité de la ligne de chemin de fer, ce mirage de dollars. Il suffira de quelques pas, le lendemain, au petit matin, pour découvrir un autre monde. Plus misérable qu'exotique. A quelques centaines de mètres de l'hôtel, des familles se sont en effet installées dans des grottes creusées à flanc de falaise. Les foyers, allumés le soir à même le sol, laissent de grandes traces noires sur les parois. Et le passage d'un étranger éveille des regards d'envie dans les yeux des enfants.

Loin, très loin des baies vitrées de l'Hôtel de Cabanas-Divisaderos. Ici, c'est l'heure du thé et le spectacle est irréprochable. Le regard, qui dégringole d'un à-pic à l'autre, rebondit contre des rocs déchiquetés avant de suivre, minuscule bandeau dans le lointain, le cours tourmenté d'une rivière. Le patron tire les tables et met son matériel en place pour la grande soirée quotidienne. Une soirée où il fera lui-même danser et chanter les touristes, chacun dans sa langue.

On retrouve le train, le lendemain, en début d'après-midi. Cette fois, guides et dépliants promettent du grand spectacle. Le tortillard, lui, n'a jamais tant mérité son nom. Il se contorsionne en dessinant des boucles spectaculaires pour mieux négocier la descente. Un peu plus loin, il se faufile entre deux ravins, sur un viaduc suspendu au-dessus du vide, avant de se lover entre les falaises. Les villages sont rares. Ils semblent respirer de tous leurs pores l'humidité luxuriante de la haute montagne.

Dans une gare, des ouvriers, qui ont élu domicile dans des wagons de bois déclassés, font de grands signes amicaux. Après un arrêt d'une heure, il faut se rendre à l'évidence : c'est la panne. Les ouvriers s'approchent pour proposer quelques souvenirs indiens. Les ombres s'allongent. Il faut se résigner. Tant pis pour les cactus et les aloès dont on dit qu'ils sont superbes, un peu plus bas, à l'approche du désert.

La locomotive réparée, il fait nuit noire et les touristes texans toujours en pleine forme. Ils ont pris une photographie inoubliable, avec la belle Mexicaine qui prend des pauses. Après tout, à chacun son spectacle.

De notre envoyé spécial
Jean-Louis André

Guide

● **Partir.** Spécialiste du Mexique et du Guatemala, le voyagiste Amerimex (3615 SAFARI), qui programme chaque semaine de Paris trois vols (dix heures environ) charters directs (à partir de 4 200 F A/R) à destination du Mexique, propose pour l'automne-hiver 93/94, outre une dizaine de circuits traditionnels et des « semaines combinables » entre le Mexique, le Guatemala et Cuba, des voyages sur mesure haut de gamme le long d'itinéraires insolites. Une catégorie dans laquelle s'inscrit le périple à bord du train minier de Chihuahua. Un périple également programmé sur deux jours (Chihuahua / El Divisadero / Los Mochis) dans un circuit de vingt-deux jours (24 800 F par personne, sur la base de 25 personnes, en chambre double) qui permet d'explorer le Mexique du nord désertique à la mer des Caraïbes en passant par la Basse-Californie, le Mexique colonial, les sites mayas et les montagnes du Chiapas habitées par les tribus indiennes Chamulas. *Renseignements dans les agences de voyages.*

Le train quitte chaque jour Chihuahua à 7 heures, Los Mochis, à 6 heures. Pour éviter de traverser de nuit les plus beaux paysages, mieux vaut partir de Los Mochis. En choisissant les sièges situés à droite du train, afin de ne rien perdre du spectacle. Chihuahua est la capitale de l'Etat du même nom, bordé au nord par le Texas. Los Mochis est une ville étape très fréquentée. Y transitent, en effet, outre les passagers du train, tous ceux qui s'embarquent à Topolobambo (un port situé à 23 km) pour gagner la Basse-Californie. Profiter d'un séjour dans cette ville pour aller se baigner dans le Pacifique par une route qui traverse un superbe paysage de marais et de lagunes. La plage est familiale, bordée de petits restaurants où l'on déguste, en particulier, de savoureux poissons grillés.

Quand. La saison sèche se situe entre novembre et mai. Sur les hauts plateaux, la température tourne autour de 22°. Aucune vaccination n'est requise mais le traitement antipaludéen est conseillé en été. La cuisine locale, à base de maïs (tortillas, tacos, enchiladas), est souvent très épicée.

Comment. La monnaie mexicaine est le peso, 1 peso valant 1 dollar américain. Pour entrer dans le pays, être en possession d'un passeport valide six mois après le retour et d'un visa délivré par l'ambassade du Mexique, démarche qui peut être effectuée par le voyagiste. Décalage horaire de sept et huit heures (en moins), en hiver et en été.

A consulter. Les guides Arthaud, Hachette (Guide Bleu, Routard et Baedeker), Gallimard (Bibliothèque du voyageur), Jeune Afrique, Jika, Nagel, Nouvelles Frontières, Seuil (Petite Planète) et Voyageurs du Monde.

Renseignements. A l'Office du tourisme mexicain (Consulat) au 4, rue N.-D.-des-Victoires, 75002 Paris, tél. : (1) 42-61-51-80 et Minitel 3615 Mexique.

Crinières rousses

IRLANDE

C'ÉTAIENT eux, les premiers Irlandais, galopant, depuis la nuit des temps, sur ces terres gorgées d'eau. Aujourd'hui encore, les chevaux donnent à ce pays un supplément d'âme. Rien de mieux, par conséquent, qu'une randonnée à cheval pour s'en imprégner et prendre la mesure exacte de ces paysages à couper le souffle. Sous la conduite, de préférence, d'un *jarvey* (un guide) à la chevelure rousse qui sait raconter des histoires en chemin.

Sur la côte nord de la péninsule d'Iveragh, dans le comté de Kerry, des montagnes sombres, au profil arrondi, se jettent dans l'Atlantique qui, à l'abri de la baie de Dingle, est, ici, aussi calme qu'un lac. D'énormes bancs de sable s'étirent depuis chaque rive. Celui de Glenbeigh ouvre ses plages blanches à des galops, brides abattues, entre mer et dunes. Prélude décoiffant à une randonnée d'une semaine dans la péninsule de Dingle, au fil d'un décor où alternent collines, lacs et forêts de chênes. Une région isolée où l'on parle encore la langue gaélique.

Plus à l'est, le cheval s'engage dans le Gap of Dunloe, gorge sauvage de six kilomètres au creux d'un défilé accidenté, parsemé de rocs gris et luisants. Avant de se hisser sur les pentes du Macgillycudy's Reeks, massif dominé par le point culminant du pays (1 040 m). Il trottinera ensuite le long de chemins de campagne bordés de fuchsias arborescents, longera les lacs de Killarney, pour redescendre, par des sentiers de montagnes, jusqu'aux plus belles plages d'Irlande, Waterville et Rossbeigh. Le soir, un verre de whisky à la main, on se reposera dans le salon d'un manoir, ou dans le confort plus intime d'un bed and breakfast.

Le Kerry et, plus au nord, le Connemara et le Donegal sont de vrais paradis pour des vacances équestres. Tous les circuits de randonnée possibles sont décrits dans une brochure, *L'Irlande à cheval*, disponible à l'Office national du tourisme irlandais, (33, rue de Miromesnil, 75008 Paris, tél. : 47-42-03-36). Y figurent également les coordonnées des centres équestres homologués par l'Association des établissements irlandais d'équitation.

Pour la plupart, ceux-ci proposent un hébergement (de la ferme à l'hôtel de luxe en passant par le manoir de campagne), la possibilité de combiner leçons d'équitation et cours d'anglais, de s'adonner à d'autres loisirs (golf, pêche, etc.), de louer des roulottes ou, d'octobre à la fin mars, de participer à des chasses à courre. Une gamme d'activités offerte, notamment, par le comté de Kerry, région située au sud-ouest du pays et célèbre pour les 180 kilomètres de son «Ring of Kerry», une route à grand spectacle qui permet de découvrir de somptueux paysages côtiers.

Pour s'y rendre, le plus pratique est de rallier directement Cork à bord d'un bateau de la Brittany Ferries (tél. : 98-29-28-28) qui dessert l'Irlande au départ de Roscoff ou de Saint-Malo, en Bretagne. Une croisière qui, selon le port d'embarquement, dure entre douze et dix-huit heures et qui, surtout, permet d'emmener sa voiture.

En avion, la compagnie Aer Lingus (47-42-12-50) dessert presque quotidiennement Cork, au départ de Paris, Air Inter assurant, de son côté, une liaison quotidienne Paris-Dublin et proposant le forfait «Fly and drive» de sa filiale tourisme Visit Europe (dans les agences de voyages, bureaux Air Inter et Air France ainsi qu'au 47-36-50-50) qui comprend l'avion et une voiture de location disponible à l'aéroport.

De notre envoyée spéciale
Françoise Spiekermeier

Cheval pour tous

DES chevauchées débridées sur une plage immense ou des randonnées paisibles le long de sentiers de montagne ou de petits chemins sentant bon la noisette. Beaucoup en rêvent, peu franchissent le pas, se dérobant, au dernier instant, devant l'obstacle... D'où la relative stagnation du tourisme équestre en France.

Fruit d'une réflexion conjointe de l'Association professionnelle du tourisme équestre (APTE) et du voyagiste spécialisé Nat'Tour, la brochure *Grand R* propose des produits équestres réellement accessibles à tous, y compris aux familles et aux débutants. Objectif : se faire plaisir sans pour autant être un virtuose de l'équitation et avoir passé préalablement des heures d'instruction en manège. Avec une garantie de sérieux et de sécurité.

La recette ? Du cheval tous les jours mais pas trop, des chevaux adaptés à la randonnée, des selles confortables, des itinéraires sans portage et en petits groupes, des balades «en étoile» à partir d'un point fixe, des hébergements conviviaux (en chambre double le plus souvent possible), une table d'hôte bien garnie, des activités annexes et des accompagnateurs qualifiés.

La palette des destinations est attrayante (Ariège, Bourgogne, Bretagne, Corse, Limousin, Provence et Périgord), et l'automne est une saison privilégiée avec ses couleurs, la douceur du climat et, le soir, ses veillées devant un feu de bois. Le tout à des prix abordables : de 2 200 F à 4 700 F par personne en pension complète pour des séjours de cinq à huit jours. Brochure disponible dans les Maisons de la randonnée à Paris (2, rue Voltaire, 75011 Paris, tél. : (1) 43-71-13-09), Rennes (9, rue des Portes-Mordelaises, 35000 Rennes, tél. : 99-31-59-44) et Grenoble (7, rue Voltaire, 38000 Grenoble, tél. : 76-51-76-00).

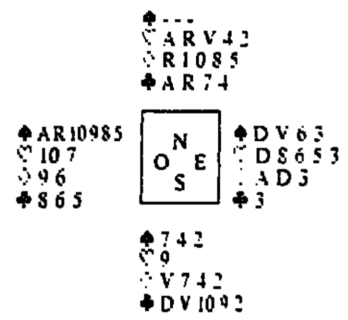
Le Calvados à l'heure du cheval, avec la troisième édition des Equi'days. Du 16 au 24 octobre, animations et spectacles aux quatre coins du département, dans les haras, sur les champs de courses, à l'occasion de concours hippiques, de rencontres de polo, des ventes aux enchères de Deauville, de tables rondes et d'expositions. Programme détaillé au Comité départemental du tourisme (tél. : 31-86-75-67) et dans les offices de tourisme locaux. En vedette, l'opéra équestre *Zingaro*, à Caen, pour dix représentations (réservations au 31-46-27-29).

Bridge

nº 1554

COUP DE FUCIK RATÉ

Il est rare de pouvoir jouer mieux que le fameux champion autrichien Jan Fucik. C'est donc une occasion à saisir dans la donne suivante d'un grand tournoi, à La Haye. Ensuite, quand le coup a été proposé dans un concours du jeu de la carte, 70 % des participants ont gagné le contrat. Essayez d'être parmi eux.



Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Leufkens	Terran.	Westra	Fucik
2 ♠	contre	4 ♠	passe
passe	4 SA	passe	5 ♣

Ouest ayant entamé le Roi de Pique, *comment Fucik aurait-il dû jouer* pour gagner CINQ TRÈFLES contre toute défense, les atouts étant 3-1 ?

Réponse

Après l'entame à Pique, le déclarant peut sans risque couper deux Piques et défausser le troisième Pique sur un Cœur. Il ne lui restera plus, après trois coups d'atout, qu'à donner deux Carreaux.

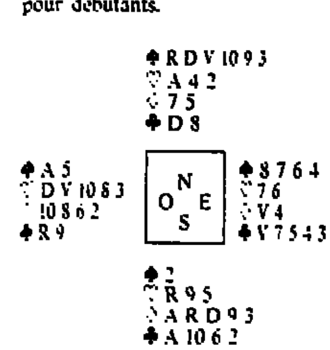
Méfiez-vous cependant des communications, car vous allez voir ce qui est arrivé à Fucik : il a coupé l'entame avec le 4 de Trèfle, puis il a pris en main en jouant le 7 de Trèfle pour le 9. Il a ensuite coupé le deuxième Pique avec le Roi de Trèfle, puis il a tiré l'As de Trèfle et As Roi de Cœur pour défausser son dernier Pique. Il ne lui restait plus qu'à rentrer chez lui pour faire tomber le dernier atout. Il a donc coupé le troisième Cœur du mort et il a éliminé le dernier atout d'Ouest. Mais *il ne restait plus en Sud qu'un atout*, et, quand Fucik a joué Carreau, Est a pris avec la Dame de Carreau, et une nouvelle dose de Pique a provoqué la chute.

Il suffisait pourtant de comprendre qu'il était gratuit de couper l'entame avec *le Roi de Trèfle* ! Ensuite, 4 de Trèfle pour le 9, 4 de Pique coupé gros, Dame Valet de Trèfle, As Roi de Cœur (défausse du 7 de Pique) et Carreau pour affranchir deux Carreaux et les utiliser grâce aux *deux* reprises à l'atout...

LES TRIPLÉS

Les variétés de squeezes sont si nombreuses que le fameux écrivain anglais Hugh Kelsey vient d'écrire un quatrième livre sur ce sujet ! Il s'agit cette fois de *Triples Squeezes*, un ouvrage de 120 pages publié en anglais chez l'éditeur Victor Gollancz.

Ce n'est évidemment pas un livre pour débutants.



Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♢	1 ♠	2 ♠	passe
3 ♣	passe	3 ♠	passe
6 SA	passe	passe	passe

Ouest a entamé la Dame de Cœur. Sud prend et joue le 2 de Pique pour l'As d'Ouest qui rejoue le Valet de Cœur. *Comment Kelsey propose-t-il de gagner* ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT ?

Note sur les enchères

Certains experts estiment que la main de Nord n'est pas assez forte pour un saut à « 2 Piques » qui est forcing de manche, mais cette réponse a eu l'avantage de simplifier les enchères.

LE NOUVEAU CODE

« *Quelles sont les modifications du nouveau code international de la partie libre*, demande G. Petrow. *Quand seront-elles applicables en France ?* »

Voici les principales modifications de ce code. Elles sont applicables depuis le mois de mars.

Levées de chute. – La quatrième levée de chute contrée non vulnérable (et les suivantes) coûte 100 de plus (comme en tournoi)...

Prime en cas de surcontre. – La prime d'un contrat surcontré et réussi a droit à 100 points.

Marque partielle. – La prime d'une marque partielle *quand la partie est arrêtée* vaut 100 (au lieu de 50), mais la manche vaut toujours 300.

Attaque du déclarant. – Si le déclarant s'est trompé de main, il doit jouer de la bonne main pas nécessairement de la même couleur.

Philippe Brugnon

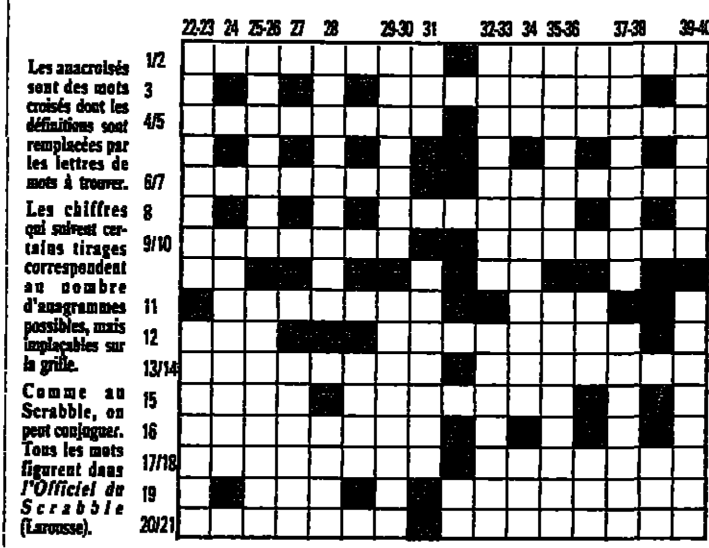
Anacroisés (R)

nº 785

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. ADIORSSU. – 2. AACENPS (+ 2). – 3. EEGMNOOR. – 4. CEINNORU. – 5. AAIIMNR (+ 1). – 6. AMNOPTU. – 7. ACFIINT. – 8. DEMNOR. – 9. CDEELRU. – 10. ADDEGIS. – 11. EEMPRSU (+ 2). – 12. EEHINQTU. – 13. ACCEENTU. – 14. EELLSUU. – 15. AEEIMRR (+ 2). – 16. AAEFILRT (+ 2). – 17. AEEILRST (+ 8). – 18. AEEPRRT (+ 3). – 19. AEIMRSTU (+ 6). – 20. DEEIRST (+ 3). – 21. AEEELRST (+ 3).

VERTICALEMENT

22. ACEIPRSU. – 23. AAAPRST. – 24. CEILOPRU (+ 1). – 25. ACEINST (+ 2). – 26. ACEEFILR. – 27. AEELRT (+ 5). – 28. EGLOORUU (+ 5). – 29. DEEMMNO. – 30. EEEMRTTU (+ 1). – 31. DEEERRT. – 32. DEGIOPRR. – 33. AELMNRU. – 34. AEEINNST (+ 1). – 35. ACDNNOR. – 36. EEEQRSTU (+ 1). – 37. ADEEMNOT. – 38. EEILLPS (+ 2). – 39. AFFISSU. – 40. ADEERSTX (+ 1).

SOLUTION DU Nº 784

1. BATAILLE. – 2. INEXPIE. – 3. BASKET. – 4. CHANOINE. – 5. REPONDUE. – 6. INNEITE. – 7. QUINTAL. – 8. IRENISME (MINIERES). – 9. ETETEES. – 10. SETTERS. – 11. LAVATORY. – 12. ORIGINEL (RELIGION). – 13. ISOLATS, groupe ethnique isolé. – 14. RALENTIE (INALTERE RELAIENT). – 15. QUITTES. – 16. NEMERTE, ver plat marin. – 17. AERAGE (AREAGE). – 18. EUSSES. – 19. BROYEES. – 20. BIBLIQUE. – 21. LORETTE. – 22. KARATE. – 23. TETANIE (ENTETAI ETAIENT TITANEE). – 24. AVILITES (LEVITAIS). – 25. AXERENT. – 26. NAGERA (RANGEA). – 27. IPSEITES. – 28. TINETTE. – 29. TATERONT. – 30. LECRELET, pain d'épice (CRETELLE). – 31. REIONS (IRONES NOIRES SENIOR). – 32. ETHYLENE. – 33. BAPTISEE. – 34. MANOIR (MINORA ROMAIN ROMANI). – 35. RUNIQUE. – 36. SONNEES. – 37. EPOINTEE. – 38. VENUSIEN. – 39. ALTIERE (ATELIER ETALIER REALITE). – 40. STEARATE. – 41. MOCHETE. – 42. ROMSTECK. – 43. ESSUYEE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

nº 431

SOUS-MARIN : COULÉ !

4 000 entrées nouvelles : à l'occasion de sa première refonte depuis sa naissance en 1967, le Petit Robert « fait fort » (pour employer une nouvelle locution illustrant l'adverbe FORT). Certaines de ces nouveautés n'en sont pas pour vous, puisqu'il s'agit de mots entrés dans l'ODS 1. En voici certains : ADOBE, brique d'argile non cuite, obtenue par simple séchage au soleil. AGALAXIE, absence de la sécrétion lactée chez les femmes et les femelles des mammifères. ÂGISME, discrimination envers toute personne âgée. AGONISTE, muscle qui concourt à l'exécution d'un mouvement. Incidemment, nous préférons la définition du PLO : *muscle qui produit un mouvement*, car, pour concourir, il faut être plusieurs. ALÉOUTE, relatif à l'archipel qui s'étend entre l'Alaska et le Kamtchatka. ANABIOSE : reprise d'une vie active après une phase de dormance prolongée. ANOXIE : diminution de la quantité d'oxygène que le sang distribue aux tissus. AUDIO. AVALEUSE. AVOYER : donner de la voie* à une scie ; il faut donc se reporter à VOIE pour trouver l'explication, ambiguë à notre sens : donner de la voie à une scie : *en écarter les dents*. AWALÉ, qui renvoie à WALÉ. AXEL : figure de patinage artistique, saut au cours duquel le patineur tourne une fois et demie sur lui-même. Cette définition nous paraît supérieure à celle du PLI : « *en patinage artistique, saut dans lequel le patineur effectue une rotation d'un tour et demi en l'air* » : pourquoi préciser « *en l'air* » puisqu'il s'agit d'un saut ?

Bien entendu, il existe aussi dans le Petit Robert 1993 beaucoup de mots nouveaux qui n'entreront que dans l'ODS 2 ; d'autres encore dans l'ODS 3 ; d'autres enfin qui ne seront jamais jouables. Mais il faut aussi préciser que toutes les définitions des mots polysémiques ont été modernisées et augmentées (amplifiées, dit élégamment le P.R.). Ainsi, à l'entrée AVENTURE, l'expression *les péripéties d'une aventure* est illustrée par trois nouveaux exemples ; pour expliquer *roman d'aventures*, l'expression *narrer* des péripéties est fort justement remplacée par *raconter* des péripéties. Une *aventure* n'est plus *galante* ; elle devient une *relation amoureuse passagère* et elle renvoie non seulement à *intrigue* et *passade*, mais aussi à *liaison* ; une citation de Mauriac est maintenant précédée d'un exemple « forgé » : *Il a eu de nombreuses aventures*. « *De médiocres aventures où la chair seule est intéressée.* »

Les lecteurs, particulièrement ceux qui jouent au jeu « Des chiffres et des lettres », regretteront la disparition de certaines entrées telles qu'ALOGIE et APHIDIEN. En revanche, ils seront ravis de l'élimination d'un mot tellement aberrant qu'il pouvait passer pour un « sous-marin », c'est-à-dire un mot erroné destiné à piéger les plagiaires : *tarton*, désormais remplacé par TARTAN, aggloméré utilisé comme revêtement des pistes d'athlétisme.

Michel Charlemagne

Tournoi simultané d'outre-mer, 30 janvier 1993

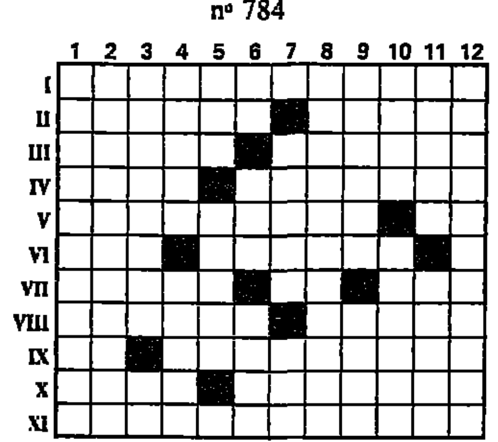
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	AEEGFUT			
2	EG+ITTAA	FAUTE	H 4	24
3	DABCIML	ETAGEAIT (a)	8 H	80
4	D+ARIQSH	CAMBIAL	M 7	34
5	–YNOLSES	QASIDA	12 H	44
6	NS+WEAV?	YOLES	14 J	81
7	NEV+UTHE	SQ(U)AW	H 11	60
8	U+USEDRE	HAVENET	5 G	26
9	UD+EXMHE	RUSEE	15 K	39
10	MHE+EDUR	DEUX	4 L	56
11	–RVEASEN	DEUX	O 1	42
12	–IOUNACE	ENVASERA (b)	14 A	76
13	OCE+MIFL	NUAI	15 A	31
14	OM+RNEJK	FICELE	2 J	38
15	M+POMTIG	JERKONS	11 B	46
16	PMT+BUIZ	GOIM	I H	26
17	PMT+ENRN	BIZOU	F 8	36
18	–POORNEN	REM	3 K	29
19	ONN+IO?L	PROUE	6 E	19
20	STATPHL	LO(T)IONNE	C 4	59
21	SATL+R	PHOT	8 A	30
		KARST	E 11	21
				897

(a) ATTIGEA, I 7, 66. (b) ou VENERAS, 9 D.
1. Micheline de Montaigne (Martinique), 855. 2. Chkaibane Nayla (Liban), 842. 3. Colette Massaboi (Liban), 837.

Mots croisés

nº 784



HORIZONTALEMENT

I. A son âge, quel trésor ! – II. Chagrin. Mit plus de goût. – III. Fait toute une histoire. L'Europe en compte encore quelques-uns. – IV. Des animaux s'en nourrissent. Pris par ruse. – V. Fait grand tapage ou belle musique. Dans le journal. – VI. Donne congé. Hugo les aimait, disait-il. – VII. Trou. Conjonction. A des hommes partout. – VIII. Élevés non sans peine. Violon. – IX. Plus dialecte que langue. A pris le voile. – X. Sa fonction est nécessaire. Argumenta pour la postérité. – XI. Montèrent vite et raidement.

VERTICALEMENT

1. Mène la danse. – 2. Quasi disparues au téléphone. – 3. Elles en ont gros sur le cœur. En lice. – 4. Regarda non sans quelque mépris. Travailla dur. – 5. Nécessite une mise en œuvre. Se révolta en Chine. – 6. Adverbe. Préposition. Royaume. – 7. Résonne gaiement. Presque dénudé. – 8. Gène. – 9. C'est un sommet. Fut premier ministre. – 10. Joyeuse parfois, ou alors grise. On le fait avec un métronome. – 11. Il a une très bonne part sur la terre. Riche, de bas en haut. – 12. Faisaient-ils comme Cyrano ?

SOLUTION DU Nº 783

Horizontalement

I. Bergamasques. – II. Eperlans. SPA. – III. Tutelle. Laïc. – IV. Tir. Étranger. – V. Esope. Im. ENA. – VI. Régisseur. Il. – VII. Aère. Assis. – VIII. Agel. Émues. – IX. Indétectable. – X. Eue. Unit. IAN. – XI. Restituèrent.

Verticalement

1. Betteravier. – 2. Épuisée. Nue. – 3. Rétrogrades. – 4. Gré. Piège. – 5. Allées. Etui. – 6. Malt. Salent. – 7. Aneries. Ciu. – 8. SS. Amusette. – 9. Lu. Rima. – 10. Usage. Subie. – 11. Epient. Élan. – 12. Sacralisent.

François Dorlet

Echecs

nº 1557

**Septième partie du match
Londres, septembre 1993
Blancs : G. Kasparov.
Noirs : N. Short.
Partie espagnole,
système anti-Marshall.**

1. é4	é5	19. h4! (i)	Fç8
2. Cf3	Cç6	20. h5	Rh8 (j)
3. Fb5	a6	21. Cd5 (k)	g5 (l)
4. Fa4	Cf6	22. Cé3! (m)	Cf4
5. 0-0	Fé7	23. g3! (n)	Cxh5
6. Té1	b5	24. Cf5 (o)	Fxf5 (p)
7. Fb3	0-0	25. éxf5	Dd7 (q)
8. a4 (a)	Fb7 (b)	26. Fxg5	h6 (r)
9. d3	d6	27. Ch4!	Cf6
10. Cb-d2 (ç)	Cd7!	28. Fxf6	Fxf6
11. ç3	Cç5 (d)	29. Dh5	Rh7 (s)
12. axb5	axb5	30. Cg2! (t)	Cé7
13. Txa8	Fxa8 (é)	31. Cé3! (u)	Cg8 (v)
14. Fç2	Ff6 (f)	32. d4! (w)	éxd4
15. b4	Cé6	33. çxd4	Fxd4 (x)
16. Cf1 (g)	Fb7	34. Cg4	Rg7 (y)
17. Cé3	g6	35. Cxh6!	Ff6 (z)
18. Fh3! (h)	Fg7	36. Fxf7!	aband. (aa)

NOTES

a) Pour la troisième fois de ce match, le champion du monde évite l'« attaque Marshall » qui se produirait après 8. ç3, d5 et entre ainsi dans une variante qui, selon la théorie, « ne pose aucun problème aux Noirs ». Il en est de même de 8. d4 et de 8. d3.

b) Meilleur que 8..., b4, joué dans la première partie. Après 8..., bxa4 ; 9. Fxa4, Fb7 ; 10. Cç3, d6 ; 11. Fxç6, Fxç6 ; 12. d4 ! les Blancs sont déjà mieux, comme après 8..., d5 ; 9. éxd5, Cd4 ; 10. Cxd4, éxd4 ; 11. axb5.

ç) On a longtemps analysé la suite 10. Cç3, Ca5 ; 11. Fa2, b4 ; 12. Cé2, qui laisse le choix aux Noirs entre plusieurs possibilités comme 12..., b3 ou 12..., d5 ou 12..., Tb8 ou 12..., ç5. L'idée de Geller, 10. Fd2, qui interdit la manœuvre Ca5, semble trop lente ; par exemple, 10..., b4 ; 11. ç3, d5 ; 12. çxb4, dxé4 ; 13. dxé4, Cxb4 ; 14. Cxé5, Cxé4 ; 15. Df3, Cd6 ; 16. Cxf7, Cxf7 ; 17. Dxb7, Cd3 et les Noirs ont égalisé. 10. Cç3 est aussi à envisager.

d) Ou 11..., Ff6 ; 12. Fç2, Cé7 ; 13. d4, ç5 ; 14. Cf1 avec égalité (Janosevic-Bisguier, Birmingham, 1975).

é) 13..., Dxa8 est peut-être meilleur : 14. Fç2, Cf6 ; 15. Cf1, d5 ! et les Noirs n'ont rien à craindre (Dély-Malich, Budapest, 1965).

f) Et non 14..., d5 qui laisserait les Noirs en difficulté après 15. éxd5, Dxd5 ; 16. d4 !, éxd4, 17. çxd4.

g) Une position relativement simple dans laquelle les Blancs ont un léger avantage.

h) Renforçant le contrôle de la case d5 et visant déjà, au-delà de la diagonale a2-g8, le R ennemi.

i) Les Blancs ont un plan clair, contrairement à leur adversaire. L'avance thématique h4-h5-hxg6 complète harmonieusement le coup précédent, et déjà plusieurs menaces contre le R noir surgissent, alors que le Fb7 et le Cç6 sont inactifs.

j) Cherchant à ne pas laisser le R noir sous le clouage du Fb3.

k) Menace 22. h6.

l) Il est clair que cet affaiblissement grave de la case f5 ne peut servir la cause des Noirs. 21..., gxh5, en dépit des risques, est à envisager.

m) La réfutation.

n) Ce sacrifice de pion a sans doute échappé aux Noirs.

o) Menace 25. Cxg5.

p) Abandonnant les cases blanches mais 24..., h6 est impossible à cause de 25. Cxg5.

q) Si 25..., h6 ; encore 26. Cxg5.

r) Si 26..., Dxf5 ; 27. Fd5, Cd8 ; 28. Fé7, Té8 ; 29. Ch4 avec gain.

s) Et non 29..., Fg7? ; 30. f6.

t) Visant les cases blanches d5 et g4 via é3.

u) Pour la troisième fois, un C blanc passe en é3.

v) Si 31..., d5 ; 32. Cg4.

w) Afin d'ouvrir la dernière ligne, la colonne é.

x) Une erreur, mais la défense des Noirs est devenue difficile.

y) 34..., Ff6, valait mieux.

z) Si 35..., Cxh6 ; 36. Dg5+.

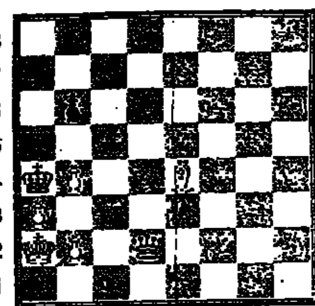
aa) Si 36..., Txf7 (ou 36..., Cxh6 ; 37. Dg6+, Rh8 ; 38. Dxh6 mat) ; 37. Dg6+, Rf8 (h8) ; 38. Dxg8 mat et si 36..., Cé7 ; 37. Té6 !.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1556
N. KORANYI (1984)

(Blancs : Ra3, Dé1, Fç1, Cç8, Pa7. Noirs : Rb7, Dç6, Th2, Pd7, b5. Nulle.)

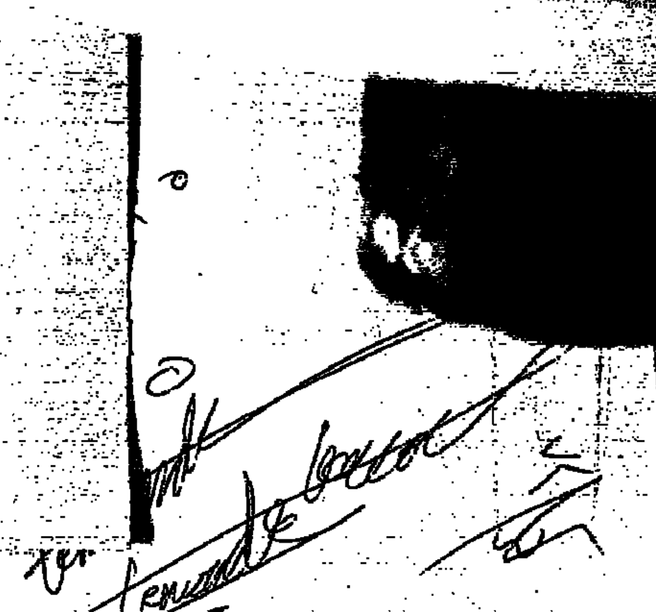
1. Dé4!, d5 ; 2. a8=D+!, Rxa8 ; 3. Dxd5! (et non 3. Cb6+, Ra7 ; 4. Dé7+, Ra6), b4+ ; 4. Rxb4, Th4+ ; 5. Ff4!, Txf4+ ; 6. Ra3, Ta4+ ; 7. Rb2, Tb4+ ; 8. Ra1, Dxd5 (si 8..., Db7 ; 9. Dxb7+, Rxb7 ; 10. Cd6+, Rç6 ; 11. Cf5, Té4 ; 12. Rb2 nulle) ; 9. Cb6+, Txb6, Pat.

ÉTUDE Nº 1557
G. POPOV et Z. KADREV (1960)



Blancs (5) : Ra2, Fé4, Pa3, b2, b4.
Noirs (3) : Ra4, Dd2, Pb6.
Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine



Fourchettes pêle-mêle !

LA saison n'a pas été brillante, on le sait. En province, on cite des restaurants en panique. A Paris, à la liste, importante déjà, des fermetures, ajoutons celles de l'*Espace Cardin*, de l'*Entre-Siècle* (avenue de Lowendal), ex-lauréat du prix Marco-Polo-Casanova pour son excellente cuisine belge. Et le bruit court, renouvellement de bail délicat, que le *Plaza-Athénée* n'illustrerait plus l'avenue Montaigne !

En revanche, le *Prunier-Traktir* de l'avenue Victor-Hugo, depuis longtemps fermé, rouvre sous l'impulsion de Jean-Claude Vrinat (du *Taillevent*).

Des lecteurs satisfaits, il en est, heureusement !

L'un d'eux a apprécié le restaurant *Ollier* (av. Cl.-Rousset à Cornas, en Ardèche, tél. : 75-40-32-17, pour sa cuisine du terroir. Appréciés aussi *Le Grand Paris* (19, bd Thiers à Digne (Alpes-de-Haute-Provence), (tél. : 92-32-32-82) et *Les Santons*, de Moustiers-Sainte-Marie (Alpes-de-Haute-Provence), (place de l'Eglise, tél. : 92-74-66-48), méritant tous deux l'étoile Bottin-Gourmand.

Bonne note pour Pierre Versini, *Auberge de la source* à Méounes-lès-Montrieux, dans le Var (tél. : 94-33-98-08), qui demande à ses clients satisfaits (ils le sont tous) de signer une pétition au ministre du tourisme exigeant que les restaurateurs soient obligés d'indiquer sur leur carte les plats surgelés, congelés, sous-vide, ainsi que l'emploi de la margarine.

Un lecteur est ravi de la copieuse pâtée offerte à son chien affamé par le patron de *La Bonne Etoile* au village des Bordes, proche de Sully-sur-Loire. Mais un autre est furieux de certaines cartes aux appellations *« vides de signification »*, comme *« la trilogie de poissons fins »* ou *« précieuses »* comme *« les feuilles du jardin »* (une simple salade !).

Des bons points enfin pour *Le Dauphin* (21 *bis*, rue Jean-Jaurès, à Toulon, tél. : 94-93-12-07), dont j'ai déjà cité la soupe de favouilles à la crème d'aïoli et les médaillons de lapereau aux deux olives, jus réduit à l'estragon.

« C'est bon et ça vaut le coup ! », m'avait dit André Daquin parlant des pommes de terre de J.-P. Allard, producteur de la vallée de la Garonne. C'est vrai, et j'ai pu le constater, cette production haut de gamme mérite d'être notée si vous passez dans le coin.

A ce propos, le Salon des produits fermiers s'est tenu à Paris début septembre. Heureuse initiative. Ce fut pour certains la découverte de produits du terroir préservés des nitrates, par exemple. Car, ne l'oublions point, les nitrates répandus dans les sols souillent l'eau mais aussi les légumes.

Voici une autre nouvelle gourmande : on installe des élevages d'oies en Normandie, et le foie gras normand va arriver sur nos tables (il est déjà en vente dans quelques restaurants de là-bas).

Pour conclure ces « miettes » gourmandes, notez, Parisiens gourmets, que *La Poule au pot* (9, rue Vauvilliers, tél. : 42-36-32-96) fête son vingtième anniversaire sous la direction de Paul Racat. Que l'*Hôtel Meurice* organise tous les mercredis soirs, sous le titre « Saveurs lyriques », des repas musicaux. Qu'enfin M. Bouché, le remarquable chef-patron du *Petit Montmorency* (5, rue Rabelais, tél. : 42-25-11-19), ouvrira désormais aussi le samedi soir et le dimanche. Profitez de la carte et du menu à 250 F.

N'oublions pas non plus les dix ans de *L'Etape* (89, rue de la Convention, tél. : 45-54-73-49), où Alain Soltz en cuisine et Lydie en salle animent un des meilleurs restaurants à prix doux du quinzième.

La Reynière

Le « France » est de retour

CES dernières années, le temps d'une croisière, le *Norway* était redevenu le *France*. Le voici de retour. Plus précisément, il le sera du 30 avril au 28 mai 1994, mais il n'est pas trop tôt pour en rêver...

Voici son programme : départ de Miami le 30 avril, escale à Casablanca puis arrivée à Cannes le 12 mai, pendant le Festival. Outre les festivités du bord, les passagers du *France* assisteront ainsi aux projections des films concurrents du célèbre festival (avec une échappée le 15 mai pour aller à Monaco assister au Grand Prix. Départ de Cannes et retour à Miami (20 mai) après une escale à Saint-Thomas.

Outre les manifestations à bord (expositions, conférences, galas musicaux, etc.), la gastronomie sera représentée par les meilleurs chefs des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, d'Italie et surtout de France (dîners Mes Mères Cuisinières, des Chefs de Chefs, des « gloires » de la Côte, etc.

L. R.

Celui qui ne voulait pas grandir

Etretat, Fécamp et Dieppe : trois étapes de la Normandie des *Contes*, de Guy de Maupassant.

LA hêtraie du Boscol quitte la route et s'en va tout droit à travers champs, au détour de la route qui conduit au petit bourg d'Héricourt. C'est un parangon d'allée, une double rangée de hêtres dont les cimes se touchent, dessinant une voûte verte et légère au-dessus d'un tapis d'herbe et de faines. Au bout de ce tunnel d'ombre à peine remuée, un manoir nervalien, en brique sous son chapeau d'ardoise. Dans les prés alentour, des vaches normandes et des pommiers, de ces pommiers fleuris « *qui promettai* [ent] *pour l'automne une grêle de fruits* ». Un charme à tourner la tête d'un Maupassant.

Il faut savoir que, dans sa Normandie natale, les hêtres forment rempart. Fûts longs, tapissés de mousse, feuillage très fourni d'arbres faits pour résister aux tornades du pays de Caux. Ce plateau crayeux recouvert d'un limon fertile est exposé au vent d'ouest, pluvieux et violent, venant de la mer. Pour se mettre à l'abri des rafales, les paysans de Maupassant avaient établi, à l'intérieur d'un quadrilatère de hêtres plantés sur un talus, leur ferme, la cour plantée de pommiers, la mare et son tas de fumier. On voit encore tout ou partie de ces « clos masure » – du nom de la ferme des pauvres, réduite à une seule pièce au sol en terre battue – où se situe l'action de maintes nouvelles.

La Durdent est une rivière plate et paisible qui a l'amabilité de serpenter le long de la route. La vallée tout entière est un enchantement. On la voit une fois et l'on se jure de revenir. Pour les maisons à pans de bois, les moulins à eau plongeant dans l'eau à fleur de champs, les bonnes vaches normandes qui « humanisent » le paysage, les chemins creux où roulaient les filles de ferme et les valets polissons.

Maupassant se levait de bonne heure et s'en allait à la chasse. Il suivait les talus plantés de chênes ou coupait d'un pas vif à travers champs. Les chênes aussi ont leur histoire. Ou plutôt les armoires normandes. A la naissance de la fille ou du fils, on coupait un arbre. Le bois séchait pendant une vingtaine d'années et, le moment du mariage venu, on en faisait une de ces armoires de grande contenance, sculptée de fruits en relief, qui font le bonheur de générations.

Ces sorties le hantent. Rentré à Paris, il écrit à sa mère sur du papier à en-tête du ministère de la marine et des colonies, où il est alors employé. Il fait des comptes de midinette : « *Nous avions bien calculé : la Toussaint tombe un lundi ; je pourrai donc venir ; mais malheureusement le jour de l'an tombe un samedi, de sorte que je ne pourrai avoir que trois jours au plus au lieu de quatre comme l'année dernière. Et si l'année prochaine n'est pas une année bissextile il tombera un dimanche, de sorte que je n'aurai que deux jours, mais d'ici là nous aurons le temps de nous retourner.* » Pauvre Guy, éloigné de sa mère. Pauvre petit garçon qui ne veut pas grandir et ne rêve que d'Etretat.

Il fut un adolescent heureux aux Verguies quand sa mère s'y installa, après 1861. Il acheta la Guillette avec l'argent de ses premiers contes. L'une et l'autre sont aujourd'hui des propriétés privées. On voit la première de dos et la seconde de face, en tendant le cou. Le vert paradis de la Guillette n'a pas trop changé. Sur fond de grands arbres, une maison blanche aux volets verts avec un balcon qui faisait le tour de la maison. Derrière, la caloge – gros bateau ventru, badigeonné de goudron et servant de remise – où il logeait son domestique. Le bassin aux poissons rouges a été comblé. Reste l'allée, bordée de charmes, ombreuse et fraîche, où il se retirait pour méditer, à l'instar de son maître Flaubert à Croisset.



GUEORGUI PINKHASSOV/MAGNUM

La plage d'Etretat.

Il montait sur la falaise d'amont et contemplait à gauche la falaise d'aval, l'aiguille et la Manneporte, à droite la tranche blanche et dorée de la côte d'albâtre. Les goélands criaient dans le ciel. Au coucher du soleil, il redescendait sur la plage, écoutant la petite musique des galets froissés par les courtes vagues. La lumière, alors, semblait sourdre de la mer. Aucune voile ne rompait la ligne d'horizon. Il restait au creux du vallon comme dans le ventre maternel. De chaque côté, la falaise se relevait, prenant appui sur cette patte d'éléphant où il voyait, lui, une trompe. Sur les galets mouillés, brillants, des goélands se reposaient un instant.

Ce sont des virtuoses de la voltige. Il les voyait s'exciter au-dessus de sa tête, négocier des vols planés, battre leurs grandes ailes au ras des toits, plonger dans le vallon ou s'élever dans l'azur. Libres, détachés, triomphants. Il eût voulu être comme eux, lui, le sybarite tiraillé par la chair. Pour mieux suivre le ballet des oiseaux au ventre blanc, aux ailes grises, il grimpait sur la falaise d'aval. Etretat leur appartient, ils font toujours le tour du propriétaire. Les champs d'un vert insolent où sautillent les corneilles sont à eux. A eux le village de poupées en bas, avec ses toits d'ardoise grise, et les petites criques au pied des grosses pattes bleutées de la falaise. Soûlés par l'air du large, leur bain quotidien, dans l'air vif qui glisse sur leurs ailes, ils dessinent des huit, des virages lents, mêlent leurs courbes avant de se poser en douceur, rangeant délicatement leurs grandes ailes ourlées de blanc.

Etretat embaume le chèvrefeuille. Un air iodé, vigoureux, baigne Vaucottes, les grandes villas normandes à pans de bois, les chaumières dont les murs disparaissent sous les roses grimpantes qui encadrent des fenêtres à petits carreaux. La route débouche sur la mer. L'eau à l'infini, une petite crique caillouteuse, très propre, entre les deux remontées de la falaise. Le calcaire mis à nu se délite par le haut sous la croûte herbeuse qui déborde comme les toits de chaume sur les petites maisons de pêcheurs. Les vaches, allongées dans les champs, regardent la mer, écoutent le ressac et respirent l'air salé. C'est ici qu'il faut chercher le secret de fabrication de la crème et du beurre normands.

La maison de Fécamp était une maison de famille. Il y vint pendant ses dix années d'enfance. C'était alors, au 86, de la rue Sous-le-Bois, un « *petit ras de quai* », selon l'expression de sa grand-mère Le Poittevin. On lui a retiré ses volets, on a coupé ses combles, et pourtant elle ne manque pas de charme. C'est une maison abandonnée aux murs sillonnés de lézardes, aux pièces vides voilées de toiles d'araignée. Un banc est posé devant la maison, invitation à regarder les murs en petits cubes de silex, les seize fenêtres à encadrements de brique. Le jardin-pelouse s'allonge, doublé sur toute sa longueur, comme à la Guillette, d'une étroite terrasse-promenoir protégée par un rang d'arbres fruitiers. L'odeur salée du port monte jusqu'ici.

Dernière étape avant Dieppe, Varengeville, même s'il n'y est pas allé, pour retrouver la mer et cette lumière qui éclaire les toiles d'un Boudin. De l'église et du cimetière marin, on embrasse les pâturages surplombant la falaise, les vaches normandes nourries d'herbe grasse et d'embruns. Sur cette éminence, tout est harmonieux : la brise fraiche, le chant des oiseaux, les variations de la couleur. Aujourd'hui, tout est bleu : le ciel, la mer et Dieppe sur la côte qui s'amenuise au loin. Demain, tout sera peut-être gris. Les croix de pierre du cimetière dépassent du petit mur.

Maupassant peupla ce pays attachant de paysans sournois et frustres, misérables et avares, qui ne connaissaient de l'amour que de brefs accouplements dans leur vie de forçats des champs. Dure réalité d'un monde aux antipodes de la foule élégante des bains de mer d'un Eugène Boudin ou d'un Eugène Le Poittevin, qui ignorait les jardins fleuris d'un Claude Monet. Pour lire les *Contes*, il faut se blinder le cœur. A côté de ces brutes malmenées par la vie, le paysan auvergnat d'Henri Pourrat est un honnête homme qui a du cœur, celui de Pagnol, réchauffé par le soleil provencal, un bienheureux je-m'en-foutiste.

Il ne traita pas mieux les femmes. *Bel-Ami* en « prit » beaucoup, ce qui le dispensa d'en aimer aucune. Elles composent un univers monocorde qui semble se résumer aux filles de ferme et aux filles de joie. Dans *le Père Amable*, il fait le portrait du brave Césaire : « *Dans cet esprit simple, chez qui les idées n'étaient guère encore que des images nées directement des objets, les pensées d'amour ne se formulaient que par l'évocation d'une grande fille rouge, debout dans un chemin creux, et riant, les mains sur les hanches.* » Portrait cent fois répété avec des variantes sur les « *joues rouges et pleines* », la « *large poitrine saillante sous l'indienne de son caraco* » », les « *grosses lèvres fraîches* », les « *petites gouttes de sueur* » sur la gorge et mille autres gracieusetés de même ordre.

Appâts d'un esprit simple, dit-il ? Voire. On connaît un jeune Guy qui ne repoussait pas ces saines rondeurs, ces robustes repas. Ne se présentait-il pas, d'ailleurs, sous des traits étonnamment proches ? « *Physiquement, je ne suis pas beau,* écrit-il à une inconnue, *et je n'ai point l'allure ni la tournure qui plaisent aux femmes. (...) Toute ma coquetterie, coquetterie de portefaix et de garçon boucher, consiste à me promener en été sur les bords de la Seine en costume de cânotier pour montrer mes bras – c'est bien commun, n'est-ce pas ?* »

Né le 5 août 1850, au château de Miromesnil, Guy de Maupassant mourut à Paris le 6 juillet 1893, à l'âge de quarante-trois an, syphilitique et fou. Comme un paysan sillonne ses champs, comme un pêcheur rentre au port, comme une fille de joie confinée dans une maison découvre, éblouie, la campagne, il aima la Normandie, robuste paysanne aux joues éclatantes de santé.

De notre envoyée spéciale
Danielle Tramard

Guide

● **Musée du pays de Caux,** à Yvetot (tél. : 35-95-03-69). C'est la mémoire du terroir normand, un conservatoire des métiers et de la vie rurale. Une accumulation ahurissante mais ordonnée et complète (on pourrait faire un musée simplement avec ce qui a trait au lait, par exemple, et de même pour chaque section). Ces objets sont rassemblés depuis 1987 par Constant Lecœur. Septuagénaire, « *paysan* » et cultivé, il est l'homme de la situation par sa mémoire, son expérience et sa connaissance de l'œuvre de Maupassant. Il établit des passerelles, illustrant thèmes et objets de citations extraites des *Contes*. Pendant rural des intérieurs cossus présentés au château de Martainville.

Etretat. Chambres d'hôtes et demeures de tradition (château des Aygues, Hôtel du Donjon). Office de tourisme, tél. : 35-27-05-21.

Vallée de la Durdent. Etape à Héricourt-en-Caux : très bonne cuisine normande au Saint-Denis (tél. : 35-96-55-23). Le château de Cany, dans un site protégé, est ouvert en juillet et en août. Voir aussi les châteaux de Miromesnil (tél. : 35-04-40-30), de Bosmelet (tél. : 35-32-81-07) et le manoir d'Ango (tél. : 35-85-12-08).

Rouen. Hôtel de Dieppe. Officie du tourisme, tél. : 35-71-41-77.

Fécamp. La maison où vécut le jeune Guy est située 98, quai Guy-de-Maupassant. Une table : l'Auberge de la Rouge. Maison du tourisme, tél. : 35-28-51-01.

Dieppe. Hôtel de l'Univers, sur la plage. Deux restaurants : Au Grand Duquesne et La Marmite dieppoise. Un bistrot, le Café des Tribunaux, point de rencontre des Dieppois et des exilés de toutes sortes. Office de tourisme, tél. : 35-82-15-29.

Renseignements. Le Comité départemental de tourisme, tél. : 35-88-61-32. L'association Les Amis de Flaubert et de Maupassant (tél. : 35-33-34-51) organise chaque année deux excursions. Elle publie un bulletin annuel, *les Etudes normandes*. Prochaine parution le 3 octobre.

Lire. *Contes et nouvelles*, de Guy de Maupassant, deux tomes de la « Bibliothèque de la Pléiade » (Gallimard). Dans un volume intitulé *Œuvres* de Paul Morand et réédité en 1981 par Flammarion, une *Vie de Guy de Maupassant*, brève et dense. Gérard Pouchain, dans ses *Promenades en Normandie avec un guide nommé Guy de Maupassant* (éditions Charles Corlet), cite l'écrivain, d'où la vigueur de l'ouvrage. Le catalogue de deux expositions : la première, « Maupassant et l'impressionnisme », eut lieu au Musée des terre-neuvas (tél. : 35-28-31-99), à Fécamp. La seconde, tonique et « *d'un humour grinçant* » d'après Pierre Bazin, son commissaire, s'intitule « Au temps de Maupassant ». Jusqu'au 31 octobre au château-musée de Dieppe. Le guide Bleu *Normandie* (Hachette).

Au pays de Renan

TRÉGUIER

TERRE de saints et de héros guerroyants, de poètes et de légendes, paradis du tourisme culturel, la Bretagne authentique se découvre, surtout, de l'intérieur. En explorant notamment, ses « petites cités de caractère », à l'honneur en 1993 (dix-huit bourgades médiévales reliées entre elles par un itinéraire de neuf jours), ses « villes d'art et d'histoire » ou ses « villes historiques ». En commençant, par exemple, par le Pays de Tréguier qui, à sa façon, résume bien l'âme bretonne.

N'est-il pas, en effet, le berceau d'Ernest Renan, libre-penseur du dix-neuvième siècle, mais aussi celui de saint Yves. Située à 8 km à l'intérieur de l'estuaire salé du Jaudy, Tréguier, ancienne cité épiscopale fastueuse et port spécialisé, aujourd'hui encore, dans le commerce du bois, est encerclée par les ostréiculteurs de Plougrescant et les paysans qui enrichissent leurs champs de maërl, ce sable dragué dans la mer et qui sert d'engrais naturel.

Longue et riche histoire dont témoigne une architecture qui juxtapose l'imposante cathédrale des onzième et treizième siècles et son cloître, les bâtisses à colombage des quinzième et seizième siècles et les murs en pierre de taille (schistes, grès ou granit) des dix-septième et dix-huitième siècles. Avec, pour résultat, un ensemble dont la cohérence ne manque pas de surprendre. A croire que ces lieux favorisent l'esprit de synthèse. A l'image de l'œuvre de ce philosophe qui avait choisi de concilier la réflexion scientifique et la foi.

Une entreprise courageuse dans une région marquée par l'opposition entre cléricaux et anticléricaux ainsi que le racontent les ouvrages de Jean Balcou, universitaire brestois et biographe passionné de Renan. Renan, philosophe, professeur, ancien séminariste, historien rationaliste du christianisme (auteur d'une *Vie de Jésus* qui fit scandale), partisan d'une Europe politique unie et qui prônait la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Une idée difficile à accepter pour certains Trégorrois.

Ainsi faudra-t-il attendre 1903 (soit onze ans après sa mort) pour voir sa statue trôner sur la place centrale de sa ville natale. Avec une épigraphe en forme de testament : « *On ne fait de grandes choses qu'avec la science et la vertu. La foi qu'on a eue ne doit jamais être une chaine. L'homme fait la beauté de ce qu'il aime et la sainteté de ce qu'il croit.* » Une profession... de foi qui devait d'ailleurs relancer la tempête.

L'année suivante était ainsi érigé un calvaire de la Protestation, symbole du rejet de ce fils indigne, accusé de bousculer les croyances. Aujourd'hui encore, le clivage persiste et existent toujours patronages et associations, tels les Cadets de saint Yves ou le Centre culturel Ernest-Renan. Et les deux grands hommes ont chacun donné leur nom à un collège.

Quant à la célébration du centenaire de la mort de Renan, en 1992, elle n'a pas manqué de raviver les querelles. Entêtement digne d'un pays où, dans les ruelles pavées, le parler « breton » est toujours bien vivant.

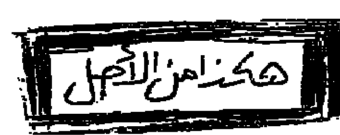
De notre envoyé spécial
Philippe Bardiau

Guide

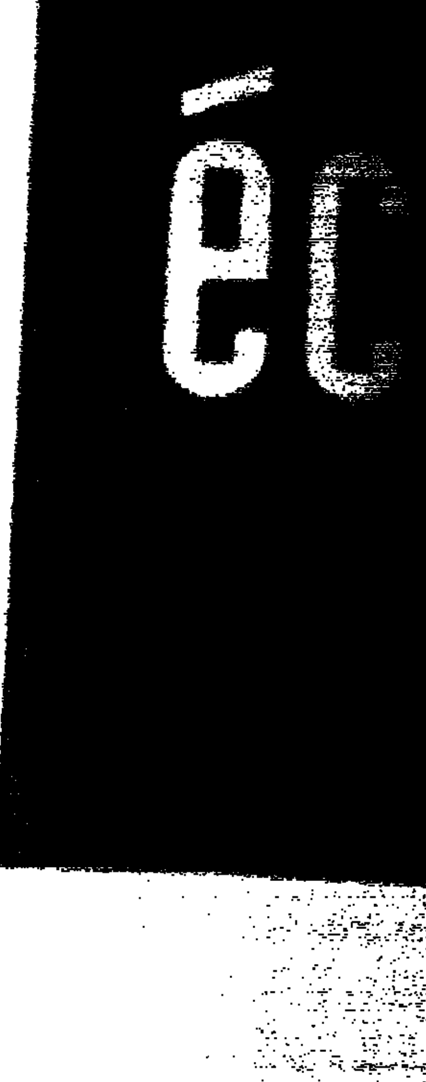
● **Voir.** Au nombre de dix-huit, les « petites cités de caractère » se distinguent par leur décor médiéval. Comptant moins de trois mille habitants, elles s'engagent à valoriser leur patrimoine architectural et urbain. Il s'agit, dans le Finistère, de Guerlesquin, Locronan, Le Faou et Roscoff ; dans les Côtes-d'Armor, de Moncontour, Quintin, Chatelaudren, Pontrieux, Tréguier et Jugon-les-Lacs ; dans le Morbihan, de Rochefort-en-Terre, Lizio, Malestroit, Josselin et La Roche-Bernard ; en Ille-et-Vilaine, de Chateaugiron, Combourg et Bécherel.

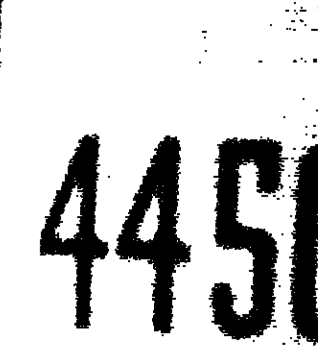
Lire. A consulter notamment, les sept guides touristiques Gallimard et le Guide Bleu (Hachette) consacrés à la Bretagne.

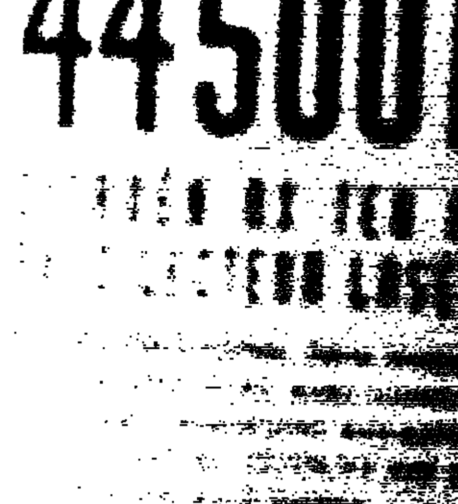
Renseignements. Maison de la Bretagne (centre commercial Maine-Montparnasse, B.P.1006, 75737 Paris Cedex 15, tél. : 45-38-73-15, ou Minitel 3615 BRETAGNE), au Comité régional du tourisme (74 B, rue de Paris, 35069 Rennes Cedex) et à l'Association des petites cités de caractère (8, place du Maréchal-Juin, 35 000 Rennes).

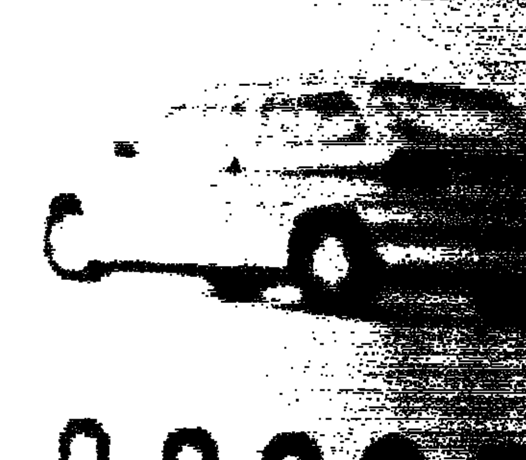


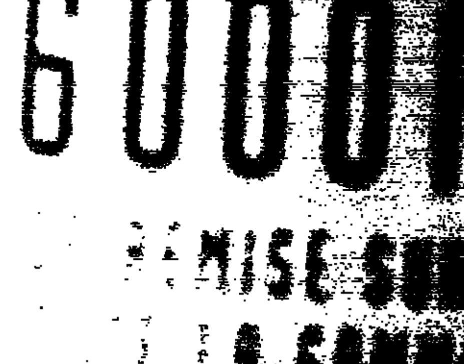








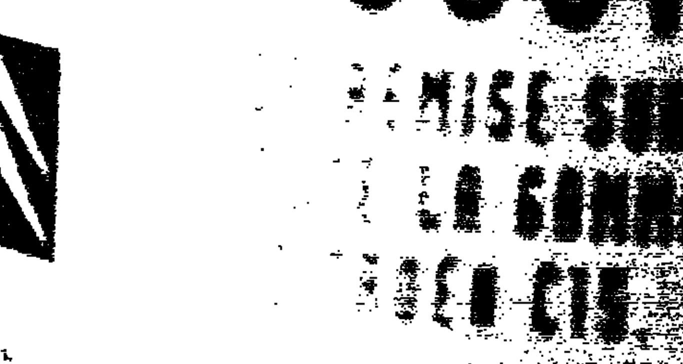












DU 1 AU 10 OCTOBRE

Les 10 jours économiques

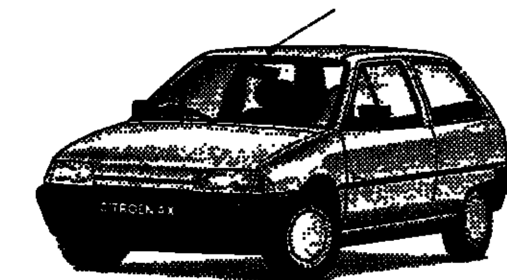
du Réseau Citroën

PORTES OUVERTES
LES DIMANCHES[1]
3 ET 10 OCTOBRE

44500F

CITROËN AX TEN FM
AVEC LECTEUR LASER.

AX TEN FM 3 portes. Série limitée à 2000 exemplaires avec combiné radio laser Blaupunkt extractible 4x8W. Tarif du 22/09/93 AM 94. Existe aussi en 5 portes.



10000F*

DE REMISE SUR
TOUTE LA GAMME
CITROËN BX.

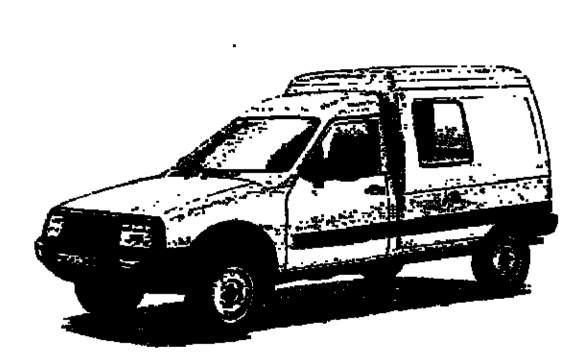
77200F

COUPE ZX 1.9 DIESEL

ZX Reflex - AM 94.
Tarif du 22/09/93 au 31/10/93.

6000F*

DE REMISE SUR
TOUTE LA GAMME
CITROËN C15.



*Sur les prix figurant au tarif du 22/09/93. Offre réservée aux particuliers pour tout achat d'une CITROËN BX neuve ou d'un CITROËN C15 neuf AM 94, commandé durant l'opération, livré et immatriculé avant le 11/11/93, dans la limite des stocks disponibles. Hors autres promotions.

(1) Dans la plupart des points de vente.

★ EURO RSCG / SCHER, LENOIR, LAFARGE

CITROËN préfère TOTAL

CULTURE

CINÉMA

TINA, *de Brian Gibson*

Gospel sulpicien

Une hagiographie filmée qui ne réussit pas à faire oublier la vraie Tina Turner

Il suffit de lire les deux articles que consacre l'excellente *Guinness Encyclopedia of Popular Music* à Turner (Ike et Tina, puis Tina) pour se rendre compte que la vie de Tina Turner ferait un excellent film. Si l'on parcourt l'autobiographie que Tina Turner a écrite avec Kurt Loder (parue en français sous le titre *Moi Tina*, aux éditions Carrère-Lafon), on se convainc définitivement de l'intérêt de ce parcours capricieux, qui fit d'une petite paysanne du Tennessee une pionnière du rhythm'n'blues, l'inspiratrice de toute une génération de rockers débauchés, une femme battue, une *has been* condamnée aux salles les moins prestigieuses de Las Vegas, une revenante spécialisée dans le rock allégé, une star mondiale, digne, avec Michael Jackson ou Elton John, de promouvoir un Cola mondialement connu.

Toutes choses dont on se fera une idée incomplète, inexacte, à la vision du film de Brian Gibson. Produit par Touchstone, sous-marque du groupe Disney, *Tina* se tient avec une candeur touchante au canon de la bienséance hollywoodienne. La première séquence montre la petite Anna Mae Bullock renvoyée de sa chorale de gospel parce qu'elle swingue trop. L'enfant est donc prédestinée.

Appétit de bienséance

Un peu plus tard, on retrouve la jeune femme, naïve, débarquée de son Tennessee dans les rues de Saint-Louis. Sans presque le faire exprès, elle persuade de ses talents Ike Turner, qui l'embauche comme chanteuse. Après avoir été victime d'une tentative de suicide de son épouse et choriste, Ike décide de confier les deux postes à Anna Mae, rebaptisée Tina Turner. En réalité, Anna Mae se produisait déjà dans les clubs de Saint-Louis avant d'être remarquée par Ike, l'un des pères fondateurs du rhythmand blues dès la fin des années 40. Et Anna Mae porta l'enfant d'Ike bien avant que celui-ci ne songe à se débarrasser de son épouse en titre (Tina Turner n'en fait pas mystère dans son autobiographie).

On retrouve cet appétit de bienséance dans le choix de l'interprète principale. Angel Bassett, qui jouait Betty Shabbaz, l'épouse de Malcolm X dans le film de Spike Lee, est une femme au visage fin et digne, qui dépense toute son énergie à approcher l'animalité de la vraie Tina Turner. Pendant ce temps, elle n'atteint pas les sommets de paillardise joyeuse qui ont rendu célèbre son modèle. En face, Lawrence Fishburne, affligé de quelques-unes des perruques les plus monstrueuses que l'on ait vues depuis *l'Année du Dragon*, essaie de rendre un peu de dignité à Ike Turner. C'est que, dans le merveilleux monde de Walt Disney, il est impossible d'imaginer qu'un parfait salaud soit aussi un grand musicien.

Dans sa première partie, le film essaie de donner une image un peu convaincante du monde du rhythmand blues à la fin des années 50. (De toute façon, cette période fut la plus fructueuse de l'histoire du duo, culminant avec l'impeccable *It's Gonna Work Out Fine)*. On y trouve quelques notations justes sur l'injustice qui fut faite aux musiciens noirs, volés de leur succès par les épigones de Presley et les maisons de disques, quelques scènes de comédie dans le ghetto. Mais, au fur et à mesure que l'on se rapproche du présent, le film prend des allures de dramatique télévisée, avec scènes de ménage obligées et portraits express des célébrités dont le chemin croisa celui de Tina Turner.

THOMAS SOTINEL

FESTIVAL DE SAINT-SÉBASTIEN

L'heure espagnole

Un nouveau souffle et, en cadeau, dix minutes d'Almodovar

SAINT-SÉBASTIEN

de notre envoyé spécial

Le Festival de Saint-Sébastien s'est terminé sous des trombes d'eau et dans les incertitudes nées de la crainte de représailles de l'ETA à la suite de la mort de deux présumés terroristes dans des locaux de la police. Une *Concha de oro* (Coquille d'or) *ex aequo* (encore un doublé après Berlin, Cannes et Venise!) a récompensé, après quelques flottements du jury présidé par l'actrice Sylvia Pinal (*alias* Viridiana), deux transpositions assez originales : l'une de *Maison de poupée* d'Ibsen, par l'Iranien Dariush Mehrjui, dans *Sara*, portrait douloureux des affres d'une femme confrontée à un chantage dans le Téhéran actuel; l'autre par Arturo Ripstein, adaptant dans le Mexico moderne le roman *Principio y fin* (Début et fin) du Prix Nobel égyptien Naguib Mahfouz. Ces méandres de confrontations familiales sont dominés par l'interprétation de la jeune Lucia Munoz et de Julieta Egurrola dans le rôle de la mère tyrannique, même si finalement l'actrice iranienne Niki Karima (Sara) leur souffla le prix d'interprétation féminine.

Encore que Ripstein n'ait pas toujours su éviter les longueurs dans cette fresque socio-familiale de trois heures huit minutes, il ne tombe pas dans le schématisme de son compatriote Paul Leduc, qui, avec *Dollar Mambo*, tente, avec un moindre succès, de poursuivre son expérience de *Latino Bar*, avec une charge musicale et dansée, avec des dialogues fortement anti-yankees, prenant comme point de départ un incident mortel survenu lors de l'intervention américaine à Panama.

Ce que l'on peut retenir de cette quarante et unième édition de Saint-Sébastien, c'est la volonté d'impulsion donnée par la nouvelle direction de Manuel Pérez Estremera pour un contrat de trois ans, assisté de Diego Galan, qui officia déjà au festival de 1985 à 1989. Ainsi l'accent a été mis naturellement sur la participation espagnole (et latino-américaine), avec trois films s'équilibrant dans leurs différences.

Si l'on peut oublier le nouveau Bigas Luna, *Huevos de oro* (dont la traduction française la plus fidèle serait *Des couilles en or)*, où l'auteur à succès de *Jamon, Jamon* finit par s'embourber dans des scènes de sexe pseudo-provocatrices, le producteur Elias Querejeta a su prendre des risques avec le second film de Paco Lucio, *El Aliento del diablo* (l'Haleine du diable), austère fable médiévale, interprétée par Alexandre Kaïdanovski ; mais le meilleur film espagnol resta *Madregilda*, de Francisco Regueiro, exploration baroque et très castillane des fantasmes érotico-militaires d'une époque révolue, où le Caudillo apparaît lui-même dans une très drôle partie de *mus* (la belote espagnole) sous les traits de l'étonnant acteur Juan Echanove.

Le clou national fut cependant planté lors de la très courue Noche Almodovar, où l'enfant terrible et chéri du cinéma espagnol, flanqué de ses indescriptibles *chicas* présentait en personne son tout premier film, *Follé... Follé... Folletin* (jeu de mots intraduisible), un super-8 mm de 1977 commenté par l'auteur de *Talons aiguilles* très en verve. Une bluette comparé aux dix minutes dévoilées en avant-première de son prochain enfant, *Kika* (avec Peter Coyote et Victoria Abril), où l'inénarrable Rossy de Palma, ligotée sur une chaise, parvient non sans peine à interrompre provisoirement une scène de viol sans fin. Succès garanti auprès d'un public déjà acquis.

Les cinéphiles auront pu également se régaler à Saint-Sebastien avec la jubilatoire rétrospective William A. Wellman, cinéaste hollywoodien parfois trop oublié. La projection spectaculaire de *Wings* (1928), avec orchestre, fut le point d'orgue de cet hommage légitime à l'auteur des *Mendiants de la vie*, de *Battleground*, de *l'Etrange Incident*, et du très méconnu et fascinant *Track of the Cat* (1954), parabole métaphysique boudée à l'époque, où seule la veste rouge de Robert Mitchum tranche sur les noir et blanc des autres costumes. Les cinéphiles espagnols pourront bientôt voir une cinquantaine de Wellman à la Filmoteca de Madrid, et l'on espère un tel bonheur à la Cinémathèque française.

MAX TESSIER

DANSE

La mort de Tatiana Gsovsky

La chorégraphe Tatiana Gsovsky, qui avait redonné vie à la danse en Allemagne après la seconde guerre mondiale, est morte mercredi 29 septembre à Berlin. Elle avait quatre-vingt-douze ans. A la fois chorégraphe, librettiste et professeur de danse, elle a mis en scène plus de cent ballets en quarante ans de carrière et a formé plusieurs générations de danseurs, notamment à l'Académie de la danse de Berlin.

Née à Moscou en 1901, fille d'un général russe, Tatiana Gsvosky avait émigré en 1925 à Berlin, qu'elle ne devait plus quitter, ouvrant rapidement une école de danse avant de s'illustrer dans la chorégraphie à la fois classique et moderne. Elle a dirigé la chorégraphie au Deutsche Oper de Berlin-Ouest pendant de longues années après 1954, comme elle l'avait fait avant la guerre au Staatsoper devenu, en 1949, l'Opéra national de Berlin-Est. Parallèlement, elle avait créé sa propre troupe, le Berliner Ballett, qui avait rapidement acquis une grande renommée. – *(AFP.)*

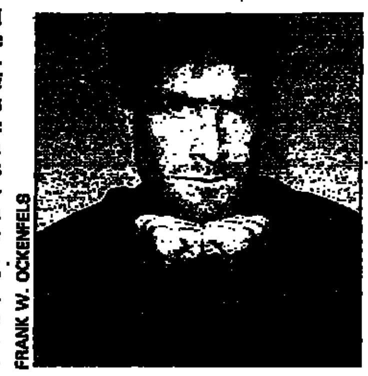
MUSIQUES

JOHNNY CLEGG *en tournée*

La poussière et le rêve

Du charme et de l'abondance pour un appel renouvelé à l'avenir de l'Afrique du Sud

Johnny Clegg est un routard sympathique, qui a semé le long de sa route quelques tubes bouillonnants *(Scatterings of Africa, Asi Bonanga)*. Il a surtout porté dans son baluchon un grand espoir de réconciliation des cultures en jouant très tôt avec des musiciens noirs, dans un pays où la ségrégation raciale était inscrite dans la Constitution. En 1988, alors que ses albums *Third World Child*, paru l'année d'avant, et *Shadow Man* demeuraient en tête des hit-parades, Johnny Clegg avait été exclu, pour s'être produit en Afrique du Sud, du Syndicat des musiciens britanniques. C'était au temps où l'on prenait les consignes internationales de boycottage à la lettre.



FRANK W. OCKENFELS

Johnny Clegg : des images touchantes et beaucoup d'énergie

Depuis, l'apartheid est tombé. La semaine passée, c'est Nelson Mandela en personne qui a demandé à la tribune de l'ONU la levée des sanctions contre l'Afrique du Sud. Il y a de quoi contenter Johnny Clegg, juif britannique élevé au Zimbabwe et grand explorateur des musiques zouloues au côté de Sipho McHunu, avec qui il avait, en 1979, fondé Juluka, son premier groupe. Mais c'est aussi un moment douloureux, un moment charnière. Toutes les transitions sont difficiles, ainsi qu'il l'explique dans *The Crossing*, une chanson dédiée à Dudu « Zulu » Ndlovu, danseur et percussionniste de Clegg, mort par balle l'année dernière, *« victime d'une guerre tribale »*.

L'extrême-droite blanche est menaçante, le radicalisme noir meurtrier. Chris Hani, le secrétaire général du Parti Communiste (SACP) a été assassiné au printemps, dans les *townships* les fusils font la loi. En scène, Johnny Clegg explique : le sens de ses chansons, qui est qui, pourquoi l'apartheid était honteux. Il retrace aussi le passage de Ghandhi en Afrique du Sud (avec un joli raga-rock, *Emotional Allegiance*). En anglais, et en français, si possible, pour mieux se faire entendre.

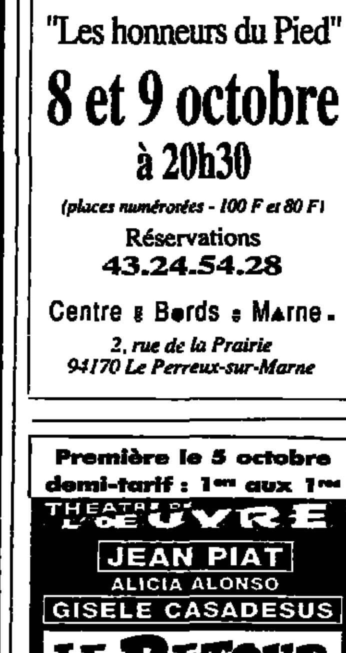
En un concert doublement inaugural (de leur tournée française et de l'édition 93 du festival l'Estival de Saint-Germain-en-Laye), Johnny Clegg et son groupe Savuka ont donné, jeudi 30 septembre, l'image du mûrissement. Le chanteur et ses sept musiciens et choristes en sont à un point où la spontanéité et la foi cèdent souvent au métier et au savoir-faire. Après trois ans d'éloignement de la scène, il serait strict, il l'avait annoncé en venant promouvoir son tout nouvel album (*Heat, Dust and Dreams* chez EMI) au printemps dernier (*le Monde* du 12 mai). Pantalon et veste noirs, T-shirt et baskets : les tenues bariolées sont rentrées au placard. L'africanité est laissée aux lumières, vives et colorées. Johnny Clegg sait toujours aussi bien danser, mais prend désormais plus souvent des accents folks et dylaniens.

Bon Noir ou mauvais Blanc, Zoulou d'adoption ou rénégat, le chanteur, qui a pris la nationalité sud-africaine en 1991, a écopé pendant dix ans de l'estampille « Zoulou blanc ». Sous des dehors de gaieté, il s'inquiète. Ne voit arriver que la fin du siècle, où les utopies, tel ce *« One human, one vote »*, sont menacées par le fondamentalisme religieux ou les néo-racistes. Mais Johnny Clegg sait où il va. Dans la musique, il se perd d'avantage. Le concert débute dans la subtilité, puis s'écrase dans une pop musclée où la trilogie sud-africaine selon Johnny – rythme tricoté, chœur en langue zouloue et politique en anglais – s'asphyxie, d'autant que Savuka se contente d'assurer la logistique, sans écart particulier.

Il y a dans les concerts de Johnny Clegg bien des images touchantes, et énormément d'énergie. On voudrait l'entendre souvent chanter avec un petit accordéon concertina (*Tough Enough*), sourire à son rêve africain (*In My African Dream*) sur un délié de guitare électrique ou un murmure de chant choral. On voudrait qu'il évite de se faire immédiatement réduire en poussière par une machinerie musicale rodée au quart de tour, mais sans surprise.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► **Johnny Clegg, le 1er octobre à 20 h 30, au Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès à Paris (19e). Tél. : 42-08-60-00. Métro Porte de Pantin Prix des places : 155 F. Le 5 à Caen, le 7 à Lille, le 11 à Dijon, le 13 à Besançon, le 15 à Montpellier.**



CULTURE

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

Mauvaises mœurs

ON avait annoncé un peu partout qu'avec le passage de Madonna à Bercy un séisme érotique allait nous faire grimper très haut dans l'échelle du Cochon émoustillé. Des associations de bien-pensants conservateurs avaient informé la presse qu'un procès était en cours contre la chanteuse, accusée de pervertir la jeunesse, et traitée au passage de *« sulfureuse maritorne »*, ce qui nous a renvoyé deux secondes au Petit Robert pour y apprendre qu'une maritorne était une servante repoussante dans *Don Quichotte*. Qu'en un mot on allait en voir des vertes et des bien mûres et qu'en matière de mauvaises mœurs notre moral allait souffrir.

En fait, nous avons d'abord eu un petit peu mal aux pieds. Des hôtesses et des videurs, des gorilles déchireurs de billets nous ont baladés d'une zone à l'autre du Palais omnisports, de la porte P à la porte F et retour, ce n'était jamais la bonne, ici c'était réservé à des gens qui avaient payé très cher, etc. Le tout sur un ton agacé et agaçant, pendant que s'agitaient en première partie de vagues Gitans bâclant une bamba calamiteuse. Etre coincé en haut des gradins dans l'angle mort de la scène, c'était donc ainsi que commençaient les mauvaises mœurs.

On pourrait mentionner au même chapitre la vente pour 100 francs d'un « programme » inepte, collection de photos, deux citations de Shakespeare et de Picasso, pas moins, liste de remerciements bien tassée, illisible, et bulletin d'adhésion au fan club de celle qui *« a inspiré et apporté le bonheur à des millions de gens à travers le monde »*. Mais le comble des mauvaises mœurs, pour cette nouvelle Mère Teresa, c'est encore d'arriver en retard d'une demi-heure, alors que la jeunesse qui piétine au parterre s'évanouit à la pelle. Voilà pour le plus grossier, après ce ne sont que des roses.

Une fille descend des cintes en se lovant sur une barre de pompier. Il faut dire que c'est pratique. Une trappe s'ouvre, Madonna jaillit dans sa tenue de campagne, bas résille, short et bottes pailletés de noir, loup de cuir noir sur le visage et cravache à la main, s'avance sur le podium qui fend la foule, en faisant trembler le sol comme les dinosaures dans *Jurassic Park*, ce qui est plutôt drôle. Elle chante *Erotica*, et *Fever* de la regrettée Peggy Lee, surtout regrettée en ce moment.

A quatre pattes, ou si l'on préfère agenouillée, un danseur à l'arrière, un autre devant, à bonne hauteur, sous le nez, elle simule une posture amoureuse charitable dont il faudrait demander le nom exact à Frédéric Dard, quelque chose comme « Parle plus bas, j'ai la gorge prise » ou « Le téléphone sans fille ». A propos, la revue se nomme The Girlie Show, soit La Revue des filles. Le trio disparaît à la trappe, enveloppé des flammes de l'enfer. On évacue quelques évanouis de plus.

ELLE revient en impératrice chinoise, puis dans un ballet de parapluies, pour *Vogue*, *Rain*, et en effet il pleut sur tous ces petits ballets qu'elle affectionne et qui sont, paraît-il, des références à Bob Fosse, Gene Kelly, et Busby Berkeley. Autant dire que Lova Moor est une référence à Madame de Staël et tout le monde sera content. Apparaît un des personnages fétiches de Madonna, un Pierrot italien, vêtu de bleu, masqué de blanc; tiré de la commedia dell'arte et du bazar à poulbots larmoyants de Montmartre réunis, une chose niaise qui évoque les périodes les plus déprimantes de la carrière du mime Marceau, qui prend des mines, suggère de la poésie à la tonne, permet à l'idole de reprendre son souffle, hélas !

Car, derechef, elle revient. A cheval sur une boule de glaces à facettes, genre pince-fesse, coiffée d'une horrible perruque blonde afro évoquant la brave tête à claques du jeune Michael Jackson adolescent, avant les bistouris. Elle porte aussi un pantalon à volants violets et des cothurnes étincelantes pour *Express Yourself* et *Deeper and Deeper*, tandis qu'un benêt se tortille en short rose brillant, rejoint par le mini-corps de ballet enveloppé de boas très gais. Une fausse orgie romaine réunit la troupe pour quelques suçons sur le podium. Sur un des écrans latéraux, qui diffuse la vidéo simultanée de la madonne au travail, on voit bien qu'elle transpire.

Cette première mi-temps se conclut par un appel à la vigilance contre le sida, la madonne a perdu deux de ses meilleurs amis dans ce sujet grave, thème obligé de tout spectacle qui veut se ménager une minute d'émotion incontournable et non politicienne. Après quoi, curieusement, sans doute pour aller prendre une douche, Madonna laisse la scène à deux militaires qui se tabassent amoureusement et crapahutent dans un filet, entourés de jeunes conscrits en kilt. Lourds et lents comme l'armée.

ELLE re-revient, en Marlène, frac et claque, canne à la main, pour une version extrêmement déstructurée de *Like a Virgin*, qui passe totalement à côté du public. Puis, le claque enlevé, chante *Bye-bye Baby* et *I'm Going Bananas* avec un simple fichu de ménagère noué sur ses cheveux courts, qui fait très napolitain, même lorsqu'elle crie *« Fuck women ! »* en se tenant le bas du maillot comme un homme. Bien sûr, elle salue son public adoré, et Paris la plus belle ville du monde, la plus romantique. Ah, le romantisme... Et l'érotisme, à propos ? Franchement, rien. Ambiguë avec les femmes, dominatrice de Minitel avec les hommes, c'est trop compliqué, on préfère y renoncer qu'analyser ce message à triple lecture. Quand elle enfile un manteau militaire pour une parodie de *Full Metal Jacket* de Kubrick et se fait appeler *« Yes Sir ! Missize Sir ! Yes Sir ! »*, en forçant un grand Noir à exécuter une série de pompes sur scène, avant d'entamer une série de chansons de corps de garde sur le thème « il ne l'a pas grosse, mais il la remue bien », ce qui passe toujours aisément en anglais, on se dit qu'elle a un culot certain. Sympathique ? Excessif. Un culot qui gagne le public à l'arraché et perd tout du même coup. On s'en fiche, qu'elle soit gonflée et vulgaire, après tout.

Ce qui est triste, en arrière-goût, c'est juste une impression de stupre pour personnes âgées. De musique molle pour anciens Américains. Il faut absolument l'envoyer à l'Est.

THÉATRE

FESTIVAL DES FRANCOPHONIES *en Limousin*

Césaire, l'incandescent

Le poète antillais a dominé la dixième édition de ces rencontres théâtrales

LIMOGES

correspondance

Fidèle au rendez-vous de septembre, la pluie martèle le pavé de Limoges. On se réchauffe à la fraternité des troupes de tous les pays qui occupent les salles de théâtre, grandes et petites, à la convivialité bruyante des repas communautaires sous le chapiteau installé près de la cathédrale. Dès le hall de la gare, les oriflammes du Marocain Mohamed Kacimi, à la fois structurées et libres, donnent le ton d'une ville en fête.

Dixième anniversaire de ces Francophonies : Pierre Debauche, le fondateur, est là, aux côtés de la directrice Monique Blin. Le président de la République et le ministre de la culture et de la francophonie sont venus marquer l'événement. François Mitterrand a rendu un hommage particulier à Aimé Césaire et à la troupe haïtienne d'Hervé Denis qui jouait *Et les chiens se taisaient*.

Ce texte, que le poète écrivit peu de temps après la parution de son *Discours sur le colonialisme*, a dominé le festival de son incandescence. On y respire des odeurs mêlées, Shakespeare et même Racine, dans le verbe lyrique et dans le personnage messianique du Rebelle qui prêche l'insurrection des esclaves noirs contre leurs maîtres blancs. Jusqu'au sacrifice de sa vie : dans le spectacle, il meurt comme un Caliban mis en cage, incompris de ceux mêmes qu'il voulait libérer.

Influences, souvenirs de culture, Césaire a emporté tout cela dans le souffle de sa révolte, la sensualité originale de ses métaphores, la senteur épicée de ses images. C'est ce langage, lui-même rebelle et secoué d'orages, que les comédiens de Port-au-Prince servent avec une gravité d'officiants, une diction ample et forte, dans un décor de draperies et d'autel évoquant à la fois une cérémonie vaudoue et la tragédie grecque.

Autre éclat du festival : l'ouverture à l'Asie du Sud-Est avec l'accueil des troupes du Théâtre national du Cambodge et du Théâtre Chèo de Hanoï. Aux évolutions rituelles des Cambodgiens, dont les gestes codifiés symbolisent les avatars somptueux des dieux, les danses et chants du Vietnam, plus narratifs, font comme un écho terrestre et populaire. Ce spectacle d'un charme vif raconte des histoires simples, de tradition paysanne, agrémentées d'interpellations et de bouffonneries.

L'Algérien Mohammed Dib incarne le courage politique et poétique. Dans sa pièce *Mille hourras pour une gueuse*, on voit une héroïne des maquis jouer dans un terrain vague une sorte d'opéra des gueux libertaire, avec les laissés-pour-compte de la Révolution, avant d'être jetée en prison par le pouvoir issu du même combat. L'argument, obscurci par une construction où rêve et réalité s'enchaînent abruptement, demeure perceptible en partie dans le travail du Théâtre de la Citadelle-Masrah El-Kalaa, réglé par Ziani Chérif Ayad. La troupe, solide, passe avec aisance de l'arabe au français. Le tempérament de Dalila Halilou, qui interprète Arfia, porte-parole des déshérités, majestueuse malgré ses haillons de misère, éclate violemment dans la pénombre d'un mauvais songe.

L'Afrique noire bénéficie de la rencontre heureuse de Richard Demarcy et de son ancien élève, le Centrafricain Vincent Mambachaka. Ils ont imaginé un joli conte écologique : une forêt menacée de destruction est sauvée grâce à l'intervention des esprits, qui soulage deux fonctionnaires bossus de leurs bosses... et de leurs dossiers administratifs. Ce spectacle, *Songo la rencontre*, est monté à grand renfort de tam-tams et de danses; simple et drôle, d'une naïveté efficace, il fait paraître sophistiqué le travail du Théâtre Ecarlate qui crée *Alices en Afrique*, un texte écrit et mis en scène par Gilles Zaepfell. L'héroïne de Lewis Carroll, démultipliée en interprètes blanches et noires, glisse sur un miroir d'eau, accompagnée de flûte et de percussions. Des réminiscences du *Regard du sourd* de Bob Wilson engendrent un onirisme aimable et convenu.

Robuste succès, enfin, pour le Canada, invité coutumier de Limoges, avec le show solitaire de Pol Pelletier réglé par le metteur en scène suisse Gisèle Jallin. Fondatrice à Montréal, en 1975, du Théâtre expérimental des femmes – elle enseigna l'autodéfense aux Canadiennes, – Pol Pelletier expose avec une verve intrépide les péripéties de son combat artistique et féministe. Ce spectacle débordant d'énergie s'appelle *Joie*. Il s'inscrit dans la tradition d'un festival où le théâtre, depuis dix ans, s'engage, revendique et crie.

JEAN-JACQUES LERRANT

▶ **Festival international des francophonies en Limousin. Jusqu'au 3 octobre. Tél. : 55-10-90-10.**

ÉDITION

Combattre le « photocopillage »

Jacques Toubon veut réglementer l'usage de la reprographie afin de protéger les auteurs et les éditeurs

Qu'y a-t-il de plus simple et de plus anodin, en apparence, que la photocopie ? Un geste, un bouton pressé, et le tour est joué. Quelque 58 milliards de pages seraient ainsi reproduites chaque année, selon des statistiques communiquées par le Centre français de l'exploitation du droit de copie (CFC). Dans cet Himalaya de copies, environ 10 % sont issues d'œuvres protégées par le droit d'auteur – à la différence de textes ne faisant l'objet d'aucun copyright. Or, la loi du 11 mars 1957 sur la propriété artistique et littéraire stipule que les auteurs et leurs ayants droit peuvent interdire les reprographies destinées à un usage collectif.

Une disposition allègrement bafouée par les usagers, au grand dam des auteurs et des éditeurs. Considérant que le préjudice qui leur est porté est énorme, ces derniers ont engagé des négociations avec différents ministères. Lesquelles discussions pourraient déboucher prochainement sur un premier accord, en dépit d'une assez grande diversité de points de vue chez les éditeurs. Mercredi 29 septembre, Jacques Toubon a annoncé la mise en place d'un *« groupe de veille technologique »* qui proposera *« une adaptation du cadre juridique et législatif »* dans ce domaine.

Le problème de ce que certains appellent le « photocopillage » est crûment illustré par ce qui se produit à longueur d'année dans les établissements d'enseignement. A titre d'exemple, un collège de la banlieue parisienne avait déjà effectué, au 6 novembre 1992, 80 000 photocopies depuis la rentrée scolaire. Soit 2 300 pages reproduites par jour de classe, pour 800 élèves. Le chiffre laisse rêveur, d'autant que la reprographie n'a pas un coût négligeable. Mais beaucoup d'enseignants, encouragés par les parents, pensent qu'il est moins onéreux de copier tout ou partie d'un ouvrage et de distribuer des reproductions aux élèves, que d'acheter les originaux. Comble de l'ironie, le livre qui leur sert de matrice est souvent le « spécimen » envoyé gratuitement en début d'année par l'éditeur.

Ce phénomène, qui provoque un effritement du chiffre d'affaires des éditeurs scolaires, touche aussi de plein fouet les éditeur des sciences humaines ou exactes, lesquels s'adressent en particulier aux étudiants. En témoignent la prolifération des officines de copie aux abords des universités, comme la présence de photocopieuses dans les établissements d'enseignement supérieur. Sans oublier les organismes publics ou privés et toutes les entreprises qui se livrent à des reproductions « sauvages ».

Du coup, certains éditeurs sont aujourd'hui en très mauvaise posture, l'affaissement des ventes, et donc des tirages, entraînant mécaniquement une hausse des prix... et une recrudescence du « photocopillage ». Au risque de voir *« la reproduction tuer la production »*, comme l'explique Jérôme Lindon, PDG des éditions de Minuit. Pour tenter de mettre un terme à ce cercle vicieux, une convention avait été signée, le 16 mars dernier, entre Jack Lang, alors ministre de l'éducation et de la culture, le Syndicat national de l'édition, la Société des gens de lettres, la Fédération nationale de la presse française, la Chambre syndicale des éditeurs de musique de France et le CFC (*le Monde* du 18 mars). En vertu de cet accord, le ministère de l'éducation nationale s'engageait à verser au CFC un forfait par élève et par étudiant, en compensation des photocopies effectuées dans l'enseignement secondaire et supérieur public. La somme ainsi collectée, puis répartie entre les ayants droit, était évaluée à 67 millions de francs.

Conclu au terme de plusieurs mois de négociations, cet engagement est soufflé comme un château de cartes par François Bayrou, ministre de l'éducation, qui refuse d'honorer la convention. Auteurs et éditeurs se fâchent, afin de faire respecter ce qu'ils considèrent comme un acquis. En vain. Fin juillet, ils se voient finalement proposer par le ministère du budget un système de taxe parafiscale sur l'ensemble du parc des photocopieurs publics et privés (1). Une sorte de redevance dont le vaste champ d'application peut laisser espérer des résultats alléchants. Cette perspective ne fait pas néanmoins l'unanimité.

Hachette et le Groupe de la Cité, les deux colosses de l'édition française, se retrouvent sur une même ligne de refus, en compagnie de maisons moyennes comme La Découverte, éditeur de sciences humaines. Tous estiment que cette taxe, conçue à la sauvette, n'aura aucune valeur pédagogique ni dissuasive. *« Comme si on annonçait qu'il était possible de griller tous les feux rouges en échange d'une somme donnée »*, dit Michel Legrain, directeur général des dictionnaires Le Robert (Groupe de la Cité) et porte-parole des éditeurs scolaires. Pour eux, il ne s'agit pas de lutter contre la reprographie, mais d'en réglementer l'usage d'une façon visible et mesurable.

Une question de survie

L'idée d'une solution globale à moyen terme fait alors son chemin, la plupart des éditeurs pensant qu'il faut mettre en place des dispositions susceptibles de garantir l'avenir. Mais là encore, les divergences d'opinions sont nombreuses. Doit-on rester, au prix de sérieuses améliorations, dans le droit-fil de la licence contractuelle – peu respectée – qui existe en France depuis 1985 ? Les établissements pourvus de photocopieurs et reproduisant des œuvres protégées doivent normalement signer des contrats avec le CFC. Ces accords les engagent à verser des sommes – variables en fonction des œuvres reproduites – qui sont ensuite réparties entre les auteurs et les éditeurs.

Autre possibilité : la licence mixte, telle qu'elle existe dans les pays du nord de l'Europe. Dans cette hypothèse, qui a la faveur des responsables du Syndicat national de l'édition, le législateur décide de rendre le système contractuel obligatoire. Dans tous les cas, la France pourra prendre modèle sur ce qui se pratique couramment chez ses voisins, notre pays n'étant *« pas leader en Europe dans ce domaine, alors qu'il l'a été au moment de la loi de 1957 »*, souligne Patrick Joint-Lambert, président du Centre français de l'exploitation du droit de copie. De toute façon, *« il s'agit d'une question de survie pour un certain nombre de maisons spécialisées »*, comme l'affirme Serge Eyrolles, président du Syndicat national de l'édition.

Le groupe de travail que va mettre en place M. Toubon sera présidé par Pierre Sirinelli, professeur de droit à l'université Paris-XI, et débouchera *« sans doute sur un projet législatif »*, a prédit le ministre. En attendant l'adoption d'un nouveau dispositif, M. Toubon continue de parler d'une taxe parafiscale sur les photocopieurs ayant une capacité d'au moins vingt copies à la minute. Selon lui, cette redevance *« transitoire »* rapporterait 600 millions de francs annuels en vitesse de croisière et constituerait, tout au plus, une *« solution d'attente »* destinée à *« ne pas léser les ayants droit »*. Reste à convaincre les éditeurs... et à faire vite, afin d'affronter ensuite le problème des droits d'auteur liés au phénomène de la numérisation et des nouveaux supports technologiques.

RAPHAËLLE RÉROLLE

(1) Une taxe sur l'achat de photocopieurs existe déjà. Elle sert à alimenter le budget du Centre national du livre.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15. Tél. : (1) 40-65-25-25. Télécopieur : (1) 40-65-25-99. Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 40-65-25-25. Télécopieur : (1) 49-60-30-10. Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 620 000 F. Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

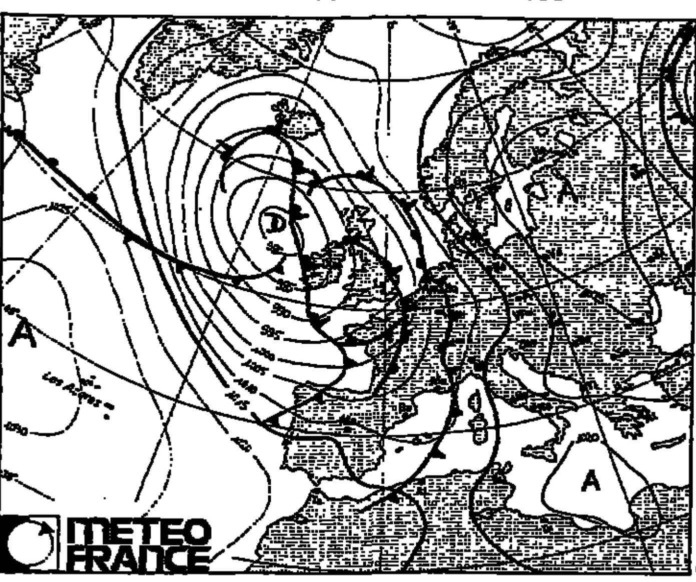
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

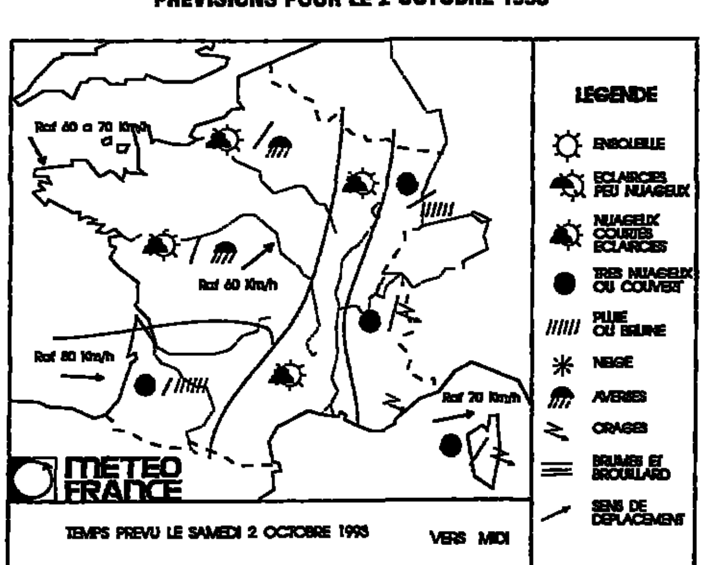
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1er OCTOBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 2 OCTOBRE 1993



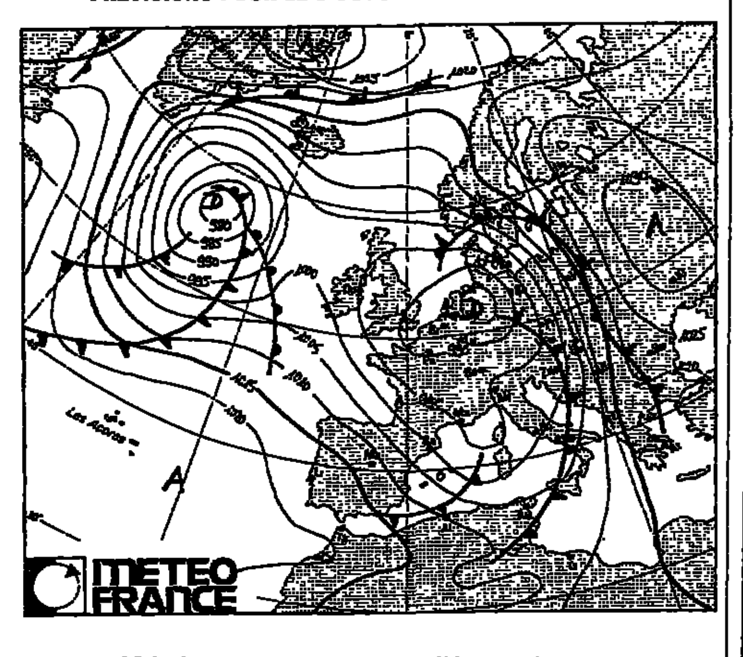
Pluie et vent. – L'automne continuera son offensive sur notre pays, avec de la pluie, des orages et du vent ; aucune région ne sera épargnée : sur les régions du Nord-Est et du Centre-Est, le ciel restera gris et pluvieux toute la journée ; le Sud-Est et la Corse subiront encore de fortes pluies orageuses ; dans le Sud-Ouest au sud de la Garonne, le temps restera gris et pluvieux toute la journée ; on pourra même entendre le tonnerre l'après-midi.

Partout ailleurs, les nuages resteront abondants et menaçants ; ils donneront de brèves mais fréquentes averses, entrecoupées de fugaces éclaircies.

Les températures resteront inférieures aux normales en ce qui concerne les maxima, mais de saison pour les minima : ceux-ci seront, en effet, le plus souvent compris entre 9 et 21 degrés, jusqu'à 16 degrés sur les côtes méditerranéennes ; quant aux maxima, ils seront un peu partout compris entre 15 degrés et 17 degrés, jusqu'à 21 degrés sur le littoral méditerranéen.

Le vent d'ouest soufflera violemment sur la façade atlantique : jusqu'à 100 km/h en pointe sur la côte aquitaine, 70 km/h sur les côtes bretonnes ainsi qu'en Corse ; dans l'intérieur, le vent de sud soufflera plus modérément, mais des rafales jusqu'à 60 km/h sont possibles.

PRÉVISIONS POUR LE 3 OCTOBRE 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 01-10-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-9-1993 à 18 heures TUC et le 01-10-1993 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	24	15	N
BIARRITZ	18	13	N
BORDEAUX	18	13	N
BOURGES	17	10	C
BREST	13	6	P
CAEN	15	7	P
CHERBOURG	12	6	N
CLERMONT-FER	14	9	C
DIJON	14	9	P
GRENOBLE	17	10	P
LILLE	16	11	C
LIMOGES	16	10	C
LYON-BRON	14	10	C
MARSEILLE	20	19	C
NANCY	15	9	C
NANTES	15	9	C
NICE	20	13	N
PARIS-MONTS	16	11	P
PAU	19	12	N
PERPIGNAN	19	11	N
POINTE-A-PITRE	30	24	O
RENNES	12	8	P
ST-ETIENNE	15	12	C
STRASBOURG	16	10	C
TOULOUSE	17	10	P
TOURS	17	12	P

ÉTRANGER

ALGER	27	16	D
AMSTERDAM	14	10	C
ATHÈNES	23	20	D
BANGKOK	33	27	C
BARCELONE	19	13	N
BELGRADE	15	8	D
BERLIN	11	3	C
BRUXELLES	16	10	D
COPENHAGUE	12	7	N
DAKAR	31	26	N
GENÈVE	13	9	C
ISTANBUL	21	14	N
JÉRUSALEM	29	16	D
LE CAIRE	32	20	D
LISBONNE	20	16	N
LONDRES	15	7	C
LOS ANGELES	25	18	D
LUXEMBOURG	14	9	C
MADRID	19	12	N
MARRAKECH	25	13	D
MEXICO	16	11	N
MILAN	19	11	P
MONTRÉAL	10	−1	D
MOSCOU	2	−1	C
NAIROBI	26	12	C
NEW-DELHI	35	24	D
NEW-YORK	14	9	D
PALMA-DE-MAJ	24	19	D
PÉKIN	24	9	N
RIO-DE-JANEIRO	24	19	D
ROME	23	18	N
HONGKONG	32	22	D
SÉVILLE	25	14	N
SINGAPOUR	32	27	C
STOCKHOLM	12	3	C
SYDNEY	29	15	N
TOKYO	28	19	C
TUNIS	30	22	C
VARSOVIE	8	−2	D
VENISE	18	13	C
VIENNE	12	8	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ÉCHECS

Nulle dans la onzième partie du championnat du monde

Fantaisie écossaise

Garry Kasparov voudrait-il faire durer le suspense, ressusciter un intérêt qu'il a tué en remportant cinq parties sans en perdre aucune ? Peut-être, ces derniers jours, a-t-il levé les yeux de l'échiquier pour s'apercevoir que le Savoy Theatre de Londres où se déroule le championnat du monde était aux trois quarts vide... Le fait est que, pour cette onzième rencontre disputée jeudi 30 septembre, il a abandonné l'espagnole qui lui a rapporté trois points sur trois possibles, pour se lancer dans la fantaisie et sortir des oubliettes où elle était tombée – du moins en championnat du monde – la partie écossaise (3. d4), comme il l'avait déjà fait en 1990 lors de son match contre son compatriote Anatoli Karpov. (1)

Après l'échange de dames au 13e coup, rien de précis ne se dessinait encore sur le champ de bataille : Kasparov avait certes un pion de moins mais sa structure de pions était meilleure que celle de Short, qui ne pouvait pas roquer mais réussissait assez astucieusement à défendre deux paires de pions doublés sur l'aile dame puis à sortir sa tour restante (22..., h5 et 23..., Th6). De plus, le challenger avait délibérément choisi d'augmenter son rythme de jeu sur cette partie, pour ne plus être en délicatesse avec la pendule, tandis que le tenant du titre était obligé de jouer onze coups en onze minutes.

Kasparov, moins tranchant que d'habitude et désireux de conserver sa paire de fous, effectuait quelques « non-mouvements », qui lui coûtaient l'initiative. Au 41e coup, il lançait bien son dernier soldat « valide » – le pion h – dans un sprint vers la promotion, mais sans grande conviction : l'Anglais contrôlait le jeu et gobait sans problème le petit ambitieux. A l'arrivée, Kasparov n'avait plus de fantassin, contre trois à son adversaire, supériorité illusoire car aucun ne pouvait filer à dame : les deux hommes signaient leur sixième nulle.

Le champion du monde, à baisser ainsi sa garde, risque de se retrouver KO un jour, devant un adversaire qui considère les échecs comme de la *« boxe mentale »* : son invincibilité du moment est due pour une bonne part aux erreurs de Short. Pour l'instant, Kasparov mène 8 points à 3 et il lui suffirait d'annuler dans les huit prochaines parties pour conserver son titre. Sauf surprise, le faux suspense pourrait donc durer jusqu'à la dix-neuvième rencontre. Prochaine confrontation samedi 2 octobre.

P. B.

(1) Kasparov avait joué la partie écossaise à deux reprises, dans la quatorzième partie (nulle en 44 coups) et dans la seizième : cette rencontre, ajournée deux fois, la plus longue jamais disputée entre les deux joueurs, avait vu l'abandon de Karpov au 102e coup.

Blancs : KASPAROV
Noirs : SHORT
Onzième partie
Partie écossaise

1. é4	é5	27. Fç2	Té6
2. Cf3	Cç6	28. Rg3	Cb6
3. d4	éxd4	29. Fxç5 (109)	Cç4 (90)
4. Cxd4	Fç5	30. Td5	Cxb2
5. Cxç6	Df6	31. f5	Fç6
6. Dd2	dxç6	32. Td2	gxf5
7. Cç3	Fé6	33. Rf4	Cç4
8. Ca4	Td8	34. Té2	f6
9. Fd3	Fd4	35. Fxf5	Txe5
10. 0-0 (18)	Cé7 (39)	36. Fd3	Fd5
11. ç3	b5	37. Fd4	Txé2
12. çxd4 (41)	Dxd4 (45)	38. Fxé2	Ré7
13. Dç2	Dxa4	39. Fxh5	Fxg2
14. Dxa4	bxa4	40. Fd1 (117)	a3 (107)
15. Fç2	Fç4	41. h4	Fd5
16. Té1	Fb5	42. h5	Cé5
17. Fé3 (55)	Cç8 (56)	43. h6	Fxa2
18. Fç5	Cb6	44. Fç5+	Rf7
19. Tad1	Txd1	45. Fç2	Fç4
20. Txd1	a6	46. h7	Rg7
21. f4 (76)	Cd7 (69)	47. Ff8+	Rh8
22. Fa3 (93)	h5 (72)	48. Fé7	Fd3
23. Rf2	Th6	49. Fxf6+	Rxh7
24. é5	ç5	50. Fxé5 (152)	Fxç2 (148)
25. Ff5	Tb6	Nulle.	
26. Td2	g6		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Instruments anciens : allegro ma non troppo

Ce n'est pas seulement pour le plaisir que les musiciens amateurs ou professionnels préfèrent les instruments anciens : à qualité égale ou supérieure, ils sont nettement moins chers que les neufs. A Vichy, samedi 2 octobre après-midi, plus de 300 d'entre eux sont proposés à la vente.

Du côté des cordes, un violoncelle de Caressa et Français, vers 1909, instrument de concert pour soliste, atteindra au moins 100 000 francs. Deux violons italiens du dix-huitième siècle, le « must » que recherchent tous les concertistes, sont estimés de 120 000 à 150 000 francs. Un alto sans défaut de son, ce qui est fort rare, travail du Turinois Genovese, vers 1925, vaut entre 60 000 et 80 000 francs. Avec ces pièces de haut niveau, on trouvera aussi de bons instruments d'étude à partir de 1 500 francs.

Parmi les cuivres, un cornet à trois pistons, en parfait état, dans sa boîte d'origine, obtiendra autour de 7 000 francs. Il porte l'estampille d'Adolph Sax, inventeur de saxophones que Berlioz fut le premier à inclure dans ses partitions. Tout aussi bien conservé et présenté, un hautbois de Tauber, Vienne, vers 1800, fera peut-être la joie d'un « baroqueux », comme on nomme les amateurs de sonorités d'origine, différentes de celles d'aujourd'hui.

En bois ou en métal, les flûtes se classent dans la catégorie des bois. Un modèle en argent massif vaut entre 4 000 et 6 000 francs, d'autres en ébène ou en palissandre sont accessibles autour de 500 francs.

Pour tout achat d'instruments anciens, adressez-vous de préférence à un spécialiste.

CATHERINE BEDEL

► **Hôtel des ventes de Vichy, 16, avenue de Lyon. Tél. : 70-97-47-96.**

Ici et là

Paris

• Samedi 2 octobre

Drouot-Richelieu, 14 heures : affiches de cinéma, livres, archéologie, jouets, poupées, bijoux, vins, alcools.

Ile-de-France et environs

• Samedi 2 octobre

Argenteuil, 14 h 30 : cartes postales, timbres ; **Chartres**, 16 heures : vente sur le thème du chat ; **Compiègne**, 15 heures : affiches de cinéma ; **Corbeil**, 14 heures : mobilier, céramiques ; **Pontoise**, 14 heures : mobilier, tableaux.

• Dimanche 3 octobre

Chartres, 14 heures : jouets mécaniques, automobiles de collection ; **Fontainebleau**, 14 heures : mobilier, tableaux.

Plus loin

• Samedi 2 octobre

Bordeaux, 14 h 30 : cartes postales ; **Huanne-Montmartin** (Doubs), 14 heures : mobilier du château ; **Laval**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Marseille** (Cantini), 14 h 30 : mobilier, argenterie ; **Vendôme** (Loir-et-Cher), 13 heures : livres ; **Vichy**, 14 heures : instruments de musique.

• Dimanche 3 octobre

Arles, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Biarritz**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Courcelles** (Nièvre), 13 h 15 : mobilier d'une demeure ; **Evreux**, 14 heures : préhistoire, archéologie ; **Huanne-Montmartin** (Doubs), 14 heures : mobilier du château ; **La Flèche** (Sarthe), 14 heures : art d'Asie ; **Louviers**, 14 h 15 : tableaux, livres ; **Nonancourt**, 10 heures et 14 h 15 : linge de maison, vaisselle ; **Pont-Audemer** (Eure), 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Rouen** (Croix de fer), 14 h 30 : mobilier, bijoux.

CARNET DU Monde

Naissances

Christophe et Hélène CROS et Cyril

sont heureux de faire part de la naissance de

Emmanuel,

le 25 septembre 1993, à Paris.

Esther et Doron CARMI

sont très heureux d'annoncer la naissance de

Noam,

à Amiens, le mercredi 29 septembre 1993.

Mariages

Marie-Laure TO NGOC
et
Alain LEDEMAY

ont le plaisir de faire part de leur mariage, qui s'est déroulé dans la plus stricte intimité, le 29 septembre 1993.

Décès

– Suzanne Gaudin,
née Albarran,
son épouse,
Thierry Gaudin,
son fils,
Emmanuel et Alice,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Olivier Paul GAUDIN,
officier de la Légion d'honneur,
titulaire de la croix de guerre
avec palmes
et de la rosette de la Résistance,
fondateur des laboratoires Latéma,
artiste peintre,

survenu le 7 septembre 1993, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-dix ans,

et invitent ses amis à participer ou à s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée à sa mémoire le 7 octobre, à 15 h 15, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris-5e.

Qu'il repose en paix !

– Mme Micheline Boudeau,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses filles, fils, petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel HANFF,

le 29 septembre 1993.

Selon son désir, la crémation aura lieu à Nancy dans la plus stricte intimité.

Angel MARÍN PASTOR,
militant de la CNT-FAI,
combattant de la 26e division
de l'armée républicaine espagnole
(colonne Durruti),
résistant à l'occupant nazi en France,

est mort le 27 septembre 1993.

De la part de
Sa famille,
Ses amis.

Les obsèques ont lieu ce vendredi 1er octobre, au cimetière de Cornebarrieu, à 15 h 30.

20, rue Charles-Gounod,
31200 Toulouse.

Anniversaires

– En mémoire de

M. Pierre Louis LAJUGIE de LA RENAUDIE,

décédé en 1964.

« Il y a des bénédictions sur la tête du juste. »
Prov. 10.

Remerciements

– Claude, Jacqueline, Joëlle et Michel Cohen-Tannoudji,
profondément touchés par les nombreuses marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur fils et frère,

Alain COHEN-TANNOUDJI,

adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin.

– M. et Mme René Swain,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur fille,

Gladys SWAIN,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs très sincères remerciements.

Communications diverses

– Les cours d'histoire de l'art, publics et gratuits de la donation Lannelongue reprennent le 4 octobre. Ils auront lieu le lundi à 18 h 45 au lycée Edgar-Quinet, 63, rue des Martyrs, Paris 9e à la salle Saint-Denis, 68 *bis*, rue de Turenne (3e), le mardi à 18 h 45 au collège Pierre-Alviset, 88, rue Monge (5e), à l'ACISJF, 63, rue Monsieur-le-Prince (6e), au lycée Carnot, 143, boulevard Malesherbes (17e) ; le mercredi à 18 h 30 au lycée Maria-Deraismes, 19, rue Maria-Deraismes (17e) à 18 h 45, au C3B, 15, rue Linois (15e), à 20 h 30, au FJT, Didot, 41, rue Didot (14e) ; le jeudi à 17 h 45 à l'école secondaire Saint-Michel, 47, boulevard de Picpus (12e), à 18 h 30, au collège François-Couperin, 2, rue du Grenier-sur-l'Eau (4e).

Soutenances de thèses

– Clive Lamming présentera, le samedi 2 octobre 1993, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, en Sorbonne, une thèse en vue de l'obtention du doctorat en histoire des techniques, intitulée : « Evolution des politiques de traction et évolution des techniques de traction à la SNCF », sous la présidence du professeur François Caron.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 1er octobre 1993 :

UN ARRÊTÉ

– Du 17 août 1993 modifiant la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux.

UNE DÉCISION

– Du 14 septembre 1993 portant inscription sur la liste des spécialités pharmaceutiques agréées à l'usage des collectivités et divers services publics.

Au conseil des ministres

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, François Léotard, le conseil des ministres du mercredi 29 septembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Terre.** – Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division Dominique Pennacchioni, Yann Rousseau-Dumarcet et Jean Sengeisen.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Michel Pineau, Maurice Le Page, Jacques de Metz et Bruno Elie ; commissaire général de division, le commissaire général de brigade Francis Bourdieu ; général de brigade, les colonels Richard Retout, Bernard Funke, Patrick Henry, André d'Anselme, Jacques Faidherbe, Jean-Claude Lafourcade, Christian Delanghe et Jean-Claude Batteux ; commissaire général de brigade, le commissaire colonel Jacques Boucley.

Sont nommés : inspecteur de l'infanterie, le général de division Pierre de Percin Northumberland ; directeur central du service national, le général de brigade Jean-Pierre Fassier ; chef d'état-major des états-majors interarmées, le général de brigade Xavier de Lambert ; directeur adjoint du personnel militaire de l'armée de terre, le général de brigade Daniel Perrin ; directeur du matériel en région militaire de défense nord-est, le général de brigade André Poedras.

● **Marine.** – Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Bernard Moysan ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau Alain Bereau.

● **Air.** – Sont nommés : adjoint au chef des états-majors interarmées pour l'état-major interarmées Europe, le général de division aérienne Alain Courthieu ; chef du centre opérationnel interarmées à l'état-major des armées, le général de brigade aérienne François Regnault.

● **Armement.** – Est élevé au rang et à l'appellation d'ingénieur général de classe exceptionnelle, l'ingénieur général de première classe Henri Conze.

Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Guy Barriolade ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Claude Grosmaire et Daniel Bahurel.

● **Gendarmerie.** – Est promu général de brigade, le colonel Nicolas Spillmann, nommé adjoint au général commandant la région de gendarmerie Méditerranée et la circonscription de gendarmerie de Lyon.

● **Services de santé.** – Sont promus : médecin général inspecteur, les médecins généraux Claude Noguès et Jean-Jacques Buffat ; médecin général, les médecins chefs Jean Baticle, Guy Fabre, Antoine Giacomoni et Charles Puzenat.

BILLET

Dégel pour la distribution

Le gouvernement va publier dans les prochains jours un projet de décret sur l'implantation des grandes surfaces en France, qui mettra fin au gel des nouvelles ouvertures décidé par le gouvernement Balladur dès son arrivée au pouvoir.

Même si ce texte comporte de sévères garde-fous, il s'agit d'une bonne nouvelle pour la distribution, que l'on rend coupable des difficultés des producteurs (agriculteurs, industriels) en raison de sa recherche systématique des prix bas. Mais un allègement de la mesure s'imposait : la soudaineté de la décision, le printemps dernier, avait pris de court de nombreux opérateurs, brusquement stoppés en cours d'opération. Certains s'étaient retrouvés avec des charges foncières sur les bras. Vu l'état du bâtiment en France, on peut comprendre que le gouvernement ne puisse totalement stopper les opérations d'urbanisme commercial.

Le projet de décret sur l'ouverture des grandes surfaces obligera les distributeurs à faire une étude d'impact sur les conséquences de leur projet sur le tissu commercial local existant. Le rôle des chambres de commerce et d'industrie et des chambres de métier sera accru, puisqu'elles disposeront de deux mois pour donner leur avis sur le projet. Par ailleurs, un observatoire national d'urbanisme commercial, chargé du suivi et du recensement du tissu commercial français, va être créé.

La grande distribution critiquera sans doute ce énième toilettage de la loi Royer et déplorera l'allongement des procédures qu'induira le nouveau texte. Néanmoins, pour elle, le gel des nouvelles ouvertures était pire que tout. En outre, une autre information lui mettra du baume au cœur : l'annonce selon laquelle le projet de loi sur la concurrence – actuellement en cours d'élaboration – ne passera cet automne qu'en première lecture au Parlement et que son vote définitif sera donc, de fait, reporté au printemps 1994. Même si le gouvernement affirme ne pas renoncer à ce texte, son élaboration s'avère extrêmement difficile, en dépit du fait qu'un consensus semble se dessiner sur quelques points : la nécessité de sanctionner les retards de paiement, d'ouvrir la possibilité d'agir en référé lorsqu'un distributeur abuse de sa position de force par rapport à un industriel...

FRANÇOISE VAYSSE

□ **Le FMI n'est pas « obsédé » par le taux de change du franc CFA, selon M. Camdessus.** – Le Fonds monétaire international (FMI) n'est pas *« obsédé »* par la dévaluation du franc CFA, mais il jugera les programmes d'ajustement des pays de la zone franc à leurs résultats en terme de croissance, a indiqué, jeudi 30 septembre à Washington, son directeur général Michel Camdessus. *« J'observe que ces pays ne croissent pas assez. Notre obsession ici, ce n'est pas le taux de change; c'est la croissance »*, a-t-il affirmé au cours de la conférence de presse de clôture des réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale. Il a salué le courage des pays d'Afrique francophone qui *« veulent procéder par ajustement interne »*, sans recourir à l'arme de la dévaluation pour relancer leur activité économique. Mais il a averti que cette *« voie vertueuse »* était aussi la plus difficile.

Le changement de président de la Bundesbank

Le monétarisme allemand révisé

Passation de pouvoirs, vendredi 1er octobre à Francfort. Comme prévu, Hans Tietmeyer, soixante-deux ans, remplace à la présidence de la Bundesbank Helmut Schlesinger, soixante-neuf ans, parti à la retraite.

FRANCFORT

de notre correspondant

L'habit fait le banquier central sur les bords du Main : pour tous les observateurs, la politique monétaire de l'Allemagne s'inscrira dans la continuité. Hans Tietmeyer, soixante-deux ans, qui a fait une carrière dans l'administration des finances puis dans la politique auprès du chancelier Kohl, avant de rejoindre la banque centrale en 1990, diffère d'Helmut Schlesinger, professeur d'économie réservé, qui avait passé quarante et un ans à monter tous les échelons de la Bundesbank. Pourtant la politique conduite restera inchangée, faite d'un mélange de convictions monétaristes fortes et d'empirisme dans l'application (*le Monde* du 20 avril).

Les raisons en sont simples. D'abord parce qu'un président ne compte guère plus que les seize autres membres du conseil central, l'organe décisif. Les décisions font l'objet d'un vote au conseil, après de longs débats destinés à créer un consensus, et chacun, y compris M. Tietmeyer, ne dispose que d'une seule voix. Ensuite parce que les engagements des uns et des autres dans les partis politiques (M. Tietmeyer est membre du Parti chrétien-démocrate de M. Kohl) sont assez balancés et assez périphériques pour obtenir des équilibres. Enfin, et surtout, parce que la Bundesbank est une institution chérie de la population allemande et que c'est un honneur d'incarner la *« politique de stabilité des prix »*, pierre philosophale de la République fédérale allemande.

Mais la tâche de M. Tietmeyer n'en sera pas tranquille pour autant. Sans doute le mark est-il sauvé et la crédibilité de la Bundesbank rétablie, comme s'en est félicité M. Schlesinger (*le Monde* du 18 septembre). C'était l'essentiel à ses yeux. Mais la bataille contre l'inflation se solde, elle, plutôt par un échec. La hausse de l'indice des prix à la consommation (Allemagne de l'Ouest) reste au- dessus des 4 % et ne reculera pas sous les 3,2 % ou 3,5 % l'an prochain d'après les pronostics. Alors que le début de la politique monétaire restrictive remonte à 1989 et son renforcement à fin 1990, la décrue est désespérément lente. Certes, ce sont les prix des services et les prix administrés (le timbre, le train,...) qui tirent l'indice vers le haut, les prix des produits industriels étant à la baisse. Mais il n'empêche : une inflation de 4 % en pleine récession de 2 % du produit intérieur brut (PIB), personne ne peut considérer ce résultat comme un succès.

La part de l'empirisme

Autrement dit, la valeur extérieure du deutschemark a été préservée, sa valeur intérieure ne l'est pas. La *« crédibilité retrouvée »* n'est qu'à demi-fondée, c'est-à-dire fragile. On pourra en chercher la raison dans l'impuissance de la banque centrale à imposer aux partenaires sociaux allemands des évolutions de salaires raisonnables et aux gouvernements des évolutions budgétaires restrictives. En tous cas, le mal est fait. Ses déficits feront de l'Allemagne pour longtemps un pays importateur net de capitaux, ce qui rehaussera forcément un jour les taux d'intérêt de long terme (peut-être dès le printemps prochain).

Mais le demi-échec de la Bundesbank pose aussi une question plus fondamentale : le monétarisme est-il encore efficace? Trois ans après l'adoption d'une politique restrictive, la masse monétaire (dite M3) continue de se gonfler au rythme annuel de 7,5 %, au-dessus de la fourchette (4,5 % à 6,5 %), pourtant élevée, que s'était fixée la banque centrale. Les explications successives qui ont été avancées (transferts des placements du long au court terme, insensibilités des crédits dans les nouveaux Länder parce qu'ils sont bonifiés, etc.) ne convainquent que partiellement. Elles sonnent surtout mal au regard des critiques radicales portées contre le monétarisme en ce moment aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. La Fed, la banque centrale américaine, vient d'abandonner le contrôle de la masse monétaire comme guide de sa politique.

« Inutilisable », a déclaré froidement Alan Greenspan, son président. Un événement majeur qui a pu passer inaperçu en France mais qui a fait l'effet d'une bombe à Francfort. En Grande-Bretagne, les débats sont du même ordre : la Banque d'Angleterre a décidé d'utiliser un *« objectif de taux d'inflation à moyen terme »* comme guide de sa politique, renonçant également à la masse monétaire.

La contestation est radicale car à la fois théorique et pratique. Selon les théories monétaristes, la quantité de monnaie en circulation dans un pays a un effet direct sur les prix. Trop de monnaie, c'est l'inflation. Pas assez, la déflation. A une condition toutefois : que le rapport entre la croissance de la production et la quantité de monnaie (ce que les économistes nomment la vitesse de circulation de la monnaie) soit constant. Or, l'observation de ces vingt dernières années aux Etats-Unis montre que, loin d'être stable, cette vitesse de circulation a une évolution cahotique. Autrement dit, l'un des postulats de base du monétarisme n'est pas vérifié. Pourquoi ? Les économistes ne le savent pas. L'hypothèse la plus plausible est que la dérégulation financière américaine a complètement perturbé les circuits classiques de l'argent. En Allemagne, où les nouveaux instruments financiers sont rares, la vitesse de circulation de la monnaie est moins perturbée.

Quoi qu'il en soit la Bundesbank *« a besoin d'une nouvelle orientation conceptuelle »*, comme le note l'hebdomadaire économique *Wirtschaftswoche*. La banque centrale allemande a toujours voulu appuyer sa politique monétaire sur un socle théorique solide afin de mieux l'expliquer et de la faire passer dans l'opinion. Une bonne politique monétaire est d'abord une politique comprise et admise, a-t-on toujours plaidé à Francfort. Désormais, une part importante des arguments va manquer.

La Bundesbank a entamé une révision des calculs de la masse monétaire. Otmar Issing, le chef économiste de la banque, reconnaît que M3 a des défauts mais affirme que *« c'est encore le moins mauvais indicateur contre l'inflation »*. C'est possible. Mais la fissure des principes monétaristes, ajoutée à l'insuccès contre l'inflation, jette un trouble. La politique monétaire allemande sera donc inchangée, mais elle laissera une part de plus en plus grande à l'empirisme. La Bundesbank peut vivre avec, mais cela n'aidera pas à la rendre claire et prévisible.

ÉRIC LE BOUCHER

Hans Tietmeyer : se démarquer de Bonn

FRANCFORT

de notre correspondant

Hans Tietmeyer est un homme difficile à cerner. On le décrit comme ouvert, mais aussi comme autoritaire. Les observateurs de Francfort ignorent encore s'il conduira les conseils centraux de la banque avec fermeté, comme Helmut Schlesinger, ou avec libéralité, comme le prédécesseur, Karl Otto Pöhl. Ils se demandent aussi comment M. Tietmeyer, membre du Parti chrétien-démocrate (CDU), ayant passé trente ans à Bonn, où il conserve beaucoup d'amis, va mettre en pratique sa foi tout allemande dans l'absolue indépendance de la Bundesbank vis-à-vis de la politique.

Né en 1931 en Westphalie, Hans Tietmeyer est catholique, et il en garde, aux yeux de Francfort, ville protestante, un penchant pour les accommodements. Il a commencé des études de théologie – enfant, il voulait devenir prêtre – avant de basculer dans la philosophie et l'économie. Il rejoint le ministère des finances à Bonn, sous Ludwig Erhard, le chancelier du « miracle économique ». Il y fera toute sa carrière. En 1982, il devient secrétaire d'Etat d'Helmut Kohl. Il participe au comité monétaire européen, qu'il préside de 1984 à 1987, et aux réunions de l'OCDE à Paris. Il devient le « sherpa » du chancelier pour les sommets du G7. Il en tire une expérience internationale que M. Schlesinger, fonctionnaire de la banque centrale, n'avait pas.

En 1990, il est nommé au directoire de la Bundesbank dans la perspective probable d'en devenir le président au départ de M. Pöhl. Au moment de l'unification, M. Kohl lui demande de s'occuper de l'union monétaire. La forme retenue ensuite par le chancelier (un mark de l'Est contre un mark de l'Ouest), sera considérée comme l'origine des difficultés de l'ex-RDA et conduira à la démission surprise de M. Pöhl. M. Schlesinger prend alors la présidence pour trois ans.

Son amitié avec le chancelier et ses connaissances à l'étranger seront utiles pour tenter de surmonter les tensions actuelles nées des taux d'intérêt. Mais sans que le fond de la politique soit le moins du monde modifié. Une des premières tâches du nouveau président sera de montrer qu'il se démarque de ses attaches bonnoises. Un exercice obligé de fermeté pour lequel son surnom a déjà été trouvé sur les bords du Main : « Tightmeyer », de l'anglais *tight*, qui signifie raide.

É. L. B.

L'égoïsme des nations industrielles

Suite de la première page

Avec sa cohorte de chômeurs – 35 millions dans les pays industriels – la récession alimente en effet de plus en plus chez les nantis des solutions dangereuses dont risquent de souffrir aussi les moins favorisés.

Souhaitée dans les années 80 par les pays riches, une véritable *« révolution silencieuse »* est engagée dans une grande partie du tiers-monde et dans certains pays d'Europe de l'Est depuis le début des années 90. Comme l'a souligné Michel Camdessus, *« une moitié du Tiers Monde est en train de sortir du sous-développement »*. Ce sont ces pays – en Asie et en Amérique latine surtout – qui sont aujourd'hui *« la locomotive du monde »*. Ils ont enregistré ensemble, l'an dernier, une croissance de 6 %, quatre fois plus que l'économie mondiale dans son ensemble. Après de douloureux efforts – et des chutes dramatiques de la production et du niveau de vie, – certains pays de l'Est ont enfin le sentiment d'apercevoir le bout du tunnel.

Préserver le libre-échange

Partout dans ces pays, cette révolution a pour nom libéralisme économique : liberté d'action pour tous les acteurs de la vie économique, avec l'instauration de l'économie de marché, libre-échange sur le front extérieur, avec l'ouverture des frontières et l'acceptation de la concurrence internationale. L'un ou l'autre ont pu être plus ou moins altérés. Une étude de la Banque mondiale, rendue publique pendant cette assemblée annuelle (1), a montré comment par exemple, dans *« le miracle est-asiatique »*, l'Etat a souvent joué, au départ, un rôle très actif. Cela étant, et les ministres des finances des Etats concernés n'ont pas manqué de le souligner à Washington, tous les pays pauvres qui ont amorcé récemment leur décollage le doivent à une même stratégie, celle d'une croissance s'appuyant sur le développement des exportations et sur un rétablissement de leurs finances publiques.

Aujourd'hui, le comportement des pays industriels inquiète ce nouveau monde en voie de sortie du sous-développement. Pour confirmer leurs premiers succès, ces pays ont besoin de débouchés. Ils revendiquent donc un accès plus large aux marchés des pays riches et leur demandent en même temps de stimuler leur croissance. Sur ces deux chapitres, les signaux envoyés à Washington par les nations industrialisées ne les ont guère rassurés. Pour tous ceux qui se sont exprimés, même les représentants des pays africains les plus pauvres, la conclusion heureuse des négociations du cycle de l'Uruguay est un impératif. Elle doit permettre de préserver le système de libre-échange multilatéral.

Les hésitations des pays riches à ouvrir leurs marchés exaspèrent les pays pauvres. Le ministre hongrois des finances, Ivan Szabo, craint par exemple, pour les pays en transition comme le sien, qu'un *« mur économique ne remplace le rideau de fer »*. *« Essentielle pour les pays industriels, la libéralisation du commerce est,* a-t-il expliqué, *vitale pour les pays en développement et pour les pays en transition. »* Un échec sur le GATT remettrait en cause *« les profondes réformes engagées dans tous ces pays »*, a estimé de son côté le ministre indien, Manmohan Singh. La crise entre les Etats-Unis et l'Europe, la France notamment, sur l'agriculture apparaît à tous les responsables de ce tiers-monde en transformation comme totalement scandaleuse et irresponsable, cette bataille entre les deux plus grandes puissances agro-alimentaires du monde menaçant non seulement l'économie mondiale, mais aussi la stabilité politique dans certaines régions.

Si la sortie du sous-développement passe pour ces pays par l'ouverture des marchés occidentaux, elle nécessite aussi que ces marchés soient dynamiques. La faiblesse de la croissance dans les pays industriels – ils continuent à représenter 85 % de la production mondiale – est donc pour eux aussi un handicap. Si les débats sur les moyens d'échapper à l'anémie persistante des économies industrielles ont parfois filtré des salles de réunion, les membres du G7 (les sept grands pays industrialisés) en sont restés officiellement à la *« stratégie coopérative »* qu'ils avaient élaborée en avril.

En fait de coopération, ils continuent à jouer pour l'essentiel la stratégie du *« chacun pour soi »*, comme n'ont pas manqué de le dire certains ministres « outsiders ». L'absence de communiqué à l'issue du G 7, samedi 25 septembre, peut être interprétée comme le signe d'une entente parfaite – c'est la version officielle qu'ont tenté de donner certains ministres. Elle traduit en fait plutôt l'incapacité des grandes puissances à intégrer davantage dans leur propre politique économique les préoccupations internationales.

Le comportement, quelque peu désinvolte, des Allemands lors de ces réunions monétaires fut à cet égard symptomatique. Quelques jours avant son départ de la Bundesbank, Helmut Schlesinger a continué à justifier sans aucun état d'âme, à Washington, la politique monétaire qu'il a menée ces dernières années à la tête de l'institut d'émission allemand. Trop restrictive, celle-ci est pourtant considérée ici comme largement co-responsable, avec une politique budgétaire trop laxiste, de l'ampleur de la récession actuelle en Allemagne et, au-delà, en Europe. Passé en coup de vent dans la capitale fédérale américaine, le ministre des finances, Theo Waigel, a uniquement indiqué que la crise en Allemagne limitait les capacités de son pays à aider les pays les plus pauvres. Les autres pays riches n'ont pas fait montre d'attitudes beaucoup plus responsables.

Laxisme des finances publiques

Pour relancer la croissance dans les pays industriels, le FMI suggère notamment un rééquilibrage dans les politiques économiques : plus de rigueur budgétaire et un petit relâchement sur le front monétaire. Il est vrai que, comme l'a souligné M. Camdessus, les pays riches font désormais preuve d'un laxisme inquiétant en matière de finances publiques : leur déficit approche actuellement 4,5 % de leur production, le niveau le plus élevé depuis 1982. Mais, comme l'a relevé le directeur général du Fonds, même s'il a renforcé sa surveillance, le FMI n'a guère de moyens pour peser sur les grands pays industriels. Il peut influer sur les pays pauvres en jouant *« de la carotte et du bâton »*. Avec les pays riches, il n'a que le baton, et cela n'est guère efficace. Aujourd'hui, ce sont les pays pauvres qui apparaissent comme des parangons de vertu. L'un d'entre eux, tout jeune adhérent du FMI, la Micronésie, a d'ailleurs décidé de rendre illégal le déficit budgétaire. *« Un rêve »*, avoue M. Camdessus.

Les pays en transition comme ceux qui ont engagé d'importantes réformes structurelles risquent donc de devoir attendre encore longtemps la reprise dans les pays riches. *« 3 % en 1995 peut-être »*, s'aventure le directeur général du FMI. Lloyd Bentsen, secrétaire américain au Trésor, imagine en tout cas fort bien que l'an prochain encore, lors de l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque, à Madrid, quelques voix à nouveau n'annoncent que *« la reprise est au coin de la rue »*.

« Penser global, agir local ». Cette recommandation de M. Camdessus aux grands argentiers réunis à Washington mériterait peut-être considération, comme celle de Lewis Preston, président de la Banque mondiale, qui a conclu, jeudi 30 septembre, en déclarant : *« Laissons-nous guider par des principes économiques sains plutôt que par la peur et la démagogie. »* La récession dans les pays industriels a cependant des effets corrosifs. Elle incite les responsables politiques à rechercher, désespérément sans doute, une solution nationale à leur difficultés, au risque de replonger des pays qui croyaient sortir du sous-développement dans la misère et le chaos politique. A Washington, les ministres des finances du monde entier ont *« parlé global »*. Une fois rentrés dans leur pays, ils vont, pour la plupart d'entre eux, continuer à *« penser et agir local »*. Le cinquantième anniversaire des institutions de Bretton Woods l'an prochain (2), devrait être l'occasion d'une réflexion sur l'un des défis de cette fin de siècle : la conciliation d'une économie mondiale de plus en plus intégrée (globale) avec le maintien de souverainetés économiques nationales.

ERIK IZRAELEWICZ

(1) *The East-Asian Miracle. Economic Growth and Public Policy*, Banque mondiale, Oxford University Press, 389 p., 1993.

(2) Les accords de Bretton Woods, qui ont instauré le système de l'étalon-or et qui ont donné naissance au FMI, à la Banque mondiale et au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), ont été signés en juillet 1944.

Pour l'Allemagne et le Japon

L'OCDE révise ses prévisions à la baisse

Jean-Claude Paye, secrétaire général de l'OCDE, a révisé en forte baisse les prévisions de l'Organisation de coopération et de développement économique pour la croissance du produit intérieur brut (PIB) en 1994 en Allemagne et au Japon. Pour l'Allemagne, le taux de croissance du PIB a été ramené de 1,4 % (chiffre de juin) à 0,5 %, tandis que, pour le Japon, il revient de 3,3 % à environ 2 %.

Intervenant devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à Strasbourg, M. Paye s'est déclaré partisan d'une allocation de droits de tirage spéciaux (DTS), qui *« pourrait donner à beaucoup de pays, notamment de pays en développement, une marge de manœuvre accrue »*. Il a suggéré que les pays de l'OCDE coordonnent davantage leurs actions.

Signature d'un accord sur le rééchelonnement de la dette russe

Les Etats-Unis et la Russie ont signé, jeudi 30 septembre à Washington, un accord bilatéral de rééchelonnement de la dette russe qui porte sur 1,1 milliard de dollars (6,1 milliards de francs). L'accord, qui prévoit que la Russie paiera, avant la fin de l'année, plus de 400 millions de dollars d'arriérés pour 1993, s'inscrit dans le cadre d'un accord global conclu par la Russie en avril avec les dix-neuf pays membres du Club de Paris sur le rééchelonnement, sur dix ans, de 15 milliards de dollars de dettes.

Ce rééchelonnement est une des conditions pour la fourniture d'un programme d'aide occidentale, d'un montant total de 42 milliards de dollars, promis en avril à Tokyo. La dette extérieure totale de la Russie se monte à plus de 80 milliards de dollars, dont 35 milliards auprès des gouvernements occidentaux. La dette publique envers les Etats-Unis est d'environ 4 milliards de dollars. – (AFP.)

ÉCONOMIE

Première rencontre CGT-CFDT depuis onze ans

Timide reprise de la diplomatie syndicale

Pour la première fois depuis onze ans, les secrétaires généraux de la CGT et de la CFDT se sont rencontrés jeudi 30 septembre. En dépit du regain des initiatives unitaires sur le terrain et de la succession de rencontres bilatérales au sommet, les centrales syndicales sont encore loin d'avoir surmonté leurs divergences.

Les dirigeants des cinq confédérations syndicales représentatives descendant bras dessus, bras dessous les Champs-Elysées à la tête d'une imposante manifestation unitaire. Cette image, Louis Viannet en rêve à haute voix. Aussi le secrétaire général de la CGT multiplie-t-il depuis quelques semaines les missives à ses homologues des organisations « réformistes », les adjurant de *« tout tenter »* afin de créer les conditions d'une mobilisation *« forte »* et *« urgente »*.

Alors que des initiatives intersyndicales sont prévues dans les prochains jours à la SNCF, chez France Télécom ou à Air France, et que des manifestations unitaires ont eu lieu à Lyon ou à Besançon, les appels pressants de M. Viannet ne sont pas restés tout à fait vains. Après avoir été reçu, la semaine dernière, par Paul Marchelli (CFE-CGC), il s'est entretenu, jeudi 30 septembre, au siège de la CFDT, avec Nicole Notat, secrétaire générale de la confédération. En parallèle, des entrevues ont eu lieu entre la CFDT et la CFE-CGC, mais aussi entre cette dernière et la CFTC.

Ce regain d'activité de la diplomatie syndicale ne doit pas faire illusion. Si le projet de loi quinquennale sur l'emploi et la multiplication des plans de licenciements paraissent avoir relancé l'organisation de réactions communes, celles-ci restent néanmoins l'exception. Quant aux rencontres au sommet, elles restent très formelles. *« Nous avons procédé à un échange d'explications au cours duquel ni lui ni moi n'avons dissimulé ce qui nous sépare*, soulignait, jeudi 30 septembre, Mme Notat, après avoir rencontré M. Viannet. *La CFDT ne fait aucune exclusive mais l'unité d'action est une chose trop précieuse pour que nous prenions le risque de la faire échouer en dissimulant nos divergences. Il faut établir un rapport de force face au patronat et au gouvernement, mais pas sur n'importe quelles bases. »* La direction confédérale de la CFDT, qui ne souhaite pas voir se multiplier les rassemblements *« fourre-tout »* dans les départements, maintient donc sa semaine d'action et de manifestations prévue du 10 au 15 octobre.

Développement d'initiatives unitaires

Du côté de Force ouvrière, on tente de naviguer entre les écueils. Marc Blondel, qui se veut le secrétaire général *« du seul syndicat qui est vraiment un syndicat »*, ne peut se permettre une rencontre directe avec Louis Viannet et pas davantage une action commune avec la CFDT ou d'autres centrales dont il ne serait pas l'inspirateur direct. Fidèle à une méthode bien connue, FO a choisi la journée du 12 octobre, date prévue pour des mouvements de grève (La Poste, France Télécom et Air France) dont on sait pertinemment qu'ils ne passeront pas inaperçus, pour appeler à la mobilisation. Suivant une tactique tout aussi éprouvée, la CGT a retenu le 12 octobre pour sa journée d'action...

En multipliant les appels à l'unité, la CGT cherche à rompre un isolement qui commence d'autant plus à lui peser que les initiatives qu'elle a lancées contre la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG), la réforme des retraites ou le projet de loi quinquennale sur l'emploi ont été autant d'échecs retentissants. La première centrale française, qui dispose sur le terrain d'une capacité de mobilisation certes modeste mais largement supérieure à celle des autres confédérations, a donc choisi de privilégier le développement d'initiatives unitaires. Or, si ces dernières peuvent, au plan local, s'appuyer sur une réaction de rejet contre l'annonce d'un plan social – c'est le cas chez Air France et chez Bull – ou la remise en cause d'un statut protecteur – c'est le cas à La Poste et pour France Télécom, – la mise entre parenthèses des différences d'analyse et de stratégie s'avère beaucoup plus difficile au plan national.

Ainsi, s'agissant de l'emploi, les positions des confédérations restent très éloignées. La CGT et FO, qui récusent toute idée de partage du travail, continuent de privilégier les revendications salariales classiques. En revanche, la CFDT ne refuse pas l'annualisation du temps de travail, à condition d'obtenir des contreparties réelles sous forme de création d'emplois, et considère, avec la CFTC et la CFE-CGC, qu'il ne faut pas couper les ponts avec le gouvernement. Tant que ces divergences resteront marquées, on voit mal comment un front commun pourrait se constituer. Il n'en demeure pas moins que cette multiplication des contacts entre les centrales témoigne de la volonté des syndicats de sortir de leur impuissance.

JEAN-MICHEL NORMAND

L'ouverture des négociations salariales

André Rossinot souhaite aboutir à un accord dans la fonction publique pour 1994 et 1995

A l'ouverture des négociations salariales, jeudi 30 septembre, André Rossinot, ministre de la fonction publique, a présenté aux sept fédérations syndicales (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FEN, FGAF et FO) les conditions générales dans lesquelles se dérouleront les discussions. Le ministre et les syndicats se retrouveront, le 5 octobre, pour débattre de propositions chiffrées et du calendrier des hausses de rémunération.

En dépit d'un contexte budgétaire *« difficile »*, André Rossinot a assuré les syndicats de son *« souci de protéger le pouvoir d'achat prévisionnel »* des fonctionnaires, marquant ainsi sa volonté de poursuivre *« le dialogue social »* dans l'administration. Même si, a concédé le ministre de la fonction publique, *« négocier en période de récession est inhabituel »*, le gouvernement a *« l'espoir »* de conclure un accord salarial s'étendant sur 1994 et 1995. Cet accord ne prévoirait, a-t-il aussi précisé, que des augmentations générales en niveau.

Journée nationale d'action

Le ministre de la fonction publique ne s'est en revanche pas prononcé sur la demande, formulée par tous les syndicats, de voir l'année 1993 *« prise en compte »* dans ces négociations. *« J'en ferai part au premier ministre »*, s'est-il contenté de répondre, ajoutant que toutes les revendications exposées seraient examinées, qu'il s'agisse de l'amélioration du régime de cessation progressive d'activité ou de l'harmonisation des horaires de travail des différentes catégories de personnel administratif.

Tandis que les cinq syndicats les plus réformistes attendent de connaître, le 5 octobre, les propositions chiffrées et le calendrier des hausses envisagées par le gouvernement, la CGT et FO ont, d'ores et déjà, appelé les fonctionnaires à participer à la journée nationale d'action lancée, le 12 octobre, dans plusieurs entreprises publiques. Ces deux organisations, qui réclamaient un important rattrapage en niveau (de l'ordre de 15 %) des rémunérations, estiment que cette prise de contact *« laisse entendre que les fonctionnaires n'auront, de toute façon, pas leur dû »*.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

Lexique d'une négociation

Les règles de la négociation salariale dans la fonction publique font intervenir toute une série de notions techniques avec lesquelles jonglent les représentants du gouvernement et des syndicats :

- **Une augmentation en niveau** se traduit par une revalorisation en pourcentage du point d'indice et/ou l'attribution de points supplémentaires. Le point d'indice constitue l'unité de base de la grille des classifications sur laquelle se positionne chaque fonctionnaire, au vu de sa qualification et de son ancienneté. Ces augmentations présentent l'avantage de bénéficier à tous, actifs et retraités.

- **Une augmentation en masse** représente le coût, pour une année donnée, des augmentations collectives – qu'elles soient générales (revalorisation du point d'indice) ou catégorielles (protocoles Jospin et Durafour) – et de l'effet, restant à courir au 1er janvier, des augmentations générales distribuées au cours de l'année précédente (dit effet report). Ainsi, l'augmentation générale de 1,8 % attribuée le 1er février 1993 alourdira-t-elle encore la masse salariale de la fonction publique en janvier 1994. Si la CGT et FO considèrent que le niveau de traitement doit continuer à être strictement aligné sur l'évolution des prix, les autres syndicats ont, ces dernières années, accepté de considérer que le pouvoir d'achat des agents était maintenu si la progression de la masse salariale était au moins égale à celle des prix.

- **L'effet du glissement vieillesse-technicité (GVT)** sur la masse salariale est double. Le « GVT positif » alourdit la masse salariale en prenant en compte les avancements individuels des agents, que ceux-ci soient dus à l'ancienneté (vieillissement) ou à des promotions internes (technicité). A l'inverse, le « GVT négatif » allège la masse salariale puisqu'il mesure la différence entre le départ de fonctionnaires disposant d'une forte ancienneté et l'arrivée, en plus petit nombre aujourd'hui, d'agents dont la rémunération est de surcroît moins élevée. L'addition de ces deux GVT, le « GVT solde », mesure l'incidence sur la masse salariale du changement du niveau de qualification des agents.

COMMUNICATION

La Générale des eaux trouve les Visiopass trop chers

Controverse sur les décodeurs du câble

Qui doit gérer les « péages » des images, et avec quels décodeurs? Après des années de rivalité entre Canal+ (qui défend son Syster) et France Télécom (tenant du Visiopass), un partage tacite avait réservé le marché du câble au second, et laissé au premier le champ libre pour la réception terrestre ou par satellite.

C'est ainsi que, sur l'essentiel des réseaux câblés, le Visiopass sert de « clef » aux chaînes à option qui se développent, alors que le Syster permet l'éclosion du « bouquet » de chaînes thématiques de Canalsatellite. Mais la Générale des eaux, important opérateur du câble, trouve le Visiopass trop cher, pénalisant pour la vente des options, et a suspendu son installation sur ses réseaux. Le PDG du groupe, Guy Dejouany, aurait même écrit à l'Hôtel Matignon sur ce sujet – et menacerait, si la Générale n'obtient pas satisfaction sur une baisse des coûts, de changer de système de décodeur, en prenant celui de son alliée Canal+.

Une taxe municipale ?

La chaîne cryptée d'André Rousselet ne se juge pas concernée par cette polémique dont elle se passerait sans doute volontiers, en pleine période de renégociation de sa concession, et alors qu'on lui demande, justement, dans ce cadre, d'aider au décollage du câble en baissant le prix d'abonnements couplés Canal+-câble. Mais la montée au créneau de la Générale n'intervient pas par hasard.

Le groupe n'est pas satisfait de l'économie actuelle des réseaux câblés. Il milite en faveur de schémas créant de nouveaux moyens financiers pour la construction de réseaux câblés, par exemple *via* une taxe municipale prévue dans l'avant-projet de loi sur l'audiovisuel, mais tous les élus locaux ne voient pas cette perspective d'un bon œil. Il souhaite également que s'amplifie l'ouverture au privé des services de télécommunications. Et il a toujours habilement joué de ses deux casquettes de câblo-opérateur et d'actionnaire de Canal+.

A moyen terme, la question des systèmes de décodage-contrôle d'accès se retrouve posée pour le passage à la télévision numérique. Jusqu'où les travaux européens de normalisation en cours au sein du « projet DVB » doivent-ils et peuvent-ils aller? Comment assurer l'accès équitable au marché de tous les éditeurs de programmes? Faut-il réglementer, ou laisser jouer le marché? C'est à ces questions que devront bientôt répondre les pouvoirs publics français. Ce sont elles, et la crainte de se retrouver isolés avec le système de France Télécom, qui expliquent les appels de la Lyonnaise des eaux *(le Monde* du 1er octobre) en faveur d'un système de contrôle d'accès *« ouvert »* et *« commun à tous les opérateurs du câble »*.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Les projets de réforme du secteur audiovisuel

Le RPR est « contre le principe de la deuxième coupure publicitaire »

Le délégué général du RPR pour la culture et le patrimoine, Jean-Paul Hugot, maire de Saumur, sénateur RPR du Maine-et-Loire, a fait savoir, mercredi 29 septembre, au ministre de la culture et de la communication, qu'il ne partageait pas complètement les orientations retenues dans l'avant-projet de loi visant à modifier la loi de 1986 sur la communication audiovisuelle *(le Monde* du 22 septembre).

Il considère notamment que l'autorisation de procéder à une seconde coupure publicitaire dans les œuvres audiovisuelles *« dénaturerait les œuvres concernées »*. Partisan du *statu quo*, M. Hugot estime, d'une part, que *« le respect du téléspectateur implique d'abord un confort des conditions de diffusion des œuvres qu'une deuxième coupure publicitaire diminuerait considérablement »*, et, d'autre part, dans la situation de marasme affectant aujourd'hui le marché de la publicité, qu'*« une deuxième coupure ne tendrait qu'à déstabiliser certains diffuseurs, principalement le service public. »*

Le délégué du RPR en charge de la culture et du patrimoine pense également que *« le renouvellement automatique des autorisations pour une durée de trois fois cinq ans (télédiffuseurs privés) ou de trois fois trois ans (radiodiffuseurs privés) entraverait le CSA »* face aux opérateurs privés.

Au tribunal de Nanterre

Le « Nouvel Économiste » condamné pour mise en cause « fautive » de M. Petriat

Condamné par le tribunal de grande instance de Nanterre, *le Nouvel Economiste* se défend de remettre en question la chose jugée, mais il a commenté, dans son numéro daté 24 septembre, la publication, le même jour, dans ses colonnes, du jugement qui lui a infligé une amende de 100 000 francs. de dommages-intérêts au terme du procès que lui avait intenté le président-directeur général de la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF), Jean-Louis Petriat.

L'hebdomadaire rappelle que, le 28 mai 1993, il publiait sous le titre « GMF, l'impunité d'un patron », un article très critique sur M. Petriat, sa conception du pouvoir, seserreurs d'investissement, ses méthodes de gestion, etc.

Se jugeant diffamé à vingt-quatre reprises, Jean-Louis Petriat assignait, le 16 juin, le directeur de la publication, Henri Nijdam, ainsi que la société *le Nouvel Economiste*, en demandant réparation à hauteur de 5 millions de francs. Le 21 juillet dernier, le tribunal de grande instance de Nanterre considérait qu'aucun des vingt-quatre points énumérés dans l'assignation n'était diffamatoire. M. Petriat n'était pas pour autant débouté.

Les juges ont condamné *le Nouvel Economiste* pour avoir *« fautivement mis en cause »* le PDG de la GMF. Ils n'ont pas reproché au *Nouvel Economiste* ses informations, mais le ton général de l'article. Leurs attendus indiquent que cet article représentait *« une attaque, souvent sans nuances, inutile et sans contrepartie de la personne de M. Pétriat »*, et que sa *« teneur »* était *« accentuée par la mise en pages du magazine, le choix des photographies »*, tout cela dénotant *« un acharnement et une volonté de nuire »*.

Si de tels jugements se généralisaient, commente *le Nouvel Economiste*, il deviendrait difficile de conduire *« en toute liberté des enquêtes argumentées quand la gestion des affaires publiques et privées prête à la critique »*.

De nouveaux administrateurs dans l'audiovisuel public

Par décrets parus, mardi 28 septembre, au *Journal officiel*, de nouveaux administrateurs viennent d'être désignés pour représenter l'Etat aux conseils d'administration de France 2 et France 3.

Michel Boyon, conseiller d'Etat, ancien directeur de cabinet de François Léotard, a été nommé au conseil d'administration de France 2 en remplacement de l'universitaire Olivier Duhamel. Ce dernier a jugé *« discourtois »* le fait de n'avoir pas été prévenu et *« désobligeante »* l'absence d'explication sur son remplacement.

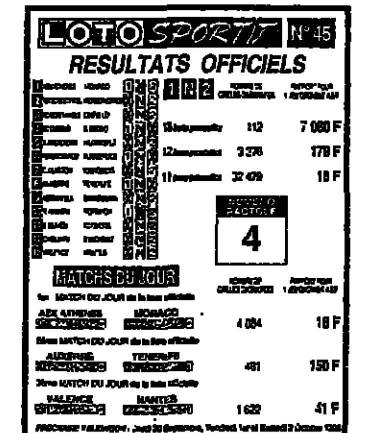
A France 3, Jean-Loup Arnaud, conseiller-maître à la Cour des comptes, remplace Jacques Sallois, actuel directeur des musées de France. A la SEPT-ARTE, Michel Laffitte, chef de bureau à la direction du Trésor, remplace Nicolas Jachiet au sein du conseil de surveillance. A Radio-France, Claire Bazy-Malaurie, conseiller référendaire à la Cour des comptes, remplace Janine Mossuz-Lavau. Enfin, à RFO, Dominique Bur, directeur de service au ministère des DOM-TOM, remplace Daniel Malingre.

Les effets du GATT dans le domaine culturel

Le Parlement européen « appuie » la revendication d'une « exception »

Réuni en session additionnelle, à Bruxelles, le Parlement européen a modifié, jeudi 30 septembre, la position qu'il avait prise, en juillet, en faisant sienne, à propos des négociations du GATT, la notion de « spécificité culturelle » défendue par la Commission des Communautés européennes, alors que la France revendiquait déjà le bénéfice d'une « exception culturelle » visant à exclure de ces négociations toutes les questions culturelles et audiovisuelles. Il a en effet adopté le texte d'une motion de compromis affirmant qu'il *« appuie la question de l'exception culturelle et la volonté de l'Europe de défendre et préserver son identité culturelle »*. Il s'est donc démarqué de la position de Sir Leon Brittan, le négociateur désigné par la Commission européenne, selon lequel, *« pour protéger la culture européenne, il ne faut pas l'exclure des négociations »*. Plusieurs députés français ont essayé d'amender ce texte pour faire dire plus franchement au Parlement européen qu'il était favorable à *« une exclusion du domaine audiovisuel des négociations du GATT »*, mais ils n'ont pas obtenu satisfaction. *« Nous avons obtenu le maximum »*, a affirmé Gérard Fuchs, élu du PS.

Le ministre de la communication, Alain Carignon, qui s'était rendu le 15 septembre à Strasbourg pour plaider en faveur de l'« exception culturelle » devant les membres de l'Assemblée européenne, s'est aussitôt *« félicité »* que les parlementaires européens aient marqué *« leur détermination à assurer le développement futur de l'audiovisuel européen »*.



Les « Etats généraux de la culture » appellent à une soirée de réflexion

« Créé après la guerre, le GATT, comme le FMI et la Banque mondiale, est un organisme régentant, par la loi du libre-échange sans rivage, le commerce des marchandises » : à son tour, Jack Ralite enfonce le clou dans la polémique suscitée par les effets des accords du GATT dans les domaines de la culture et de l'audiovisuel.

Les « Etats généraux de la culture », dont il est l'un des fondateurs, appellent à une soirée de réflexion sur le thème « Respecter la culture, c'est la laisser hors des compétences du GATT », le lundi 4 octobre 1993 à 20 h 30 au Théâtre de l'Europe, place de l'Odéon à Paris.

« Les images américaines tiennent 98,7 % de la distribution aux Etats-Unis, 70 % en Europe, 90 % dans les pays du Sud. Avec le GATT, ce serait une domination sans partage », explique Jack Ralite. Au *« non radical à la compétence du GATT sur la culture »*, il ajoute *« l'exigence d'un « oui » à une grande politique européenne de la production audiovisuelle et cinématographique »* afin d'éviter *« le triomphe du marché sans conscience ni miséricorde »*.

Bertrand Tavernier, Juliette Gréco...

Des artistes et personnalités du monde du spectacle ont annoncé leur participation à la rencontre de l'Odéon. Parmi eux : Bertrand Tavernier, Nicole Garcia, Jérôme Clément, Bernard Lubat, Michel Portal, Jean-Pierre Lang, Juliette Gréco, le cinéaste haïtien Raoul Peck, le Russe Pavel Lounguine, l'écrivain guinéen Tierno Monenembo...

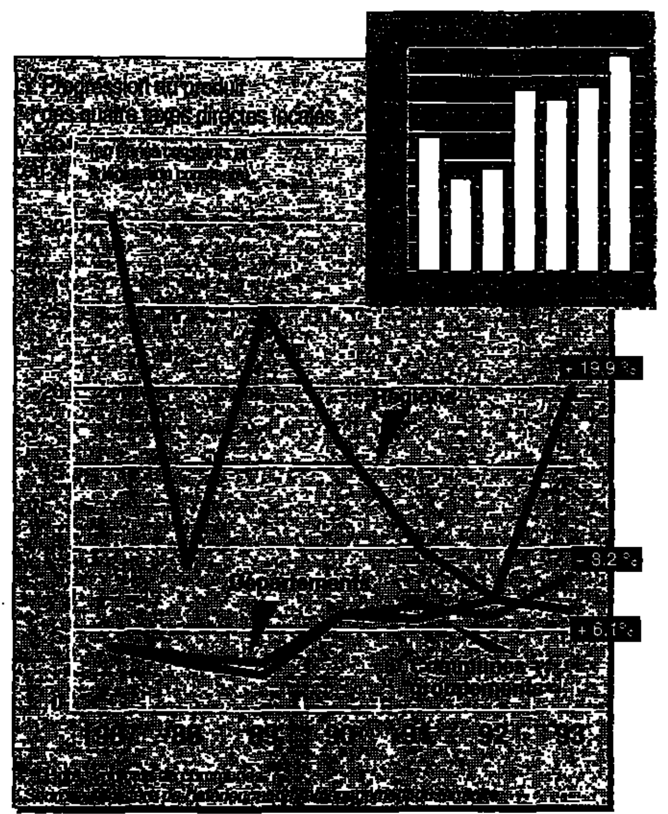
▶ **Renseignements : 48-39-52-47. Entrée libre.**



ÉCONOMIE

Les impôts locaux ont fortement progressé

La fiscalité locale, notamment les impôts directs (taxes sur le foncier bâti et non bâti, taxe d'habitation, taxe professionnelle), aura fortement progressé en 1993, selon les statistiques fournies par le ministère de l'intérieur. Mais alors que les communes font appel à leurs contribuables dans des proportions assez comparables à celles des années précédentes, les régions, en revanche, donnent un coup d'accélérateur à l'imposition, après une pause relative en 1992. D'une manière générale, la situation financière des régions est plus saine que celle de nombreuses communes, y compris les grandes villes, qui ont des charges sociales et d'habitat très lourdes et qui sont souvent endettées. Les régions jouent un rôle essentiel pour tous les travaux d'équipement et d'amélioration du secteur de l'enseignement.



Le rapport d'une mission parlementaire présidée par M. Devedjian (RPR)

« Ne pas céder aux sirènes du protectionnisme »

Présidée par Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, la Mission d'information sur l'organisation du libre-échange devrait présenter ses conclusions officielles le 8 octobre. Refusant de voir dans le GATT un *« instrument de la domination américaine »*, les parlementaires se livrent, dans leur rapport, à un plaidoyer en faveur de la conclusion du Cycle de l'Uruguay (Uruguay Round).

Le rapport Devedjian connaîtra-t-il la même fortune que le rapport Arthuis sur les délocalisations? Ce ne serait que justice tant le turbulent député RPR des Hauts-de-Seine prend le contre-pied des conclusions du sénateur de la Mayenne. Il le fait avec adresse et conviction lorsqu'il s'agit de démontrer que les *« nouveaux pays industrialisés »* (NPI) de l'Asie, en dépit des bas salaires pratiqués et de la montée des délocalisations, *« constituent une chance »* pour les pays industrialisés. *« Les relations commerciales avec les pays en développement ont un effet positif sur la balance emploi des pays de la Communauté européenne. En effet, les exportations européennes sont supérieures de 75 % aux importations* [...]. *La rupture de cette relation commerciale et la fabrication en Europe de produits de substitution créerait dix emplois quand elle en détruirait quatorze »*, constate le rapport.

« Fausses bonnes solutions »

Souvent mis au ban des accusés par les détracteurs du libre-échange, le Japon constitue *« un cas particulier »*, admet le rapport : *« Il importe peu mais exporte beaucoup. »* Les causes en sont connues et le rapport parlementaire se contente de les rappeler préférant mettre l'accent sur les *« difficultés »* du modèle japonais : *« D'ores et déjà, la situation de ce pays se fragilise : il connaît une régression démographique qui accroît le nombre des inactifs plus fortement que dans les autres pays développés. Les délocalisations dans sa sphère de proximité géographique et culturelle immédiate* [...] *sont unilatérales et peu d'entreprises étrangères créent des emplois au Japon. »* Et le rapporteur de faire observer que, dans l'industrie automobile japonaise, les coûts salariaux sont plus élevés qu'en France et que *« les ouvriers y sont mieux payés »*.

Le terrain ainsi déblayé, le rapport s'attaque aux *« fausses bonnes solutions »* défendues à droite comme à gauche pour sortir la France de la récession et remettre sur pied les secteurs économiques les plus menacés, du textile à l'agriculture, des industries de l'armement à la sidérurgie. Laisser flotter le franc? Les dévaluations récentes des devises italienne et espagnole *« n'ont pas eu les effets de relance attendus mais ont stimulé l'inflation et conforté des taux d'intérêt élevés »*. Instituer la préférence communautaire? Ce serait suicidaire pour un pays comme la France qui réalise avec les pays non membres de l'OCDE la *« plus grande part* [de son] *excédent commercial »* alors que ses échanges avec la Communauté *« sont au mieux équilibrés mais le plus souvent déficitaires »*.

Que faire alors? Surtout ne pas céder aux sirènes d'un protectionnisme *« qui n'ose plus dire son nom »*, mais faire preuve d' *« imagination »* et mieux utiliser *« nos atouts »*. M. Devedjian préconise ainsi de hâter la mise en place d'une *« monnaie unique européenne »*. Ceux qui la refusent, écrit-il, *« favorisent* [...] *le jeu des Etats-Unis »*. Autre recommandation : *« Utiliser le GATT contre les Etats-Unis au lieu de demander sa disparition sans aucune chance de succès »*. Enfin, *« améliorer le fonctionnement de la Communauté européenne »*, en créant notamment *« une douane communautaire »*.

Les idées développées par le président de la mission parlementaire ne sont pas dans l'air du temps. Au RPR, elles font grincer bien des dents. Et Jean-Pierre Chevènement, l'ancien ministre socialiste pourtant membre de la mission parlementaire, s'est désolidarisé des conclusions du rapport.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Selon la direction de la prévision

280 000 emplois devraient être perdus en 1993

Dans le rapport annexé au projet de loi de finances 1994, la direction de la prévision du ministère de l'économie estime que *« le nombre des pertes d'emplois sur 1993 devrait être d'environ 280 000 sur l'année »*. Ces disparitions nettes d'emplois s'ajouteraient aux 200 000 perdus en 1992 et aux 63 000 également perdus en 1991.

En 1993, l'augmentation de la population active correspondrait à l'arrivée de 130 000 personnes supplémentaires sur le marché du travail. Cette hausse, plus faible que les années précédentes, conjuguée avec la baisse des effectifs salariés et non salariés, expliquerait l'aggravation du chômage. En moyenne annuelle, la direction de la prévision considère que, en 1994, les effectifs diminueront de 0,7 %, après 1,9 % en 1993. Et ce, en dépit d'un retour à une croissance *« modérée »* de 1,4 % prévue dans le projet de loi de finances, jugée par trop optimiste par certains, dont le Crédit lyonnais, qui table, lui, sur le chiffre de 0,8 %.

VIE DES ENTREPRISES

Avec un bénéfice net consolidé pratiquement stable

Les activités de marché sauvent le premier semestre de Paribas

Le bénéfice net consolidé du groupe Paribas est resté pratiquement stable au premier semestre 1993, à 1,12 milliard de francs (+ 1,4 %), malgré un nouveau gonflement des réserves bancaires en Europe. C'est la très forte augmentation des profits de la filiale Banque Paribas – passés de 60 millions à 2,05 milliards de francs, en raison des excellentes performances des activités de marché et de gestion actifs-passifs – qui a permis de compenser le nouveau gonflement des provisions d'exploitation (+ 34 %), à 4,75 milliards de francs, ainsi que l'importante diminution des plus-values sur cessions d'actifs, revenues de 2 milliards au premier semestre 1992 à 768 millions de francs. Ces provisions ont porté sur les crédits accordés par la filiale Crédit du Nord, en très lourd déficit de 450 millions de francs – et qui sera peut-être recapitalisée – et par le groupe de la Compagnie bancaire.

Les encours du groupe Paribas sur les professionnels de l'immobilier s'élèvent à 29,7 milliards de francs, dont 23,1 milliards de francs en France. Ils sont provisionnés à 20 % en moyenne, contre 18,5 % à fin 1992 et à 50 % pour les crédits douteux.

F. R.

Pour faire face à la crise du transport maritime

AXA et Marceau Investissement vont devenir des actionnaires essentiels du groupe Bolloré

Aux prises avec un endettement considérable (quelque 7 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 26 milliards) qui est la contrepartie d'une expansion rapide depuis la fin des années 80, le groupe diversifié Bolloré (papier, pétrole, tabac, transit, transports...) vient d'être contraint de mettre en œuvre une vaste opération de restructuration de son capital et de réorientation de sa stratégie industrielle et financière, avec à la clé des cessions d'actifs. Ces opérations sont présentées dans un communiqué du groupe publié jeudi 30 septembre comme *« les moyens de poursuivre le redressement de son secteur maritime »*, qui est le plus déficitaire. Des actionnaires et groupes financiers puissants, ainsi que les banquiers traditionnels, ont été sollicités pour épauler Bolloré dans cette période difficile.

Les activités anciennes de Bolloré continuent cependant, malgré la crise, de dégager des résultats satisfaisants, soit environ 300 millions annuels de bénéfices d'exploitation pour l'industrie (films plastiques, cigarettes) et 170 millions pour la distribution industrielle (pétrole, plastiques).

Le groupe dirigé par Vincent Bolloré, patron breton de quarante et un ans, veut recentrer ses activités autour des secteurs où il occupe des positions fortes et céder les actifs industriels et financiers inutiles à l'exploitation. Ce sera le cas, par exemple, des activités papetières dont la taille est devenue très inférieure à celle de ses concurrents.

Le renforcement de la capacité financière du groupe comprend deux volets. Une augmentation du capital de 800 millions de francs sera réalisée sur le marché. Y souscriraient les actionnaires « historiques » du groupe comme les AGF, le Crédit national, la Compagnie financière de Rothschild, le groupe Agnelli, Lazard, Rivaud... D'autre part, AXA (qui avait aidé Bolloré il y a trois ans à prendre le contrôle de Delmas Vieljeux) et le groupe Marceau Investissement de Georges Pébereau apporteront respectivement 200 et 300 millions de francs. L'augmentation du capital de SDV (la branche maritime) sera réservée à AXA et Bolloré Technologies. A l'issue des ces opérations, le groupe majoritaire actuel – Albatros et la famille de Vincent Bolloré – détiendra environ 40 % des actions, Marceau 15 % et AXA 5 %. Par ailleurs, les banquiers principaux – le Crédit Lyonnais et la BNP – ont apporté leur soutien au renforcement de la capacité financière du groupe en accordant une ligne de crédit de 500 millions.

Les comptes du premier semestre qui seront arrêtés au cours d'un conseil d'administration de Bolloré Technologies à la mi-octobre devraient montrer, par rapport aux derniers mois de 1992, *« une légère amélioration du bénéfice d'exploitation et du résultat financier »*. Les prévisions du second semestre laissent espérer un *« retour à l'équilibre du résultat courant »*. Le redressement du secteur maritime sera cependant *« très lent dans la conjoncture actuelle »*, indique Vincent Bolloré. Le groupe exploite une cinquantaine de cargos mais ceux qui ne sont pas directement nécessaires au trafic de lignes (Afrique, océan Indien, zone Pacifique), neufs ou en activité, seront vendus.

F. Gr.

Par souci d'économies

Usinor-Sacilor restructure sa recherche

C'est une certitude. 1993 est un cru détestable pour Usinor-Sacilor. Et le sidérurgiste français qui doit, à la fin de la semaine, rendre publique, ses estimations pour l'exercice en cours, annoncera, sans aucun doute, des résultats semestriels particulièrement mauvais, à l'instar de tous les producteurs d'acier européens.

Au cours des derniers jours, le groupe public a annoncé deux désengagements : la vente de ses laminés marchands à l'italien Beltrame, puis la mise sur le marché d'une partie de sa participation dans le spécialiste américain d'aciers inoxydables J. and L. Par mesure d'économies, le PDG du groupe sidérurgique public, Francis Mer, a confirmé mercredi 29 septembre aux représentants des salariés de l'Institut de recherches de la sidérurgie française la fermeture de deux des trois établissements de l'IRSID. M. Mer a indiqué à une délégation du personnel des trois établissements que les sites de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) et Fraisses (Loire), qui occupent respectivement 250 et 180 salariés, devraient avoir cessé leurs activités au plus tard à la fin de l'année 1994. Usinor-Sacilor entendrait réduire de 770 à 490 le nombre des employés de l'IRSID. Les salariés des Yvelines et de la Loire seraient affectés dans l'unique centre restant, à Maizières-lès-Metz (Moselle), ou dans d'autres sites du groupe. Un comité central d'entreprise extraordinaire convoqué jeudi 30 septembre devrait examiner les mesures d'accompagnement de ses fermetures.

C. M.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CAPITAL

□ **SEB (électroménager) : la Société générale et ABN Amro rejoignent le pacte d'actionnaires.** – La Société générale et la banque Neuflize, Schlumberger, Mallet (groupe néerlandais ABN Amro) ont rejoint le pacte d'actionnaires de SEB, en prenant environ 1,5 % du capital de la société et en déclarant agir de concert avec l'actionnariat familial du groupe d'électroménager, selon un communiqué publié, jeudi 30 septembre. Les actionnaires familiaux (40,53 % du capital et 54,14 % des droits de vote) y réaffirment leur volonté de maintenir le contrôle familial de la société, tout en ouvrant le pacte de préemption et de concert du 27 mai 1989 à d'autres signataires. A terme, l'accord a vocation à être ouvert à une troisième partie, la participation totale des investisseurs pouvant atteindre 15 % du capital, souligne le communiqué.

RÉSULTATS

□ **COGEDIM : 584 millions de pertes au premier semestre.** – Cogedim a annoncé, jeudi 30 septembre, une perte nette de 584 millions de francs pour le premier semestre après 394 millions de dotations complémentaires aux provisions. *« La prolongation de la crise, tant en bureaux qu'en logements – malgré les mesures prises par le gouvernement pour relancer l'activité immobilière, – a conduit Cogedim à revoir à la baisse le prix de vente de certains programmes et à constituer les provisions nécessaires pour couvrir les pertes à terminaison qui seraient constatées sur les opérations, en l'absence de reprise de l'activité »*, précise le groupe dans un communiqué. *« Sauf nouvelle dégradation du marché, le résultat final de l'exercice devrait être du même ordre que celui constaté au 30 juin »*, ajoute la filiale de Paribas. La société aura donc perdu à la fin de l'année les réserves qu'elle avait constituées pendant les folles années de l'immobilier et devra procéder à une augmentation de capital.

□ **Air Inter pourrait tripler ses pertes en 1994.** – La compagnie intérieure française Air Inter traverse une mauvaise passe. Après une perte de 69 millions de francs en 1992, la compagnie devrait perdre plus de 100 millions en 1993 et entre 250 et 300 millions en 1994, selon des sources syndicales. La recette unitaire (par kilomètre et par passager) sur le réseau domestique français a progressé de 1,4 % au cours des sept premiers mois de l'année par rapport à la même période de l'an passé, mais dans le même temps elle a chuté de 17,6 % sur le réseau européen, plus exposé à la concurrence et à la baisse des tarifs.

JUSTICE

□ **Yves Saint Laurent et les producteurs de Champagne devant le tribunal.** – Les producteurs de champagne ont poursuivi, jeudi 30 septembre, devant la troisième chambre civile de Paris, la société Yves Saint Laurent (YSL), pour protester contre l'utilisation par celle-ci du nom de « Champagne » pour son dernier parfum, déjà en vente. Les producteurs se fondent sur la loi du 2 juillet 1990, qui dispose que *« le nom géographique qui constitue l'appellation d'origine ne peut être employé pour aucun produit similaire, ni pour aucun autre produit, lorsque cette utilisation est susceptible de détourner ou d'affaiblir la notoriété de l'appellation d'origine »*. Les producteurs ne contestent pas la célébrité de la maison YSL, mais estiment qu'en ce qui concerne le parfum, il y a *« parasitisme »*. Pour les défenseurs d'YSL, au contraire, *« si la fragrance de Champagne est encore inconnue du public, le seul fait qu'il porte le nom d'Yves Saint Laurent lui confère d'ores et déjà un prestige et un éclat exceptionnel »*. Jugement le 28 octobre.

INVESTISSEMENTS

□ **Philips va produire en Autriche des écrans couleur pour ordinateurs.** – Le néerlandais Philips a annoncé, jeudi 30 septembre, qu'il produirait des écrans couleur d'ordinateurs en Autriche à partir du dernier trimestre de 1994. La demande européenne (2,5 millions d'écrans par an) est totalement couverte par des importations en provenance d'Extrême-Orient et devrait doubler d'ici à 1997. Philips, qui produit déjà 2,5 millions d'écrans à Taïwan, motive sa décision par son désir de se rapprocher de sa clientèle européenne. Les écrans seront produits à la fabrique Philips de tubes cathodiques de Lebring, dont certaines des chaînes de production seront adaptées pour un investissement total de 29 millions de florins (90 millions de francs), créant 40 emplois. Deux millions de tubes cathodiques sont fabriqués par an à Lebring, auxquels viendront s'ajouter dans l'immédiat 400 000 écrans couleur d'ordinateurs d'un format de 38 cm à haute résolution, en attendant des écrans de format 43 cm.

□ **Mercedes-Benz choisit l'Alabama pour construire son usine de 4x4.** – La première usine américaine d'automobiles Mercedes sera réalisée en Alabama. Elle fabriquera des véhicules 4x4, et sera située à Vance, une petite ville proche de Tuscaloosa. L'investissement de 300 millions de dollars (1,7 milliard de francs) sera en partie couvert par une aide de l'Etat de 112 millions de dollars à laquelle s'ajoute une aide de 140 million de dollars pour les dépenses d'infrastructure et de formation. Cette usine va employer 1 500 personnes. La production démarrera en 1997 avec une capacité de 60 000 voitures par an, dont la moitié pour l'exportation.

□ **Toshiba (électronique) ouvre une usine d'encre pour photocopieurs à Dieppe.** – Le groupe d'électronique japonais Toshiba a inauguré, il y a quelques jours, à Dieppe (Seine-Maritime) la première tranche d'une usine de production d'encre pour photocopieurs. L'usine, qui devrait comporter quatre tranches, coûtera au total 200 millions de francs et devrait employer à terme 140 salariés. Elle a été construite sur un site où Toshiba exploite depuis 1990 une usine de photocopieurs employant 280 salariés et capable de produire 6 000 appareils par mois. La nouvelle unité est mise en œuvre par Toshiba Systèmes France, une filiale au sein de laquelle Rhône-Poulenc détient 17 % des parts. Toshiba vend chaque année environ 100 000 photocopieurs en Europe, occupant la troisième place dans ce domaine derrière Rank-Xerox et Canon.

CRISES

□ **USAir supprime 2 500 emplois.** – Le cinquième transporteur américain USAir, dont British Airways détient 20 % depuis 1992, va supprimer environ 2 500 emplois à plein temps (sur un total de 46 000 emplois), entre novembre 1993 et la fin du premier semestre 1994. USAir, qui a annoncé une perte d'un peu plus de 1 milliard de francs au troisième trimestre, prévoit pour l'ensemble de l'exercice 1993 une perte nette. Seth Schofield, président de USAir, a expliqué que ces mesures devraient permettre de réduire les coûts d'exploitation d'environ 1,14 milliard de francs en 1994.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 1er octobre = Indécise

Après avoir cédé du terrain jeudi pour des raisons essentiellement techniques, la Bourse de Paris se reprenait légèrement vendredi 1er octobre. L'indice CAC 40 inchangé à l'ouverture (– 0,01 %) s'orientait sur une hausse insignifiante de 0,09 % à 2 116,78 points en milieu de journée dans un marché très peu actif.

L'absence de nouvelles n'incite pas les investisseurs à prendre des positions et la matinée est depuis quelques séances traditionnellement calme avant l'arrivée des intervenants américains. Ce calme n'implique pas un manque d'intérêt, et *« la Bourse est toujours bien soutenue par les investisseurs aussi bien français qu'internationaux »*, souligne un boursier.

Un intérêt qui n'est pas motivé uniquement par des perspectives de baisse des taux mais plutôt par des signes encourageants du côté de certaines entreprises. La Compagnie financière de Paribas et le CCF ont ainsi annoncé jeudi des résultats semestriels favorables. L'action CCF gagne d'ailleurs 2,4 % et le titre Paribas est en hausse de 2,2 %. Après l'annonce de sa recapitalisation, le titre Bolloré Technologie progresse de 1,2 %. En revanche, Michelin perd 2,5 % et Thomson-CSF cède 2,3 %.

Rhône-Poulenc abandonne 0,2 %. Le groupe est en discussion avec Institut Mérieux en vue d'accroître sa participation actuelle de 51 % dans le leader mondial des vaccins. Cette opération pourrait prendre la forme d'une OPE. La cotation de Mérieux est toujours suspendue. L'action Fnac, dont la cotation a repris vendredi, s'inscrit à 2 969 francs. C'est à ce cours qu'Altus et CIP, les acquéreurs de la Fnac, ont mis en œuvre la garantie de cours.

NEW-YORK, 30 septembre ⬇ Repli

Wall Street a reculé, jeudi 30 septembre, dernier jour du trimestre, sous la pression de mises à jour de portefeuilles, malgré la publication d'indicateurs économiques encourageants aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 555,12 points, en baisse de 11,18 points, soit un repli de 0,31 %. L'activité a été soutenue avec quelque 280 millions de titres échangés. Les titres en hausse ont toutefois dépassé les valeurs en baisse : 1 124 contre 867, alors que 631 actions sont restées inchangées.

Selon les analystes, les détenteurs de capitaux ont terminé leurs ajustements de portefeuilles et cela a pesé sur la grande Bourse new-yorkaise. Une baisse plus importante qu'attendu (11 000 contre 5 000) des demandes hebdomadaires d'allocation chômage et une hausse des revenus (1,3 %) et de la consommation (0,4 %) en août, sont des signes encourageants de reprise et ils devraient bientôt bénéficier aux marchés, a indiqué Tom McManus, analyste chez Morgan Stanley.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a progressé à 6,02 % contre 5,99 % mercredi soir. Martin Marietta, qui a annoncé 11 000 suppressions d'emplois, a gagné 3/8 à 89 et USAir, qui va en supprimer 2 500, a fini inchangé à 12 5/8.

VALEURS	Cours du 29 sept.	Cours du 30 sept.
Alcoa	66 7/8	67 1/8
ATT	59 1/4	58 7/8
Boeing	38 7/8	38 3/8
Chase Manhattan Bank	37	37 1/8
Du Pont de Nemours	47 1/8	46 1/2
Eastman Kodak	58 7/8	59 1/4
Exxon	66 1/2	66 1/2
Ford	55 1/4	55 1/4
General Electric	95 3/8	95 3/4
General Motors	43 7/8	41 3/4
Goodyear	44 1/4	43 5/8
IBM	41 5/8	42
ITT	94	93 5/8
Mobil Oil	81 1/2	81 5/8
Pfizer	59 5/8	59 1/2
Schlumberger	66 3/8	66 5/8
Texaco	67 1/2	67 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	141	137 1/4
Union Carbide	18 3/8	19 1/4
United Tech.	58	66 1/2
Westinghouse	13 1/8	13
Xerox Corp.	72 3/8	73 1/8

LONDRES, 30 septembre ⬆ Légère hausse

Les valeurs ont clôturé en légère hausse, jeudi 30 septembre, au Stock Exchange, entraînées par le secteur pétrolier, mais elles ont toutefois réduit leurs gains après l'ouverture faible de Wall Street. Au terme des transactions, l'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a clôturé en hausse de 7,4 points, soit 0,2 %, à 3 037,5 points. 694,4 millions de titres ont été échangés contre 508,4 millions la veille.

Les banques ont été soutenues par les commentaires positifs des courtiers de la Société Générale Strauss Turnbull. Barclays a gagné 9 pence à 524, et HSBC Holdings, qui a acquis 10 % de la banque chilienne O'Higgins, 17 pence à 716. Les pétrolières ont salué l'accord de l'OPEP sur une limitation de sa production de pétrole à 24,5 millions de barils/jour pendant les six prochains mois. British Petroleum (BP) a gagné 8,5 pence à 342,5 et Entreprise Oil 17 pence à 458.

Thorn EMI a avancé de 20 pence à 962, bénéficiant de sa récente déclaration dans laquelle il rejetait toute erreur de gestion de sa filiale américaine Rent-A-Car.

VALEURS	Cours du 29 sept.	Cours du 30 sept.
Allied Lyons	5,71	5,67
B.P.	3,17	3,24
B.T.R.	3,74	3,72
Cadbury	4,53	4,50
De Beers	12,25	12,25
Glaxo	6,22	6,29
G.U.S.	40,50	40,50
I.C.I.	7,14	7,15
Reuters	15,25	16,18
RTZ	6,85	6,77
Shell	6,66	6,69
Unilever	10,67	10,58

TOKYO, 1er octobre ⬆ Poursuite de la progression

La Bourse de Tokyo a continué sa progression vendredi 1er octobre, l'indice Nikkei gagnant 177,42 points, soit 0,9 %, à 20 283,13 points à la clôture, après avoir gagné 28,30 points la veille. Le volume des échanges s'est élevé à 350 millions d'actions vendredi, contre 260 millions la veille.

Selon les opérateurs, les investisseurs ont été encouragés par la perspective d'une hausse des valeurs en ce début du second semestre de l'année fiscale japonaise, et les achats se sont concentrés sur les titres à gros capitaux.

Les sociétés de placement et les fonds de pension ont compté parmi les principaux acquéreurs, selon les courtiers.

VALEURS	Cours du 30 sept.	Cours du 1er oct.
Ajinomoto	1 390	1 390
Bridgestone	1 280	1 310
Canon	1 440	1 450
Fuji Bank	2 300	2 290
Honda Motors	1 510	1 510
Matsushita Electric	1 430	1 430
Mitsubishi Heavy	644	653
Sony Corp.	4 510	4 580
Toyota Motors	1 730	1 690

CHANGES

Dollar : 5,7250 F ⬆

Vendredi 1er octobre, profitant des bons indices économiques de jeudi, le dollar poursuivait sa hausse à l'ouverture du marché des changes de Paris à 5,7250 F contre 5,6940 F la veille, tandis que le deutschemark remontait légèrement, 3,49 F contre 3,4895 F à la clôture des échanges interbancaires du jeudi 30 septembre.

FRANCFORT	30 sept.	1er oct.
Dollar (en DM)	1,6315	1,6404
TOKYO	**30 sept.**	**1er oct.**
Dollar (en yens)	105,10	106,38

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (1er oct.) .... 7 1/16 - 7 3/16 %
New-York (30 sept.) .... 3 1/2 %

BOURSES

	29 sept.	30 sept.
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	586,04	587,36
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 126,88	2 114,63

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	29 sept.	30 sept.
Industrielles	3 566,30	3 555,12

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	29 sept.	30 sept.
100 valeurs	3 030,10	3 037,50
30 valeurs	2 323,60	2 318,30
Mines d'or	180,50	184,90
Fonds d'Etat	101,86	102,17

FRANCFORT

	29 sept.	30 sept.
Dax	1 907,69	1 915,71

TOKYO

	30 sept.	1er oct.
Nikkei Dow Jones	20 105,71	20 283,13
Indice général	1 626,25	1 634,09

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7130	5,7160	5,7678	5,7715
Yen (100)	5,3703	5,3758	5,4338	5,4406
Ecu	6,6122	6,6186	6,5990	6,6084
Deutschemark	3,4855	3,4870	3,4873	3,4904
Franc suisse	3,9839	3,9889	4,0081	4,0148
Lire italienne (1000)	3,5807	3,5849	3,5649	3,5711
Livre sterling	8,5220	8,5295	8,5461	8,5576
Peseta (100)	4,3198	4,3254	4,2851	4,2949

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 3/8	2 1/2	2 7/16	2 9/16	2 7/16	2 9/16
Ecu	7 11/16	7 13/16	7 5/8	7 3/4	7 5/16	7 7/16
Deutschemark	6 13/16	6 15/16	6 11/16	6 13/16	6 5/16	6 7/16
Franc suisse	4 5/8	4 3/4	4 1/2	4 5/8	4 5/16	4 7/16
Lire italienne (1000)	8 5/8	8 7/8	8 5/8	8 7/8	8 9/16	8 13/16
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	5 15/16	6 1/16	5 3/4	5 7/8
Peseta (100)	10 1/8	10 1/2	10	10 1/4	9 9/16	9 15/16
Franc français	7	7 1/4	7	7 3/16	6 11/16	6 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 1er OCTOBRE

Liquidation : 22 octobre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,09 % (2116,45)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Sicav (sélection) 30 septembre

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 30/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8285	5,8830	5,40	5,90
Ecu	6,6405	6,6235	—	—
Allemagne (100 dm)	349,8000	348,8800	338	361
Belgique (100 F)	16,2945	16,1590	15,75	16,75
Pays-Bas (100 fl)	311,4400	310,6400	300	321
Italie (1000 lires)	3,5780	3,5795	3,37	3,82
Danemark (100 krd)	86,1600	86,3900	80	88
Irlande (1 iep)	8,1505	8,1585	7,75	8,50
Gde-Bretagne (1 L)	8,5215	8,5370	8,10	8,90
Grèce (100 drachmes)	2,4240	2,4176	2,69	3,09
Suisse (100 f)	399,1900	398,9500	388	410
Suède (100 krs)	70,0200	70,2800	68	75
Norvège (100 k)	79,7300	79,8600	75	84
Autriche (100 sch)	49,7170	49,5840	48	51
Espagne (100 pes)	4,3250	4,3180	4,05	4,60
Portugal (100 esc)	3,3950	3,3850	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,2496	4,2483	4,05	4,50
Japon (100 yens)	5,3459	5,3780	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 30/09
Or fin (kilo en barre)	64400	64500
Or fin (en lingot)	64550	64350
Napoléon (20f)	371	372
Pièce Fr (10 f)	375	350
Pièce Suisse (20 f)	371	368
Pièce Latine (20 f)	367	374
Souverain	468	461
Pièce 20 dollars	2545	2545
Pièce 10 dollars	1230	1225
Pièce 5 dollars	730	775
Pièce 50 pesos	2405	2385
Pièce 10 florins	390	398

Matif (Marché à terme international de France)
30 septembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 120 428

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	127,50	—	123,62
Précédent	127,72	—	123,76

CAC 40 A TERME
Volume : 54 036

Cours	Sept. 93	Oct. 93	Nov. 93
Dernier	2113,50	2131	2142,50
Précédent	2126	2141,50	2155

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

AGENDA

THÉÂTRE

SPECTACLES NOUVEAUX

CÉLÉBRATION. Maison de la poésie (Terrasse du Forum des Halles) (42-36-27-53), *mer., jeu., ven., sam.* 20 h 30 et dim. 16 h (29).

L'INONDATION. Atalante (46-06-11-90) (dim. soir, *mar.*), 20 h 30 ; dim. 17 h (29).

OPENING NIGHT. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.), 20 h (29).

L'OURS ; UNE DEMANDE EN MARIAGE. Neuilly-sur-Seine (L'Athlétic) (46-24-03-83), *mer., jeu., ven.* et sam. 20 h 30 (29).

LA SI JOLIE VIE DE SYLVIE JOLY. *Lucernaire Forum* (45-44-57-34) (dim., lun.), 20 h (29).

LE TRAIN POUR LIMOGES. Tourtour (48-87-82-48) *(dim., lun.)*, 20 h 30 (29).

LE CANTIQUE DES CANTIQUES. *Nouveau Théâtre Mouffetard* (43-31-11-99), jeu., ven. et sam. 18 h (30).

JACEK FEDOROWICZ. Mission italienne (42-25-10-57), jeu. 20 h 30 (30).

RAVISSEMENT. Nanterre (Théâtre Par-le-Bas) (47-78-70-88), ven., sam., mer. et jeu. 21 h (30).

LES VŒUX DU PRÉSIDENT. Boulogne-Billancourt (Théâtre) (46-03-60-44), *jeu., ven., sam.* 20 h 30 et dim. 15 h 30 (30).

DÉSIR SOUS LES ORMES. Nanterre *(Théâtre des Amandiers)* (46-14-70-00) (dim. soir), 20 h 30 ; dim. 16 h (1).

LES DORMEURS. *Orly (Salle Aragon-*Triolet) (48-92-39-29), ven., sam., lun., mar., mer. 21 h et dim. 17 h (1).

LES ENFANTS DU SILENCE. Sèvres (Sel) (45-34-28-28), ven. 21 h (1).

FEU LA MÈRE DE MADAME. Espace Marais (48-04-91-55), ven. 21 h, *sam. 20 h et dim. 16 h* (1).

FILUMENA MARTURANO. Noisy-le-Grand (Espace Michel-Simon) (49-31-02-02), *ven. 21 h* (1).

L'ILE DES ESCLAVES. Espace Marais (48-04-91-55), ven., mar. 20 h, sam. 19 h et dim. 15 h (1).

JE M'APPELAIS MARIE-ANTOINETTE. Palais des sports (44-68-69-70), ven., sam. 20 h 30, sam. 15 h, dim. 14 h, 17 h 30 et mer. 14 h (1).

JEAN-MARIE BIGARD. Puteaux *(Théâtre des Hauts-de-Seine)* (47-72-09-59), ven. 20 h 45 (1).

LA LUNE BLEUE. Théâtre du Rond-*Point Renaud-Barrault (44-95-98-00)* (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 17 h (1).

LES NOUVELLES AVENTURES DE **COURTEMANCHE.** Gymnase Marie-Bell (42-46-79-79) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (1).

QUI VOUS SAVEZ. Les Louvrais-Pontoise (Théâtre des Arts) (30-30-33-33), ven. et sam. 20 h 30 (1).

TAILLEUR POUR DAMES. *Théâtre* de Paris (48-74-25-37) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; sam. 17 h, 21 h et dim. 15 h (1).

WELCOME XL. Espace Jemmapes (48-03-11-09) (dim., lun.), 21 h (1).

L'AUTOBUS N'EST JUSTE A L'HEURE QUE QUAND IL NE PASSE PAS. Essaïon de Paris (42-78-46-42), sam. 15 h (2).

LE CID. *Rueil-Malmaison (Théâtre* André-Malraux) (47-32-24-42), sam. 20 h 45 et dim. 15 h (2).

LES DIX PETITS NÈGRES. Courbevoie *(Centre culturel)* (43-33-63-52), sam., lun. 20 h 45 et dim. 15 h 30 (2).

ELIE ET DIEUDONNÉ. Saint-Ouen-l'Aumône (Salle des fêtes) (34-21-25-00), *sam. 21 h* (2).

ELLE ET MOI.... Draveil (Espace Villiers) (69-40-95-00), sam. 21 h (2).

EN PLEINE MER. *Morsang-sur-Orge* (l'Arlequin) (69-04-13-70), sam. 21 h et dim. 16 h 30 (2).

LES ENFANTS DU SILENCE. Le Kremlin-Bicêtre (ECAM) (49-60-69-42), sam. 21 h (2).

LES FOURBERIES DE SCAPIN. Saint-Maur (Théâtre Rond-Point-Liberté) (48-89-99-10), sam. 20 h 45 (2).

LEWIS, CARROLL ET ALICE. Montreuil (TJS) (48-59-93-93), sam. *20 h 30, dim. 17 h et mer. 15 h* (2).

LA MOUETTE. Espace Marais (48-04-91-55), sam. 21 h (2).

NOTRE FUTUR ; DORMEZ, JE LE **VEUX.** Le Funambule Théâtre (42-23-88-83) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. *18 h 30* (2).

OH, LES BEAUX JOURS ! Saint-Michel-sur-Orge (Espace Marcel-Carné) *(69-04-98-33)*, sam. *21 h* (2).

ONDINE. Colombes (Salle des fêtes et des spectacles) (47-81-69-02), sam. 20 h 30 et dim. *15 h 30* (2).

ROLAND MAGDANE. Le Raincy (Centre culturel Thierry-le-Luron) (43-02-42-00), sam. 21 h (2).

ROMÉO ET JULIETTE. *Hôpital éphémère* (45-67-87-74), sam., lun., mar. 20 h 30 et dim. 16 h (2).

COMME IL VOUS PLAIRA. *Dunois* (45-84-72-00), dim. 19 h et lun. 20 h 30 (3).

LE MARIAGE DE FIGARO. Espace Marais (48-04-91-55), dim. 17 h (3).

L'ART DE LA CHUTE. Théâtre Montorgueil (42-36-38-56), lun., mar., *mer. et jeu.* 20 h 30 (4).

LES ENFANTS DU SILENCE. Clamart (Centre culturel Jean-Arp) (46-45-11-87), *lun. 20 h 30* (4).

PERSONNE N'EST PARFAIT. Lucernaire Forum (45-44-57-34), lun. 20 h (4).

LE RETOUR EN TOURAINE (48-74-42-52) (dim. soir, lun.), 20h45 ; sam. *17 h et dim. 15 h* (4).

SCOLIOSE. Movies (42-74-14-22), lun. et mar. 21 h (4).

AUJOURD'HUI OU LES CORÉENS. *Comédie-Française Théâtre du Vieux-*Colombier (44-39-87-00) (jeu., dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 17 h (5).

CAPITAINE BADA. *Dix-Huit Théâtre* (42-26-47-47) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 16 h (5).

DON JUAN D'ORIGINE. Cergy-Pontoise (Théâtre 95) (30-38-11-99), mar., mer. 21 h et jeu. 14 h 30 (5).

LES ENFANTS DU SILENCE. Ranelagh (42-88-64-44) *(dim. soir, lun.)*, 21 h ; dim. 17 h (5).

FAITH HEALER. Tourtour (48-87-82-48) *(dim., lun.)*, 19 h (5).

FIN DE SAISONS. Espace Paris-Plaine (40-43-01-82) (dim. soir, lun.), *20h30 ; dim. 17 h* (5).

L'INTERVENTION. Espace Jemmapes (48-03-11-09) (dim., lun.), 19 h 15 (5).

SILENCE EN COULISSES. Palais-Royal (42-97-59-81) (dim. soir, lun.), 20h30 ; sam. 17 h 30, 21 h et dim. *15 h* (5).

TROIS MINUTES POUR EXISTER. Déchargeurs (TLD) (42-36-00-02), mar. *21 h* (5).

UN COUPLE INFERNAL. Splendid Saint-Martin (42-08-21-93) (dim., lun.), 20 h 30 ; sam. 22 h 15 (5).

AKTÉON-THÉÂTRE (43-38-74-62). *Fando et* Lis : 20 h 30. Rel. *dim.,* lun. Le Premier : 22 h ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : ven., sam. (dernière) 21 h ; sam. 18 h.

ATALANTE (46-06-11-90). *L'Inondation* : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, mar.

ATELIER (46-06-49-24). Le Mal court : 21 h ; *dim.* 15 h 30. Rel. *dim. soir,* lun.

ATHÉNÉE - LOUIS-JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. Pou*chkine : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir,* lun.

BASTILLE (43-57-42-14). Les Drôles : *19 h 30 ;* dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. La Tranche : 21 h : dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Un + un + un, Pour en finir avec la dualité : 19 h. Rel. lun., mar. Le Roman d'un *tricheur* ; 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. L'Enfant de la haute-mer : 22 h 30 ; dim. 21 h. Les Figures : dim. 14 h 30. Giacomo : lun. 19 h. Sur le dos d'un éléphant ; lun. 21 h.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). A la *conquête des océans* : 19 h 30. Rel. dim., lun. Kif-Kif l'artiste, de Rachid de La Courneuve : 21 h. Rel. dim., lun. Les *Champêtres de joie* : *dim. 20 h 30.*

BOUFFES PARISIENS (42-96-80-24). Les Monstres sacrés : 20 h 30 ; sam. *17 h 30, 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim.* soir, lun.

BOUFFONS-THÉÂTRE DU XIXe *(42-38-35-53). Case départ : 19 h.* Rel. dim., lun. Les Boulingrin ; l'Affaire de la rue de Lourcine : 21 h. Rel. dim., lun.

LA BRUYÈRE *(48-74-76-99).* Temps contre temps : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE-EPÉE DE BOIS (43-74-20-21). Le Roi et le Grand-Père : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Munich-Athènes : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (44-78-13-15). Petite salle. La Nuit juste avant les forêts : ven., sam., jeu. 21 h ; dim. 17 h ; lun., mer. 19 h.

CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Le Chevalier à la rose : dim. 17 h ; mer. (dernière) 19 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Quoi de neuf? Sacha Guitry : ven., sam., mer., *jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.*

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Ne réveillez pas Cécile... Elle est amoureuse : 21 h ; *dim.* 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, *21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir,* lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h ; *sam. 18 h. Rel. dim., lun.*

COMÉDIE-FRANÇAISE SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). Antigone : sam., mar. *20 h 30. Le Faiseur : sam.,* dim., mer. 14 h ; lun., jeu. 20 h 30. Le Prix Martin : ven., dim., mer. 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE THÉATRE DU VIEUX-COLOMBIER (44-39-87-00). Aujourd'hui ou les Coréens : mar., mer., jeu. 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). *Le Canard à* l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.

DÉCHARGEURS *(TLD) (42-36-00-02).* Trois minutes pour exister : mar. 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Cercle *des P. S. disparus : 21 h ; dim. 15 h 30.* Rel. dim. soir, lun.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). *Capitaine Bada : mar., mer., jeu.* 20 h 30.

DUNOIS (45-84-72-00). Comme il vous plaira : dim. 19 h ; *lun. 20 h 30.*

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Durant avec un T : 21 h ; *dim.* 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Partage de midi : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ESPACE JEMMAPES (48-03-11-09). L'Intervention : mer., jeu. 19 h 15 ; mar. 19 h 20. Welcome XL : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du *mercredi (daté jeudi).*

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Feu la mère de madame : ven. 21 h ; sam. *20 h ; dim. 16 h. L'Ile des esclaves :* ven., mar. 20 h ; sam. 19 h ; dim. 15 h. Le Mariage de Figaro : dim. 17 h. La *Mouette : sam.* 21 h.

ESPACE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Fin de saisons : mar., *mer., jeu. 20 h 30.*

ESSAïON DE PARIS (42-78-46-42). Chair Amour : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. *dim. soir, lun.* L'Autobus *n'est juste à* l'heure que quand il ne passe pas : sam. 15 h.

L'EUROPÉEN *(43-87-29-89). Anne* Roumanoff : 20 h 30. Rel. dim., lun.

FACULTÉ DE JUSSIEU La Double *Inconstance : ven., sam. (dernière)* 20 h 30.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (45-81-05-07). *Moscou sur* Vodka : 20 h 30. Rel. dim., lun.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des *veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30.* Rel. dim. soir, lun.

LE FUNAMBULE THÉATRE *(42-23-88-83). Notre futur ; Dormez, je* le veux : sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 18 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. *soir, lun.*

GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). La Lagune de Coyuca : *20 h 30 ; dim. 17 h 30. Rel. mer., dim.* soir.

GRAND EDGAR (43-35-32-31). Vent *de folie : 20* h 15. Rel. dim.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Un jubilé et les Méfaits du tabac ; ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h. Le jour où la pluie viendra : 20 h 30. Rel. dim. Les Dactylos : 22 h. Rel. dim.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Les Nouvelles aventures de Courtemanche : ven., sam., mar., *mer., jeu. 20 h 30 ; dim.* 16 h.

HÉBERTOT (43-87-23-23). La Volupté de l'honneur : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h. *Rel. dim. soir,* lun.

HOPITAL ÉPHÉMÈRE (45-67-87-74). Roméo et Juliette : sam., lun., mar. *20 h 30 ; dim. 16 h.*

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La *Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Demandez la* chanson du film : 21 h 30 ; sam. 16 h. Rel. dim., lun.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Salle Roger Blin. Opening Night : 20 h. Rel. dim. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. La Si Jolie Vie de Sylvie Joly ; 20 h. Rel. dim., lun. La Femme rompue : 21 h 30. Rel. dim. Personne n'est parfait : lun. 20 h. Théâtre rouge. Simone Weil 1909-1943 ; ven., sam., lun., mar., jeu. (dernière) 18 h 30. Anna Magnani, le temps d'une messe : 20 h. Rel. *dim.* Le Quadra : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). Le Cardinal d'Espagne : 21 h ; sam. 17 h ; dim. *15 h 30. Rel. dim. soir, lun.*

MAISON DE LA POÉSIE (TERRASSE DU FORUM DES HALLES) *(42-36-27-53). Célébration ; mer., jeu.,* ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

MARAIS (42-78-03-53). Antonio Barracano : 21 h. *Rel.* dim.

MARIE-STUART (45-08-17-80). Je me tiens devant toi nue : mer., ven. (en français), jeu., sam., mar. (en anglais) *20 h 30.*

MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 21 h ; dim. 15 h. *Rel. dim. soir, lun.*

MATHURINS (42-65-90-00). En attendant les bœufs : 20 h 30 ; dim. 15 h. *Rel. dim. soir, lun.*

MICHEL (42-65-35-02). Boeing Boeing! : 21 h ; sam. 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE *(47-42-95-22).* Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE *(43-22-77-74).* Passions secrètes : 21 h ; sam. 18 h 30. 21 h 15 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE ***(PETIT)*** (43-22-77-30). L'Inquisitoire : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). La Maîtresse : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Le Cantique des cantiques : jeu., ven., sam. 18 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une cloche en or : 20 h 30 ; sam. 18 h. *21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.*

ŒUVRE (48-74-42-52). Le Retour en Touraine : lun., mar., mer., jeu. 20 h 45.

OLYMPIA (47-42-25-49). *Smaïn Compil'* : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

OPÉRA-BASTILLE *(44-73-13-00). Le* Vaisseau fantôme : ven., mar. 19 h 30 ; dim. 14 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE **SALLE)** (42-02-27-17). Patrick Timsit : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS DES SPORTS *(44-68-69-70).* Je m'appelais Marie-Antoinette : mer. 14 h ; ven., sam. 20 h 30 ; sam. 15 h ; *dim. 14 h, 17 h 30.*

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Silence en coulisses : mar., mer., jeu. 20 h 30.

PETIT THÉATRE DE PARIS (42-80-01-81). Le Visiteur : 21 h ; sam. 17 h 30, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. *dim. soir,* lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Vingt-quatre heures de *la vie d'une femme : 21 h ; sam. 18 h ;* dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN *(42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; dim.* 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PRÉ-CATELAN, JARDIN SHAKESPEARE (42-27-39-54). Embrassons-nous, Folleville! : ven., sam. 18 h 30 ; sam., dim. (dernière) 15 h. Le Voyage *de M. Perrichon : ven., sam.* 20 h 30 ; sam., dim. (dernière) 16 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). *Backswing : ven., sam.* 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h. Les Enfants du silence : mar., mer., jeu. 21 h. Improvizafond : ven., sam. (dernière) 22 h. Messieurs les ronds-de-cuir : ven., sam. 18 h 30 ; dim. (dernière) 20 h 30.

SAINT-GEORGES *(48-78-63-47). Les* Désarrois de Gilda Rumeur : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SENTIER DES HALLES *(42-36-37-27).* Ah mais si, mais non! ; 18 h 30. Rel. dim., lun. Allais nous plaît : ven., sam. *(dernière) 20 h 30. Le Défunt ; Edouard* et Agrippine : ven., sam. (dernière) 22 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN *(42-08-21-93). Un couple infernal :* mar., mer., jeu. 20 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES *(47-20-08-24). Le Parfum de Jeannette :* 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Les Innocentines : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE CLAVEL *(46-82-36-25).* Café noir? Improvisé! : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE D'EDGAR *(42-79-97-97).* Copines sauvages : 20 h 30. Rel. dim. Union libre : 22 h. Rel. dim.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Maman! : 20 h 30. Rel. dim., lun. Starmaniac : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Dorval et moi : mer. *19 h. Le Fils naturel : jeu. 19 h ; ven.,* sam., mar. 20 h 30 ; dim. 15 h.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI *(48-05-67-89). Arène.* L'oiseau n'a plus d'ailes : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Là-bas, demain : ven., *sam. 22 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.* Belle de Mai. Molière : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Toufu ramdam : jeu., ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h 30.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). Tombé des nues : ven., sam., dim. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE DE NESLE *(46-34-61-04).* Les Déments se déchaînent : ven., sam. (dernière) 19 h. Phèdre : ven., sam. (dernière) 19 h 45.

THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Tailleur pour dames : ven., mar., mer., jeu. *20 h 30 ; sam. 17 h, 21 h ; dim.* 15 h.

THÉATRE DU ROND-POINT ***RENAUD-BARRAULT*** *(44-95-98-00).* Grande salle. La Lune bleue : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.

THÉATRE ***DU TAMBOUR-ROYAL*** (48-06-72-34). On va faire la cocotte ; Le KWTZ ; Une paire de gifles! : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE GRÉVIN *(42-46-84-47).* Laurent Spielvogel : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE LUCIEN-PAYE (48-05-00-55). *Escurial : ven., sam.,* lun., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 16 h.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALA- ***BRU*** *(42-23-15-85). Moderato Cantabu*dulé : 19 h 30. Rel. dim., lun. C'est la dernière fois que je reviens sur Terre : *21 h. Rel. dim., lun. Help! Le Chippen*dale ou l'homme de leur vie : 22 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-36-38-56). L'Art de la chute : lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE ***NATIONAL DE CHAILLOT*** (47-27-81-15). Salle Gémier. Un couple ordinaire : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-36). Orlando : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE LA COL- **LINE** (43-66-43-60). Petite salle. Les Prodiges : 21 h ; mer. 12 h 30 ; dim. *16 h. Rel. dim. soir, lun.*

THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-31-10-96). Souvent je ris la nuit : *20 h 30 ;* dim. 17 h. Rel. *dim. soir, lun.*

TOURTOUR (48-87-82-48). Le Train pour Limoges : 20 h 30. Rel. dim., lun. Faith Healer : mar. (en anglais) mer., jeu. *19 h.*

TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). Marie l'incurie : *ven., sam. 20 h 30.*

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Les Acrobates : ven., sam. (dernière) *21 h.*

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Dîner de cons : 20 h 30 ; sam. 17 h, 21 h ; dim. *15 h. Rel. dim. soir, lun.*

RÉGION PARISIENNE

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Grande salle. Le Conte *d'hiver (en anglais stf) : ven., sam. (der*nière) 20 h 30 ; sam. 15 h.

BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉÂ- ***TRE)*** *(46-03-60-44). Les Vœux du pré*sident : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

CERGY-PONTOISE (THÉATRE 95) (30-38-11-99). Don Juan d'origine : jeu. 14 h 30 ; mar., mer. (dernière) 21 h.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE (L'ÉTOILE **DES MERS)** (49-83-82-32). L'Extravagante Aventure de l'étoile des mers : *ven., sam. 21 h 30 ; dim. 14 h 30.*

CLAMART (CENTRE CULTUREL JEAN-ARP) (46-45-11-87). Les Enfants *du silence : lun. 20 h 30.*

COLOMBES (SALLE DES FÊTES ET DES SPECTACLES) (47-81-69-02). *Ondine : sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.*

COURBEVOIE (CENTRE CULTUREL) (43-33-63-52). Les Dix Petits Nègres : *sam., lun. 20 h 45 ; dim. 15 h 30.*

DRAVEIL (ESPACE VILLIERS) (69-40-95-00). Elle et Moi... : sam. 21 h.

GENNEVILLIERS (THÉÂTRE) (47-93-26-30). Threepenny Lear : 20 h 30 ; *dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.*

LE KREMLIN-BICÊTRE (ECAM) (49-60-69-42). Les Enfants du silence : sam. 21 h.

LES LOUVRAIS-PONTOISE (THÉÂTRE DES ARTS) (30-30-33-33). Qui vous savez : ven., *sam.* 20 h 30.

MONTREUIL (TJS) (48-59-93-93). Lewis, Carroll et Alice : mer. (dernière) 15 h ; sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

MORSANG-SUR-ORGE (L'ARLEQUIN) *(69-04-13-70).* En pleine mer : sam. 21 h ; dim. 16 h 30.

NANTERRE (THÉATRE DES AMAN- ***DIERS)*** (46-14-70-00). Salle polyvalente. Désir sous les ormes : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.

NANTERRE (THÉATRE PAR-LE-BAS) (47-78-70-88). Ravissement : ven., sam., mer., jeu. 21 h.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). L'Ours ; Une demande en mariage : mer., jeu., ven., sam. *20 h 30.*

NOISY-LE-GRAND (ESPACE MICHEL-SIMON) (49-31-02-02). Filumena Marturano : ven. *21 h.*

ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET) (48-92-39-29). Les Dormeurs : ven., sam., lun., mar., mer. (dernière) 21 h ; *dim.* 17 h.

PUTEAUX (THÉATRE DES HAUTS-DE-SEINE) (47-72-09-59). Jean-Marie Bigard : ven. *20 h 45.*

LE RAINCY (CENTRE CULTUREL THIERRY-LE-LURRON) (43-02-42-00). Roland Magdane : sam. 21 h.

RUEIL-MALMAISON (THÉATRE **ANDRÉ-MALRAUX)** (47-32-24-42). *Le Cid : sam. 20 h 45 ; dim. 15 h.*

RUNGIS (ARC-EN-CIEL THÉATRE) (45-60-79-00). Les Marrons du feu ; Le *dernier sursaut : 21 h ; dim. 16 h. Rel.* dim. soir, lun.

SAINT-CLOUD (CHAPITEAU DES TRÉTEAUX DE FRANCE) (46-02-70-40). L'Aiglon : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-17-17). Salle *Roger Blin.* La vie au-dessus et au-dessous des mille mètres : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

SAINT-*MAUR (THÉATRE ROND-*POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). Les Fourberies de Scapin : sam. 20 h 45.

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE (ESPACE ***MARCEL-CARNÉ)*** *(69-04-98-33). Oh,* les beaux jours! : sam. 21 h.

SAINT-OUEN-L'AUMONE (SALLE DES FÊTES) (34-21-25-00). Elie et *Dieudonné : sam. 21 h.*

SÈVRES (SEL) (45-34-28-28). Les Enfants du silence : ven. 21 h.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

EL MARIACHI. Film américain de Robert Rodriguez, v.o. : Ciné Beau*bourg, 3e (42-71-52-36) ;* UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; *36-65-70-73) ;* UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-*95-40 ; 36-65-70-44) ;* UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

FROGGY ET CHARLIE AU PAYS ***DES POMMES DE PIN.*** *Film sué*dois de Jan Gissberg, v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES FRUITS DU PARADIS. Film *allemand d'Helma Sanders-Brahms,* v.o. : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Ely*sées Lincoln, 8e (43-59-36-14).*

GERMINAL. *Film français de* Claude Berri : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont *Opéra, 2e (36-68-75-55)* ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont *Hautefeuille, 6e (36-68-75-55)* ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, *8e (36-68-75-55) ; George* V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-*35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC* Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, *14e (36-68-75-55) ; Montparnasse,* 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé *Wepler, 18e (36-68-20-22)* ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

PETITS TRAVAUX TRANQUILLES. Film français de Stéphanie de *Mareuil : Reflet Médicis II (ex Logos* II), 5e (43-54-42-34).

TCHIN TCHIN. Film américain de Gene Saks, v.o. : Sept Parnassiens, *14e (43-20-32-20).*

TINA. *Film américain* de Brian Gibson, v.o. : *Forum Horizon,* 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont *Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55)* ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; v.f. *Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 .* 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont *Alésia, 14e (36-68-75-55)* ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, *18e* (36-68-20-22) ; Le Gambetta, *20e* (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

Intégrale Sacha *Guitry : Tu m'as sauvé la* vie (1950), de Sacha Guitry, 19 h ; Deburau (1951), de Sacha Guitry, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

VENDREDI

Hommage à Cinecitta international : Où est la liberté *(1952-1954,* v.o. s.t.f.), de Roberto Rossellini, 20 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

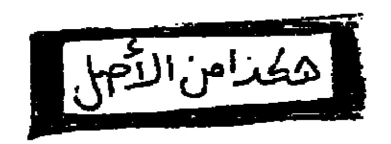
Le Cinéma arménien : Komitas (1988, *v.o. s.t.f.), de Don Askarian, 14 h 30 ;* Paysage caucasien (1981, v.o. s.t.f.), de Levon Issahakian et Aghassi Aïvazian, *17 h 30 ; Achkharoums (1989, v.o.* s.t.f.), de Rouben Geuvorkians, la Légende de la forteresse de Souram (1984, v.o. s.t.f.), de Sergueï Paradjanov *et Dodo Abachidzé, 20 h 30.*

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles (40-26-34-30)

VENDREDI

Montmartre - Pigalle : Théâtre : De l'Odéon à l'Elysée-Montmartre (1969) de Jean-Claude Deschamps, Anniversaire *de la mort de Dullin (1959) de Roland-*Bernard, Charles Dullin (1958) de Georges Paumier, 14 h 30 ; Bande annonce : le Dernier Métro (1980) de *François Truffaut, le Grain de sable* (1982) de *Pomme Meffre, 16 h 30 ;* Actualités Gaumont, Divine (1975) de D. Delouche, 18 h 30 ; le Dernier Métro *(1980)* de François Truffaut, *20 h 30.*



RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Boules de cristal

LES caméras de TF étaient parties flâner dans la nouvelle Babylone, c'est-à-ire à Moscou. Moscou, pour ceux qui ne suivraient pas attentivement les programmes de seconde partie de soirée de la télévision française depuis quelques mois, c'est cette ville où l'on ne peut plus faire trois pas sans tomber sur un règlement de comptes entre proxénètes, un essaim de prostituées ou une école de strip-tease. On doit assez souvent y croiser aussi des équipes de télévision, à en juger par la densité de reportages qui, ces temps-ci, nous font découvrir ces messieurs et leurs dames, professionnelles et occasionnelles, fleurs du matin et fleurs du soir, les plutôt terrestres et les plutôt aquatiques – nous assistâmes ainsi à d'intéressants échanges dans une piscine,– les plutôt carte de crédit et les plutôt en devises. Bref, on suivait, selon la jolie formule de notre confrère *Télé 7 Jours*, *« le parcours fascinant de ceux qui explorent aujourd'hui les voies difficiles de ce nouvel érotisme russe »*.

Bien évidemment, il n'était pas question de voyeurisme, mais d'information. Pour que nulle ambiguïté ne subsistât, les données économico-sociales de la situation n'étaient d'ailleurs nullement passées sous silence. Ceux qui s'imaginaient se rincer l'œil impunément étaient fréquemment rejoints par cette douloureuse réalité, opportunément martelée par les interrogées : à l'inverse de sa collègue occidentale qui, de notoriété publique, exerce pour la beauté du geste, la péripatéticienne russe a choisi ce métier – on ne le croira jamais – pour de l'argent ! Pour acheter un lave-vaisselle à ses vieux parents, ou bien des cigarettes.

D'ailleurs, à chaque entrée en scène d'une nouvelle Natalia, Gallina ou Natacha, le commentaire nous indiquait consciencieusement son âge : dix-sept ans, vingt-trois ans.Nous étions donc in-for-més. Et si la caméra s'attardait sur tel effeuillage, tel déhanchement ou telles rondeurs, n'était-ce pas parce que s'y lisaient tous les paradoxes de l'apprentissage du capitalisme ? Les fesses que nous vous montrons ce soir, chers téléspectateurs, sont bien davantage que des fesses : elles expriment toutes les incertitudes de la sortie du communisme. Elles disent les tentations autoritaires, les errements, les impasses, la chute du rouble, elles racontent *« le couvercle trop longtemps comprimé et qui se soulève »*. Contemplez-les de plus près encore, puisque nous vous en laissons le temps : ne lisez-vous pas déjà en elles, comme dans des boules de cristal, l'affrontement Eltsine-Khasboulatov ?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 1er octobre

TF 1

20.40 ▶ **Téléfilm : Le Ciel pour témoin.** De Denis Amar.
22.25 **Magazine : Ushuaïa.** Islande. 1. Le Chemin de la lave. Reportages : Villi, le Viking volcanique ; Le peuple de la glace ; Les disciples du soleil ; Seul en Alaska.
23.30 **Série : Paire d'as.**
0.25 **Divertissement : Le Bébête Show.**
0.30 **Journal et Météo.**
0.35 **Série : Côté cœur.**

FRANCE 2

20.50 **Série : Les Cinq Dernières Minutes.** Au nom du coq, de Philippe Defrance.
22.20 **Magazine : Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. Invité : Jean Piat à propos du *Retour en Touraine*, de Françoise Dorin, au Théâtre de l'Œuvre à partir du 4 octobre.
23.35 **Journal et Météo.**
23.55 **Cinéma : Le Corbeau.** ■■■ Film français d'Henri-Georges Clouzot (1943).

FRANCE 3

20.50 **Magazine : Thalassa.** Les Frères de la Bidassoa, de Pedro Secorun et Ildefons Espina.
21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** Invité : Alain Chamfort. Suisse : la reine de l'alpage, d'Antoine More et Michel Merlon ; Syrie : les savonniers d'Alep, de Frédéric Soltan et Dominique Rabotteau ; France : André, apiculteur parisien, de Sylvie et Benoît Ségur.
22.50 **Journal et Météo.**
23.15 **Magazine : Strip-tease.** De Marco Lamensch et Jean Libon. Monseigneur au Vatican, d'Henri Van Lierde ; Home Video, de Michel Stameschkine ; Les Petites Mariées, d'Antoine Gallien.
0.10 **Court métrage : Libre court.** Des fleurs coupées, de Jacques Meillot.
0.20 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.35 **Téléfilm : Regarde-moi quand je te quitte.** De Philippe de Broca.
21.55 **Documentaire : Condors.** De Michel Terrasse.
22.45 **Flash d'informations.**
22.50 **Surprises.**
23.00 **Cinéma : Fisher King.** ■ Film américain de Terry Gilliam (1991).
1.15 **Sport : Boxe.** Championnat du monde WBC de poids lourds, en direct de Cardiff : Lennox Lewis (Grande-Bretagne)-Franck Bruno (Grande-Bretagne).

ARTE

20.40 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte. Sept jours à Bruxelles.
21.50 **Magazine : Macadam.** De Béatrice Soulé. United Jazz and Rock Ensemble, Enfin... tournée 1992, de Henning Lohner.
23.20 **Documentaire : Andrew Vachss, un avocat en colère.** De Peter Arens.
0.05 **Documentaire : Inédits.** D'André Huet. La Famille Tramasure.

M 6

20.45 **Téléfilm : L'Ami suspect.** De Brandford May.
22.30 **Série : Mission impossible.** Les Frères.
23.30 **Magazine : Les Enquêtes de Capital.** Présenté par Emmanuel Chain. SOS Assistance.
0.00 **Magazine : Sexy zap.** Tournez désir ; La nuit des éros ; Le cours ; M. Discrait.
0.30 **Six minutes première heure.**
0.40 **Musique : Culture rock.** La saga de Tina Turner.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio archives.** La belle Europe...
21.32 **Musique : Black and Blue.** La salsa et la Latin Jazz. Avec Isabelle Leymarie.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Les petites ondes.
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Jacques Meunier.
0.50 **Musique : Coda.** Nietzsche et Wagner (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (en direct de Munich) : Les Maîtres chanteurs de Nuremberg (prélude de l'acte 1), de Wagner ; Concerto pour violon, violoncelle et orchestre en la mineur op. 102, de Brahms ; Symphonie n° 3 en mi bémol majeur op. 55 « Héroïque », de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Semyon Bychkov ; sol. : Andreas Roehn, violon ; Wen Sinn Yang, violoncelle.
23.09 **Jazz club.** Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Club Manhattan, à EuroDisney. Invitée : Meredith d'Ambrosio, chant.

Samedi 2 octobre

TF 1

13.15 **Magazine : Reportages.** Le naufrage de la marine russe.
13.55 **Jeu : Millionnaire.**
14.15 **Divertissement : Ciné gags** (et à 17.25).
14.20 **La Une est à vous.**
17.30 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.00 **Divertissement : Les Roucasseries.**
18.30 **Divertissement : Vidéo gag.**
19.00 **Série : Beverly Hills.**
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.45 **Variétés : Julien Clerc, femmes je vous aime.** Julien Clerc fête ses vingt-cinq ans de carrière.
22.25 **Téléfilm : Ultime étreinte.** D'Oley Sassone.
0.05 **Magazine : Formule foot.** Championnat de France.
0.40 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

SAMEDI • 13H25
Géopolis
ANGOLA : La solution du plus fort
2 France

13.25 ▶ **Magazine : Géopolis.** Angola, la solution du plus fort, d'Henri Legoy.
14.15 **Magazine : Animalia.** Pour la peau de l'ours.
15.10 **Magazine : Samedi sport.** A 15.15, Tiercé, en direct de Longchamp ; A 15.35, Basket-ball (championnat de France) : Gravelines-Limoges ; A 17.15, Judo : Championnat du monde à Hamilton (Canada).
17.50 **Jeu : Des Chiffres et des lettres.** Finale du onzième grand tournoi.
18.50 **INC.**
18.55 **Magazine : Frou-frou.** Invité : Werner Schreyer, mannequin autrichien.
19.55 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Variétés : Ovations** (et à 2.15). Hommage à Edith Piaf.
22.40 **Sport : Boxe.** Nuit des champions de France à Saint-Quentin, avec la demi-finale européenne des poids moyens : Gino Lelong (champion de France 1993) contre Frédéric Cellier (champion de France 1992).
0.05 **Journal et Météo.**
0.25 **Magazine : La 25e Heure.**

FRANCE 3

14.00 **Série : Les Mystères de l'Ouest.**
17.40 **Magazine : Montagne.** Mac Kinley, le 6 000 mètres polaireInvité : François Nourissier.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
18.50 **Un livre, un jour.** *Voyage excentrique et ferroviaire autour du Royaume-Uni*, de Paul Theroux.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Divertissement : Yacapa.** Invités : Jean-Edern Hallier, Chantal Ladesou, Eric Blanc, Pierre Douglas.
20.30 **Journal des sports.**
20.45 **Opéra : Carmen.** De Georges Bizet, livret de Henri Meilhac et Ludovic Halevy. Mise en scène d'Adolfo Marsillach, chorégraphie d'Alberto Portillo et Alphonse Poulin. Avec l'Orchestre de la Suisse romande.
0.00 **Journal et Météo.**
0.30 **Continentales club.**

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 14.00* —
12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : 24 heures.** La rentrée des classes.
13.30 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
14.00 **Téléfilm : Faux et usage de faux à la cour d'Angleterre.** De John Schlesinger.
15.10 **Documentaire : Les Marchands d'armes.** D'Arnaud Hamelin et Jean-Pierre Van Geirt.
16.05 **Concert : Noir Désir.**
17.00 **Sport : Football américain.**
17.52 **Surprises.**
— *En clair jusqu'à 20.30* —
18.00 **Décode pas Bunny.**
18.55 **Série animée : Chipie & Clyde.**
19.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Magazine : Le Plein de super.**
20.30 **Téléfilm : Triste mémoire.** De Waris Hussein.
22.00 **Flash d'informations.**
22.05 **Surprises** (et à 4.35, 6.45).
22.15 **Magazine : Jour de foot.** 11e journée du championnat de France de D1.
23.00 **Sport : Boxe américaine.**
0.00 **Le Journal du hard.**
0.05 **Cinéma : Two Women.** Film américain, classé X, d'Alex de Renzy (1992).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte (rediff.).
18.15 **Série : TV Squash** (rediff.).
19.00 **Magazine : Via Regio.** Vraies histoires miraculeuses. Herzégovine, les îles Canaries, Aragon, Estrémadure.
19.30 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités américaines et soviétiques de la semaine du 2 octobre 1943.
20.20 **Chronique : Le Dessous des cartes.** Le Danemark (rediff.).
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : La Boîte noire.** De Tamara Trampe et Johann Feindt.
22.15 **Série : Histoires russes.** Salle d'attente, de Rosa Orinbassarova (v.o.).
23.10 **Court métrage : La Boulangère de Sokol.** De Marc Ruscart.
23.15 ▶ **Court métrage : Octobre.** D'Abderrahmane Sissako.
23.50 **Documentaire : Jazz in the Night.** Jazz à Burghausen
0.25 **Série : Trois étoiles.** D'Antoni Janés (rediff.).

M 6

13.50 **Série : Supercopter.**
14.45 **Série : Département S.**
15.40 **Série : Covington Cross.**
16.50 **Série : L'Aventurier.**
17.15 **Série : Le Saint.**
18.20 **Série : Les Incorruptibles, le retour.**
19.15 **Magazine : Turbo.** Essai de la 911 Turbo RS Almeras Porsche ; Essai de la Honda Accor ; le Musée de Donington ; le Corsica Raid ; Reportage : Jacques-Alain Coste, fabricant de voitures sportives.
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Loin de ce monde.**
20.35 **Magazine : Stars et couronnes.**
20.50 **Téléfilm : Ma guerre dans la Gestapo.** D'Edward Bennett.
23.55 **Six minutes première heure.**
0.00 **Dance Machine.** En direct du Palais omnisports de Paris-Bercy.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Marin Karmitz, producteur (1).
20.45 **Avignon 93.** Reviens à toi (à moi) encore, de Gregory Motton, texte français de Nicole Brette ; à 21.45, La Comédie de l'excès, de Catherine Santeff.
22.35 **Musique : Opus.** La Leçon de composition, concert-spectacle conçu par l'équipe du studio électro-acoustique « La Muse en circuit ».
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Soirée lyrique.** A 20.15, opéra (en direct de Genève et en simultané avec France 3 et la Télévision suisse romande) : Carmen, de Bizet, par le Chœur du Grand Théâtre de Genève, l'Orchestre de la Suisse romande.
0.05 **Les Fantaisies du voyageur.** Par François Picard. Chants religieux gitans de Perpignan, par Moïse, Salomon et Jérôme Espinas.

Dimanche 3 octobre

TF 1

11.55 **Jeu : Millionnaire.**
12.18 **Météo.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.20 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
14.15 **Série : Hooker.**
15.10 **Série : La loi est la loi.**
15.55 **Série : Starsky et Hutch.**
16.55 **Disney Parade.**
18.00 **Des millions de copains.**
19.00 **Magazine : 7 sur 7.** Invité : Jack Lang.
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.45 **Cinéma : L'ouragan vient de Navarone.** □ Film britannique de Guy Hamilton (1978).
22.50 **Magazine : Ciné dimanche.**
23.00 **Cinéma : Cinq cartes à abattre.** ■ Film américain de Henry Hathaway (1968).
0.55 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

11.50 **Le Jour du Seigneur.**

DIMANCHE • MIDI
2 France
Bernard Kouchner
à l'Heure de Vérité.

12.00 **L'Heure de vérité.** Invité : Bernard Kouchner.
12.58 **Loto, Journal et Météo.**
13.20 **Dimanche Martin** (et à 15.45).
14.50 **Série : ENG.**
17.20 **Documentaire : Cousteau à la redécouverte du monde.** Le Nil (1re part.).
18.20 **Magazine : Stade 2.** Automobile ; Boxe ; Football ; Rugby ; Aviron ; Cyclisme ; Voile ; Judo ; Parachutisme ; Magazine : Portrait du bateau de la Poste.
19.25 **Série : Maguy.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : Pour une poignée de dollars.** ■ Film italien de Bob Robertson, alias Sergio Leone (1964).
22.30 **Cinéma : Notre histoire.** ■■ Film français de Bertrand Blier (1984).
0.20 **Journal et Météo.**
0.40 **Magazine : Le Cercle uit.**

FRANCE 3

12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Expression directe.** FEN ; CGPME.
13.25 **Magazine : Musicales.** L'âme des violons, documentaire d'André Delacroix.
14.25 **Série : Les Mystères de l'Ouest.**
15.15 **Magazine : Sports 3 dimanche.** A 15.15, Judo, Championnat du monde, à Hamilton ; A 16.10, Tiercé, en direct de Longchampt, Prix de l'Arc de triomphe ; A 16.00, Cyclisme : Paris-Tours.
18.00 **Magazine : Repères.** Invités : Nicolas Sarkozy : l'auteur de *J'allais vous dire... Journal apocryphe d'un président* ; Edith Boisette, juge d'instruction.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Divertissement : Yacapa.**
20.50 **Série : L'Heure Simenon.** Un nouveau dans la ville, de Fabrice Cazeneuve.
21.50 **Planète chaude.** Colombie : la guerre de la drogue. 1. De l'or au plomb.
22.50 **Journal et Météo.**
23.20 **Magazine : Le Divan.** Invité : Jean-Claude Gaudin.
23.35 ▶ **Cinéma : David Golder.** ■■ Film français de Julien Duvivier (1930).

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 14.00* —
12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : Télés dimanche.**
13.30 **Divertissement : La Semaine des Guignols.**
14.00 **Téléfilm : Dose mortelle.** De Joyce Bunuel.
15.25 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.19 **Surprises.**
16.30 **Documentaire : Les Sentinelles de la savane.** De Hugo van Lawick et William G. Levy.
16.55 **Dessin animé : Les Simpson.**
— *En clair jusqu'à 18.30* —
17.20 **Ça cartoon.**
18.15 **Sport : Football.** Lyon-Nantes. Match de la 11e journée du championnat de France de D1, en direct.
— *En clair jusqu'à 20.35* —
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Les Enfants volés.** ■■ Film franco-italo-suisse de Gianni Amelio (1991).
22.20 **Flash d'informations.**
22.30 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Football ; Boxe.
1.00 **Cinéma : La Dame de cœur.** ■ Film britannique de Jon Amiel (1989) (v.o.).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 **Série : Histoires russes.** Salle d'attente (v.o., rediff.).
18.00 **Court métrage : La Boulangère de Sokol** (rediff.).
18.05 **Court métrage : Octobre** (rediff.).
19.00 **Série : TV Squash.**
19.35 **Magazine : Mégamix.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : Etranger chez soi, chez soi à l'étranger.** Turcs et Allemands.
20.45 **Chronologie des événements.** Reportage de Richard C. Schneider (v.o.).
21.10 **Réactions allemandes, réactions turques.** Reportage de Pierre Mathias (v.o.).
21.25 **Skinheads allemands en Anatolie.** Reportage de Bernd Janssen (v.o.).
21.40 **Reportage : La Génération oubliée.** De Dieter Saute.
22.20 **Reportage : Le Rôle des « travailleurs invités » pour l'économie.** De Stefan Bleek.
22.35 **Reportage : L'Islam en Allemagne.** De Richard C. Schneider (v.o.).
22.45 **Cinéma : 40 m² d'Allemagne.** ■■ Film de Tevfik Baser (1985) (v.o.).

M 6

11.55 **Série : Les Années coup de cœur.**
12.25 **Série : Ma sorcière bien-aimée.**
13.00 **Série : Equalizer.**
13.55 **Série : Cosmos 1999.**
14.50 **Série : Le Joker.**
15.45 **Dance Machine.**
17.15 **Série : Les Cadavres exquis de Patricia Highsmith.**
18.05 **Série : Booker.**
19.00 **Série : Flash.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Loin de ce monde.**
20.35 **Sport 6.**
20.45 **Magazine : Zone interdite.** Medjugorge : miracle ou manipulation ? ; Kneecapping : la terrible punition ; Piercing : l'interdit devient mode.
22.20 **Magazine : Culture pub.** Le business des vieux.
22.50 **Téléfilm : Troublante Voisine.** De Raoul Chenille.
0.20 **Six minutes première heure.**
0.30 **Magazine : Fax'O.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Derrière le miroir brisé, éclats de temps, des voix, par Paule Chavasse.
22.25 **Poésie sur parole.**
22.35 **Musique : Concert** (donné le 15 mars au Centre Georges-Pompidou) par l'Ensemble 2 E 2 M.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Concert** (en direct de Munich) : Danses norvégiennes op. 35 pour orchestre, de Grieg ; Cent mélodies populaires du hardenger (suite), de Tveitt ; Danses de Lachie, de Janacek ; Hary Janos, suite d'orchestre, de Kodaly, par l'Orchestre philharmonique d'Oslo.
23.00 **Autoportrait.** Alain Gaussein, compositeur.
0.05 **Atelier de création.**



Le Monde

La fin des travaux du comité central

Les statuts du PCF ne feront plus référence au centralisme démocratique

Le comité central du Parti communiste français a achevé ses travaux, jeudi 30 septembre, en adoptant, successivement, le programme du parti et la réforme des statuts, qui entérine l'abandon de la notion de centralisme démocratique. Les « refondateurs » n'ont pas pris part au vote, tandis que Philippe Herzog et ses amis étaient rejoints dans leur abstention par deux membres du bureau confédéral de la CGT, Gérard Alezard et Alain Obadia.

Dans un volumineux document de soixante-dix pages, le projet de programme, qui sera soumis, en janvier prochain, aux délégués du vingt-huitième congrès du PCF, propose *« une politique nouvelle de justice, de solidarité, de liberté et de paix »*. C'est *« un programme contre la loi de l'argent »*, résume, dans son titre de « une », *l'Humanité* du 1er octobre. Il consacre la lutte contre le chômage comme la toute première priorité, en proposant notamment *« un dispositif d'urgence exceptionnel »* : la saisine du préfet par les organisations syndicales ou les élus locaux dès l'annonce d'un plan de licenciement, le blocage immédiat de ceux-ci et la réunion d'*« une cellule de crise ayant pour tâche d'élaborer d'autres solutions »*.

Interrogé, lors d'une conférence de presse, sur les réserves émises par des dirigeants de la CGT sur le discours sur l'emploi tenu par le parti (*le Monde* du 1er octobre), le rapporteur de la commission chargée du programme, André Lajoinie, a affirmé que le PCF n'a *« pas l'ambition d'apporter des recettes-miracles »* dans ce domaine, mais qu'il présente *« des propositions offensives et crédibles »*. A propos de la mondialisation de l'économie, M. Lajoinie s'est également félicité de *« la montée du fait national »*.

Les communistes jugent, en effet, dans leur programme qu'attendre un règlement des problèmes posés à la France *« de solutions élaborées et mises en œuvre à un niveau supranational »* reviendrait à *« se soumettre à l'ordre du monde voulu par les grandes multinationales et les Etats capitalistes les plus puissants, en premier lieu les Etats-Unis »*. Dans un autre chapitre, consacré aux institutions, le programme précise que *« la République ne connaît pas d'autre souveraineté que celle de la nation »* et que *« l'avis donné par l'Assemblée nationale sur tout projet européen constitue un mandat »* pour le gouvernement.

Le comité central a adopté aussi, après une longue discussion, un projet de statuts, qui devraient se substituer à ceux qui avaient été ratifiés, en 1979, par le vingt-troisième congrès. En trente et un articles, au lieu de soixante-six actuellement, ces nouveaux statuts affirment la nouvelle volonté du PCF de consacrer la *« primauté de l'adhérent »*. Les articles 5 et 8 des statuts actuels disparaissent : ils faisaient du *« centralisme démocratique »* le principe fondamental qui détermine les règles de la vie intérieure du parti, selon lesquelles *« les décisions des directions doivent être appliquées par toutes les organisations qui en dépendent »*.

Le nouveau texte stipule que les commissions chargées d'examiner les candidatures aux différents échelons de responsabilité (section, fédération, comité national) devront être composées de délégués élus et d'*« une représentation très minoritaire »* des directions sortantes. Selon Pierre Blotin, membre du bureau politique, il s'agit là d'une évolution significative par rapport à la situation actuelle où, la plupart du temps, les directions sortantes jouent un rôle déterminant dans le choix de leurs successeurs. Autre évolution, l'organe central du PCF, *l'Humanité*, *« donne place aux différents points de vue des communistes, même lorsqu'ils ne sont pas retenus en l'état par des décisions majoritaires »*.

Toutefois, les nouveaux statuts excluent explicitement *« la structuration du parti en tendances »*. Le comité central n'a pas davantage accepté, pour favoriser le pluralisme des idées, de différencier la phase de préparation du congrès de la période qui le suit. Opposés à l'abandon du centralisme démocratique, Rémy Auchedé, député du Pas-de-Calais, et Jean-Claude Lefort, député du Val-de-Marne, se sont abstenus sur la réforme des statuts.

La dernière journée du comité central a, enfin, était marquée par l'annonce, la veille, du prochain départ de Georges Marchais de son poste de secrétaire général. Tour à tour, plusieurs des successeurs potentiels de M. Marchais ont nié avoir quelque ambition que ce soit en ce domaine. *« Pour moi, la question ne se pose absolument pas. C'est une rumeur sans fondement. D'abord, chez nous, personne n'est candidat »*, a affirmé Francis Wurtz sur RMC. *« C'est avec tous les communistes que la direction du parti se décidera »*, a indiqué Pierre Zarka sur Europe 1. *« Ce sont les délégués du congrès qui décideront »*, a affirmé Alain Bocquet, vendredi, sur France-Inter.

C'est M. Lajoinie qui a fait, à ce sujet, la déclaration la plus franche. *« Je ne suis pas sur les rangs »*, a-t-il dit, au siège du PCF, en défendant, toutefois, *« l'idée d'une direction plus collective »*.

JEAN-LOUIS SAUX

□ **SFP : *Michel Bassi remplacerait Jean-Pierre Hoss.*** – Alors que les salariés de la Société française de production (SFP) ont décidé, jeudi 30 septembre, à *« la quasi-unanimité »*, de suspendre le mouvement de grève qu'ils avaient entamée le lundi précédent, le gouvernement semble préparer le remplacement de son président, Jean-Pierre Hoss. Si ce dernier ne remettait pas rapidement un plan de restructuration conforme aux vœux du gouvernement et permettant une privatisation en 1995, il serait remplacé, laisse-t-on entendre rue de Varenne, par Michel Bassi, ancien président-directeur général du *Méridional*, aujourd'hui délégué général du comité français des expositions.

Partisan d'une « nouvelle donne »

M. Méhaignerie refuse la « ligne Maginot » des acquis sociaux

Dans la lettre hebdomadaire de son parti, *Démocratie moderne* (daté 30 septembre), le président du CDS, Pierre Méhaignerie, ministre d'Etat, ministre de la justice, invite les militants centristes à réfléchir à la définition *« d'une nouvelle donne sociale »*. Déplorant *« le décalage croissant entre la réalité des nouvelles inégalités (...) et un traitement social à base de solutions traditionnelles »*, le garde des sceaux affirme qu'il n'est pas possible *« de rester accroché à une sorte de ligne Maginot des acquis sociaux »*. *« Notre adaptation aux mutations du monde*, ajoute-t-il, *se heurte à des structures sociales et, même, mentales encore trop sclérosées (...). Nos convictions sociales restent les mêmes, mais nos concepts doivent évoluer. Décentralisation, déconcentration et expérimentation sont des moyens de casser les carcans. »*

SOMMAIRE

AU COURRIER DU MONDE 2

ÉTRANGER

Russie : premiers signes de détente à Moscou ... 3
La situation dans l'ex-Yougoslavie. 3
Italie : la police procède à un important coup de filet contre la mafia ... 4
Les efforts diplomatiques de l'ONU en Angola ... 5
Un entretien avec le président du Mozambique Joachim Chissano .. 6

ESPACE EUROPÉEN

● Quelle linguistique à Barcelone 7 ● Tribune : « Pour une intégration économique franco-italienne », par Marcello De Cecco ● Arte en Allemagne : peu reçue, bien perçue ... 7-8

POLITIQUE

Le gouvernement et la majorité cherchent un compromis sur la budgétisation des allocations familiales ... 9

SOCIÉTÉ

Un établissement public de la transplantation sera créé avant la fin de l'année ... 10
Le tremblement de terre en Inde aurait fait plus de 20 000 morts . 11
Nouvelles inondations dans le nord du Vaucluse ... 11
Judo : David Douillet remporte le titre de champion du monde des poids lourds ... 12
Quelle histoire !, par Claude Sarraute : Je déménage ... 12

CULTURE

Cinéma : Le Festival de Saint-Sébastien ; « Tina », de Brian Gibson ... 22
Le Spectateur, par Michel Braudeau : « Mauvaises mœurs » ... 23
Edition : combattre le « photocopillage » ... 23

ÉCONOMIE

Changement de président à la Bundeskank ... 25
Rencontre au sommet entre la CFDT et la CGT ... 26

COMMUNICATION

Controverse sur les décodeurs du câble ... 26

SANS VISA

● Les Comores, îles de légendes ● Les professionnels du tourisme à Deauville : Alexandre l'exorciste ● Bordeaux et bastides ● Maurice à l'heure créole ● Tortillas Express ● Irlande : crinière rousse ● A table : fourchettes pêle-mêle ! ● Celui qui ne voulait pas grandir ● Histoire : au pays de Renan ... 13 à 20

Services

Abonnements ... 23
Annonces classées ... 28
Carnet ... 24
Jeux ... 18
Marchés financiers ... 28-29
Météorologie ... 24
Radio-Télévision ... 31
Spectacles ... 30
Week-end d'un chineur ... 24

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 13 à 20

Le numéro du « Monde » daté 1er octobre 1993 a été tiré à 490 222 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » : les métropoles se cherchent un rôle

Alors que le vingt et unième siècle approche, il semble que 60 % des habitants de la planète vont vivre dans des zones urbaines. Regroupées au sein de l'association Metropolis, les grandes agglomérations cherchent des solutions à leurs problèmes de développement. Egalement au sommaire de ce supplément de huit pages : un dossier sur la santé des exclus et une enquête sur la transformation des bureaux en logements à Paris.

Henri Emmanuelli invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* »

Henri Emmanuelli, député des Landes, membre du *bureau exécutif du PS, sera l'invité du* « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 3 octobre, à partir de 18 h 30. L'ancien président de l'Assemblée nationale sera interrogé sur *l'état et l'avenir de la gauche*, par Daniel Carton pour *le Monde* et Dominique Pennequin pour RTL, le débat étant animé par Olivier Mazerolle.

► **« Le grand jury RTL-*le Monde* » est également diffusé sur la chaîne câblée Paris-Première, le dimanche, de 20 heures à 21 heures.**

Un guide de la garde à vue à Paris

Képis d'or et menottes d'acier

Un képi d'or pour les locaux de garde à vue où l'on trouve un *« bon accueil »*, deux pour les *« charmants estaminets »*, trois pour les *« haut lieux de garde à vue »* : l'Union des jeunes avocats (UJA) de Paris, qui s'est activement engagée dans la réforme qui autorise depuis le 1er mars les avocats à intervenir en garde à vue, dresse dans sa lettre mensuelle de rentrée un Guide du routard des commissariats et gendarmeries parisiennes.

Les plus décevants des locaux inspectés sont affublés de *« menottes d'acier »* : une pour les locaux où l'on trouve une *« mauvaise ambiance »*, deux pour les *« ambiances franchement désagréables »*, et trois pour les *« ambiances serbo-croates »*. *« La garde à vue, coutume immémoriale issue des temps des ténèbres et de l'Inquisition, reste un « must » de la délinquance parisienne et des avocats*, note l'UJA. *Toute critique à suivre doit être tempérée par le constat que la police parisienne est tributaire de conditions de vie et de travail immondes et infâmes. » « Notre appréciation, éminemment subjective*, poursuit l'UJA, *est fondée sur les critères d'accueil des personnels de police, de la courtoisie (câlin, sympathique, respectueux, déférent), de la propreté des lieux et en particulier des cellules, et de l'ambiance générale (décontractée, crispée, hostile). »*

« Auberge de charme »

Aux yeux de l'UJA, la palme de l'accueil revient à la section de recherche de la gendarmerie nationale du 1er arrondissement, un *« pâté d'immeubles massif hérissé d'antennes, à deux pas de la place des Vosges, tout entier dédié à l'activité urbaine de notre fière maréchaussée »*. L'Union des jeunes avocats, qui note que les brigadiers leur proposent parfois des cafés, conclut : *« Des gendarmes charmants, hospitaliers, très professionnels, qui ne touchent pas aux invités, signalons-le. »* Au palmarès des bonnes adresses, la brigade criminelle du 36 quai des Orfèvres se situe juste derrière cette *« auberge de charme »* : *« Avec un peu de chance, vous pourrez vous entretenir avec votre client dans la cellule magique : glace sans tain et projecteurs 500 watts dans les yeux*, note l'UJA. *Prévoir lunettes noires et écran total pour les peaux sensibles. Gardez le sourire, on vous observe de l'autre côté. »*

Le commissariat de la rue Louis-Blanc, dans le Xe arrondissement, arrive bon dernier de ce classement. *« Annonçons la couleur : cet endroit est maudit »* note l'UJA, *qui y décèle une « ambiance de sous-préfecture de province roumaine ». « Dénonçons avec vigueur ce bouge innommable où vous aurez peut-être la chance d'assister à un lancer de suspect sur sa chaise (et donc par terre avec la chaise), le tout avec des menottes dans le dos. »*. Le commissariat des Grandes-Carrières, où le jeune Makomé avait été tué d'une balle dans la tête par un policier au mois d'avril, fait visiblement des efforts pour tenter de tourner la page. *« On veut si bien faire qu'on y sert les repas pendant l'entretien avec l'avocat »*, précise l'UJA.

ANNE CHEMIN

Les difficultés de la mutuelle des fonctionnaires

Le Trésor somme la GMF de mettre en place un véritable plan de redressement

Le Trésor, préoccupé par la situation financière délicate de la GMF (Garantie mutuelle des fonctionnaires), a décidé de prendre en main le dossier. Les services du *ministère de l'économie auraient* envoyé trois lettres à la GMF la sommant de mettre en place une recapitalisation d'un milliard de francs, d'établir des comptes consolidés et de reconstituer une direction. En l'espace d'un an, douze cadres dirigeants ont quitté la mutuelle.

Les pouvoirs publics auraient en projet – si une solution n'était pas trouvée rapidement – de convoquer l'ensemble du conseil d'administration de la mutuelle. Un moyen de mettre les administrateurs au pied du mur et de faire monter la pression sur le président de la GMF, Jean-Louis Pétriat. Accusée de laxisme, l'ancienne direction des assurances semble réagir. Elle se trouve, il est vrai, dans une position délicate : la GMF est une mutuelle de plus de trois millions de fonctionnaires, dirigée par des fonctionnaires et contrôlée par d'autres fonctionnaires.

Colmater les brèches

Selon les autorités de contrôle, les sociétés du groupe prises isolément respectent (sous réserve de la vérification de la valeur des actifs) les ratios de solvabilité ; en revanche, au niveau consolidé, la situation semblerait plus compromise. Après avoir perdu 1,5 milliard de francs l'an dernier et réalisé au moins la moitié de ses plus-values (2,2 milliards), la GMF a vu ses fonds propres fondre à 1,2 milliard.

La vente de la FNAC, sa filiale la plus rentable (pour 2,4 milliards de francs au total), a rapporté 1,2 milliard de francs en cash à la mutuelle, mais l'année en cours s'annonce difficile. La GMF-banque et la filiale espagnole pourraient perdre encore plusieurs centaines de millions, et l'activité d'assurance-dommage pour les particuliers, dont la mutuelle est le numéro deux en France, se trouve dans une conjoncture toujours défavorable.

La mutuelle cherche à colmater les brèches en vendant rapidement des actifs (le foie gras et la filiale espagnole). Mais ses besoins de financement semblent considérables. Le plan de sauvetage étudié par AXA et la Macif (*le Monde* du 26 septembre), qui a provoqué un tollé au GEMA (Groupement des entreprises mutuelles d'assurance), prévoit un apport de l'ordre de 2 milliards de francs, dont environ 100 millions pour la Macif, qui garantirait le caractère mutualiste du montage.

Une telle proposition aurait été faite, il y a quelques semaines, à M. Pétriat, qui nie en avoir eu connaissance. La balle est dans le camp des pouvoirs publics. Ils ont entre les mains le schéma AXA-Macif auquel pourrait finir par se rallier des mutuelles du GEMA.

ÉRIC LESER

Au mois de juin

L'excédent commercial de la France a atteint 4,4 milliards de francs

La balance commerciale de la France a enregistré un excédent de 4,4 milliards de francs en juin, après le solde record de 10,8 milliards en mai, selon les données corrigées des variations saisonnières publiées, vendredi 1er octobre, par la direction des douanes. En données brutes, le solde s'établit à 6,5 milliards (après 7,9 milliards en mai). Sur les six premiers mois de l'année, l'excédent s'établit à 36,4 milliards de francs, contre 16,1 milliards de francs pour la même période de 1992.

L'embellie des exportations observée en mai, où elles avaient frôlé la barre de 100 milliards de francs, aura, semble-t-il, été éphémère : elles sont redescendues en juin, avec 93,7 milliards de francs, au niveau moyen des premiers mois de l'année. En revanche, les importations sont stabilisées à un bas niveau : elles ont atteint 89,3 milliards de francs après 89,2 milliards en mai (chiffre actualisé).

A nos lecteurs

Le 30 septembre, une nouvelle grève des rotativistes du Syndicat du Livre CGT a perturbé la production et la distribution de la presse quotidienne nationale. *La précédente avait eu lieu le 16 septembre.* A l'imprimerie du *Monde*, la grève de jeudi a duré de 13 heures à 14 heures. Le choix d'un tel horaire a des conséquences particulièrement graves pour notre journal, car il retarde l'impression des premiers numéros, désorganise la distribution dans la région parisienne et rend impossible la vente le soir même dans de nombreuses villes. *Le Monde* est plus particulièrement touché par ce type de grève du fait de son impression et de sa diffusion dans l'après-midi.

***Ces grèves des rotativistes* semblent avoir pour cause aussi bien des dissensions au sein du Comité intersyndical du Livre parisien qu'un désaccord de cette catégorie de personnel sur l'application du texte signé le 19 juillet entre ce Comité et le Syndicat de la presse parisienne (employeurs). Cet accord prévoit, pour résorber les sureffectifs, des dispenses d'activité à partir de cinquante ans et des départs en FNE à cinquante-cinq ans avec l'aide de l'Etat.**

***Une réunion entre le Comité inter et les éditeurs de la presse parisienne est prévue pour le* 5 octobre afin que soit mis en œuvre l'accord du 19 juillet.**

Jean Miot, le président du SPP, a écrit aux secrétaires du Comité inter en soulignant que *« les arrêts de travail des rotativistes que subissent actuellement les entreprises de la presse parisienne sont scandaleusement sans motifs »*. Nous portons le même jugement sur ces comportements qui prennent en otage les journaux pour régler des désaccords entre catégories professionnelles.

***Le Monde* présente ses excuses à ses lecteurs et les assure qu'il ne ménage pas ses efforts pour améliorer, dans tous les domaines, la qualité et la régularité de ses services.**

J. L.

